



21

---





N° 1

Vescia & Caldi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vescia, Jean-Marie-Melchior, Marchand

de Benta (Novate) domicilié à Lussanme,

célibataire,

né à Benta le treize octobre mil huit cent septante-trois

fil de Balthazar Vescia, décédé,

et de Lucie Mancini, sa veuve à Benta

2° Caldi, Marie-Innocente dite Thérèse, Elle de magasin

de Ameno (Novate) domiciliée à Lussanme

Célibataire,

née à Ameno le vingt-sept septembre mil huit cent septante

fille de Antoine Caldi, décédé,

et de Innocente Monti, sa veuve à Demodessola

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Benta et Ameno les deux et vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père de l'Epouse & consentement de la mère. 3° Certificats de publication de Benta & Ameno. 4° Dit de Lussanme. 5° Promesse de mariage. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2, 3 & 6 sont déposés d'les archives

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Vescia Jean Marie  
Thérèse Vescia

Signatures des témoins :

Louise Bianchi  
Sella Corza Jean

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 2

**Guarnieri & Loewer**

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° **Guarnieri, Charles**, Agent de Commerce  
de Bari | Italie | domicilié à Landanne,  
Célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :

né à Bari le deux août mil huit cent septante  
fils de Joseph Guarnieri, rentier,  
et de Lucia Carmosini, sa femme, les deux domiciliés à Bari

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° **Loewer, Eliza-Lucie-Albertine**, sans profession,  
de Lavigny domiciliée à Landanne,  
Célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :

née à Landanne le neuf mars mil huit cent septante-sept,  
fille de César David Emmanuel Loewer ancien employé postal à Landanne  
et de Anne mademoiselle Tritter, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lavigny & Bari les quinze, seize novembre & quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Landanne & Lavigny. 4° Bit de Bari. 5° Déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 4 & 5 sont déposées dans les archives.

Signatures des époux :

*Charles Guarnieri*  
*Eliza Guarnieri*

Signatures des témoins :

*Loewer*  
*Nicolas Guarnieri* Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état Civil de  
Villars / yens & à la Chancellerie de

N° 3

*Joly et Pache*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Joly, Julien*, Ouvrier de ligne au téléphone de *Sivry* domicilié à *Lausanne* célibataire

né à *Lausanne* le neuf Janvier mil huit cent *Septante-trois*

fils de feu *Louis Henri Joly*

et de *Marie Bernette Morax* la femme

2<sup>o</sup> *Pache, Marie-Sophie*, Cuisinière

de *Epalinges* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Epalinges* le sept décembre mil huit cent *Septante*

fille de *Jules Pache vigneron*

et de *Lucie née Chapuis* la femme, domiciliée à *Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Sivry, Epalinges & Lausanne* le dix-sept de *ce* *cent* *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Sivry*

*Epalinges & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Grancy & Epalinges*

Signatures des époux :

*Joly Julien*

*Joly Marie*

Signatures des témoins :

*J. Nottou*

*Bron Adrien* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 4

Aujourd'hui cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Grandchamp & Augsburger

Nom et profession de l'époux :

1° Grandchamp, David-Adolphe-François, <sup>Vendeur</sup>

Lieu d'origine et de domicile :

de Chexbres domicilié à Lausanne,

Etat civil :

divorcé en premières nocces de Louise Elise Emélie Guignard dès le dix-sept juillet mil huit quatre-vingt-seize

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-dix octobre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de François Charles Henri Grandchamp, <sup>Serrurier</sup>

domicile des parents :

et de Henriette née Guignet sa femme, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Augsburger, Esther-Élisa, <sup>Blanchisseuse</sup>

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Venise (Châtillard) le dix-sept septembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Paul Daniel Augsburger, <sup>diocèse</sup>

domicile des parents :

et de Marie Caroline Louise née Pilet, sa mère à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne Chexbres & Langnau le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

acte de mariage de l'époux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chexbres

Langnau & Lausanne

Signatures des époux :

D. Grandchamp  
E. Augsburger Grandchamp

Signatures des témoins :

Adrien Jean Cochery  
Henri Choatley Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chexbres & Langnau.

N° 5

**Gottaux et Zangg**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gottaux, Alexis dit Ferdinand**, Electricien,  
de Chavannes-le-Chêne domicilié à Lausanne  
célibataire,

né à Avenches le neuf septembre mil huit cent septante-quatre  
fils de Louis Gottaux agriculteur  
et de Sophie née Vuillemin sa femme, domiciliés à Avenches

2<sup>o</sup> **Zangg, Ida Marie**,  
de Wysachengraben (Berne) domiciliée à Lausanne  
célibataire,

née à Avenches le deux décembre mil huit cent septante-quatre  
fille de Jean Zangg boulanger à Biarmelan  
et de Marie née Salfisberg à Avenches

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne Etivyl (Wysachengraben)  
et Lausanne les neuf et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Chavannes-  
le-Chêne, Etivyl & Lausanne

Signatures des époux :

Ferd. Gottaux  
Ida Zangg  
Gottlieb

Signatures des témoins :

Alfred Salfisberg  
Samuel Salfisberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Etivyl & d'Yvonand



N° 6

**Vollrichard & Winckler**

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Vollrichard, Charles-Louis**, Employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Haut-Vully (Fribourg) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fils de feu Louis Vollrichard

domicile des parents :

et de Mme Marguerite Julie née Regamey, la veuve, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Winckler, Matthe**, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Fribourg et de Quin domiciliée à Fribourg

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fribourg le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de feu Pierre Alphonse Winckler

domicile des parents :

et de Marie Chalmann, domiciliée à Fribourg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mottier-Haut-Vully, à Fribourg, à Quin et à Lausanne les neuf et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès du père des Epoux

Consentement de la mère

Certificats de publications de Haut-Vully, Fribourg, Quin & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Fribourg, Quin & Mottier.

Signatures des époux :

*Charles Vollrichard*

*Matthe Vollrichard*

Signatures des témoins :

*Emile Regamey*

*L. John Regamey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 7

**Fahrni et Freyer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fahrni, Frédéric-Albert**, *Servier*,  
de *Steffisburg et de Kottenbach-Suchen (Berne)* domicilié à *Lausanne*,  
Célibataire,

né à *Steffisburg* le quatorze août mil huit cent *septante-trois*

fils de *Frédéric Fahrni, instituteur*

et de *Maria Anna Dischi, la femme, domiciliée à Steffisburg*

2° **Freyer, Anna-Maria**, *Cuisinière*

de *Chunningen (Wurtemberg)* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Chunningen* le vingt-neuf novembre mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *feu Jean Freyer*

et de *feu Anna Maria née Vosseler*,

Les publications ont eu lieu à *Chunningen, Steffisburg, Schwarzenegg & Lausanne*  
les neuf et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Steffisburg*

*Schwarzenegg, Chunningen & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Steffisburg & de Schwarzenegg & à la*  
*Chancellerie Cantonale.*

Signatures des époux :

*F. Fahrni*

*A. Freyer*

Signatures des témoins :

*Klingler Emile*

*Schatt Horander* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Vallotton, Quai de la Gare à G., rue de la Louve, 2.

N° 8

Aujourd'hui sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Gaimard, Marius-Edouard, Employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Lussane

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève le treize décembre mil huit cent Septante-cinq

Noms, profession et

fils de Jean Louis Gaimard, décédé

domicile des parents :

et de Philomène Alexandrine Marie Ravel, la femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Etter, Rozina-Bertha, Demoiselle de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Molkirch (Borne) domiciliée à Lussane

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Champvent le vingt-cinq août mil huit cent Soixante-sept

Noms, profession et

fille de Christian Etter, décédé

domicile des parents :

et de Anna Barbara née Schütz, la veuve à Vevey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Molkirch, Genève &amp; Lussane les quinze &amp; seize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Légitimation jointe aux pièces

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Genève

Molkirch &amp; Lussane

Signatures des époux :

M. Gaimard  
Rose Gaimard

Signatures des témoins :

H. Gaimard  
G. Gaimard

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Genève (Bureau Cantonal) & Molkirch

L'officier de l'état civil

N° 9

**Dessaules & Kenny**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dessaules, Louis-Alexis**, architecte

de Fernin-Villars-Sauls et de Neuchâtel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St Blaise (Neuchâtel) le neuf mai mil huit cent septante-cinq

fils de feu **Clément Nicolas Dessaules**

et de **feue Eugénie Minder** sa femme

2° **Kenny, Julia-Emma**, couturière

de Mont sur Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le trente décembre mil huit cent septante-huit

fille de **Jules Kenny**, négociant

et de **Suzanne Marie Henriette Julie Rosselat**, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fernin-Villars-Sauls, Neuchâtel, Le Mont & Lausanne  
le trois et quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fernin-Villars-Sauls, Neuchâtel, Le

Mont & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fernin, Neuchâtel & Romanel

Signatures des époux :

*Louis Dessaules*

*Julia Dessaules*

Signatures des témoins :

*François Beltrami*

*Jean-Willer*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 10

Rochat &amp; Belet nés Tissot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rochat, Jules-Louis, Chef de manoeuvres au J.-S. de la lieu domicilié à Morges,

veuf en premières nocces de Henriette françoise née Schaffli dès le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à Mollens le dix-neuf septembre mil huit cent cinquante-dix

fil de feu Charles Henri Jules (Ch. H. Jules) Rochat,

et de feu Henriette Louise Susanne née Cuvit

2<sup>o</sup> Belet née Tissot, Marie-Louise, ménagère,

de Mont sur Lausanne, domiciliée à Lausanne,

veuve en premières nocces d'Henri Belet dès le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Cully le dix décembre mil huit cent cinquante-trois

fille de feu Jean Louis Tissot

et de feu Jeanne Lydie née Coray

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le lieu, Morges & le Mont les dix sept et huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Morges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à Romanel, Morges  
à la lieu.

Signatures des époux :

Jules Louis Rochat  
Marie Louise Rochat

Signatures des témoins :

E. B.   
 J. Samblan   
 à Lausanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 11

**Borloz et Joss**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borloz, Charles-Auguste**, Employé postal,

de Ormont-dessous domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne le neuf février mil huit cent septante-quatre,

fil de Jean François Vincent Borloz, conducteur postal

et de Marie Jeanne Reverax, sa femme, domiciliée à St Maurice (Valais)

2° **Joss, Claire-Élisabeth-Cécile**, sans profession,

de Orni près Biglen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Planétides - Quenchen (Savoie) le dix huit septembre mil huit cent septante-huit

fille de Jean Christian Joss, hôtelier à Lausanne

et de Françoise Joséphine née Wäfliger, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Biglen & Ormont-dessous les treize, quatorze & quinze décembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de

Ormont-dessous, Orni & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Ormont-dessous & d'Orni

Signatures des époux :

Ch Borloz

Cécile Borloz

Signatures des témoins :

J. Kuvoni  
J. W. ... } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

*Peyrollaz & Badoux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Peyrollaz, Lucien-Alexis*, Pasteur, de *Epesses* domicilié à *Saint-Cierges* célibataire,

né à *Echallens* le *deux* novembre mil huit cent *septante-trois*,

fils de *Jean Samuel Peyrollaz*, décédé,

et de *Marie Françoise née Mayor*, à *Lausanne*,

2° *Badoux, Marie-Anaïs*,

de *Remin* domiciliée au *Chêne*, Com<sup>m</sup> du *Chatelard*,

Célibataire

née à *Remin* le *vingt-cinq* août mil huit cent *septante-deux*

fille de *Ulysse Badoux*

et de *Annette Lydie née Badoux*, décédée

Les publications ont eu lieu à *Montreux (Chatelard)*, à *Epesses*, à *S<sup>t</sup> Cierges* et à *Remin* les *vingt-deux* & *vingt-cinq* décembre mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de S<sup>t</sup> Cierges.*

Signatures des époux :

*Alexis Peyrollaz past*  
*Anais Peyrollaz*

Signatures des témoins :

*F. Brunier* à *Bollens*  
*J. Clav. Peyrollaz*  
à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Al. Brunier*

Communiqué: à l'Etat Civil de *Epesses*, *S<sup>t</sup> Cierges*, *Lucens* & *Montreux*

N° 13

**Betschen et Wenk**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Betschen, Gottfried**, Tailleur

de Aeschi (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Aeschi le neuf novembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Christian Betschen, agriculteur à Leissigen (Berne)

et de Marianne née Biedermann, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Wenk, Aline-Rozine**, ménagère,

de Fischingen (Bade) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-trois juillet mil huit cent septante-un

fille de Jacob Frédéric Wenk, cordonnier à Lausanne

et de Rose Catherine Betscher, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Aeschi, Fischingen & Lausanne le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aeschi, Fischingen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Aeschi & à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Gottfried Betschen  
Aline Betschen

Signatures des témoins :

Fuschung Thomas }  
Huber Joque. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 14

Michel et Mozer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Michel, Henri-Edouard, — Employé de Commerce de Givren-Egnach (Thurgovie) — domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne le premier février mil huit cent septante-deux

fil de Jean Henri-Michel, Voiturier

et de Jeanne Françoise Marie Denéaux, sa femme, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> Mozer, Eugénie-Amélie, — lingère, — de Weiskheim (Argovie) — domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-deux Juin mil huit cent septante-dix

fille de Frédéric Mozer, domestique de Campagne à Chailly,

et de Jenny Olivier, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Weiskheim & Egnach, les dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Egnach, Weiskheim & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Egnach & Weiskheim

## Signatures des époux :

Edouard Michel

Amélie Michel

## Signatures des témoins :

T. Ramel

H. Müller Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Ronin

N° 15

**Burckhardt et Kessler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burckhardt, Daniel-William** Commerçant

de Bâle domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Margate (Kent) Angleterre, le neuf octobre mil huit cent septante-quatre

fil de Daniel Burckhardt (Burckhardt) Rentier à Bâle

et de son née Randailli la femme, décédée

2° **Kessler, Elisabeth** sans profession

de Schliengen (Bade) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Schliengen le vingt-six août mil huit cent septante-un

filles de Charles Frédéric Kessler, décédé

et de Flora née Sattler, la veuve à Schliengen

Les publications ont eu lieu à Bâle, à Lausanne & à Schliengen les dix-huit & dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bâle

Schliengen & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Bâle & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*D. Burckhardt*

*E. Kessler*

Signatures des témoins :

*Muncker* à Lausanne

*F. Wehrle* à Bâle

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Viallon, Gues & Co, rue de la Loève, 2.

N° 16

Decrauzat &amp; Rihé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Decrauzat, Jules-Emile, Cocher,

de Diessé | Bernes | domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Diessé le premier août mil huit cent septante,

fil de Louis Florian Decrauzat, agriculteur à Diessé,

et de Sophie Léna née Decrauzat, décédée.

2<sup>o</sup> Rihé, Anna, Cuisinière,

de Safneren | Bernes | domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Safneren le onze décembre mil huit cent septante-dix.

filles de Jacob Alfred Rihé, décédé,

et de Anna née Kuhn, de Kure à Safneren.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Orpund (Safneren) et Diessé, les dix, sept et huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Diessé

Orpund & Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Diessé & Orpund

Signatures des époux :

Emile Decrauzat  
Anna Decrauzat

Signatures des témoins :

Paul Decrauzat à Landanne  
Jules Rihé à Echallens

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 17

Gonet et Cerez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonet, Benjamin-Théophile, Ingénieur-Électricien

de Marennes domicilié à Lyon

Célibataire,

né à Lyon le vingt-un décembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Louis Abram Gonet, tanquier,

et de Fanny Gonin sa femme, domiciliés à Lyon.

2° Cerez, Adèle-Hélène,

de Landanne & Montpreveyres domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne le vingt-trois mars mil huit cent septante-trois,

fille de Charles Alfred Adolphe Cerez

et de Cecile Henriette Rey, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lyon, Marennes, Landanne et Montpreveyres les dix-sept, dix-huit et dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Lyon

Signatures des époux :

B. Gonet

Adèle Gonet

Signatures des témoins :

Emile Muller (Comptable - Berne)

Ch. Puthier à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil

de Marennes, Lyon & Repeuz

N° 18

*Truhan et Légeret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation (voir aux pièces)*

Aujourd'hui *vingt quatre Janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Truhan, Charles-Henri,* *frayeur,*

de *Algier* domicilié à *Lausanne,*

divorcé en premières nocces de *Louisa Jeanne Laurent* ad le *dix décembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept.*

né à *Lausanne* le *sept avril* mil huit cent *septante-trois,*

fil de *Charles Truhan* marchand à *Genève,*

et de *Françoise Fauquez* sa femme, à *Lausanne.*

2° *Légeret, Louise-Henriette,* *Frénse,*

de *Cherbourg* domiciliée à *Lausanne,*

*Célibataire*

née à *Lausanne* le *dix novembre* mil huit cent *septante-quatre,*

filie de *Jean Samuel Légeret* maçon, à *Lausanne,*

et de *Charlotte Jeanne Marie Byrde* sa femme, *décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Algier, à Lausanne et à Cherbourg, les dix et sept Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*lieu "Truhan" l'off. de l'état civil:*

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux mariage à mention du divorce.*

*Certificats de publication de Cherbourg,*

*Algier et Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil d'Algier et

de Cherbourg.

Signatures des époux :

*Charles Henri Truhan*

*Henriette Truhan*

Signatures des témoins :

*Pierre Michel*

*Abel Alfred*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 19

**Scheller & Mergenthaler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation jointe aux pièces*

Aujourd'hui vingt dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-

quatre-vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Scheller, Emile,** *Confesseur*

de *Lenzburg (Argovie)* domicilié à *Lausanne*

divorcé en premières nocces d'Anna née *Randenkoll* dès le vingt quatre avril mil huit quatre-vingt seize

né à *Lenzburg* le dix juillet mil huit cent cinquante-neuf

fil de *Jean Frédéric Scheller* ancien *hostoyer* à *Königsfelden*

et de *Anna née Kolliger* *décédée*

2<sup>o</sup> **Mergenthaler, Mathilde-Louise,**

de *Hegnach (Waiblingen, Wurtemberg)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Schornau (Wurtemberg)* le trente décembre mil huit cent septante-six

filie de *Conrad dit Wilhelm Mergenthaler* *macen*

et de *Joséphine née Ducker* domiciliés à *Ehemfelden*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* les vingt sept & vingt huit Décembre

mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*  
*acte de mariage de l'Epoux avec mention du divorce*  
*consentement des père & mère de l'Epouse*

*Promesse de mariage*

*Certificat de publication de Lenzburg*

*Hegnach & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de *Lenzburg*  
& à la Chancellerie *de*

Signatures des époux :

*Emil Scheller*  
*Mathilde Scheller*

Signatures des témoins :

*Wilhelm Rader*  
*Theodor Godmann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 20

*Jordan et Jordan*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-dix Janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Jordan, John,* *Etudiant,*  
 de *Mézières* domicilié à *Louvanne,*  
*Célibataire,*

né à *Mézières* le *six février* mil huit cent *soixante-neuf*  
 fils de *Jean Louis Jordan, décédé*  
 et de *Marie née Riet, sa veuve à Louvanne*

2<sup>o</sup> *Jordan, Rose,* *femme de chambre*  
 de *Mézières* domiciliée à *Louvanne,*  
*Célibataire,*

née à *Mézières* le *un Janvier* mil huit cent *septante*  
 fille de *Jean Louis Jordan, agriculteur à Mézières,*  
 et de *Sophie née Jurel sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Louvanne & à Mézières* les *trois & quatre Janvier*  
*mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Mézières**Louvanne.*Communiqué: *M. l'Etat Civil de**Mézières.*

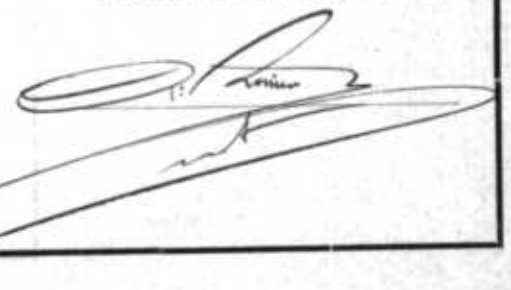
## Signatures des époux :

*John Jordan*  
*Rose Jordan*

## Signatures des témoins :

*Henri Jordan à appeler*  
*Jean Jordan à Mézières.*

## L'officier de l'état civil :







N° 22

Vallotton et Grobety  
née Vittoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Vallotton, Henri-Jélix-Daniel, Linceur

de Vallorbes domicilié à Vallorbes

veuf de Rose Caroline Faley dès le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Payerne le vingt-neuf Juin mil huit cent trente-sept

fil de feu François Salomon Vallotton

et de feu Susanne née Givel

2<sup>o</sup> Grobety née Vittoz, Janny, Tailleur de linceur

de Vallorbes domiciliée à Vallorbes

veuve de Charles Henri Grobety dès le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Froidenville le vingt-six avril mil huit cent quarante-neuf

fille de feu Frédéric Vittoz

et de feu Jeanne née Martin

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Vallorbes

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vallorbes

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Vallotton linceur  
Janny Vallotton

Signatures des témoins :

A. Herzig  
Grobety Henri } Küssmann

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 23.

*Robellaz et Ray*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7 Septembre 1905 déclaré définitif et exécutoire le 6 Décembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon que le divorce le mariage inexist et contraire.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46 et subsidiairement de l'art. 47 de la loi fédérale du 24 Septembre 1874

Lausanne le 14 Décembre 1905.

L'Officier de l'état civil

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-

nueuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Robellaz, Charles-Louis,* Agent de police,

de Bulle domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Bulle le vingt-deux avril mil huit cent septante-quatre,

fil de Louis Robellaz agriculteur à Bulle,

et de Augustine née Thévénaz, sa femme, à St-Croix.

2° *Ray, Lucie,*

de Villars-Bucquin domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Villars-Bucquin le trois mai mil huit cent septante-cinq,

fille de Jacques Henri Ray, agriculteur,

et de Rosine née Fleury, sa femme à Villars-Bucquin

Les publications ont eu lieu à Bulle, Villars-Bucquin & Lausanne les treize et quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme; l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bulle

Villars-Bucquin & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bulle & de *[Signature]*

Signatures des époux :

*Charles Robellaz*

*Lucie Robellaz*

Signatures des témoins :

*André Henri*

*et Boray*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 24

**Decarli et Fizzi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Decarli, Pierre-Marc**, ferblantier,

de Locarno (Tessin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Locarno le treize octobre mil huit cent septante-cinq

fil de Jean Decarli, cordonnier

et de Thérèse Crotti, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Fizzi, Marie-Hélène**, ménagère,

de Minusio (Tessin) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Genève le vingt-huit février mil huit cent septante-cinq

filie de feu Jacques Fizzi

et de Elisa Gonthier, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Locarno, Minusio & Lausanne le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Locarno  
Minusio & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Minusio & Locarno

## Signatures des époux :

De Carl. Marc  
Marie de Carli

## Signatures des témoins :

Battaglia Arnold  
Dernaxoni Battista

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 25

**Chappuis & Baud née Reymond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Charles-Louis**, Esulanger

de Vullyens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Servion le ouze octobre mil huit cent cinquante-un

fil de Jean Simon Chappuis, décédé

et de Marianne née Gillieron, sa femme, décédée

2° **Baud, Mariette née Reymond**, maîtresse de pension

de Gimel domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces de Charles Samuel Louis Henri Baud dès le quinze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq

née à Vaulion le huit mars mil huit cent cinquante

fille de David Frédéric Reymond, décédé

et de Elisabeth née Bratschi, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vullyens & Gimel les deux jour et  
treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vullyens,

Gimel & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières & Gimel

Signatures des époux :

Charles L<sup>s</sup> Chappuis

Mariette Chappuis

Signatures des témoins :

Ch. Barbier

L. Palmoy } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26

**Mudry et Briol**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mudry, Jean-Louis**, Plâtrier

de Seytroux Haute Savoie domicilié à Lansanne

célibataire

né à Châtard (Monteux) le treize février mil huit cent septante

fil de feu Pierre Joseph Mudry

et de Marie Monique Delphine née Repond, sa veuve à Monteux

2° **Briol, Ida-Rose-Marie**, Tailleuse

de Sainte Croix domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Ugè le neuf octobre mil huit cent septante-quatre

filles de David Henri Briol, tailleur à Sainte Croix

et de feue Marie Marguerite née Cathélin, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lansanne Ste Croix-Les-Granges & Seytroux les deux  
et deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement de la mère des époux & acte de décès du père. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Ste Croix-Les-Granges & Lansanne. 5° Acte de Seytroux. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 1° & 2° sont déposés dans des archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Ste Croix  
à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Mudry Louis  
Ida Mudry

Signatures des témoins :

Duplan Etienne  
Besme Jules } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27

**Bornand et Barbier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bornand, Edmond-Justin** Photographe

de Sainte Croix domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Croix le dix-neuf février mil huit cent septante-trois

fil de Jules Justin Bornand, rentier à Montreux

et de Lucile née Guisbax, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Barbier, Sophie**, sans profession

de Laissaud (Savoie) France domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Laissaud le cinq Mai mil huit cent septante-un

filles de Pierre Barbier, Propriétaire au P.R.M.

et de Famigode née Vallin, sa femme, domiciliés à Chêne-Bourg (Genève)

Les publications ont eu lieu à St Croix des Granges, Lausanne à Laissant le sept et huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Croix

des Granges, Laissaud & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

St Croix & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

*Bornand*

*Sophie Bornand*

Signatures des témoins :

*Cousin Charles*

*Emery Louis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 22 juillet 1903  
adonné définitif et exécutoire le 17 Septembre  
suivant, le Tribunal civil du district de  
Lausanne a déclaré par le divorce le mariage  
insoluble et contracté :

Le divorce a été prononcé contre la femme  
en vertu de l'art. 106 § 1. b. de la loi fédérale du  
24 décembre 1874

Lausanne le 1 Octobre 1903.

Off. de l'état civil.

*[Signature]*

N° 28

**Chofflon & Pfaffen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chofflon, Joseph-Maurice**, MARONNIER TERRASSIER

de Chénens et Noëz | Suisse | domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Chénens le neuf septembre mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Pierre Chofflon, agriculteur,

et de Marie Catherine née Duban, domiciliée à Chénens.

2<sup>o</sup> **Pfaffen, Natalia**, CUISINIÈRE,

de Mund (Valais) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Mund le huit mars mil huit cent septante-deux

fille de Anna Marie Pfaffen, à Mund.

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mund, Noëz &amp; Chénens, les dix, onze et douze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chénens, Noëz, Mund &amp; Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Antigny, Preg &amp; Mund

## Signatures des époux :

Chofflon Joseph

Chofflon Natalia

## Signatures des témoins :

Jacques Passalig

Magnin Jean Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 29

**Rickli et Tritten**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation voir au dossier*

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rickli, Frédéric-Victor** Employé de Commerce

de Wangenried (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le huit Mars mil huit cent septante-huit

fils de Gottfried Rickli, chauffeur aux abattoirs

et de Victoria Dittli, sa femme, les deux à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Tritten, Bertha** Couturière

de La Lenk (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chailly (Lausanne) le cinq février mil huit cent septante-neuf

fille de Gottfried Tritten, agriculteur

et de Elisabeth Schmied, sa femme, les deux à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Wangenried, La Lenk & Lausanne, les huit, neuf & dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wangenried  
La Lenk & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Wangen & de La Lenk.

Signatures des époux :

*F. Rickli*

*Bertha Rickli*

Signatures des témoins :

*Léon Wank*  
*Charles Haury* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 30

**Schwitzguébel & Jannenaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schwitzguébel, Auguste-Samuel, Vannier,

de Lanenen (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Renens le vingt-six septembre mil huit cent soixante-quatre,

fils de Louis Samuel Frédéric Schwitzguébel, décédé.

et de Jeanne Marie née Crtenoud, la femme veuve à Lausanne

2<sup>o</sup> Jannenaud, Céline, Cuisinière

de Môtiers (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Boveresse (Neuchâtel) le vingt-cinq septembre mil huit cent soixante-six

fille de Henri Edouard Jannenaud, horloger

et de Elise Hyacinthe née Perret, la femme, domiciliés à Boveresse

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Môtiers &amp; Lanenen, les six et sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lanenen, Môtiers &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lanenen &amp; Môtiers

Signatures des époux :

Auguste Schwitzguébel  
Céline Schwitzguébel

Signatures des témoins :

Fritz Buchs }  
Adolphe Schwitzguébel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 31

**Brélaz & Rime**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-  
deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brélaz, Emile,** Maire

de Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le trente juillet mil huit cent septante-quatre,

fil de Henri Emile Louis Brélaz, décédé,

et de Jenny Marguerite Lucie Muller, sa veuve à Lausanne

2° **Rime, Marie-Louise,** Tailleuse

de Charney (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Charney le dix juillet mil huit cent soixante-six

fille de Pierre Joseph Basile Rime, décédé

et de Marguerite Marie Véronique Berren, sa veuve à Charney

Les publications ont eu lieu à Charney, Lausanne & Lutry, les dix onze  
Janvier mil huit cent quatre-vingt deux-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry

Charney & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Lutry & Charney

Signatures des époux :

Emile Brélaz  
Marie Rime

Signatures des témoins :

Louis Chappattey à Charney  
Johann Edouard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 32

**Lany & Barras**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lany, Charles-Jules-Louis**, typographe,

de Quillier domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le deux octobre mil huit cent septante-dix

fil de Charles Louis Lany, Charpentier à Landanne,

et de fene Henriette Julie Joséphine Basset, sa femme,

2° **Barras, Marie-Madelaine**, Repasseuse

de Chavannes-les-Forts (Fribourg) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt,

filles de feu Jean Sulpice Barras

et de Marie-Madelaine née Barras à Landanne

Les publications ont eu lieu à Quillier Chavannes-les-Forts à Landanne, les deux et trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epouse

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Quillier Chavannes-les-Forts à Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Quillier & Sivez

Signatures des époux :

Lany Charles

Lany Marie

Signatures des témoins :

John Gascin

Anna Gaillet Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Landanne, du 12 mai 1915, déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre 1915, le mariage déposé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Landanne, le 18 septembre 1915.  
L'officier de l'état civil : *[Signature]*

Révisé du 5.8.15.

N° 33

*Inghoffer et Corbaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Inghoffer, Victor-Altoïr, typographe,  
de Pilly domicilié à Laudanne,  
célibataire,

né à Laudanne le dix-sept octobre mil huit cent septante-sept

fils de feu Victor Antoine Inghoffer

et de Louise Marie Monod, sa femme à Laudanne.

2<sup>o</sup> Corbaz, Jeanne-Ardèle, couturière,

de Laudanne et du Mont domiciliée à Laudanne,

célibataire.

née à Laudanne le cinq mai mil huit cent septante-sept

fille de feu Jules Corbaz

et de Elise Sophie Blanc, domiciliée à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Pilly et Le Mont les sept huit  
et neuf janvier mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Pilly, Le Mont et Laudanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Romanel.

Signatures des époux :

Victor Inghoffer  
Jeanne Inghoffer

Signatures des témoins :

Maurice  
V. Inghoffer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

**Scala & Bugnion**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Scala, Raffaele-Guido-Onofrio**, capitaine d'artillerie

de Florence (Italie) domicilié à Urbino (Marches) Italie

Célibataire

né à Florence le vingt-six août mil huit cent soixante-six

fils de Gaspara Scala général en retraite, domicilié à Florence,

et de défunte Luigia Pireto, sa femme.

2° **Bugnion, Marguerite-Pauline**,

de Landanne domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Zurich (Neuchâtel) le deux février mil huit cent septante-quatre

fille de Edouard Frédéric Bugnion, docteur-médecin,

et de Julie Georgette Blanche Marguerite Fozel, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne & Urbino les trois quinze décembre 1848  
& trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Urbino. 4° Dit de Landanne. 5° Déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 3 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : (à l'Etat Civil de Urbino)

Chancellerie Cantonale

Registre des familles vol. 26 fol. 206

## Signatures des époux :

Raphaël Scala  
Marguerite Scala

## Signatures des témoins :

Paul Victor Pireto  
Albert Pireto  
Bueno Bugnion  
Bugnion

L'officier de l'état civil :

N° 35

**Rattaz et Decorger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rattaz, Alexandre-Pierre**, Agriculteur,

de Villeneuve (Fribourg) domicilié à Bussy / Moudon,

veuf en premières noces de Mélanie Marie dite Emma née Durssel de le vingt avril mil huit cent quatre-vingt-dix huit,

né à Fribourg le dix Juin mil huit cent soixante-trois,

fil de feu Frisolet Rattaz

et de Marguerite née Blanchard, domiciliée à Villeneuve (Fribourg)

2° **Decorger, Justine**,

de Payerne domiciliée à Bussy / Moudon

Célibataire

née à Eppey le dix-sept avril mil huit cent septante-trois,

fille de feu Eugène Decorger

et de Jannette née Anderson, domiciliée à St-Dierges

Les publications ont eu lieu à Payerne, à Villeneuve & à Bussy, les quatorze quinze & seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Moudon.

Signatures des époux :

Alexandre Rattaz  
Justine Decorger

Signatures des témoins :

Peyvrey  
Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon, Payerne & Surpierre.

N° 36

**Fournet et Mathey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Fournet, Ernest-Félix**, Fablandierde Arbois / Jura / France domicilié à Lausanneveuf en premières nocces de Marguerite née Langz dès le vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.né à Lausanne le dix-neuf Mars mil huit cent soixante-neuffils de Antoinette Joséphine Fournet, Blanchisseuse à Lausanne

et de \_\_\_\_\_

2° **Mathey, Julie**, \_\_\_\_\_de Bretigny / Morrens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bretigny le cinq février mil huit cent septante-deuxfille de Emile Mathey agriculteur à Bretignyet de Jenny Mathey la femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Bretigny & Arbois les sept & huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Acte naissance de l'Épouse 2° Acte de mariage de l'Époux. 3° Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Époux 4° Consentement de la mère de l'Époux. 5° Certificat de publi. d'Arbois. 6° Dite de Lausanne & Bretigny 7° Déclaration de Validité. 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 2. 3. 4. 5 & 7 déposent dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Arbois

à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

E. Fournet  
Julie Fournet

## Signatures des témoins :

C. Jura  
A. Schacher à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37

**Tommasini & Freid**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tommasini, Joseph**, (*lire Tommasini*) sculpteur / marbrier

de Porto-Ceresio (Côme - Italie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Porto-Ceresio le onze mai mil huit cent septante-deux

fil de Amédée Tommasini, ancien instituteur

et de Joséphine Auzi, domiciliés à Porto-Ceresio.

2° **Freid, Lina**, *Repassende*

de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vulliezens le vingt-trois février mil huit cent septante-huit

fille de Louis Emmanuel Freid, bûcheron

et de Adèle Antonie Marie Louise née Henry, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix-lez-Granges & Porto-Ceresio, les dix décembre 1898 & vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication dans le lieu d'origine des Epoux. 4° Dits de Ste Croix-lez-Granges & Lausanne. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que le certificat n° 3 déposé dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste Croix & à la Chancellerie de Lausanne

Signatures des époux :

Tommasini Joseph  
Lina Tommasini

Signatures des témoins :

Cristino Tierce  
Thérèse Guittard *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 8 septembre 1926 le Département de Justice et Police a prononcé la réintégration de dame veuve Lina Tommasini-Freid, mentionnée ci-contre, dans le droit de cès du canton de Faud et de la commune de Ste Croix.

Lausanne, le 18 septembre 1926.  
L'officier de l'état civil

L. Ballif  
à Ste Croix  
R. du 25.I. 27.



N° 38

**Bolomey et Aubert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Constant-Auguste**, ingénieur,  
de Lutry & Forêt domicilié à Vers-chez-les-Blanc,  
Célibataire

né à rière Lutry, le vingt-huit août mil huit cent Septante-quatre  
fils de Eugène Bolomey, décédé,  
et de Justine née Douat, sa femme, Vers-chez-les-Blanc,

2° **Aubert, Hélène**, Ménagère,  
de Lieu domiciliée à Montpreveyres,  
Célibataire

née à Montpreveyres le treize octobre mil huit cent Septante-sept  
fille de Emma Aubert, à Montpreveyres  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Montpreveyres, Lutry, Forêt & Le Lieu,  
les trois quatre, cinq, six & sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lutry, Forêt, Le Lieu, Lussanne  
Montpreveyres

Signatures des époux :

Bolomey Constant Auguste  
Bolomey Hélène

Signatures des témoins :

Laurent  
Bolomey Jean-Baptiste à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Lutry, Forêt, Le Lieu & Corcelles

Par jugement du Tribunal  
du district d'Oron, du 14 mai  
1915, déclaré définitif et aciev-  
toire le 31 juin 1915, le ma-  
riage légitime ci-dessus a été dissous  
par le divorce. Le divorce a été pro-  
noncé en application de l'art. 146  
du Code civil suisse et il a été  
interdit au mari de se remarier  
avant l'expiration d'un délai de  
deux ans.

Lussanne, le 15 juillet 1915.

Pucel

Receprisé du 21. VII. 15.

N° 39

**Rubattel et Delarageaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13  
Novembre 1903 déclaré exécutoire  
le 20 Janvier 1904, le Tribunal civil  
du District de Morges a ditons par le  
divorce le mariage inchoé ci-contre.  
Le divorce a été prononcé par  
défaut contre le mari en vertu de  
l'article 46 lettre A de la loi fédérale  
du 24 décembre 1874.

Assisté le 26 Janvier 1904  
l'Off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui neuf Février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rubattel, Henri-John,** Cultivateur,

de Ecoteaux, Palézieux, Les Thioloires & Vuibronne domicilié à Saint-Prix

Célibataire

né à Jussy Genève le quatre mars mil huit cent septante-cinq

fils de Henri Rubattel

et de Fanchette Garni, les deux décédés.

2° **Delarageaz, Sophie-Louise-Adèle,**

de Prévéranges domiciliée à Saint-Prix

Célibataire

née à St Prix le trente octobre mil huit cent cinquante-huit

fille de David Louis François Delarageaz

et de Marie Augustine Sophie née Bonmottet, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à St Prix, Prévéranges, Ecoteaux, Les Thioloires & Vuibronne les vingt-un & vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-  
neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de

St Prix

Signatures des époux :

*Henri Rubattel*

*Adèle Rubattel*

Signatures des témoins :

*François Isz*

*St. Humbert Isz*

les deux à Prévéranges

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Palézieux - Oron - Romay & St Prix

N° 40

**Sala & Centenari**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Sala, Jean-Marie**, *Securier*de *Arcore (Milan) Italie* domicilié à *Lausanne**Célibataire*né à *Arcore le dix-neuf juillet* mil huit cent *soixante-dix*fils de *Lazare Sala, décédé*,et de *Caroline Sala, sa femme, décédée*.2<sup>o</sup> **Centenari, Renzi-Emilie-Anna**,de *Milan* domiciliée à *Lausanne**Célibataire*née à *Milan le quinze octobre* mil huit cent *septante-deux*fille de *François Centenari, décédé*,et de *Catherine Graziotti, sa femme, décédée*.Les publications ont eu lieu à *Lausanne Milan & Arcore les dix, huit & dix-huit* décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Promesse de mariage. 3<sup>o</sup> Certificats de publication d'Arcore & Milan. 4<sup>o</sup> Dit de Lausanne. 5<sup>o</sup> Permis du Département de Justice & Police constatant que les certificats sous nos 3 sont déposés dans des archives.

Communiqué: à la Chancellerie

*Chc*

Signatures des époux :

*Sala Giovanni**Sala Emili*

Signatures des témoins :

*Bonetti Pierre**Joseph A. Vaggia*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 41

Rozzetti et Viberti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rozzetti, Pierre, Peintre décorateur

de Magnano (Novate) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Magnano le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-cinq

fil de Secondo Rozzetti, maçon

et de Françoise Ribotto, domiciliés à Magnano

2° Viberti, Lucie, Ménagère

de Magnano domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Magnano le dix octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Charles Viberti, maçon

et de Charlotte Fecchia, domiciliés à Magnano

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Magnano les vingt-neuf octobre & seize novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des père & mère des Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Magnano. 5° Dit de Lausanne. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 2, 4 & 6 sont déposés dans les archives

Communiqué : à La Chancellerie & c<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Rozzetti Pierre  
Viberti Lucie

Signatures des témoins :

Salvatore Fioranni  
Quaragala Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42

Pascalín et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pascalín, Charles, marciand et chiffonn

de Chabeuil, Drôme, France, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le premier Septembre mil huit cent Septante

fils de feu Georges Pascalín

et de Louise Penay, sa veuve, à Lausanne.

2° Baud, Fanny, ménagère,

de Beax domiciliée à Beax

Célibataire

née à Beax le vingt-huit Juin mil huit cent Septante-neuf

fille de Marie Françoise Baud, domiciliée à Beax

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Beax, & Chabeuil, les six, onze et quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père de l'Epoux & consentement de la mère. 3° Promesse de mariage. 4° Consentement de la mère de l'Epouse. 5° Cert. de publications de Beax & Lausanne. 6° Dit de Chabeuil. 7° Déclaration de Validité. 8° Certificat du Département de Justice & Police constatant que les pièces n° 2 & 5 & 7 déposées. 9° Communiqué: à la Chancellerie C. & à l'Etat Civil de Beax.

Signatures des époux :

Chs. Pascalín
Fanny Pascalín

Signatures des témoins :

Two witness signatures

L'officier de l'état civil :

Officer signature

N° 43

**Olivier et Ritz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Olivier, Louis-Edouard**, Tailleur de pierre

de Eysins domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève le vingt-deux Juin mil huit cent septante-six,

fil de Jean Louis Olivier, employé à la Voie

et de Amanda Elise Scheli, sa femme, domiciliés à Genève

2<sup>o</sup> **Ritz, Rosa**, Cuisinière

de Munchenbuchsee (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Buren (Berne) le sept Juillet mil huit cent soixante-neuf

filles de Christian Ritz, Charpentier,

et de Catherine Kaufmann, sa femme, domiciliés à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Munchenbuchsee, Eysins & Lausanne, les dix-neuf vingt et vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Eysins Munchenbuchsee & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Eysins & Munchenbuchsee

Signatures des époux :

Edouard Olivier  
Rosa Olivier

Signatures des témoins :

J. Jamblan  
P. Beyerle } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44

**Antonelli et Barbini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Antonelli, Jean-Baptiste-Ferdinand**, *maçon*,  
de *Miggiaandone (Novare) Italie* domicilié à *Laudanne*,  
Célibataire,

né à *Miggiaandone* le *deux Mars* mil huit cent cinquante-neuf  
fils de *Jean-Baptiste Antonelli, agriculteur à Miggiaandone*,  
et de *défunte Marguerite Regi*,

2<sup>o</sup> **Barbini, Marianne-Thérèse**, *ménagère*,  
de *Caprezzo (Novare)* domiciliée à *Laudanne*,  
Célibataire,

née à *Caprezzo* le *vingt-quatre Juillet* mil huit cent soixante-trois  
fille de *Jacques Antoine Barbini, agriculteur à Caprezzo*  
et de *défunte Marie Catherine Bisesti*,

\* Les publications ont eu lieu à *Miggiaandone Caprezzo & Laudanne* les *dix-sept*  
*décembre 1898* et *premier Janvier* mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des époux. 2<sup>o</sup> Promesse de mariage. 3<sup>o</sup> Certificats de publication de *Miggiaandone - Caprezzo*. 4<sup>o</sup> Dit de *Laudanne*. 5<sup>o</sup> Déclaration de validité. 6<sup>o</sup> Formid au Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie & la

## Signatures des époux :

*Antonelli Baptiste*  
*Antonelli Marianne*

## Signatures des témoins :

*Vadi Vincent*  
*Rivaz François*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 45

13-257

# Kowald & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° Kowald, Jules-Louis, Vendeur,

de Thörigen (Saxe) domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Moudon le dix octobre mil huit cent soixante-sept

fils de feu Samuel Kowald

et de feu Antoinette Joséphine nie Diger.

2° Blanc, Léa, Ménagère,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Montfroid de Lausanne le vingt-sept avril mil huit cent septante-huit

fille de feu Auguste Blanc

et de feu Jenny Delisle sa femme.

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee (Thörigen) à Lausanne les treize et  
quatorze février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Thörigen

à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Herzogenbuchsee

### Signatures des époux :

Jules-Louis Kowald

Léa Kowald

### Signatures des témoins :

Albert Bridel } Lausanne

### L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 46

**Badoux et Mongin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui saiz Fèvrier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Badoux, François-Alexis**, Cultivateur,de Cremin domicilié à Lausanne,Célibatairené à Illerz le vingt-deux octobre mil huit cent septante-quatre,fils de Jean François Badoux, facteur postal à St-Triphonet de feue Marie Sophie née Boret, sa femme2<sup>o</sup> **Mongin, Marie-Thérèse**, ouvrière de fabriquede Bar-sur-Seine (Aube, fiancée) domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Bar-sur-Seine le dix-sept novembre mil huit cent septante-neuffille de Isidore Narcisse Mongin, tannier à Bar-sur-Seine,et de Françoise Sommer domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Cremin & Bar-sur-Seine les quatorze, quinze et vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement des père & mère de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de CreminBar-sur-Seine & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lucens & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Badoux FrançoisBadoux Marie

Signatures des témoins :

Maurice A. } à LausannePauline }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47

**Perey & Berney née Meylan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perey, François-Louis-Albert,** Securitaire,  
de Cossena domicilié à Lausanne

veuf de Henriette Suzanne Louise Meylan née Berney dès le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-sept (en 1<sup>re</sup> noces)

né à Montreux (la Collonge) le vingt-un mai mil huit cent soixante-neuf

fil de feu Louis Albert Perey

et de feue Louise née Jaquetod

2° **Berney née Meylan, Lina-Augusta-Robette,** ménagère

de Aubonne & de l'Abbaye domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces de Henri Louis Elie Berney dès le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

née à Lausanne le sept Juillet mil huit cent cinquante-neuf

fille de feu François Louis Meylan

et de feue Marie Rosalie Pierre-Lambert.

Les publications ont eu lieu à Cossena, Aubonne, L'Abbaye & Lausanne les treize & quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cossena, Aubonne, L'Abbaye & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossena, Aubonne & L'Abbaye

Signatures des époux :

F. Perey  
A. Berney

Signatures des témoins :

L. Brunner  
H. Meylan } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

8-387

N° 48

Francillon & Viollier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize Février mil huit cent (quatre-vingt-)

quatre-vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Francillon, Georges-Émile, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le premier Mars mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Gustave Eugène Auguste Francillon, négociant à Lausanne

domicile des parents :

et de Mme Françoise Louise Cécile Bachard, la femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Viollier, Paule-Élisabeth,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paris (8<sup>arr</sup>) le trois Février mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Edouard Viollier, négociant à Paris

domicile des parents :

et de Louise Marguerite Thérèse Castan, la femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Genève les vingt-huit & trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil Cantonal de Genève.

Signatures des époux :

Georges Francillon  
Paule Francillon

Signatures des témoins :

Georges Steinmann  
M. Viollier Castan  
L'officier de l'état civil :  
Viollier

N° 49

**Buttel & Chevalier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Buttel, Louis-Edouard-Albert**, *Gérant*,  
de *Ferlens* domicilié à *Lausanne*,  
célibataire,

né à *Lausanne* le vingt-cinq décembre mil huit cent cinquante-neuf  
fils de *Jacques Louis Buttel* décédé,  
et de *Anne Marie Luter*, sa femme, décédée.

2° **Chevalier, Josephine-Péronne**,  
de *Lancy (Genève)* domiciliée à *Lausanne*,  
célibataire,

née à *aux Eaux-Vives* le neuf mai mil huit cent soixante-quatre  
fille de *Charles François Chevalier*, décédé,  
et de *Henriette Christine née Favre*, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ferlens & Lancy* les trois & cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Ferlens*

*Lancy & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Oron & de Genève (Buc: C<sup>e</sup>)

Signatures des époux :

*L. Buttel*

*J. Chevalier*

Signatures des témoins :

*Charles Troz*

*Ch. ...* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*de Bernard ...*

N° 50

Bizet et Rozzier née Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> Bizet, Emmanuel, Manœuvre à l'usine Duillard,de Dunkerque France domicilié à Louvainne,célibataire,né à Bretigny / Morrens le trois novembre mil huit cent quarante-deuxfils de Rosalie Josephine Bizet

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Rozzier née Emery, Jeanne-Françoise,de Rougemont domiciliée à Louvainne,veuve en premières nocces de Jean Henri Louis Rozzier acs le dix mars mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huitnée aux Cullayes le trente octobre mil huit cent trente-trois,fille de défunt Jean François Emeryet de défunte Jeanne Suzanne née Dixereux, sa femme.Les publications ont eu lieu à Dunkerque, Rougemont & Louvainne les  
les vingt-quatre & vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Acte de décès  
du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse. 3<sup>o</sup> Acte de notoriété en lieu  
& place du Consentement de la mère de l'Epoux. 4<sup>o</sup>  
Promesse de mariage. 5<sup>o</sup> Certificats de publication de  
Rougemont & Louvainne. 6<sup>o</sup> Bit de Dunkerque. 7<sup>o</sup>  
Déclaration de validité. 8<sup>o</sup> Permis au Départ. de J<sup>o</sup> de Police  
constatant que les pièces n<sup>os</sup> 2, 3, 4, 5, 7 déposent d'archives.Communiqué : à l'Etat Civil de Rougemont  
& à la Chancellerie C<sup>o</sup>

## Signatures des époux :

Emmanuel Bizet  
Jeanne Rozzier

## Signatures des témoins :

Rodolphe Namur  
Amélie Guignet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

**Vuffray & Corzevon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation, voir aux pièces

Aujourd'hui vingt-un Février mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vuffray, John-Emile**, Jardinier,

de Vufflens-le-Château domicilié à Lausanne Cully

Célibataire,

né à Apples le deux Juin mil huit cent septante-quatre

fils de françois Samuel Vuffray, acéal,

et de Jenny Louise née Demont, la Veuve à Apples

2° **Corzevon, Cécile-Elise**, Repasseuse,

de Quarai domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le premier avril mil huit cent septante-trois,

fille de françois Corzevon, acéal,

et de Arlette Chaillet, la Veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Quarai Vufflens-le-Château, les dix

sept, dix-neuf & vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vufflens-le-Château, Quarai & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vufflens-le-Château & d'Yverna

Signatures des époux :

Vuffray John  
Elise Vuffray

Signatures des témoins :

Auguste Corzevon  
Julien Lejeune à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

**Dutoit et Bourgeois**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dutoit, Alfred**, vaqueur,  
 de Nevez et Moudon domicilié à Landanne,  
 célibataire,

né à Nevez le dix-neuf juillet mil huit cent soixante-cinq  
 fils de Pierre Abram Dutoit, agriculteur,  
 et de Jeanne née Martin, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Bourgeois, Céline-Caroline**, Cuisinière,  
 de Chêne & Paquier domiciliée à Landanne,  
 célibataire,

née à Chêne & Paquier le vingt-cinq mai mil huit cent septante-trois  
 fille de François Samuel Bourgeois, décédé,  
 et de Marianne née Pochon, sa veuve, à Chêne & Paquier.

Les publications ont eu lieu à Moudon, Nevez, Landanne et Chêne & Paquier  
 les vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publications de  
Nevez, Moudon, Chêne & Paquier  
& Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil  
 de Moudon, Mollensais & Lanrez

Signatures des époux :

Alfred Dutoit  
Caroline Dutoit

Signatures des témoins :

Victor Bayard à Landanne  
P<sup>re</sup> Abram Dutoit à Rosens & Roche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 53

**Monachon et Pelet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Monachon, John-Émile**, *tencher*

de *Martharanges* domicilié à *Lansanne*

*Célibataire*

né à *Sottens* le vingt-trois mars mil huit cent dix-neuf

fil de *Jules Monachon, décédé*

et de *Esther née Perchet, sa veuve à Montharond*

2° **Pelet, Renielte Eugénie**, *Ménagère*

de *Peypes & Possens* domiciliée à *Assens*

*Célibataire*

née à *Assens* le premier octobre mil huit cent septante-dix

fille de *Édouard Pelet, agriculteur*

et de *Adèle née Pelet, domiciliés à Assens*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Martharanges et Peypes & Possens* les vingt-un et vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Martharanges, Peypes & Possens et*

*Lansanne*

Communiqué: à l'Etat Civil

de *St Clerges*

Signatures des époux :

*Monachon John*

*Monachon Renielte*

Signatures des témoins :

*A. Schacher*

*Mouille* *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 54

**Gret et Briand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gret, Paul-Charles,** Boulanger,

de Sts Croix domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cugy le vingt-sept novembre mil huit cent septante-sept

fils de **Henri Gret,** agriculteur à Morsens

et de **Adèle Percey,** sa femme, décédée

2° **Briand, Jenny-Henriette** Cuisinière,

de Reverolles domiciliée à Reverolles,

Célibataire,

née à Reverolles le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-deux

fille de **Marc Louis Briand,** agriculteur

et de **Marguerite Fanny Rouillet,** sa femme, domiciliés à Reverolles.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sts Croix-Les-Granges & Reverolles

les vingt-neuf et vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sts

Croix-Les-Granges Reverolles et

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sts Croix & Collombier

Signatures des époux :

**Paul Gret Boulanger**  
**Jenny Gret Cuisinière**

Signatures des témoins :

**Jules Toucet à Vevey**  
**Marc Briand à Reverolles**

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 10 octobre 1899, déclaré  
définitif et exécutoire le 16 novembre  
1899, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an... le  
délai pendant lequel l'...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 24 novembre 1899  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 55

**Penchoz et Gnemmi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Penchoz, Henri-Louis,** secrétaire

de Rosinière domicilié à Sausanne

célibataire

né à Clarens le quinze janvier mil huit cent septante-six

fil de David François Gabriel Penchoz, plommier,

et de Françoise née Savin, domiciliés à Montreux.

2° **Gnemmi, Marie-Madeleine,** Cuisinière

de Luquin Haut Savoie domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Luquin le vingt-cinq février mil huit cent septante-huit

filles de Georges Jean Gnemmi, maçon,

et de Marie Lucie Jacquier, sa femme, domiciliés à Sausanne.

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Luquin & Rosinière les quatre,  
cinq & six février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de

l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rosinière, Luquin & Sausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Rosinière & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

H. Penchoz  
Marie Penchoz

Signatures des témoins :

Penchoz, François  
Angèle Gnemmi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56

Mérian & Kyatt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mérian, Alfred-Walter, Banquier

de Citoyen des Etats-Unis domicilié à New-York

célibataire

né à New-York le onze juillet mil huit cent soixante-sept

fils de Alfred Mérian, décédé,

et de Louise née Dumur, la femme, domiciliée à Lausanne.

2° Kyatt, Annie-Forrestier,

de citoyenne des Etats-Unis domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Londres le quatre août mil huit cent septante-trois

fille de Chaddens Kyatt, rentier,

et de Elizabeth Adelaide née Lake, la femme, domiciliée à Brooklyn-New-York.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Alfred W. Mérian

Annie F. Mérian

Signatures des témoins :

Claire Mérian, Paul J. Mérian, A. Cuvier, Dumur, B. L. More

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57

*Martin et Kennard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin, Julien*, agriculteur

de Froidville domicilié à Cugy

Célibataire

né à Monthoron sur Lussanne le dix mai mil huit cent soixante-neuf

fils de Adèle Martin, elle-même fille de Jacob Benjamin Martin

et de \_\_\_\_\_

2° *Kennard, Julie-Jenny*

de Cugy & Boulers domiciliée à Cugy

Célibataire

née à Mont d' Lussanne le vingt-trois février mil huit cent septante-six

fille de Gustave Kennard, charretier

et de Elise née Chuteau, la femme, domiciliée à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Froidville, Cugy & Boulers les vingt-huit et  
huité janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil  
de Boulers

Signatures des époux :

*Julien Martin*  
*Julie Martin*

Signatures des témoins :

*Li Martin* à Monthoron  
*Verjann* à Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Poliez-le-Grand & St-Cierges

N° 58

Barth & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil huit cent quatre-vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barth, Jean, Peleier fumiste

de Thielle-Wavre (Nenchâtel) domicilié à Lansanne

célibataire

né au Locle le trois Septembre mil huit cent septante sept

fils de Johann Mathias Barth, peleier à Montreux

et de Anna Rosina née Kermann, sa femme, domiciliée à Lansanne

2° Bolomey, Frieda-Louise,

de Lutry & Villette domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Genève le dix neuf août mil huit cent septante six

fille de Charles Louis Bolomey, négociant à Lansanne

et de Marie Augustine née Bruley, sa femme, acédée

Les publications ont eu lieu à Thielle-Wavre, Lutry, Villette & Lansanne, le quatre février mil huit cent quatre-vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Thielle, Lutry, Villette & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Colmanx, Emilly & Lutry

Signatures des époux :

Jean Barth, Frieda Barth

Signatures des témoins :

C. Bolomey, P. Bolomey à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

*Diserens et Hostettler*  
née *Regamey*  
Nom et profession de l'époux.

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Diserens, Adolphe,* bonnetier

de Savigny domicilié à Montpreveyres

veuf de Sanny née Diserens dès le premier février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Savigny le dix mars mil huit cent soixante

fils de feu François Samuel Diserens

et de feu Jeanne Françoise née Martin

2° *Hostettler née Regamey, Louise,* ménagère

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Savigny

veuve de Paul Hostettler dès le huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

née à aux Râpes / Lauzanne le quatorze août mil huit cent soixante-sept

fille de Charles Regamey, agriculteur

et de Henriette née Blanc, la femme, domiciliés à aux Râpes / Lauzanne

Les publications ont eu lieu à Savigny, Montpreveyres & Guggisberg, les dix et onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Corcelles-le-Jorat

Signatures des époux :

*Adolphe Diserens*  
*Louise Diserens*

Signatures des témoins :

*Eugène Corbaz* veuf de la Blanc  
*Felix Del* Savigny

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny, Guggisberg & Corcelles

Par jugement du Tribunal du district de Lauzanne, du 1<sup>er</sup> juin 1915, déclaré définitif et exécutoire le 30 juin 1915, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé, en application de l'art. 142 du Code civil suisse, contre les deux époux.

Lauzanne, le 5 juillet 1915.  
L'officier de l'état civil :  
*Jacrot*  
Réexpédié du 6. VII. 15.

N° 60

**Cottier et Dormond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cottier, Louis-David**, Comptable

de Rougemont domicilié à Rougemont

Célibataire

né à Rougemont le vingt-sept septembre mil huit cent septante-quatre

fil de Colin David Cottier, négociant

et de Elise née Yerdin la femme, domiciliés à Rougemont.

2<sup>o</sup> **Dormond, Eliza-Félicie**, Modiste

de Olon domiciliée à Rougemont

Célibataire

née à Rougemont le treize août mil huit cent septante-neuf,

fille de Jules Théophile Dormond, instituteur,

et de Marie Sylvie Monod, la femme, domiciliée à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont & à Olon les dix & onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Rougemont.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Rougemont & Olon

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Cottier Louis D<sup>d</sup>

Cottier Eliza Félicie

Signatures des témoins :

M. Saugy à Rougemont

Gandin à Lantanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 61

**Baud et Berthoud**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baud, Jean-Louis**, *Police*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Veuf en premiers noces de *Suzanne Jannette Vogel* au le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-dix

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne*, le trois Octobre mil huit cent trente-sept

Noms, profession et

fils de *feu François Baud*

domicile des parents :

et de *feue Catherine Gabrielle Jannette Boucher*, la femme

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Berthoud, Suzanne-Julie**, *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Satigny (Genève)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à *Genève* le deux Septembre (12 Sept.) mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de *feu Charles Berthoud*

domicile des parents :

et de *feue Jenny Morin*, la femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* & à *Satigny* les vingt-un et vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne*

*Satigny & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de

*Genève (Bureau C<sup>o</sup>)*

Signatures des époux :

*Jean-Louis Baud*  
*Suzanne Baud*

Signatures des témoins :

*F. Samblan*  
*Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Al. Renaud*



N° 62

Gindroz &amp; Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gindroz, Emile, agriculteur

de Montpreveyres domicilié à Montpreveyres

Célibataire,

né à Montpreveyres le quatre Juillet mil huit cent cinquante-huit

fils de André Jean Pierre Gindroz, décédé,

et de Marie Madeleine Porchet, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> Porchet, Marie-Clara, ménagère,

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles-le-Jorat,

Célibataire,

née à Corcelles-le-Jorat le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-sept

fille de Edouard Porchet à Corcelles-le-Jorat, agriculteur,

et de Fanny née Porchet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres &amp; à Corcelles-le-Jorat le trois Février mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Ropraz (Corcelles-le-Jorat)

Signatures des époux :

Emile Gindroz  
Marie Gindroz

Signatures des témoins :

S. Gillieron à Ropraz  
Lina Porchet à Corcelles-le-Jorat

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ropraz

L'officier de l'état civil :

M. Bureau

N° 63

**Delacretaz et Oppliger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Delacretaz, François-Louis,** Jardinier

de Corbeyrier domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Bex le vingt-neuf Octobre mil huit cent septante-deux

fils de Pierre François Delacretaz, Instituteur à Corbeyrier

et de Marie née Berdier, Sa femme décédée

2<sup>o</sup> **Oppliger, Mathilde,** Cuisinière

de Sigiswyl (Bienne) domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Yverdon le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-cinq

filles de Elise Oppliger à Ammannsegg (Solence)

et de

Les publications ont eu lieu à Corbeyrier, Sigiswyl & Lansanne les trois & quatre Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corbeyrier, Sigiswyl & Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Église

& de Sigiswyl.

Signatures des époux :

*François Delacretaz*  
*Mathilde Delacretaz*

Signatures des témoins :

*Henri Gouvet, à Lansanne*  
*Henri Abenitay, à Bellegarde*

L'officier de l'état civil :

*A. Bruant*

Par jugement du Tribunal des districts de Lansanne, rendu en date du 20 décembre 1890, déclaré définitif et exécutoire le 13 janvier 1891, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 janvier 1891.  
L'officier de l'état civil : *Picet*

N° 64

Saudan &amp; Deydier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Saudan, François-Emile, - manoeuvre-charbonnier,

de Châtel-St-Denis (Fribourg) domicilié à Lansanne

veuf en premières noces de Emilie Nicolas née le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Châtel-St-Denis le neuf Mars mil huit cent septante-trois

fils de Claude François Saudan, décédé,

et de Marie Madeleine née Villard, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> Deydier, Caroline-Eugénie, - cuisinière,

de Tarascon (Bouches du Rhône) France domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à St-Rémond (Vaucluse) le cinq novembre mil huit cent septante-trois,

fille de Armand Deydier, décédé,

et de Louise née Schwartzentrub sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtel-St-Denis, Lansanne &amp; Tarascon les vingt-huit et vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père &amp; mère de

l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Châtel St-Denis Tarascon &amp; Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Châtel St-Denis & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

Emile Saudan

Eugénie Saudan

## Signatures des témoins :

Jean-Baptiste Saudan, à Paris

Adèle Paley, à Vevey

L'officier de l'état civil :

Al. Duvaud, Subr.

N° 65

*Goutdou et Vère soit Veyze*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*2-258*

Aujourd'hui *deux Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Goutdou, Victor-Charles*, *Négociant*,

de *Lansanne*, domicilié à *Lansanne*,

*Célibataire*,

né à *Lansanne* le *vingt Juillet* mil huit cent *Septante-quatre*

fil de *Léon Goutdou, négociant*

et de *Suzanne Lindet, sa femme, domiciliés à Lansanne*.

2° *Vère soit Veyze, Caroline-Jenny*

de *Chapelles*, domiciliée à *Lansanne*,

*Célibataire*

née à *Lansanne* le *vingt cinq Mars* mil huit cent *Septante-sept*

filles de *Kemi Vère soit Veyze, négociant*

et de *Marie fille née Ducet, sa femme, domiciliés au Bois Gentil*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne & à Chapelles, les sept & huit février*  
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lansanne*

*& Chapelles*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*St Etienne*

Signatures des époux :

*V. Goutdou*  
*C. Goutdou*

Signatures des témoins :

*L. Magel*  
*St Charles* } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*Al. Renaud*

N° 66

**Chaillet & Burger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chaillet, Louis-Philippe**, *Vélocipédiste*,

de Chenit et de la Côte aux fées domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Cessonay le douze décembre mil huit cent septante-neuf,

fils de Célestin Chaillet, *appareilleur*,et de Lina Bertha Rosel, *la femme*, domiciliés à Lansanne2<sup>o</sup> **Burger, Ida-Elisa**, *Cuisinière*,

de Schwendi (Berne) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née au Roche le dix-sept février mil huit cent septante-quatre,

fille de Auguste Burger, *horloger*,et de Stéphanie Bouquin, *la femme*, domiciliés à St. Julien,Les publications ont eu lieu à *Sentier*, au Brassus, à la Côte aux fées à Schwendi (Choune) & à Lansanne, les trois et quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Consentement du père de l'Epouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Lansanne, Schwendi, Le Sentier, Le Brassus**La Côte aux fées.*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*La Côte aux fées, au Sentier & à Obentofen.*

## Signatures des époux :

*Chaillet-Philippe**Elisa Chaillet*

## Signatures des témoins :

*Julien Desponds**Lina Chaillet Rosel*

## L'officier de l'état civil :

*Al. Bernard*

N° 67

**Vaney et Burniet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vaney, Charles-Gustave**, *ingénieur*

de Cugy domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Jeanne Elisabeth née Aussal aîné le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Marseille le neuf Juillet mil huit cent soixante-neuf,

fil de Louis Jean Alfred Vaney, *décédé*,

et de Rose Girard, la veuve à Marseille,

2<sup>o</sup> **Burniet, Rosalie-Féline**, *sans profession*,

de Villerde et de Lutry domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le huit Juin mil huit cent septante-cinq

filie de Jean Christian Burniet, *cafetier*

et de Fanny Sylvie Blanc, la femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Cugy, Villerde & Lutry les sept huit et neuf février mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cugy

Villerde, Lutry & Lausanne,

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand, Cully & Lutry

Signatures des époux :

*C. Vaney*  
*R. Vaney*

Signatures des témoins :

*Christian Burniet*  
*Ducrot* les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*A. Duvaud*

N° 68

Regamey &amp; Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9 258  
 Aujourd'hui deux Muzel mil huit cent quatre-vingt-  
 dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Regamey, Alfred-Jules, *ouvrier*  
 de Lausanne, domicilié à Lausanne,  
 célibataire,

né à *Lausanne* le vingt-trois Janvier mil huit cent *Septante-huit*  
 fils de feu Jean Louis Regamey  
 et de Jeannette Wagnières, sa veuve, domiciliée à Lausanne

2<sup>o</sup> Rochat, Georgette-Lina, *ménagère*,  
 de *lieu* domiciliée à *Lausanne*,  
 célibataire,

née à *Berollev* le dix-huit novembre mil huit cent *soixante-huit*  
 fille de Louis Henri Rodolphe Rochat, résidant à *Berollev*  
 et de feu Rosine Jeanne Amélie née Besson, sa femme

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & au lieu* le sept Janvier mil huit  
 cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de*  
*Lausanne & le lieu*Communiqué: à l'Etat Civil  
au *lieu*

## Signatures des époux :

*Alfred Regamey*  
*Georgette Regamey*

## Signatures des témoins :

*Regamey*  
*Miella* *Lausanne*  
*Regamey*

L'officier de l'état civil :

*Al. Brunel Subr*

N° 69

**Christinal & Teuscher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Christinal, Henri-Louis**, vigneron, de Villars-le-Grand domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Villars-le-Grand le douze Mai mil huit cent septante-six, fils de Henri Victor Christinal, vigneron à Lausanne, et de Lisette née Barac, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Teuscher, Emma-Janny**, ménagère, de Därstetten à Erlenbach (Berne) domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Saubraz le vingt-cinq février mil huit cent septante-trois, fille de Jacob Teuscher, agriculteur, et de Marie Madeleine Risti, sa femme, domiciliés à Etoy.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Erlenbach, Därstetten & Villars-le-Grand les quatorze quinze et seize février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des Epoux  
 Promesse de mariage  
 Certificats de publication de Villars-le-Grand, Därstetten, Erlenbach & Lausanne.

Signatures des époux :  
 Henri Christinal  
 Emma Christinal

Signatures des témoins :  
 Henri Christinal  
 Emile Felix Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Lausanne, Därstetten & Erlenbach.

L'officier de l'état civil :  
 A. Brunel



N° 70

*Pache et Chapuis*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil huit cent quatre-vingt-  
deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache, Gustave,* agriculteur

de Epalinges domicilié à Epalinges

Célibataire

né à Epalinges le vingt-huit mai mil huit cent soixante-huit

fil de Daniel Pache agriculteur,

et de Lucie née Ribaux la femme, à Epalinges.

2° *Chapuis, Marie,* ménagère,

de Epalinges domiciliée à Epalinges (Croisettes)

Célibataire

née à Epalinges le vingt-deux décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Marc Henri Chapuis agriculteur,

et de Janine née Regamey la femme, aux Croisettes,

Les publications ont eu lieu à Epalinges le vingt-huit Janvier mil huit cent  
quatre-vingt-deux-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Epalinges

Signatures des époux :

*Gustave Pache*  
*Marie Pache*

Signatures des témoins :

*Maurice*  
*M. Buisson* } a Lausanne

L'officier de l'état civil :

*Al. Brunant, Supr.*

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges.

N° 71

**Wüthrich & Ponnaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Wüthrich, Christian,** Commerçant

de Trub (Sorne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Soleure le premier août mil huit cent Septante-Sept

fil de Christian Wüthrich, laitier

et de Maria Louise née Bartholet, domiciliés à Lausanne

**2<sup>o</sup> Ponnaz, Marie-Amélie,**

de Lutry & Cully domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Lutry le huit août mil huit cent Septante-Six

filles de Friedrich Jean Louis Ponnaz, avocat

et de Justine née Canty, aîcée

Les publications ont eu lieu à Trub, Lutry, Cully & Lausanne les huit  
neuf & onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trub, Lutry, Cully & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Trub, Cully & Lutry

Signatures des époux :

Christian Wüthrich  
Maria Wüthrich

Signatures des témoins :

Messrs  
H. Bibone } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 72

*Piller et Schwarz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 septembre 1907 ditores exécutoires le 20 octobre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a accordé par le divorce le mariage inchoé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'article 46 b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 25 octobre 1907

L'Officier de l'état civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui *Sept Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*six-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Piller, Pierre-Lucien*, *Conducteur aux T. L.*

de *Bonnefontaine (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *St Silvestre (Fribourg)* le premier novembre mil huit cent *Septante-trois*

fil de *Pierre Joseph Saturnin Piller, fromager*

et de *Anna Maria Célestine née Brülhart, sa femme, domiciliés à Bonnefontaine*

2° *Schwartz, Bertha*, *Tricoteuse*

de *St Stephan (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *St Stephan* le *seize mai* mil huit cent *Septante-quatre*

filles de *Jacob Schwartz, décodé*

et de *Maria Madeleine née Schiffer, sa veuve à St Stephan*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St Stephan & Bonnefontaine, les quatorze et dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de St*

*Stephan, Bonnefontaine & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Lausanne & St Stephan*

Signatures des époux :

*Piller Lucien*

*Bertha Piller*

Signatures des témoins :

*Paul Henri à Lausanne*

*Volz Victor à Pully*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 73

Ghelfi et Storz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ghelfi, Jules, Marchand-fourni

de Mulazzo (Massa-Carrara) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Mulazzo le premier Mars mil huit cent septante-deux

fil de François Ghelfi, marchand-fourni à Lausanne,

et de Domenica Razzarilli, sa femme, décédée.

2° Storz, Frédérica Pauline Françoise, Marchande

de Lavigny domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le dix-sept décembre mil huit cent septante-neuf

filles de Jean André Storz, décédé,

et de Joséphine Scholastique Bugnon, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lavigny & Mulazzo les sept, dix,

et vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père de l'épouse & consentement de la mère. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Lavigny Lausanne. 5° Dit de Mulazzo. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du département de Justice & Police cantonale constatant que les pièces des nos 2 & 6 déposent dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Villars / Vevry & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

X  
Frédérica Ghelfi

Signatures des témoins :

Francis  
Maurand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 25.6.17

Le 2 Juin 1917 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Frédérica Pauline Françoise Ghelfi née Storz dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Lavigny.

Inscrit le 25 Juin 1917  
L'officier de l'état civil :

[Signature]  
A. 9. 1917  
sous-juré

Imp. H. Vallozzi, Quai & C., rue de la Loire, 2.

N° 74

Audétat et Amaudruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Audétat, Hermann, employé de Commerce,  
des Verrières & la Côte aux fees (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,  
Célibataire

né à Evilard (Geneve) le vingt-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_  
fils de Louis Constant Audétat, décédé,  
et de Verena née Lienhard, la veuve à Biemme,

2<sup>o</sup> Amaudruz, Joséphine-Caroline,  
des Monts / Lausanne domiciliée à Lausanne  
Célibataire

née à Lausanne le dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_  
fille de Louis Henri Amaudruz, caviériste,  
et de Marie Joséphine Vitalie Nyst, la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Verrières, Le Mont & La Côte-aux-  
-fees les sept huit et neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de la Côte-  
aux-fee, Les Verrières, Le Mont & Lausanne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil des  
Verrières, la Côte aux fees & Romanel.

## Signatures des époux :

H. Audétat  
J. Amaudruz

## Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ à Lausanne  
Audétat / Heur à Bonney

## L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 75

**Schaeffer et Pittet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schaeffer, Guillaume et William**, *Commerçant de bois*,

de Kirchheim s/ Teck (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Grenchen s/ Cosseron le deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Jean Guillaume Schaeffer, absent, \_\_\_\_\_

et de Rosalie née Bachet, sa femme, à Genève \_\_\_\_\_

2° **Pittet, Marguerite Louise**, *Commerçante*,

de La Joux (Sikomy) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Romont le vingt-trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Antoine Pittet, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie née Stosson, sa veuve à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne La Joux & Kirchheim les vingt-sept et vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Consentement de la mère de l'Epoux avec déclaration d'absence du père. 3° Consentement de la mère de l'Epouse avec l'acte de décès du père. 4° Promesse de mariage. 5° Acte de publication de La Joux & Lausanne. 6° Acte de Kirchheim 7° Permis du Départ. de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2, 3 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de La Joux & à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*W Schaeffer*  
*M. Pittet*

Signatures des témoins :

*Mamin & Co*  
*H. G. & Co* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 76

Perret et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Perret, Numa, Chief de train L. O.

de La Sagne (Neuchâtel) domicilié à Lansanne

veuf en premières noces de Marie Judith Premat dè le dix octobre mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huit

né à Remondrèche le vingt Juin mil huit cent cinquante-sept,

fil de Alban Louis Perret, décédé,

et de Louise née Roynon, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> Clerc, Julie, bonne d'enfants

de Bofflens domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Grandcour le cinq septembre mil huit cent septante,

fille de Pierre Daniel Clerc, agriculteur,

et de Eugénie Sophie née Marcuard, sa femme à Grandcour.

Les publications ont eu lieu à Lansanne La Sagne & Bofflens les onze & douze  
février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Sagne

Bofflens & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Sagne & Remainvillier

## Signatures des époux :

N. Perret

J. Clerc

## Signatures des témoins :

P. Perret

Alba Perret } Lansanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 77

Schaster et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schaster, Casimir-Marina-Aimé, Coiffeur,  
de Metzelen (Solenz) domicilié à Lausanne,  
Célibataire,

né à Lausanne le huit Janvier mil huit cent septante-dix  
fils de François Joseph Benedict Schaster, manoeuvre d'imprimerie à Lausanne  
et de Marie Jeanette Bessand la femme, décedée,

2° Miéville, Eugénie-Elisabeth Madite,  
de Essertines d'Yverdon domiciliée à Lausanne,  
Célibataire,

née à Lausanne le huit avril mil huit cent septante-deux  
fille de Louis Leopold Miéville, professeur,  
et de Anna Cornélie Schévoz, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Metzelen, Essertines & Lausanne les sept huit  
et neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage.  
Certificats de publication de Metzelen  
Essertines & Lausanne.

Signatures des époux :

Casimir Schaster  
Elisabeth Schaster

Signatures des témoins :

A. Schumann  
J. Schaster Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Viviers & Metzelen.



N° 78

*Péchin et Gyger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Péchin, Jean-Marie, Établier,  
 de Sault-Brenaz (Ain) domicilié à Lansanne, Ouchy  
 Célibataire

né à Sault-Brenaz le treize Mars mil huit cent septante-cinq  
 fils de Louis Marie Jules Péchin, décédé,  
 et de Elaine Margant de Veve à Paris (7<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)

2<sup>o</sup> Gyger, Lucie-Constance-Louise, Représentante  
 de Gessenay (Bern) domiciliée à Lansanne, Ouchy  
 Célibataire

née à Lansanne le dix-huit Octobre mil huit cent septante-quatre,  
 fille de Louis Gyger, décédé,  
 et de Caroline Borgognon, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Gessenay, Sault-Brenaz - Paris (7<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)  
 les sept, huit et douze Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Acte de décès du  
 père de l'époux & consentement de la mère. 3<sup>o</sup>  
 Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Certificats de publication de  
 Lansanne & Gessenay. 5<sup>o</sup> Acte de Sault-Brenaz  
 & Paris. 6<sup>o</sup> Déclaration de validité. 7<sup>o</sup> Permis du  
 Département de Justice & Police constatant que  
 les pièces nos 2, 5 & 6 sont déposées & des archives

Communiqué: à l'Etat Civil de Gessenay  
 & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

Jean Marie Péchin  
Lucie Péchin

## Signatures des témoins :

Louis Gyger à Lansanne  
Paul H. à Ouchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 79

**Corbaz et Hirt**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Corbaz, Jules-Paul**, Imprimeur  
de Mont / Lausanne domicilié à Lausanne,  
célibataire,

né à Lausanne le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-trois,

fil de feu Jules Louis Corbaz

et de Jeanne Françoise Faccot, la Veuve à Lausanne

2<sup>o</sup> **Hirt, Lina-Rosa**, sans profession,

de Schlossrued (Argovie) domiciliée à Lausanne,

célébrataire,

née à Lausanne le vingt-six décembre mil huit cent septante-huit

filles de Jean Wilhelm Hirt, restaurateur,

et de Louise Gygax, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le Mont & Schlossrued les sept & huit  
février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lausanne, le Mont & Schlossrued.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Remanel & Schlossrued

Signatures des époux :

J. Corbaz  
Rosa Corbaz

Signatures des témoins :

A. Jordan  
H. Martiny } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 80

**Fantini et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fantini, Antonio Maria**, Mariage,

de Citta-Novarese (Novare) Italie domicilié à Cantone

Célibataire

né à Citta le dix Février mil huit cent Septante-dix

fils de Charles Fantini, avocat

et de Conide Rigotti la veuve, à Citta

2° **Pache, Rosa-Férmence**,

de Epalinges domiciliée à Bussigny d'Orge

Célibataire

née à Epalinges le sept Mars mil huit cent Septante-sept

fille de Henri Pache, agriculteur

et de Henriette Marguerite née Nicolas, la femme, domiciliée à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Bussigny & Landanne le quatre février  
ainsi qu'à Citta-Novarese le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père de l'Epoux & Consentement de la mère. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Citta. 5° Dits de Epalinges, Landanne & Bussigny. 6° Déclaration de validité. 7° Procès-verbal du Département de Justice & Police (Police) constatant que les pièces nos 2, 4 & 6 sont déposés dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie C<sup>te</sup> - à

l'Etat Civil d'Epalinges & Bussigny.

Signatures des époux :

Antonio Fantini

Rosa Fantini

Signatures des témoins :

Alois Léger

Adrien Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

**Monnier & Mazzon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monnier, Félix,** ouvrier

de Arnex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Arnex le vingt-deux Mars mil huit cent septante

fil de David Monnier, agriculteur

et de Isabelle née Baudat, la femme, domiciliés à Arnex

2<sup>o</sup> **Mazzon, Louise-Elixa,** sans profession

de Ecublens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chailly le vingt-six Janvier mil huit cent septante-huit

fille de Fernand Samuel Edmond Mazzon, agriculteur,

et de Marie Delorme, la femme, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens & Arnex les onze & douze  
février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Arnex

Ecublens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Arnex & Ecublens

Signatures des époux :

Félix Monnier

Louise Monnier

Signatures des témoins :

H. Lehmann à Lausanne

J. M... à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Moret et Déprez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Moret, Eugène-Albert, Employé postal  
de Charvat (Valais) domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Charvat le vingt-trois février mil huit cent Septante-trois,  
fils de Louis Scaphin Moret, décédé,  
et de Delphine Magnin, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> Déprez, Béline-Elise, Hôtelière,  
de Lieu domiciliée à Lieu  
Célibataire

née à Lieu le vingt-cinq Mars mil huit cent Septante-trois  
fille de Samuel Isaac Déprez, décédé,  
et de Marie Lilié née Maylan, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Lieu & Martigny les six, huit,  
dix-neuf & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publications de Charvat  
Le Lieu Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Martigny & du Lieu

## Signatures des époux :

Eugène Moret  
Elise Moret

## Signatures des témoins :

Jules Moret à Bernex  
Paul Déprez à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83

Blanc et Jeannin née Guy-Coichard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Jean-Louis, agriculteur

de Lausanne domicilié à Vernand-Bois-Genève

veuf en premières noces de Rose Louise Susanne Regueman, dès le sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né aux Râpes de Lausanne le huit août mil huit cent trente-sept

fil de Jean François Blanc, décédé,

et de Jeanne Françoise Marguerite née Delacandaz, décédée,

2° Guy-Coichard veuve Jeannin, Marie Olympie Elina,

d'origine française domiciliée à Lausanne, commerçante

veuve en premières noces de Joseph Elie Jeannin, dès le trois février mil huit quatre-vingt-quinze

née à La Grande Rivière (Dua) le trente-un mai mil huit cent trente-huit

fille de feu Ignace Joseph Guy-Coichard

et de feu Marie Sophie Girod sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Actes de décès des père & mère des Epoux

Certificat de publication de Lausanne

Dispense des publications à la Grande Rivière

Communiqué :

Signatures des époux :

Louis Blanc

E. Blanc

Signatures des témoins :

A. Gilléron

Jean Chappuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

Gillieron &amp; Stöckli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gillieron, Marc-Georges, Marchand

de Rivaz &amp; de Servion domicilié à Lausanne

veuf de Anna Löttscher de le quinze avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit

né à Lausanne le trente-un Janvier mil huit cent trente-cinq

fils de François Louis Gillieron, décédéet de Françoise née Fochet, décédée2<sup>o</sup> Stöckli, Cathérine, Journalière

de Rüscheegg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rüscheegg (Berne) le premier Mars mil huit cent soixante-huit

fille de Christian Stöckli, décédéet de Barbara née Staudenmann, décédée

Les publications ont eu lieu à Rivaz, Servion, Rüscheegg & Lausanne les  
vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix  
-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de RivazServion, Rüscheegg & LausanneActe de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oron, St-Saphorin & Rüscheegg

## Signatures des époux :

Marc Gillieron  
Kathérine Stöckli

## Signatures des témoins :

O. Baud  
Marc G. Montan Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85

Meylan et Mamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan, Robert, menuisier

de Aieu domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lutry le vingt-huit avril mil huit cent septante-neuf

fils de Patrice Meylan, menuisier,

et de Elisa Benédicte Gogerat, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Mamin, Suzanne-Louise, Blanchisseuse

de Blonay domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le trois décembre mil huit cent septante-huit

fille de Emile Victor Mamin, géôlier,

et de Louise Baudet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au lieu & à Blonay les six-sept & dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Blonay, de lieu & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil du

Lieu & de St-Légier

Signatures des époux :

Robert Meylan  
Suzanne Meylan

Signatures des témoins :

Peter Walthery  
Patrice Meylan

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 86

**Ballenegger & Guaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Ballenegger, Georges**, ouvrier,de Langnau (Seme) domicilié à LangnauCélibatairené à Yverdon le deux avril mil huit cent septante-troisfils de Louis Charles Ballenegger, mécanicien au J-D.et de Sophie Julie Despland, sa femme, domiciliés à Langnau2° **Guaz, Catherine-Alphonzine**, couturière,de L'Isle domiciliée à LangnauCélibatairenée à Langnau le vingt-un mai mil huit cent septante-neuffille de Georges Henri Guaz, décédé,et de Marianne Coquoz, sa veuve à LangnauLes publications ont eu lieu à Langnau & L'Isle les premier & deux Mars mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement de la mère de l'EpouseActe de décès du pèrePromesse de mariageCertificats de publication de LangnauL'Isle & Langnau

Communiqué: à l'Etat Civil de

Langnau & L'Isle

## Signatures des époux :

Ballenegger Georges  
Alphonzine Ballenegger

## Signatures des témoins :

Guaz  
H. Versel à Langnau

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

**Melliger et Rypet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Un jugement rendu le 20 juin 1912, le Tribunal civil au district de Luxembourg a déclaré nul le mariage ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 148 du C.C.S.

L'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage avant 1913, à la date du jugement.

Luxembourg le 11 Oct. 1912

L'off. de l'état civil

*[Signature]*

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Melliger, Jacob**, *Serrurier*

de Bitz (Argovie) domicilié à Luxembourg

Célibataire

né à Mörschen (Argovie) le neuf février mil huit cent septante-sept,

fils de Henni Melliger, charpentier,

et de Verena Dietiker, sa femme, les deux à Luxembourg,

2<sup>o</sup> **Rypet, Susanna**, *Repassende*

de Sumidwald (Basse) domiciliée à Luxembourg

Célibataire

née à Piesbach (Zurich) le deux Juin mil huit cent septante-neuf

fille de Ulrich Rypet, menuisier,

et de Susanna Meier, sa femme, les deux à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Bitz, Sumidwald & Luxembourg le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bitz

Sumidwald & Luxembourg

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bitz & Sumidwald

Signatures des époux :

*Jacob Melliger*  
*Susanna Melliger*

Signatures des témoins :

*Hugler Rob.*  
*Heinrich Melliger*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 88

**Ziegler & Melliger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ziegler, Robert** Chauffeur à la navigation,

de Herblingen (Schaffhouse) domicilié à Landanne, Orschy

Célibataire

né à Horgen (Zürich) le vingt-trois d'octobre mil huit cent soixante-sept

fils de feu Ulrich Ziegler

et de Elise née Giny, sa veuve, à Horgen,

2<sup>o</sup> **Melliger, Henriette**, Repasseuse,

de Bütz (Argovie) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Möriken (Argovie) le onze Septembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Henri Melliger, charpentier,

et de Verena née Dietiker, sa femme, domiciliés à Bülthausy

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bütz et Herblingen les dix-huit  
dix-neuf & vingt février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Herblingen, Bütz &amp; Landanne

Communiqué: à l'Etat civil de Bütz

&amp; Herblingen

## Signatures des époux :

Ziegler Rob.

Henriette Ziegler.

## Signatures des témoins :

Jacob Melliger

Heinrich Melliger

## L'officier de l'état civil :



N° 89

**Burnier et Vitchaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnier, Emile**, Electricien,

de Lutry domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lutry le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-six

fil de Jeanne Louise Burnier née Coray, domiciliée à Sarvil sur Lutry

et de

2° **Vitchaux, Lina Bertha**, Cuisinière,

de St-Blaise (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Wauterive (Neuchâtel) le quinze Novembre mil huit cent septante-neuf

fille de Gustave Vitchaux, journalier

et de Sophie née Rognon, de femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, St-Blaise & Lausanne les vingt-trois et  
vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement au père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry

St-Blaise & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry & St-Blaise

Signatures des époux :

Emile Burnier

Lina Vitchaux

Signatures des témoins :

Francois Moulins

Déverin Alois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 27 mars 1900, déclaré définitif et exécutoire le 20 avril 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage contracté ci-contre. - Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46, lettre a), de la loi fédérale du 31 décembre 1874.

Lausanne, le 30 avril 1900.

L'Officier de l'Etat Civil.

[Signature]

N° 90

Trolliet & Goumaz née Beze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trolliet, Jules, marieur

de Henniez domicilié à Lausanne

veuf de Rosina Elisabeth née Ritschard dès le quatorze devt mil huit cent

quatre-vingt-douze

né à Henniez le premier octobre mil huit cent quarante-trois

fils de Jean Philippe Trolliet, décédé,

et de Jeanne Marie née Chevalier, sa femme, décédée,

2° Goumaz née Beze, Marie-Jenny-Louise, marieuse

de Sedettes & de Rossens domiciliée à Lausanne

veuve de Jean Daniel Goumaz dès le dix février mil huit cent quatre-vingt-

quatorze,

née à Lausanne le vingt-six février mil huit cent quarante-trois,

filles de Pauline Beze, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Henniez, Sedettes & Rossens, les

dix-huit & vingt février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Henniez

Sedettes, Rossens Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Granges & Villarsel.

Signatures des époux :

Trolliet Jules

Jenny Goumaz

Signatures des témoins :

David Holens

Joseph Fuchs Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91

**Ducrot et Gros**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ducrot, Paul-Henri, agriculteur,  
de St Croix domicilié à Lansanne,  
Célibataire

né à Lior le quatorze octobre mil huit cent septante-sept  
fils de Jean Henri Ducrot, employé de lithographie  
et de Marie Louise Favre, sa femme, domiciliés à Lansanne

2<sup>o</sup> Gros, Adèle, Cuisinière,  
de Echichens domiciliée à Lansanne  
Célibataire

née à Echichens le seize décembre mil huit cent septante-sept  
fille de François Henri Gros, agriculteur  
et de Louise Chérie Bernay, sa femme, domiciliés à Echichens

Les publications ont eu lieu à Lansanne, St Croix - les Granges & Echichens les  
vingt-un, vingt-deux & vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix  
-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Croix - les

Granges, Echichens & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix & Vufflens-le-Château

Signatures des époux :

Paul Ducrot  
Adèle Gros

Signatures des témoins :

André  
Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 92

**Michaud et Rahin**

*née Monney*  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *doze Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Michaud, Gustave,** *Charton*

de *Puisieux* domicilié à *Lussanne*

*Célibataire,*

né *à Puitsieux le trente-un août* mil huit cent *septante-trois,*

fil de *Jeanne Michaud, décédée,*

et de *Estime née Mercanton, sa femme, décédée.*

2<sup>o</sup> **Rahin née Monney, Catherine-Sophie,** *Ménagère*

de *Correvon* domiciliée à *Nyon*

*veuve en premières nocces de Alphonse Rahin dès le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

née à *Serrières (Neuchâtel) le onze Juin* mil huit cent *soixante-deux*

fille de *Claude Monney, décédé,*

et de *Henriette née Pillonel, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Puisieux, Lussanne, Nyon & Correvon, les vingt-cinq & vingt-sept dix-neuf mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Acte de décès du premier mari de l'épouse*

*Promesse de mariage.*

*Certificats de publication de Puisieux*

*Correvon, Nyon & Lussanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Cherbois, St-Cerges & Nyon.*

Signatures des époux :

*Gustave Michaud*  
*Sophie Michaud*

Signatures des témoins :

*André*  
*A. Debitaz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon, du 17 octobre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 29 décembre 1914, le mariage déposé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 137 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de trois ans.*

*Lussanne, le 15 janvier 1915.*

*L'officier de l'état civil:*  
*Fucci!*  
*Revisés du 27.1.15.*

N° 93

von Gunten et Ruchet  
née Anex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant jugement rendu le  
10 mai 1906 le Tribunal cantonal  
de Neuchâtel a autorisé par la divorce  
le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre  
l'époux qui ne pourra contracter  
un nouveau mariage avant le  
délai d'une année, conformément  
à l'art. 46 § de la loi fédérale  
sur l'état civil et le mariage  
à Lausanne le 3 juillet 1906.

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Gunten, Frédéric-Albert, — Conducteur typographique

de Sigiswyl (Borne) domicilié à Lausanne

celibataire

né à Neuchâtel le dix-huit Mars mil huit cent soixante-deux

fils de Frédéric von Gunten, décédé,

et de Emma Lutet née Steiner, sa femme, décédée,

2° Ruchet née Anex, Alice-Elise, — Couturière,

de Olten domiciliée à Lausanne

veuve de François Louis Ruchet des le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze,

née à Olten le six Mars mil huit cent soixante-cinq

filles de Jules Alexis Anex, décédé,

et de Louise Sophie née Henchoz, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigiswyl, Olten & Héricourt, les sept

huit & neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1° mari de l'Épouse

Certificats de publication de Sigiswyl

Olten, Héricourt & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Sigiswyl

Signatures des époux :

von Gunten Albert

Alice von Gunten

Signatures des témoins :

E. Vidoudez

A. Décoppet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 94

Schütz et Baumgartner

née Siggeler  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schütz, Jacob, *Journalier - Payeron*

de Basle (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Anderywil (Berne) le cinq avril mil huit cent soixante-deux

fils de feu Jacob Schütz

et de feu Madeleine née Lichti

2<sup>o</sup> Baumgartner née Siggeler, Elise, *Coiffière*

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne

divorcée de Pierre Baumgartner, dès le trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Chumstetten (Berne) le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-deux

fille de feu Jean Siggeler

et de feu Maria Zangg

Les publications ont eu lieu à Lausanne Basle &amp; Langnau les vingt-huit février premier &amp; deux Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte du mariage de l'épouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Basle Langnau &amp; Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Basle Langnau

## Signatures des époux :

Jacob Schütz  
Elise Schütz

## Signatures des témoins :

Amig. Fayet  
Schütz Auguste Cebj

L'officier de l'état civil :



N° 95

Mathey & Epiney née Reintzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mathey, Henri-Jean, Cocher

de Vallorbe domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Roche le sept mai mil huit cent soixante-six

fils de Henri Jules Mathey, décodé,

et de Madeleine Catherine Rosalie née Bride, de Vuve à Lausanne,

2<sup>o</sup> Epiney née Reintzen, Caroline-Eugénie, blanchisseuse

de Yver (Valais) domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces de Emile François Epiney sés le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à St Maurice le dix-neuf février mil huit cent soixante-quatre

fille de Alphonse Reintzen, journalier,

et de Pauline née Vieux, domiciliée à St Maurice,

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Yver & Lausanne les dix & onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Par jugement du Tribunal... district de Fribourg, rendu en date du 31 janvier 1924, déclaré définitif et exécutoire le 16 avril 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... ans le délai pendant lequel l... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 24 avril 1924.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vallorbe

Yver & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vallorbe & Vissoye.

Signatures des époux :

[Signatures of Mathey and Epiney]

Signatures des témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier de l'état civil]

N° 96

*Fasnacht et Arbez née Fawer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Fasnacht, Wilhelm*, *Bâtelier*

de *Montilier (Fribourg)* domicilié à *Duchy*

veuf en premières nocces de *Catherine Burti* dès le premier Mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

né à *Montilier* le trois-Sept mil huit cent cinquante-cinq

fil de *Samuel Fasnacht*

et de *Henriette née Fasnacht, sa femme, les deux décédés*

2° *Arbez née Fawer, Anna*, *ménagère*

de *Bois d'Armont (Jura)* domiciliée à *Lusarne*

veuve en premières nocces de *Pierre Florentin Arbez* dès le dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt dix

née à *Vilars les Moines* le quinze Mai mil huit cent cinquante-neuf

fille de *défunt Abraham Fawer*

et de *défunte Elisabeth Buringer, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Montilier, Lusarne & Bois d'Armont* les quatorze, dix-sept & dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*actes de décès des précéd<sup>ts</sup> conjoints*

*Promesse de mariage*

*Certificat de publication de*

*Montilier, Bois d'Armont & Lusarne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

*morat & à la Chancellerie (Pla)*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Wilhelm Fasnacht*  
*Anna Fasnacht*

Signatures des témoins :

*Henniger*  
*Jacob Hunziker*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 97

Jaton et Duwillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaton, Emile, nativité

de Peseux-le-Jorat domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Pully le quinze Mars mil huit cent soixante-huit

fils de Daniel Jaton, agriculteur

et de Marie Louise née Perrin, domiciliés à Essertines d'Yverdon

2° Duwillard, Fanny-Bertha,

de Nyon, Tannay, Begy-Bossey, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Romanel d'Lausanne le vingt-sept Mai mil huit cent septante-huit

fille de Adolphe Louis Duwillard, rentier

Elizabetha

et de Elise Weibel, domiciliés à Blonay

Les publications ont eu lieu à Romanel, Nyon, Tannay & Peseux-le-Jorat  
Lausanne & Begy-Bossey les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-sept février &  
trois Mars mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Peseux

le-Jorat, Nyon, Tannay, Begy-Bossey

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Repeaux, Nyon, Coppet & Crans

Signatures des époux :

E. Jaton  
Bertha Jaton

Signatures des témoins :

Georges Goyerat  
Henri Goyerat, cand. théol.  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du 16 juin 1913 déclaré définitif et exécutoire le 16 juillet 1913 le Tribunal du district de Lausanne a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en application des art. 137 & 138 du C.E.S. aux torts du mari lequel ne pourra se remarier avant un délai de un an.

Lausanne le 7 août 1913  
L'officier de l'état-civil :  
H. Léchaut

Par décision du 3. mai 1947 - le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que la mère de l'épouse soit désignée sous le prénom d' "Elizabetha" et non pas d' "Elise".

Lausanne, le 14 mai 1947  
L'officier de l'état civil :

N° 98

Cevy et Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 décem  
bre 1909 débiteur exécutoire le 18 février  
1910, le Tribunal civil au district de  
Lansanne a ditons que le divorce le  
mariage institué et contre.

Le divorce a été prononcé avec  
force de la femme en vertu de l'article  
110. a. de la loi fédérale du 24 Dec. 1874  
Lansanne le 12 Mars 1910  
L'off. de l'état civil :

Aujourd'hui dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cevy, Jean-Louis-Henri, Célibataire

de Denger, Leublen & Cheseaux domicilié à Lansanne

Célibataire

né à St-Saphorin & Morges le dix novembre mil huit cent septante-deux

fils de Jean Adam Cevy, infirmier,

et de Françoise Louise Pauline née Guex, sa femme domiciliés à Lansanne,

2° Vaney, Ida, Mariée

de Eugy domiciliée à Crissier

Célibataire

née au Mont de Lansanne le quatorze Janvier mil huit cent septante-sept

fille de Rosine Vaney, sée

et de

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Cheseaux, Leublen, Eugy, Denger &  
Crissier, les quatorze quinze, seize & dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Denger

Leublen, Cheseaux, Eugy & Crissier

Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lengy, Leublen, Romanel & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Cevy Henri  
Ida Cevy

Signatures des témoins :

Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 99

*Huguenet & Barraud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huguenet, Victor*, Charpentier,

de *Villars-Tiercelin* domicilié à *Vullierens*,

Célibataire,

né à *Villars-Tiercelin* le huit décembre mil huit cent septante

filz de *Marie Huguenet*, à *Villars-Tiercelin*,

et de

2° *Barraud, Marie*, Négociante,

de *Villars-Tiercelin & Rossinges* domiciliée à *Romanet / morges*,

Célibataire,

née à *Lansanne* le trois août mil huit cent septante-trois

fille de *Félix Eugène Barraud*, décédé,

et de *Louise Susette Henriette Bohnenberger*, à *Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Vullierens, Villars-Tiercelin, Romanet et Rossinges* le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de*  
*Collombier.*

Signatures des époux :

*Huguenet Victor*  
*Marie Huguenet*

Signatures des témoins :

*Herman Vilt* à *Villars-Tiercelin*  
*Eugénie Barraud* à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*A. Barraud, Secrétaire*

Communiqué : à l'état civil de  
*Collombier, Poliez-le-Grand & Mondon*

Imp. H. Vallotton, Goux & C., rue de la Loève, 2.

N° 100

Gétaz et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gétaz, Daniel, \_\_\_\_\_ Agriculteur,

de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Château-d'Oex \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Château-d'Oex le douze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Daniel Gétaz \_\_\_\_\_

et de Marie Sophie née Mottier, agricultrice à Château-d'Oex. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Saugy, Alice-Adèle, \_\_\_\_\_ Ménagère,

de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Rougemont \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Rougemont le dix-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

fille de Jules David Saugy, député à Rougemont \_\_\_\_\_

et de Adèle Julie née Zuluuff, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Château-d'Oex & L'Étiraz les quatre, cinq & sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de  
Château-d'Oex. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Château-d'Oex & Rougemont \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

David Gétaz  
Alice Gétaz

Signatures des témoins :

Ros. Coudry  
Aimé Corday } à Lussane

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 101

Meier et Nobz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 février 1909, déclaré exécutoire le 20 avril suivant, le Tribunal de première instance du Canton de Genève a dit bon pour le divorce le mariage interit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'art. 60. b. de la loi fédérale du 24 septembre 1874.

Lausanne le 11 mai 1909.

L'Off. de l'Etat Civil :

Aujourd'hui vingt-un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meier, Emile-Oscar, \_\_\_\_\_ Typographe,

de Niederhasli | Zurich | \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne,

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le quatre août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ fils de Johannes Meier, charpentier, \_\_\_\_\_

et de Maria Rosina Krattiger, sa femme, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

2° Nobz, Adèle-Alice, \_\_\_\_\_ femme de chambre,

de Seedorf | Berne | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vevey le vingt-trois novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de Bénédicte Nobz, d'écaille, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Jenni, sa femme, d'écaille, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seedorf & Niederhasli les vingt-  
deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement du père de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Seedorf,  
Niederhasli & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Niederhasli & Seedorf. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile-Oscar Meier  
Adèle-Alice Nobz

Signatures des témoins :

Marie Meier  
Anna Meinen. } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 102

**Decollogny & Cochet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Decollogny, Henri-Louis-Victor**, agriculteur

de Apples & Revetelles domicilié à Apples,

Célibataire,

né à Apples le vingt-sept Juin mil huit cent septante-cinq

fil de Basile Joseph Louis Decollogny

et de Mélanie Louise née Rochat sa femme, domiciliés à Apples

2° **Cochet, Hélène Constance**, Ménagère,

de Apples domiciliée à Apples,

Célibataire,

née à Apples le vingt-neuf Septembre mil huit cent soixante-sept

fille de Henri Louis Cochet agriculteur à Apples

et de Adèle née Cottegny sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Apples & à Revetelles les vingt-trois & vingt-cinq  
février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Substitution de l'Etat Civil d'Apples

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Apples & Colombier.

Signatures des époux :

Henri Decollogny

Hélène Decollogny

Signatures des témoins :

Perruquet

Harment

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

Zucchi et Blatter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zucchi, Aquilio - Teopompo**, Ebeniste,

de Milan domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Milan le douze Septembre mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Zucchi, décédé,

et de Antonia Baracca, sa femme, décédée.

2° **Blatter, Philomène - Catherine**,

de Stey (Valais) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Stey (Valais) le douze novembre mil huit cent soixante-six

fille de Ignace Blatter, décédé

et de Maria née Willa, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Stey & Milan les vingt-trois Janvier,  
vingt-six Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage 3° Certificats de publications de Lausanne & Stey 4° Dit de Milan 5° Déclaration de Validité 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos sont déposées dans les archives

Signatures des époux :

Aquilio Zucchi  
Philomène Zucchi

Signatures des témoins :

Emery Louis  
Ed. Favre Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Niedergesteln & à la Chancellerie C<sup>h</sup>.

N° 104

**Genier et Roux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Genier, Ulysse-Octave,** Couturierde Chierrens domicilié à BottensCélibatairené à Denzey le quinze août mil huit cent soixante-huitfils de ses parentset de Lisette née Coppereaux sa veuve, ménagère à Bottens2° **Roux, Adèle,** Cuisinièrede Peney domiciliée à l'île de Cery et CillyCélibatairenée à Peney le dix-sept Mars mil huit cent septante-cinqfille de François Samuel Roux agriculteur à Peneyet de Jeanette née Testuz, sa femmeLes publications ont eu lieu à Cilly, Chierrens, Bottens et Peney les vingt-quatre  
et vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil deBottens

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bottens, St-Cierges, Corcelles-le-Jocat et Rommet

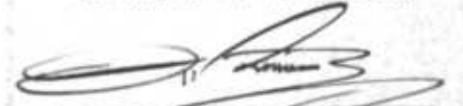
Signatures des époux :

Genier Ulysse Octave  
Genier Adèle

Signatures des témoins :

Henri Moylan à Bottens  
Nancy Genier à Cery

L'officier de l'état civil :





N° 106

Sommer et Jeannenaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Sommer, Albert, Chauffeur au D.S.,  
de Sumiswald, Berne, domicilié à Lausanne,  
Célibataire,

né à Flenier le treize février mil huit cent soixante-quatre  
fils de Isaac Sommer, ancien négociant,  
et de Anna Marie née Fösch, sa femme, domiciliés à St-Sulpice (Neuchâtel)

2<sup>o</sup> Jeannenaud, Ernestine, Couturière,  
de Genève, domiciliée à Lausanne,  
Célibataire,

née à Crize le treize février mil huit cent septante-dix  
fille de Josephine Jeannenaud,  
et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumiswald & Genève les vingt-huit  
vingt-neuf et trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Sumiswald, Genève & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Sumiswald & Genève (Bureau C<sup>h</sup>).

## Signatures des époux :

A. Sommer

Ernestine Jeannenaud

## Signatures des témoins :

Baudot & C<sup>h</sup>

Crausaz Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 107

David et Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° David, Jules, agriculteur,

de Ruyres & de Vuisseboeuf domicilié à Ruyres

Célibataire

né à Ruyres le neuf décembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Esmara David, agriculteur à Ruyres,

et de Esther Françoise née Wagnières, aïeule,

2° Pochon Constance-Augustine, ménagère,

de Chêne & Enquière domiciliée à Ruyres

Célibataire

née à Ruyres le trente Mars mil huit cent septante-trois,

filles de Eugène Pochon, agriculteur à Ruyres,

et de Julie Louise née Jordan, aïeule.

Les publications ont eu lieu à Ruyres Vuisseboeuf & Chêne & Enquière les vingt-cinq et vingt-dix Février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Fey

Signatures des époux :

Jules David Constance David

Signatures des témoins :

Gandin Laurent

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Fey Baulmes & Demélaye

[Signature of the official]

N° 108

Rosset et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosset, Louis-Emile, garde-frontière,

de Bougy-Villars, domicilié à Villeneuve

célibataire,

né à Mont-le-Grand le vingt avril mil huit cent septante-sept,

fil de Jules Marie François Rosset, décédé,

et de Elisabeth née Buchs au lieu du Mas et Montlegrand.

2° Lavanchy, Adèle-Fanny,

de Lutry & Villotte domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Bettens le vingt-un octobre mil huit cent septante-cinq,

filie de Abram Louis Lavanchy à Lausanne

et de Louise Eliza née Mercier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Bougy, Lausanne, Lutry & Villotte le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de

Villeneuve.

Signatures des époux :

Louis Rosset

Fanny Rosset

Signatures des témoins :

Louis Dumuis, à Territet

Berthe Siebenmann, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de

Lausanne, Lutry, Cully & Villeneuve.

N° 109

*Bordat et Borloz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit* mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bordat, Henri-Émile*, \_\_\_\_\_ employé de bureau

de *Dumont-Dessous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lansanne* \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Noville* le *cinq* septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-quatre* \_\_\_\_\_

fils de *Charles Henri Bordat*, agriculteur \_\_\_\_\_

et de *Jenny Amélie Favrot*, sa femme, domiciliée à *Noville*, \_\_\_\_\_

2° *Borloz, Julianne-Cécile-Augusta*, \_\_\_\_\_

de *Noville, Rannaz, Roche & Dumont-Dessous*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lansanne* \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Noville* le *vingt-un* janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-deux* \_\_\_\_\_

fille de *Jean-François Louis Borloz*, *accédé*, \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Louise Susanne Françoise* née *Borloz* la *Veuve*, à *Roche*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Noville, Rannaz, Roche & Dumont-Dessous*  
le *sept* huit & *neuf* mars mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Dumont-*

*Dessous, Noville, Rannaz, Roche & Lansanne*

Communiqué : à *l'Etat Civil de*

*Villeneuve & Dumont-Dessous*.

Signatures des époux :

*H. Bordat*

*A. Borloz*

Signatures des témoins :

*Henri Borloz* à *Noville*

*Henri Galloz Borloz* à *Roche*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 110

**Thuillard et Perroud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Gustave**, Cocher

de Froidaville domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Echinens sur Lutry le vingt-un Mars mil huit cent septante

fils de Jean Samuel Thuillard, pionnier

et de Henriette Amélie née Perroud, sa femme domiciliés à Lausanne

2° **Perroud, Marie-Victorine**, Cuisinière

de Villarimboud & Villaz-St-Pierre | Fribourg — domiciliée à Chamblandes /ully

Célibataire

née à Villarimboud le vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Victor Perroud, décédé

et de Gertrude Roux, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne,ully, Villarimboud, Villaz-St-Pierre & Froidaville, les quatre et cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne rendu  
en date du 20 Février déclaré  
définitif et exécutoire le 27 avril  
1899, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 1 Mai 1899  
L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de

l'Epouse & consentement du Conseil Com<sup>m</sup>

de Villarimboud.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froidaville

Villarimboud, Villaz-St-Pierre,ully & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bottens,ully, Villarimboud & Villaz-St-

Pierre.

Signatures des époux :

*[Signature: Thuillard Gustave]*

*[Signature: Marie Perroud]*

Signatures des témoins :

*[Signature: Jean Bergine]*

*[Signature: Genier Edmond Lausanne]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 111

**Biondini et Blardone**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Biondini, Ferdinand,** Tailleur de pierres

de Vogogna (Novate) Italie, domicilié à Savigny

Célibataire,

né à Vogogna le deux Juin mil huit cent septante,

fils de Natal Biondini, accédé,

et de Prudence Maruzzi, sa veuve à Vogogna,

2<sup>o</sup> **Blardone, Marie dite Elisabeth,** ménagère,

de Vogogna (Italie) domiciliée à Lansanne

Célibataire,

née à Vogogna le quinze Septembre mil huit cent septante

fille de Joseph Blardone, tailleur de pierres,

et de Innocente Maruzzi, sa femme, à Vogogna

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Savigny & Vogogna les vingt-quatre  
vingt-cinq & vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Savigny

Signatures des époux :

Biondini Ferdinand

Biondini Elisabeth

Signatures des témoins :

Adam Blardone

Maddelina Blardone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Savigny & à la Chancellerie de

N° 112

**Kaldy & Lazzuer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kaldy, Auguste-Jules**, bijoutier,

de Châtelet (Bene) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le huit mai mil huit cent septante-trois,

fil de Jules Samuel Kaldy, bijoutier à Lausanne,

et de Augustine Louise Dépreux, née Dubrez, sa femme, décédée

2° **Lazzuer, Méta-Louisa-Emilie**,

de Bullet domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le onze mai mil huit cent septante-trois,

filles de Marc François Lazzuer, décédé,

et de Georgine Charlotte née Delacourte, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bullet & Châtelet, les quatorze, quinze & seize février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Châtelet

Bullet & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Châtelet & Bullet

Signatures des époux :

*Kaldy.*  
*Méta Kaldy.*

Signatures des témoins :

*Veuve Marc Lazzuer*  
*Aug Lazzuer*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Reçu du 16  
Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 15 juin 1896, déclaré définitif et obtenu le 19 juillet 1896, le mariage inarrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 juillet 1896.  
L'officier de l'état civil : *[Signature]*

N° 113

**Eggli et Verdun**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Eggli, Ernest-Frédéric**, Peintre

de Busswil (B. Bern) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le deux Septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Eggli, caissier

et de Marguerite Inelchitz, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Verdan, Clara-Olga**, Couturière

de Sugiez (Bas-Vully) (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Estach (Bern) le huit Janvier mil huit cent septante-sept

fille de David Verdun accédé

et de Lina née Beyer, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Busswil, Dietsch & Bas-Vully les quatorze quinze & seize Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Busswil, Sugiez & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dietsch & Moudens

Signatures des époux :

Ernest Eggli

Olga Eggli

Signatures des témoins :

Alex. Fatnachy

Th. Ledermann Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 114

Rigaud et Anet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-70 Aujourd'hui jeudi max mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rigaud, Charles-Frédéric, monteur-mécanicien

de Lansanne domicilié à Lansanne

Célibataire

né à La Sarraz le deux Septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Charles François Antoine Rigaud secrétaire percepteur aux abattoirs à Lansanne

et de Jeune Jeanette Louise née Cassier sa femme

2° Anet, Janny-Louise-Julie,

de Châtelard (Mentaux) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le deux Mai mil huit cent septante-neuf

fille de Jules Marie Anet typographe

et de Janny Henriette Rochat sa femme domiciliée à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne & au Châtelard les vingt-quatre vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lansanne & Châtelard

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Mentaux

Signatures des époux :

Ch. Rigaud  
Janny Rigaud

Signatures des témoins :

Ailler Louis  
Montamoz Julien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115

Maumary & Koemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Maumary, Jules-Ariste, \_\_\_\_\_ Cuisinier,

de Savagnier, Dombresson & Paquice (Neuchâtel) domicilié à Cossonay

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Savagnier le vingt-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre

fils de Jules Emile Maumary, avocat,

et de Sophie Keller, sa veuve à fleurier,

2° Koemann, Louise, \_\_\_\_\_ sans profession,

de Bruggo (Calmia) Grisons domiciliée à Lausanne

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Coire le quatorze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept

fille de Philippe Hessmann, marquier

et de Maria Anna née Mittner, sa femme, domiciliés à Coire

Les publications ont eu lieu à Savagnier, Dombresson, Paquice & Bruggo  
Lausanne les neuf & onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil

de Cossonay

Signatures des époux :

Ariste Maumary  
Louise Koemann

Signatures des témoins :

St. Fouty } à Lausanne  
J. Henry }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Savagnier, Dombresson, Cossonay & Bruggo

Par jugement du Tribunal de...  
distrib. d'Incertaken/Prem...  
en date du 27 octobre 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 novembre  
1920..., le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an... le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 11 novembre 1920  
L'officier de l'état civil:  
[Signature]

Requis du 10.11.20

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 116

**Moulin et Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-352

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Moulin, Emile Constant,** récolantier  
 de Lausanne domicilié à Lausanne,  
Célibataire

---

né à Lausanne le premier Juin mil huit cent septante-sept  
 fils de Jean Louis Moulin, ouvrier de ville  
 et de Fanny Luyet sa femme, domiciliés à Lausanne

**2<sup>o</sup> Chapuis, Lina,** ménagère,  
 de Epalinges domiciliée à Lausanne,  
Célibataire

---

née à Epalinges le premier d'oct mil huit cent septante-trois  
 fille de Jean François Chapuis, agriculteur  
 et de Estime Marie née Janyet sa femme, domiciliés aux Croisettes

Les publications ont eu lieu à (Lausanne), Epalinges & Lausanne les croix -  
un Janvier & premier février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lausanne & Epalinges

---

Communiqué: à l'Etat Civil  
d'Epalinges

Signatures des époux :

E. Moulin  
Lina Moulin

Signatures des témoins :

F. Luyet  
D. Cuany Blanc } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

**Nicollin et Métraux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*légitimatoire  
voir aux pièces*

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicollin, Jules-Eugène,** Charcutier,  
de Suchy domicilié à Lansanne,  
célibataire

né à Suchy le vingt-sept Septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Louis Nicollin, agriculteur,

et de Lucie née Guadet, sa femme, domiciliée à Suchy

2° **Métraux, Elisa,**

de Fey domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Fey le huit Mai mil huit cent septante-sept

fille de Jean-Baptiste Métraux, décodé,

et de Marie née Guichon, sa veuve à Fey

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Fey & Suchy les vingt & douze  
Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Suchy, Fey & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fey & Belmont

Signatures des époux :

*Nicollin Jules*

*Elisa Nicollin*

Signatures des témoins :

*[Signature]* } Lansanne  
*[Signature]* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 118

*Détraz & Pogny*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Détraz, Louis-Samuel*, infirmier,

de Forêt & d'Essertes domicilié à Duchy

Célibataire

né à Grandvaux le sept Janvier mil huit cent septante

fil de Louis Samuel Détraz, vigneron

et de Adèle née Chollet, sa femme, domiciliés à Grandvaux

2° *Pogny, Sophie-Louisa-Julie*, gardiennede,

de Bière domiciliée à Duchy

Célibataire

née à Bière le dix Mars mil huit cent septante

filles de Jean Louis Gabriel Pogny, aicéde,

et de Henriette Françoise née Morel, sa femme, aicéde.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bière, Essertes & Forêt, les quatre-  
vingt-cinq, sept & neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de

Forêt, Essertes, Bière & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Forêt, Oron & Bière

Signatures des époux :

*Louis Détraz*  
*Louisa Pogny*

Signatures des témoins :

*P. P. P.* à Lausanne  
*M. M.* à Duchy

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 5  
Octobre 1910, déclaré exécutoire le 15 de  
cembre suivant, le Tribunal civil du  
district de Lausanne a dit bon pour le  
divorce, le mariage inscrit et constaté.

Le divorce a été prononcé aux torts  
du mari, en vertu de l'art. 47 de la loi  
fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 18 Janvier 1911.

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 119

*Henry & Haeret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huité Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henry, Paul-Alexis-Auguste*, *Infirmier*,

de *Vullierens* domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*,

né à *Vullierens* le *vingt-un Mars* mil huit cent *septante-deux*

fil de *vingt-un Mars* feu *Jean François Alphonse Henry* (*trois mois anté*)

et de *Jenny Jeanne Louise* née *Evat*, *La Veuve* à *Vullierens*

2° *Haeret, Marie-Séraphine*, *Repasseuse*

de *Leimishwil* (*Suisse*) domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*,

née à *Stravayer-le-Piblonz* le *vingt-quatre avril* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de feu *Jean Louis Haeret*

et de feu *Helène Euphrasie Barby*

Les publications ont eu lieu à *Vullierens, Leimishwil & Lausanne* le *un Mars* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Vullierens, Leimishwil & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil  
de *Vullierens & Pörsbuch*

Signatures des époux :

*Auguste Henry*  
*Marie Henry*

Signatures des témoins :

*Jules Mercier à Lausanne*  
*André Henry à Vullierens*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 120

**Peyer & Girardot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 avril 1904 admet définitif le 27 mai suivant le tribunal de 1<sup>re</sup> Instance au Canton de Genève a dit bon pour le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art 46. a a contre la marié en vertu de l'art 46 B de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 1<sup>er</sup> Juin 1904  
 Off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui quatre-vingt mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Peyer, Charles-Ernest**, employé aux douanes fédérales

de Bergdietikon (Argovie) domicilié à Bâle

célibataire

né à Lausanne le vingt-deux décembre mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Peyer, rentier à Lausanne

et de Pauline née Konrad, séele

2<sup>o</sup> **Girardot, Jeanne-Cécile**,

de Champagnole (Jura) France, domiciliée à Champagnole

Célibataire

née à Champagnole le quatre Mars mil huit cent septante-neuf

fille de François-Javier Girardot, mécanicien constructeur

et de Hermine née Magnin, domiciliés à Champagnole

Les publications ont eu lieu à Champagnole, Bâle & Bergdietikon, les dix-neuf, vingt-huit février & premier mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Bâle

Signatures des époux :

*[Signature Charles-Ernest Peyer]*  
*[Signature Jeanne-Cécile Peyer]*

Signatures des témoins :

*[Signature F. Girardot]* Champagnole  
*[Signature B. Peyer]* Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de Bâle, Bergdietikon & Chancelerie C<sup>te</sup>

N° 121

Müller et Vallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Müller, Rodolphe-Paul, Employé de Commerce

de Unterkaulm (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Unterkaulm le vingt-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-trois \_\_\_\_\_

fils de Jacob Müller, Juge de Paix \_\_\_\_\_

et de Maria née Döbeli, sa femme, domiciliés à Unterkaulm \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Vallon, Marie,

de Aïx \_\_\_\_\_ domiciliée à Cully,

célibataire,

née à Cully le dix novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-trois \_\_\_\_\_

fille de Jules Vallon, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Julie née Quémoud, à Cully \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Unterkaulm, Cully & Aïx les sept  
huit et neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Unterkaulm, Aïx, Cully & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Unterkaulm, Cully \_\_\_\_\_

Aïx \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Paul Müller

Marie Müller

Signatures des témoins :

Fritz Liber

Mlle Baumgartner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 122

Fasnacht et Mathez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Fasnacht, Samuel, *gypsière-peintre*

de Montilier (Fribourg) domicilié à Montilier

célibataire

né à Montilier le douze janvier mil huit cent septante-trois

fils de Samuel Fasnacht

et de Fanny née Verro,

2<sup>o</sup> Mathez, Bertha Éva, *Soubrette*

de Tranchan-Sessus (Bienne) domiciliée à Lantanne

célibataire

née à Tranchan-Sessus le sept juillet mil huit cent septante-sept

fille de Henry Adolphe Mathez

et de Léonie Elise née Champié, les deux à Lantanne.

Les publications ont eu lieu à Montilier, Lantanne & Tranchan le quatorze  
mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Intérim de l'Etat Civil*  
*de Mont*

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Mont à Tranchan*

Signatures des époux :

*S. Fasnacht Gypsière*  
*Berthe Fasnacht*

Signatures des témoins :

*Chiffel*  
*Fasnacht*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 123

*Jan & Indermühle*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jan, Charles-Louis-Frédéric,* *Machiniste,*

de *Châtillens* domicilié à *Louvain*

*célibataire*

né à *Louvain* le *vingt-sept février* mil huit cent *septante-sept*

fils de *Jean Louis Jean d'écclé,*

et de *Constance Gilliéron de Veure, à Louvain*

2° *Indermühle, Suzanne-Anna-Louise,* *Couturière,*

de *Amseldingen (Belge)* domiciliée à *Louvain*

*célibataire*

née à *Louvain* le *huit septembre* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Marc Louis Indermühle, marchandier*

et de *Marie Louise Dippel, sa femme, domiciliée à La Saller à Louvain*

Les publications ont eu lieu à *Louvain, Amseldingen & Châtillens* les *vingt et onze Mars* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Châtillens, Amseldingen & Louvain.*

Communiqué : à l'Etat civil

*d'Amseldingen & Oron*

Signatures des époux :

*Charles Jan.*

*Louisa Jan*

Signatures des témoins :

*D'ignone Charles*  
résident à *Louvain*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 124

*Perroud & Deriaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perroud, Justin Marius,* *Inspecteur postal,*

de *Buchillon* domicilié à *Louvain*

veuf en 1<sup>re</sup> noces de *Emma Catherine Susanne* née *Marchand* âgé de *neuf* ans *neuf* mois *neuf* mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à *Louvain* le *vingt-trois* octobre mil huit cent *septante-trois*

fil de *Louis Benjamin Perroud,* *ébéniste* à *Louvain*

et de *Henri Hameler,* *sa femme,* *décédée.*

2° *Deriaz, Rodolphe-Lina,* *Cuisinière,*

de *Baulmes* domiciliée à *Louvain*

*célibataire,*

née à *Baulmes* le *premier* septembre mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Charles Jacques Deriaz,* *décédé,*

et de *Henriette* née *Conod,* *sa veuve,* domiciliée à *Baulmes.*

Les publications ont eu lieu à *Baulmes Louvain & Buchillon* les *trois* & *quatre* mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Buchillon, Baulmes & Louvain*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*S<sup>t</sup> Pierre & Baulmes.*

Signatures des époux :

*J. Perroud*  
*R. Deriaz*

Signatures des témoins :

*Henri Lachemille* à *Morquez*  
*Georges Aspland* à *Louvain*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 125

*Baud & Zulauf*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baud, Charles-Jélie-Jules-Henri*, *employé de commerce*

de *Gimel* domicilié à *Laudunne*

*célibataire*

né à *Laudunne* le *neuf juillet* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *feu Charles Samuel Louis Henri Baud*,

et de *Mariette Raymond*, sa femme, domiciliée à *Laudunne*.

2° *Zulauf, Clara*, *couturière*,

de *Château-d'Az* domiciliée à *Laudunne*,

*célibataire*

née à *Laudunne* le *vingt-huit janvier* mil huit cent *septante-dix*

fille de *Pierre Marc François Louis Zulauf*, menuisier à *Laudunne*

et de *Marie Jeanne Marie Madeleine Nicolas*, sa femme.

Les publications ont eu lieu à *Laudunne, Château-d'Az, L'Évraz & Gimel* les *quatorze, seize & dix-sept mars* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Gimel, Château-d'Az, L'Évraz & Laudunne*

Communiqué : à l'état civil de

*Gimel & Château-d'Az*

Signatures des époux :

*Baud*

*Clara Baud*

Signatures des témoins :

*L. Michot*

*Ch. Luchini* à *Laudunne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 126

**Kohler et Rechat née Dupuis.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Certification, voir aux pièces*

Par jugement rendu le 7 avril 1903 déclaré exécutoire le 2 juillet suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissout par le divorce le mariage inchoé et contracté.

Ce divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 lettre a/ de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne le 15 juillet 1903. L'Officier de l'Etat Civil.

Aujourd'hui six sept mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kohler, Jules-Alfred**, marchand de primeurs

de Pully domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le six Mai mil huit cent septante-trois

fils de feu Jules Louis Kohler

et de  Louise née Bellet, sa veuve, domiciliée à Lausanne.

2° **Rechat née Dupuis, Marie-Rosalie**, commerçante

de Leuv domiciliée à Lausanne

divorcée de Jean Samuel Rechat (en 1<sup>re</sup> noces) dès le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-seize.

née à Pully le trois Mars mil huit cent soixante-six

fille de feu Christian-Frédéric Dupuis

et de feu Fanny Desponds, sa femme

Les publications ont eu lieu à Pully le lieu à Lausanne le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, le lieu à Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gmel & Le Lieu.

Signatures des époux:

*Jules Kohler*  
*Marie Kohler*

Signatures des témoins:

*D. Camy Blanc*  
*Eugène Schjerve*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 127

*Moginier a Friedrich*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Moginier, Oscar,* *Commis au J.D.*

de *Chavannes, Moudon* domicilié à *Lausanne,*

*célibataire*

né à *Filly* le *vingt-un octobre* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Emile Moginier, décédé*

et de *Louise Adèle née Chapuis, sa femme, décédée*

2° *Friedrich, Clara,* *lingère,*

de *Rapperswil (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Koppigen (Berne)* le *vingt-trois novembre* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Elisabeth Friedrich, à Gôle*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Rapperswil, Lausanne & Chavannes les*  
*neuf, onze & douze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Chavannes, Rapperswil & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Ancenis & Rapperswil.*

Signatures des époux :

*Moginier*  
*Clara Moginier*

Signatures des témoins :

*Jean Gerber*  
*Ernest Moginier* *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 128

**Braillard & Mischler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Braillard, Aimé, Charretier,

de Sottens et de Moudon domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Combremont-le-Grand le deux mai mil huit cent septante-deux

fils de Pierre Frédéric Braillard, agriculteur

et de Elise née Pidoux, domiciliés à Sottens

2° Mischler, Rosine, Cuisinière,

de Wablen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Schwarzenburg (Berne) le cinq juin mil huit cent septante-six

fille de Christian Mischler

et de Rosine née Renthold, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sottens <sup>Moudon</sup> et Wablen les dix-huit, vingt et vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Sottens

Moudon, Wablen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon, St Pierre & Wablen.

Signatures des époux :

Aimé Braillard

Rosine Braillard

Signatures des témoins :

P. Grassery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 129

Stamm & Salgat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 5 juillet 1911  
acté en exécution le même jour, le Tribunal  
civil de Zurich (II<sup>e</sup> div.) a autorisé par la  
divorce le mariage ci-dessus.

Le divorce a été prononcé en vertu de  
l'art 45 de la loi fédérale du 24 décembre  
1874.

Sansonne le 20 Septembre 1911

L'off. de l'état civil.

*[Signature]*

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Stamm, Jean, Conducteur au D.S.

de Schleithelm (Schaffhouse) domicilié à Remond,

célibataire

né à Schleithelm le deux avril mil huit cent septante-quatre

fils de Elisabeth Stamm à Zurich

et de

2<sup>o</sup> Salgat, Marie Mathilde, Cuisinière

de Movelier (Pays) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Movelier le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt

fille de François Salgat agriculteur à Movelier

et de Mme Joséphine Couderex, sa femme

Les publications ont eu lieu à Schleithelm, Remond, Movelier (Pays) & Lansanne  
les dix-sept & dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Remond.

Signatures des époux :

Jean Stamm  
Mathilde Stamm

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
P. Gramer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Remond, Schleithelm & Pays

N° 130

**Bergundthal & Leresche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bergundthal, Jean, Sellier,

de Schüpfen (Berne) domicilié à Remainmôtier,

célibataire,

né à Remainmôtier le dix-sept décembre mil huit cent soixante-sept

fils de défunt Jacob Bergundthal

et de Anna Janny

2<sup>o</sup> Leresche, Eugénie-Zélie, Costurière,

de Ballaignes domiciliée à Ballaignes

célibataire,

née à Ballaignes le neuf juillet mil huit cent septante-six

fille de Louis Emile Leresche, décodé,

et de Louise Jenny née Soy, domiciliée à Ballaignes.

Les publications ont eu lieu à Remainmôtier, Schüpfen &amp; Ballaignes les dix-sept &amp; neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Remainmôtier  
  
  
  
  
Communiqué: à l'état civil de  
Schüpfen, Remainmôtier & Ballaignes

Signatures des époux :

Jean Bergundthal  
Eugénie Bergundthal

Signatures des témoins :

Péroux  
Maurice Tissot

L'officier de l'état civil :



N° 131

*Völkmy et Fellmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

*lie Völkmy*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die avril* mil huit cent quatre-vingt-

*die-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Völkmy, Jean-Jules,* *Mannier*

de *Bâle* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Lausanne* le *neuf avril* mil huit cent *septante-trois*

fils de *Théophile Völkmy, décédé,*

et de *Marie Girardet, sa femme, décédée.*

2° *Fellmann, Caroline,* *Costurière*

de *Schenkon (Lucerne)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Kriens (Lucerne)* le *vingt-quatre avril* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Agathe Fellmann, à Lucerne.*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bâle & Schenkon* les *die-huit*  
*vingt-neuf & vingt-trois Mars* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Consentement de la mère de*

*l'Epouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Bâle, Schenkon & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Bâle & Schenkon*

Signatures des époux :

*Jean Völkmy*  
*Caroline Fellmann*

Signatures des témoins :

*Julien Longchamp*  
*Louis Völkmy*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 132

**Glasson & Chevalley**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Glasson, Amédée-Lucien**, *Vacher*,  
de *Bulle* domicilié à *Jouxtens-Mézery*  
célibataire

né à *Bulle* le huit juin mil huit cent septante-cinq

fils de *Jean Joseph Glasson*

et de *Séraphine née Blane la veuve à Bulle*

2° **Chevalley, Fanny-Alice**, *Repondsuse*,  
de *Mozens* domiciliée à *Lulliamme*

célibataire

née à *Mozens* le seize février mil huit cent septante-sept

fille de *Jean François Louis Chevalley*, agriculteur à *Mozens*,

et de *feue Fanny Louise Julie née Boyraud*, sa femme

Les publications ont eu lieu à *Bulle, Jouxtens-Mézery, Mozens & Lulliamme*,  
le onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'état civil de*  
*Romanet*

Signatures des époux :

*Lucien Glasson*  
*Alice Glasson*

Signatures des témoins :

*Jules Glasson*  
*Edouard Wulschleger* *Jouxtens-Mézery*

Communiqué : à l'état civil de

*Bulle, Romanet & Poliez-le-Grand*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 133

*Gay et Mercanton*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

*accordé le 29 VIII 1906*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gay, Jean Henri,* *Négociant*

de *Lutry, Villetta & Belmont* domicilié à *Lausanne,*

*célibataire,*

né à *Lausanne* le *onze février* mil huit cent *septante*

fil de *Antoine Sigismond Gay, avocat*

et de *Marie Clère, sa veuve à Lausanne,*

2° *Mercanton, Suzanne-Madeleine,*

de *Riez, Cully & Lutry* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Lausanne* le *vingt-six décembre* mil huit cent *septante-quatre,*

fille de *Eugène Mercanton, Juge Cantonal,*

et de *Félicie Marie Ravanchy, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Villetta, Belmont, Riez, Cully & Lausanne*  
le *dix-huit mars* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lutry*

*Villetta, Belmont, Riez, Cully & Lausanne*

Communiqué : *L'Etat Civil de*

*Lutry, Cully & Pully*

Signatures des époux :

*Jean Henri Gay*

*Madeleine Gay*

Signatures des témoins :

*Paul L. Mercanton*

*Philippe Mercanton*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 134

**Cottens & Borgeaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cottens, Maurice-Louis**, officier au Juge instructeur,de Rances domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Sully le dix-huit octobre mil huit cent septante-unfils de feu David Cottens,et de Madeleine Siedenburg, sa veuve à Lausanne2<sup>o</sup> **Borgeaud, Ida-Jeanne-Marie**,de Sully domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-sept février mil huit cent septante-deuxfille de Louis Leonard Borgeaud, négociant,et de feue Nanette Méline Nicole, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne Rances & Sully les vingt-trois & vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deRances, Sully & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rances & Sully

## Signatures des époux :

CottensBorgeaud

## Signatures des témoins :

Chapuisat } Lausanne  
Chapuisat }

## L'officier de l'état civil :

Chapuisat  
Chapuisat

N° 135

Burnier & Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il résulte d'une déclaration du notaire G. Gaulis à Landanne, déposée aux archives, que suivant contrat de mariage instrumenté ce jour les Epoux et-contras ont adopté le régime dotal.

Landanne le 10 avril 1894.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Burnier, Emile-Henri-Jules, négociant,

de Lutry domicilié à Paris XII<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

célibataire,

né à Landanne le trente mai mil huit cent septante-un

fil de Charles Sylvius Jules Burnier

et de Thérèse Jeanne Caroline Duvalard, sa femme, domiciliés à Landanne

2° Masson, Hélène-Adèle-Joséphine,

de Eublens domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le quatorze octobre mil huit cent septante-quatre,

filles de Louis Frédéric Charles Masson, décédé,

et de Adèle Baer sa veuve à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lutry, Eublens & Paris les quatorze quinze & dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Procès-verbal de mariage

Certificats de publications de Lutry

Eublens, Paris & Landanne.

Communiqué : à l'état civil de Lutry

& Eublens.

Signatures des époux :

[Signature Emile Burnier]  
[Signature Hélène Masson]

Signatures des témoins :

[Signature témoin]  
[Signature témoin] Adèle Masson  
[Signature témoin] Thérèse Burnier

L'officier de l'état civil :

[Signature officier]

N° 136

**Ducher & Dhermy**  
veuve Ruau  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui unze avril mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ducher, François,** Tailleur,  
de Nizerolles (Allier) France domicilié à Lantanne,  
Célibataire,

né à Nizerolles le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-trois

fils de Claude Ducher, décédé,

et de Claudine Bardassot, sa veuve à Nizerolles (Allier)

2° **Dhermy veuve Ruau, Alphonsine,**

de Crescault (Pas de Calais) domiciliée à Lantanne,

veuve de Joseph Ruau déd le dix-neuf mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Crescault le vingt juillet mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Baptiste Dhermy, agent d'assurances,

et de Alphonsine Coller, sa femme, domiciliés à Crescault.

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Nizerolles & Crescault les vingt huit  
février et cinq mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du  
mari de l'Epouse. 3° Consentement des parents de l'Epouse et  
Consentement de la mère de l'Epoux acte de décès du père. 5° Certificat  
de publication de Nizerolles & Crescault. 6° Dit de Lantanne  
7° Déclaration de Validité. 8° Certificat du Département de  
Justice & Police attestant que les pièces sont N° 1, 2, 3, 4 & 5  
7 sont déposés dans des archives

Communiqué: à La Chancellerie Ch

Signatures des époux :

François Ducher  
Alphonsine Ducher

Signatures des témoins :

André  
Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 137

**Mazzoleni & Morel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enée avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mazzoleni, Angelo,** Lithographe

de Azzano San Paolo (Bergamo) Italie — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Azzano le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-cinq

fil de Mario Mazzoleni, décédé,

et de Rosa Fontana, sa femme, décédée,

2° **Morel, Anastasie,** Cuisinière,

de Vailly (St-Sauve) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vailly le quinze Juin mil huit cent septante-trois

fille de Etienne Morel, décédé,

et de Caroline Morel - Chevillier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Azzano & Vailly les treize, quinze, dix-sept, dix-neuf, vingt, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq & deux février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Azzano & Vailly. 4° Dit de Lausanne. 5° Actes de décès des père & mère de l'Epouse. 6° Déclaration de Validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3, 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Azzano par la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Mazzoleni Angelo  
Morel Anastasie

Signatures des témoins :

Antoine Cappello  
Ferrari Gabriel  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

*Loterio et Jaques née Burri*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Loterio, Joseph-Antoine*, *Maire*,

de *Fontanetto d'Agogna (Province d'Italie)* — domicilié à *Laudanno*

*Célibataire*

né à *Fontanetto* le *onze juin* mil huit cent *soixante-un*

fil de *Baptiste Loterio, agriculteur*,

et de *Lucia née Allera, la femme à Fontanetto*

2° *Jaques née Burri, Anna*, *Ménagère*,

de *Lutry & d'Esses* — domiciliée à *Laudanno*,

divorcée en 1<sup>re</sup> noces de *Messe Auguste Jaques* ad le *dix-neuf août* mil huit cent *quatre-vingt-six*

née à *Mossmotteli (Guggisberg)* le *vingt-sept juillet* mil huit cent *soixante-deux*

fille de *Barbara Burri, à Lutry & d'Esses*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Laudanno Lutry, Esses & Fontanetto*, le *sept & quinze Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1<sup>re</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Acte de mariage  
de l'Epouse avec mention au divorce. 3<sup>o</sup> Promesse  
de mariage. 4<sup>o</sup> Certificats de publication de  
*Lutry & Esses et Laudanno*. 5<sup>o</sup> Dit de *Fontanetto*  
6<sup>o</sup> Déclaration de validité. 7<sup>o</sup> Permis du Dépar  
tement de Justice & Police constatant que les pièces  
sont N<sup>os</sup> 2, 5 & 6 sont déposés dans les archives

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Cully, Lutry* & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*J. Loterio*  
*Anna Loterio*

Signatures des témoins :

*Puech*

*Jean Pistoletti*  
L'officier de l'état civil :

*A. Amin*

N° 139

**Gimpert & Salzmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux sept mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gimpert, Albert,** plâtrier peintre

de Küsnacht (Zürich) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le trois mars mil huit cent soixante-huit

fils de Jean Conrad Gimpert, décédé,

et de Elisabeth née Rudolph, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Salzmann, Anna-Maria,** Cuisinière

de Eggwil (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Kirschberg (Berne) le treize mars mil huit cent septante

fille de Jean Salzmann, décédé,

et de Anna née Ballmoor, sa femme à Berne

Les publications ont eu lieu à Küsnacht Eggwil & Lausanne le vingt-un mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Küsnacht

Eggwil & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : L'Etat Civil d'Eggwil  
& Küsnacht.

Signatures des époux :

Albert Gimpert

Marie Gimpert

Signatures des témoins :

A. Debitax

Et Anon } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 140

**Chevalier et Martignier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation, voir aux pièces

Par jugement rendu le 30 août 1901, déposé exécutoire le 30 Septembre suivant, le Tribunal Civil du District de Morges a ditons par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'Époux en vertu de l'article 26 lettre C de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 5 octobre 1901.

L'off. de l'Etat Civil:

*[Signature]*

Aujourd'hui treize avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chevalier, Juste**, marchand de légumes

de Belmont & Epand domicilié à Morges

Célibataire

né à Bussy sur Morges le dix-sept décembre mil huit cent septante-neuf

fil de Jules Chevalier, décédé

et de Marie Louise née Invernin, à Morges

2° **Martignier, Céline-Auzélie**, Cuisinière

de Vaulion & Vullierens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vullierens le trois octobre mil huit cent quatre-vingt

filles de Marc Samuel Martignier, décédé

et de Suzanne née Boyay, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morges, Belmont, Vaulion, Epand, Vullierens & Lausanne, les dix-huit, vingt & vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat Civil  
de Morges.

Signatures des époux :

Juste Chevalier  
Céline Chevalier

Signatures des témoins :

J. Martignier à Morges  
Gandin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Belmont, Morges, Vaulion & Vullierens

N° 141

**Sowden & Ruffet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sowden, William**, Maître sur planche

d'origine anglaise, domicilié à Louvain

célibataire

né à Chatham, Kent, Angleterre, le dix octobre mil huit cent soixante-cinq

fil de Thomas Sowden, ancien militaire, domicilié à Abbot's Langley (Herts)

et de Margaret née Bentley, décédée

2° **Ruffet, Fanny-Sophie**, sans profession,

de Orzieux-le-Muids, domiciliée au Muids

célibataire

née à Orzieux, le treize février mil huit cent soixante-deux

filles de Jules Marie Antoine Ruffet, décédé,

et de Françoise Frédérique Mathilde née Ruffet, domiciliée au Muids

Les publications ont eu lieu à Louvain & à Orzieux les quatre & cinq Mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Orzieux & Louvain. 4° Déclaratoire de validité & dispense des publications en Angleterre. 5° Périmé au Département de Justice & Police constatant que la pièce n° 4 est déposée dans les archives.

Communiqué : à l'état civil d'Orzieux & à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

William Sowden  
Fanny Sowden

Signatures des témoins :

J. Delaunoy J. Delaunoy  
M. J. J. J.  
Commissaire

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 142

**Pellet et Collet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pellet, Henri-Charles,** Charcutier,

de St-Livres domicilié à Auzanne

célibataire

né à Colle le dix-huit Janvier mil huit cent septante-six

fil de Henri Pellet, Entrepreneur,

et de Nanette Deschamps, la femme, domiciliés à Colle

2<sup>o</sup> **Collet, Marie-Augustine,** Couturière,

de Penthériaux et Suchy domiciliée à Suchy

célibataire

née à Versoix le cinq décembre mil huit cent septante-cinq

filles de Samuel Collet, jardinier

et de Elisabeth Wicht, la femme, domiciliés à Versoix

Les publications ont eu lieu à St-Livres, à Auzanne, à Penthériaux & à Suchy  
les onze & douze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St-Livres

Penthériaux & Suchy

Communiqué: à l'Etat Civil de

Auzanne, Belmont & Yverdon et

Penthériaux

## Signatures des époux :

Henri Pellet

Marie Pellet

## Signatures des témoins :

J. Chervelier

Haurant } Auzanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 143

**Cornaz et Morerod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornaz, Charles-Émile-Edmond**, négociant

de Faoug domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Faoug le quatre août mil huit cent septante-deux,

fils de Fritz-Oscar Cornaz, négociant à Lausanne

et de Zéphirine Marie-Émilie née Févot, sa femme, décédée,

2° **Morerod, Hélène-Joséphine-Marie-Georgine-Fénellette**

de Yverne & Ormont-Dessus, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Nigle le dix-huit août mil huit cent septante-sept

fille de Jean-Louis David Morerod, décédé,

et de Lucie-Françoise-Augustine Dumur, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Yverne, Faoug, Lausanne & Ormont-Dessus, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Faoug, Yverne, Ormont-Dessus & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yvernes, Nigle & Ormont-Dessus.

Signatures des époux :

Ch. Cornaz

Hélène Morerod

Signatures des témoins :

Stephane Rippert

Stephane Rippert

Stephane Rippert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 13 novembre 1898 déclaré définitif et exécutoire le 22 janvier 1899, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 31 janvier 1899.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 145

*Junod et Pache*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Junod, Hermann-Auguste,* employé

de *St Croix* domicilié à *St Croix (La Sagne)*

célibataire

né à *St Croix* le dix-sept août mil huit cent septante-deux

fils de *Jules Henri Junod, horloger à la Sagne et St Croix*

et de *Lélie Lucie née Gonthier, sa femme*

2° *Pache, Léonie,* institutrice

de *Ferrières* domiciliée à *Laudunne*

célibataire

née à *Serviez* le vingt-neuf janvier mil huit cent septante-un

fille de *François Louis Pache, séjé*

et de *Félicie Houde née Cevy, sa veuve à Laudunne*

Les publications ont eu lieu à *St Croix - les Granges Laudunne* à *Serviez* les vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de St Croix*

Signatures des époux :

*Herm. Junod*  
*Léonie Junod*

Signatures des témoins :

*Aug. Gaijard*  
*J. Dubois*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*St Croix & Oran*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 146

**Rexer et Ravessoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rexer, Max Alfred,** négociant,

de Stuttgart domicilié à Friesenheim (Baden)

célibataire,

né à Stuttgart le vingt-huit octobre mil huit cent septante-cinq

fils de Charles Rexer, rentier,

et de Marie née Lang, la femme, domiciliés à Oberdülzheim près Stuttgart

2° **Ravessoud, Marguerite-Louise,**

de Pully &amp; Paudex domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le dix-neuf avril mil huit cent septante-six

fille de Auguste François Louis Ravessoud, Caissier de Banque

et de Jenny Louise Regamey, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Paudex, Stuttgart &amp; Friesenheim les sept &amp; neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement du père de l'époux. 3° Promesse de mariage et 4° Certificats de publication de Stuttgart & Friesenheim 5° Dits de Lausanne, Pully & Paudex. 6° Permises au Département de Justice & Police constatant que les certificats & pièces sous N° 2 & 4 ont été déposés dans les archives

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully &amp; à la Chancellerie Cle

## Signatures des époux :

Alfred Rexer  
Marguerite Ravessoud

## Signatures des témoins :

Emil Fischer à Stuttgart  
Eug. Mehlh. à Genève

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 147

**Niederhauser & Ackermann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Niederhauser, Charles-Auguste**, *ouvrier*

de Bouxyl (Borne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Colombier (Neuchâtel) le vingt-quatre août mil huit cent septante-quatre

fils de Fritz Auguste Niederhauser, horloger à Tavannes

et de Henriette Marie née Petitpierre, la femme, à Neuchâtel

2<sup>o</sup> **Ackermann, Rose-Adèle**, *Cuisinière*

de Roggwyl (Schuzwil) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Champ du moulin (Boudry) le vingt-sept novembre mil huit cent septante-dix

fille de Jean Jacob Ackermann, maraîcher

et de Elisabeth Jaggi, la femme, à Brot-Dessous (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Roggwyl & Bouxyl les vingt-cinq  
vingt-dix & vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bouxyl, Roggwyl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Roggwyl & Hochstetten

Signatures des époux :

*Charles Niederhauser*

*Rose Niederhauser*

Signatures des témoins :

*Gianni Louis*

*Bouquet Alfred*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 148

Bouquet et Mathey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil huit cent quatre-vingt-  
aix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bouquet, Alfred-Marius, Chauffeur au L.E.  
de Rougemont domicilié à Lausanne  
célibataire

né à Lausanne le cinq avril mil huit cent septante-six  
fils de Louis Alphonse Bouquet, acédé  
et de Marie Geneviève Rey de Veve à Lausanne

2° Mathey, Nancy-Jeannette, Cuisinière  
de Bredigny d'Orrens domiciliée à Lausanne  
célibataire

née à Bredigny d'Orrens le vingt-sept décembre mil huit cent septante-huit  
fille de Emile Mathey, agriculteur  
et de Jenny née Mathey, la femme domiciliés à Bredigny d'Orrens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont & Bredigny le  
dix-huit et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificat de publication de Rougemont  
Bredigny & Lausanne

Signatures des époux :

Bouquet Alfred  
Nancy Bouquet

Signatures des témoins :

J. Lape  
Nicolas Jaminier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Rougemont & Bolleens.

N° 149

**Engelhardt et Gyger**  
née Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Engelhardt, Johann-Elias, Coiffeur

de Scherneck (Saxe-Cobourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Unterdiemen, le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-deux,

fil de Georges Dessel, aîné

et de Eva Marguerite Engelhardt, décédée.

2° Gyger née Kohler, Marianne, Tenancière de Café,

de Gessenay (Vevay) domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces de Jacob Gyger, dès le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

née à Burgistein le huit février mil huit cent soixante-deux

fille de Christian Kohler, aîné,

et de Anna née Wyffeler, sa veuve à Burgistein.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Scherneck & Lausanne les vingt-quatre et vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès-verbal de mariage. 3° Certificats de publication de Gessenay & Lausanne. 4° Dit de Scherneck. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 4 et 5 sont déposées dans ses archives.

Signatures des époux :

Elias Engelhardt  
Marianne Engelhardt

Signatures des témoins :

Alexis Jacquot  
Simon Probst à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Gessenay & à la Chancellerie de



N° 150

**Schulthess & Staub née  
Meyer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui, vingt-cinq \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1<sup>o</sup> **Schulthess, Louis,** \_\_\_\_\_ Voyageur de Commerce

de Stäfa (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Stäfa, le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante \_\_\_\_\_

fils de Jacob Schulthess, décédé \_\_\_\_\_

et de Maria Anna Elisabetha née Grüssli, la veuve à Genève \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Staub née Meyer, Suzanne-Barbara,** \_\_\_\_\_

de Ober-Oetz (Tyrol) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

veuve en premières nocces de Jean Jules Martin Georges Staub dès le cinq mai mil  
huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_

née à Fribourg le huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois \_\_\_\_\_

fille de Alfred Meyer, décédé \_\_\_\_\_

et de Lucie Gut, la veuve à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ober-Oetz (Herzogentuchsee) Stäfa & Lausanne par  
trente-trente-un Mars & premier avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ acte de décès du mari des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Stäfa, Ober-Oetz &amp; Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Stäfa &amp; Herzogenbuchsee \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Louis Schulthess  
Barbara Schulthess

## Signatures des témoins :

G. J. J. J.  
Meyer etc.

L'officier de l'état civil :



N° 151

Lambert et Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Lambert, Joseph-Edmond, — Télégraphiste au J.-S.

de Châtillon (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Louvain \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Châtillon le quatorze mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_

fil de Maxime Lambert, Charpentier, \_\_\_\_\_

et de Marie Florence née Mardet, sa femme, domiciliée à Châtillon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Dufey, Jenny-Elise, \_\_\_\_\_ Pieuse \_\_\_\_\_

de Sassel & Palézieux \_\_\_\_\_ domiciliée à Louvain \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vevay le vingt-cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

filles de François Louis Dufey, décodé \_\_\_\_\_

et de Louise Albert, sa veuve à Louvain \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Louvain, Châtillon, Palézieux & Sassel les  
vingt-cinq, vingt-six & trente Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de Châtillon  
Sassel, Palézieux & Louvain \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil \_\_\_\_\_

de Palézieux, Quilly & Ganges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edmond Lambert

Elise Lambert

Signatures des témoins :

Jourcy } à Louvain  
Just Dufey }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 152

**Buffat & Wagnières**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Buffat, Edmond,** \_\_\_\_\_ agriculteur,  
de Vuarens \_\_\_\_\_ domicilié à Vuarens (Vuarens)  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vuarens le huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre \_\_\_\_\_

fils de Elie Buffat, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elina née Besson à Vuarens, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Wagnières, Alice,** \_\_\_\_\_ ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_

de Ruyres \_\_\_\_\_ domiciliée à Ruyres, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Ruyres le onze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_

filles de Pierre Henri Wagnières \_\_\_\_\_

et de Julie née Ceveny, agriculteur à Ruyres \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vuarens & à Ruyres le cinq avril mil huit cent  
quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vuarens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Vuarens \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Edmond Buffat**  
**Alice Buffat**

Signatures des témoins :

**Puoyre**  
**Maurand**

L'officier de l'état civil :

**D. P.**

N° 153

**Monney et Dillon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Monney, Victor,** tailleur de pièce,  
de Courmilleux (Fribourg) domicilié à Lansanne,  
célibataire,

né à Courmilleux le premier octobre mil huit cent septante-cinq  
fils de Joseph Urbain Monney, charpentier à Fribourg  
et de Rosine Levine née Savre, la femme, à Courmilleux

2<sup>o</sup> **Dillon, Éléonore dite Léonie,** femme de Chambre  
de Cressier au Morat (Fribourg) domiciliée à Lansanne,  
célibataire,

née à Fribourg le vingt-sept mai mil huit cent septante-sept  
fille de Jean Joseph Dillon, cultivateur,  
et de Mme Marie Julie née Foffet, domiciliée à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Courmilleux, Cressier & Lansanne le vingt-cinq  
Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Courmilleux  
Cressier & Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Courmilleux & Cressier

Signatures des époux :

Monney Victor  
Éléonore Monney

Signatures des témoins :

L'Époux Louis  
Goyet Henri } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154

*Barberi et Nessen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barberi, Angelo,* *ouvrier,*

de *Arona (Novare) Italie* domicilié à *Arona,*

*Célibataire,*

né à *Castelletto-Vicino (Novare) le quatorze août* mil huit cent *septante*

filz de *Joseph Barberi, tailleur*

et de *Rosa Parachini, la femme, à Arona,*

2° *Nessen, Marie,* *femme de chambre,*

de *Ried-Brique (Alsace)* domiciliée à *Arona,*

*Célibataire,*

née à *Ried-Brique le six mai* mil huit cent *septante-deux*

fille de *Louis Nessen, orfèvre*

et de *Alphina née Eyer, la femme, à Ried*

Les publications ont eu lieu à *Arona, Ried-Brique & Arona le dix-huit Mars*  
*& dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux 2° Promesse de mariage 3° Certificats de publication de Ried à Arona & Arona 4° Dit de Arona 5° Déclaration de Validité 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont 11<sup>2</sup> & 5<sup>2</sup>.  
 Sont déposés dans les archives

Signatures des époux :

*Barberi Angelo*  
*Maria Barberi*

Signatures des témoins :

*Angelo Grisoni*  
*Joseph Rossetti*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil de  
*Rique & à la Chancellerie*

*En date du 13 novembre 1915, le Grand Conseil du Canton du Valais a accordé la naturalisation suisse à Angelo Barberi, mentionné ci-dessus, ainsi qu'à sa famille, qui ont, en même temps, acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Brique.*  
*Inserit sur avis du Département de Justice et Police du Canton du Valais, le 30 novembre 1915.*  
*L'officier de l'état civil :*  
*[Signature]*  
*Révisé par le G. D. 15.*

N° 155

**Rochat et Poterat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rochat, Jean-Charles-Georges**, employé de bureau, de l'abbaye & du lieu domicilié à Lantanne, célibataire,

né au Mont de Lantanne le trente mars mil huit cent septante-deux fils de Charles Louis Jacob Rochat, agriculteur, et de Sissette née Belet, sa femme, domiciliés au Mont de Lantanne

2<sup>o</sup> **Poterat, Aline**, ménagère, de Mottens domiciliée à Veinand-Camarac de Lantanne, célibataire,

née à Mottens le vingt-un juin mil huit cent septante-quatre fille de Marc Samuel Poterat, agriculteur et de Sophie née Marquet, sa femme, domiciliés à Veinand-Camarac.

Les publications ont eu lieu à Lantanne, l'abbaye, le lieu & Mottens, les huit & dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de l'abbaye Le lieu Mottens & Lantanne

Signatures des époux :

J. C. Rochat  
A. Poterat

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]* } Lantanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de l'abbaye, Le lieu & Poliz-le-Grand

N° 156

**Pache et Narbel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pache, Constant-Jean**, Couvreur

de Chapelles domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chapelles le vingt-six octobre mil huit cent septante-trois,

fil de Jean Adam Pache, agriculteur à Chapelles

et de Caroline Rouvrez, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Narbel, Adèle-Joaline**, Cuisinière

de Goumoens-la-Ville, Goumoens-le-Jux et Pentruz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Gussigny le dix-sept septembre mil huit cent septante-sept

filles de Roni Narbel, Serrier

et de Roni Chapallaz, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pentruz, Chapelles, Goumoens-la-Ville, Goumoens-le-Jux & Lausanne les sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chapelles

Goumoens-la-Ville & Goum: le-Jux, Pentruz

Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

S. Pierres, Sullens & Echallens

Signatures des époux :

Constant Pache

Adèle Pache

Signatures des témoins :

Ditray Paul

Chambrier

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157

**Rithener et Dénéziar**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rithener, Jules-Jean,** général de brigade

des Chisleyes & de Château-d'Ox domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le treize décembre mil huit cent septante,

fil de feu Charles Rithener

et de Thympe Saiche, sa femme, domiciliés à Bursins

2° **Dénéziar, Marie-Eugénie,** Blanchisseuse

de Luivoux & de Chardonne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Genève le dix-neuf avril mil huit cent soixante-neuf

filles de défunte Jeanne-Françoise Dénéziar

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Chisleyes, Châteaux d'Ox, Luivoux  
& Chardonne les vingt-huit et trente Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Luivoux

Chardonne Château-d'Ox, Les Chisleyes

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Château-d'Ox, Corsier, St-Saphorin et Oron

Signatures des époux :

Jules Rithener

Eugénie Rithener

Signatures des témoins :

Maurice

Anne Blanchard

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 158

**Blanchong et Jaiüet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanchong, Félicien-Edmond**, boucher,

de Essert-Fitet domicilié à Vallerbes

Célibataire

né à Vallerbes le vingt-deux avril mil huit cent septante-cinq

fils de Charles Blanchong, bûilleur de limes à Vallerbes

et de Marie Madeleine née Ostermann

2<sup>o</sup> **Jaiüet, Bertha-Mine**,

de Vallerbes domiciliée à Vallerbes

Célibataire

née à Vallerbes le vingt-quatre juillet mil huit cent septante-huit

fille de Charles Louis Jaiüet, agriculteur à Vallerbes

et de Mine Nanette née Roy

Les publications ont eu lieu à Vallerbes - Essert-Fitet les vingt-quatre et vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil  
de Vallerbes.Communiqué: à l'Etat Civil de  
Vallerbes - Belmont 1/11.

Signatures des époux :

Félicien Blanchong  
Bertha Blanchong

Signatures des témoins :

Gambin  
Maunier

L'officier de l'état civil :



N° 159

*Kuffler et Aegeter*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kuffler, Henri-Eugène,* *leieur*

de *Arnet (Gene)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire,*

né *à Arnet le premier Juin* mil huit cent *septante-six*

fil de *Marc Louis Eugène Kuffler, leieur,*

et de *Madeleine née Zytet, la femme, domiciliés à Lausanne*

2° *Aegeter, Emma-Cécile,* *leueurière*

de *S<sup>t</sup> Etienne (Gene)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Lausanne le six Juillet* mil huit cent *septante-sept*

filie de *Jean Collin Aegeter, accordeur*

et de *Elisabeth Sasset, née Buis, la veuve à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Arnet, S<sup>t</sup> Etienne & Lausanne le dix sept et huit avril mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication à Arnet, S<sup>t</sup> Etienne & Lausanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil à

*Arnet & S<sup>t</sup> Etienne.*

Signatures des époux :

*Eugène Kuffler*  
*Emma Kuffler*

Signatures des témoins :

*Eugène Kuffler*  
*Fr. Aegeter*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 160

**Bolomey et Defrancesco**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

six-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Constant-Samuel**, Cafetier,

de Savigny, Forel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le onze novembre mil huit cent septante-trois

fils de Pierre Louis Bolomey, Cafetier à Lausanne

et de Louise Sophie Baudry, la femme, accédée

2° **Defrancesco, Jeanne-Marie-Martine**, Couturière,

de Angio, Grisons domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le premier Janvier mil huit cent septante-neuf

filles de Joseph Emmanuel Defrancesco, typographe,

et de Jeanne Françoise Marie née Bovey, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Forel & Angio les quatre-vingt-six  
Sept avril mil huit cent quatre-vingt-six-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Forel Angio & Lausanne

Communiqué: Savigny, Forel

Angio

Signatures des époux :

C<sup>t</sup> Bolomey

Jeanne Bolomey

Signatures des témoins :

Charles Defrancesco

Granchi

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 161

*Avondo et Frioud née Liechti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Avondo, Jacques Marie*, manoeuvre Serravallo

de Serravallo | Biella - Novate | domicilié à *Lansanne*

veuf de Antoinette Hélène née Jaquier aîné le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à *Stagnières* le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-deux

fils de *Célestin Avondo* aîné

et de *Marie Catherine Euphrasie* née Grand, la femme, aînée

2° *Frioud née Liechti, Rosa*, femme de chambre

de *Rossens* domiciliée à *Veytaux*

veuve de *François Laonara Frioud* aîné le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à *Estigen* (Berne) le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-sept

fille de *Christian Liechti* agriculteur à *Mühledorf* (Berne)

et de *Leue Elisabeth* née *Sähler*, la femme

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Veytaux, Rossens & Serravallo* les quatorze & quinze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des père & mère de l'Epoux. 3° Actes de décès des précédents conjoints. 4° Promesse de mariage. 5° Certificats de publication de *Rossens, Veytaux & Lansanne*. 6° Dit de *Serravallo*. 7° Déclaration de Validité. 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2, 3, 6 & 7 acquiescent sous les motifs

Communiqué : à l'Etat Civil de *Rossens & Montreux* ainsi qu'à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Jacques Avondo*  
*Rosa Frioud*

Signatures des témoins :

*Marie Liechti à Vevey de Peltz*  
*Emil Haeger à Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 162

Müller et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Müller, Henri-Louis, Boulangèrede Sigriswil (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Salézius le trois novembre mil huit cent soixante-septfils de Jean Jacques Müller, décédéet de Rose Louise Dufay, la veuve à Solman2<sup>o</sup> Regamey, Louise Marie Elisabeth, Dlle de magasinde Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le huit octobre mil huit cent septante-neuffille de François Louis Regamey, décédéet de Marie Louise Baudet, la femme, à LausanneLes publications ont eu lieu à Sigriswil & Lausanne les quatre & cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès du père de l'EpouxConsentement de la mère de l'EpouxPromesse de mariageCertificat de publication de SigriswilLausanne

Communiqué: à l'état civil de

Sigriswil

## Signatures des époux :

Henri MüllerLouise Müller

## Signatures des témoins :

E. TröhlichE. Clerc } Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

Weber et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Weber, Charles-Gottfried, Maronnier,

de Vordemwald (Siegovic) domicilié à Lussange,

Célibataire,

né à Vordemwald le vingt-cinq Juin mil huit cent Septante-six

fil de Jean Weber, ancien boucher

et de Louise née Gissler, sa femme, domiciliés à Lussange,

2<sup>o</sup> Mayor, Marie-Julie, Cuisinière,

de Grandcour domiciliée à Lussange

Célibataire

née à Russuans le vingt-trois décembre mil huit cent Septante-deux

fille de Jacques Daniel dit Auguste Mayor, décédé

et de Louise née Guany, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vordemwald, Grandcour & Lussange les trente trois et  
premier avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de Vordemwald

Grandcour & Lussange

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vordemwald & Grandcour

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gottfried Weber

Marie Weber

Signatures des témoins :

Louis Mayor, Cuisinier

J. Weber, Lussange

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 164

Liniger et Centlivres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liniger, Gustave, Employé de Commerce,

de Wohlen (Saxe) domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Froidville le dix janvier mil huit cent soixante-sept

fils de Pierre Liniger, ouvrier de ville

et de Henriette Delisle, sa femme, domiciliés à Landanne

: 2° Centlivres, Emma, sans profession

de Chêne &amp; Paquier domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Chêne &amp; Paquier le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante-sept

fille de Samuel Centlivres, agriculteur

et de Rosine née Dutoir, sa femme, domiciliés à Chêne &amp; Paquier

Les publications ont eu lieu à Landanne, Wohlen &amp; Chêne &amp; Paquier les vingt-cinq &amp; vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wohlen, Chêne &amp; Paquier Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wohlen &amp; Mellendorf.

## Signatures des époux :

Gustave Liniger  
Emma Liniger

## Signatures des témoins :

Constant Constant  
à Chêne & Paquier  
Dutoir Emile à Landanne

## L'officier de l'état civil :



N° 165

*Heeb et Marguerat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Heeb, Joseph-Benedikt*, *bandagiste*

de *Allstatten, S-Gall* domicilié à *La Chaux-de-fonds*,

*célibataire*

né à *Allstatten* le *sept mars* mil huit cent *septante-deux*

fils de *feu Amédée Heeb*,

et de *Josephine née Renner, à Allstatten*

2° *Marguerat, Julie*,

de *Lutry, Forêt, Lavaux* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*,

née à *Sauvex* le *dix-sept mai* mil huit cent *septante-un*

fille de *Henri Marguerat vigneron*,

et de *Jeanette née Martin à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry, Forêt, Chaux-de-fonds* et *Allstatten* les *premier, deux, trois et quatre avril* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*Chaux-de-fonds.*

Signatures des époux :

*B. Heeb,*  
*Julie Heeb.*

Signatures des témoins :

*Louis Marguerat*  
*F. Esilmont,* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Allstatten, Chaux-de-fonds, Lutry et*  
*Forêt.*



N° 166

*Lescaze & Ney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10 mai  
de l'année précédente le 20 août 1911, le  
tribunal civil du district de Lausanne  
a déclaré nul le divorce de mariage inscrit  
n° 100000.

Le divorce a été prononcé aux termes  
des deux conjoints, et chacun en vertu de l'art.  
260 de la loi fédérale du 24 décembre 1877.

Lausanne le 16 mai 1911  
L'officier de l'état civil.



Aujourd'hui vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Lescaze, Louis-Alexis*, *Cocher*,

de *Geneve* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Thoiry (Hte Savoie)* le quatre août mil huit cent septante-six

fils de *Nicolas Lescaze, décedé*,

et de *Marie Dufresne, sa femme, décedée*.

2° *Ney, Aline-Marie*, *Cuisinière*

de *Payerne* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Payerne* le six Janvier mil huit cent septante-neuf

fille de *Jean Samuel Ney, agriculteur et Payerne*

et de *Sophie Jaccoud, sa femme, décedée*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, avenue de Payerne* les quatre, cinq et  
huit août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Geneve, Payerne et Lausanne*

Communiqué: *L'Etat Civil de*

*Payerne - Bureau L'Etat Civil de Geneve*

Signatures des époux :

*Louis Lescaze*  
*Aline Lescaze*

Signatures des témoins :

*Joseph Lescaze à Geneve*  
*Alf. Mottaz à Lausanne*

L'officier de l'état civil :



N° 167

**Duveluz et Martinet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duveluz, Jean-François**, négociant

de Daillens domicilié à Bussigny

veuf de Emma Augustine Vittoz dè le deux octobre mil huit quatre-vingt dix-sept

né à Daillens le vingt-trois octobre mil huit cent quarante-cinq

fil de Jean Louis Duveluz, décédé,

et de Anne Louise née Cahame, sa femme, décédée

2° **Martinet, Marie-Aline**, négociante

de Montlavoille domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Montlavoille le quatorze avril mil huit cent cinquante-sept

fille de Jean Noël Martinet, agriculteur à Montlavoille

et de Marie Louise née Rochat, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Daillens, Bussigny & Montlavoille le vingt-huit, vingt-neuf & trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Bussigny

Signatures des époux :

*J. Duveluz*  
*M. Duveluz*

Signatures des témoins :

*L. Martinet à Lussanne*  
*Adrien Besson à Bevelles*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Bussigny Daillens & L. Dlle

N° 168

*Crabbia et Raymond née Mayor*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 5 de décembre 1925 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame jeune Elisa Louise Crabbia, mentionnée ci-dessus dans le rôle de la commune de Faud Echallens Lausanne, le 18 décembre 1925.

L'officier de l'état civil : *H. Ballig*  
 Agé à Ballaigues, Vaulion, Yverdon et Echallens. R. du 23.12.25.

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Crabbia, Marcel-Stéphain*, Marcel,  
 de Vallinzenge (Novare) Italie, domicilié à Ballaigues  
 célibataire,

né à Vallinzenge le sept décembre mil huit cent soixante-deux

fils de Severino Crabbia

et de Elvire née Maria,

2° *Raymond née Mayor, Eliza-Louise*,

de Vaulion domiciliée à Yverdon,

veuve en premières noces de Raymond David Louis déc. le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

née à Ballaigues le quatre février mil huit cent soixante-huit

fille de feu Louis Michel Samuel Mayor

et de Elisa Marie Louise née Conod à Ballaigues,

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, Vaulion, Yverdon & Vallinzenge les dix-sept, dix-huit, dix-neuf & deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'état civil  
de Ballaigues

Signatures des époux :

*Crabbia Marcel*  
*Elisa Crabbia*

Signatures des témoins :

*André*  
*Maurice*

L'officier de l'état civil :

*H. Ballig*

Communiqué : à l'état civil de  
Ballaigues, Vaulion, Yverdon & la  
Chancellerie C<sup>de</sup>

N° 169

Vinzio et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le contrat de mariage des Epoux et-constat a été passé devant le Notaire Charles Clère à Louvain / 2615 Savois le 21 avril 1894.

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vinzio, Nicolas-Louis, Représentant de Commerce,

de Lyon (2<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>), domicilié à Lyon & précéd<sup>t</sup> à Marseille,

veuf de Maria Gilberte née Forest au le vingt-sept mars mil huit cent quatre-

-vingt-dix (en 1<sup>er</sup> noces),

né à Lyon le vingt-dix mars mil huit cent cinquante-quatre

fil de Charles Vinzio, décédé,

et de Arrienne Poyet, du veuve à Lyon

2° Chapuis, Marie-Jenny

de Epalinges domiciliée à Louvain

Célibataire,

née à Louvain le premier novembre mil huit cent cinquante,

fille de Charles Louis Chapuis, décédé,

et de Louise Marie Cochez, du femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Epalinges Louvain, Marseille & Lyon les trois & quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux. 4° Acte de décès du père des Epoux & consentement de la mère. 5° Certificats de publication de Lyon & Marseille. 6° Act de Louvain. 7° Déclaration de Validité. 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3 & 5 & 7 déposent dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Epalinges & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Oh Vinzio  
Jenny Chapuis

Signatures des témoins :

Oh Grillet  
J. Pilliard } à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 170

Stoudmann et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stoudmann, Eugène-Alfred-Louis, Télégraphiste

de Bussy d'Ormes domicilié à Lussan

Célibataire

né à Lussan le neuf avril mil huit cent septante-sept

fils de Louis Isaac Stoudmann, aîné

et de Henriette Caspar, sa femme, aîcée

2° Demont, Françoise-Lina-Marie-Louise, modiste

de Apples domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Pully le seize juillet mil huit cent septante-six

fille de Alfred François Demont, concierge

et de Françoise née Cousin, sa femme, domiciliés à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan Apples & Ormes les quatre-vingt-neuf & sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bussy, Apples & Lussan

Communiqué: à l'Etat Civil

de Villars & Yens & Apples

Signatures des époux :

Stoudmann

Stoudmann

Signatures des témoins :

A. Demont

François A. Demont

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 171

*Wäfler et Beck*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Wäfler, Gottfried,* *Manœuvre Serrurier,*

de *Frutigen (Berne)* domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire,*

né à *Frutigen* le *huit février* mil huit cent *septante-quatre*

fils de *Anna Wäfler, veuve,*

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Beck, Emma,* *Brebande*

de *Sumidwald (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Lausanne* le *sept décembre* mil huit cent *septante-six*

fille de *Jacob Beck, bûcheron,*

et de *Catherine Wittwer, sa femme, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Frutigen & Sumidwald* les *six & huit avril* mil huit cent quatre-vingt-*vingt-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Frutigen*

*Sumidwald & Lausanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Sumidwald & Frutigen*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gottfried Wäfler*

*Emma Wäfler*

Signatures des témoins :

*Maeder Robert*

*Gottlieb Rendlisbacher*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 172

**Marco et Martinello**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marco, Pierre,** Mineur,

de Vespiano (Turin / Italie) domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Vespiano le vingt-un novembre mil huit cent septante-un

fils de Pierre Joseph Marco, chasseur,

et de Thérèse Maccario, domiciliés à Vespiano

2° **Martinello, Marie-Catherine,** Ménagère

de Cirié (Turin / Italie) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Cirié le huit septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Charles Martinello, maçon,

et de Dominique Maccario, domiciliés à Cirié

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Vespiano & Cirié les vingt-un mars  
et deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lansanne. 4° Dits de Vespiano & Cirié. 5° Déclaration de Valcaldé. 6° Permis au Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 4 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie

## Signatures des époux :

Mario Piem  
Marco Maria

## Signatures des témoins :

Piem  
Maurice } à Lansanne

## L'officier de l'état civil :

O. A.

N° 173

*Colombo et Magnin née Paquier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation, voir aux pièces.*

Aujourd'hui *deux mai* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Colombo, Etienne-Bernard-Jean,*

de *Pallanza (Novate) Italie,* domicilié à *Lausanne,*

*libataire,*

né à *Pallanza* le *vingt février* mil huit cent *soixante-deux*

fil de *Bernard Colombo* ancien jardinier à *Pallanza,*

et de *francine maria Della Rossa,*

2<sup>o</sup> *Magnin née Paquier, Emma-Marie-Julie,*

de *Blonay* domiciliée à *Grandvaux*

*divorcée en premières nocces de Jules Albert Magnin aîné le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-seize,*

née à *Dergens* le *vingt-huit avril* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *Marc Louis Daniel Paquier,* agriculteur,

et de *Suzanne née Pache,* la femme, domiciliée à *Dergens.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Blonay, Grandvaux & Pallanza* les *dix, sept & dix-huit décembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Certificats de publication de *Blonay, Grandvaux & Lausanne.* 5<sup>o</sup> dit de *Pallanza.* 6<sup>o</sup> Déclaration de validité. 7<sup>o</sup> Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N<sup>o</sup> 2, 4 & 6 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Cully & St-Légier* ainsi qu'à la Chancellerie C<sup>h</sup>.

Signatures des époux :

*Etienne Colombo*  
*Emma Colombo*

Signatures des témoins :

*Prouve*  
*Maurand* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 174

de Blonay et de Rham

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> de Blonay, Pierre-Henri-Léonce, Ingénieur

de Blonay et de Vevey domicilié à Brigue Valais

célibataire,

né à Reichshofen (Suisse) le quatre août mil huit cent septante-deux

fils de Henri Louis Oscar de Blonay, Ingénieur à Courmayeur

et de Henriette Schavie Adèle de Dietrich, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> de Rham, Lina-Mathilde,

de Giez Valais domiciliée à Jouxrens-Mézerin

célibataire

née à Montavaux &amp; Orgey le vingt-huit Juin mil huit cent septante-six,

fille de William Jules de Rham

et de Anne Sophie née de Sauroure, sa femme, domiciliée à Jouxrens-Mézerin

Les publications ont eu lieu à Blonay, Vevey, Giez, Jouxrens-Mézerin & Brigue  
les vingt-huit & vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de  
BrigueCommuniqué: à l'état civil de  
St-Léger, Vevey, Grandson & Romanel  
& Brigue.

Signatures des époux :

Pierre de Blonay  
Lina de Blonay

Signatures des témoins :

M. Monay  
H. de Rham

L'officier de l'état civil :

N° 175

5-89

**Haas et Silvet soit Sivet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Haas, Rodolphe-Wilhelm-Alexandre**, employé à la C<sup>ie</sup> de navigation

de Hambourg domicilié à Lauenne,

Célibataire,

né à Windau (Russie) le quatre/size novembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Hans Thomas Hans, aida,

et de Marie Henriette née Munderg, la veuve à Hambourg

2° **Silvet soit Sivet, Jeanne-Louise**,

de Pilly domiciliée à Lauenne,

Célibataire

née à Lauenne le six juin mil huit cent septante-dix

fille de Louis Simon Silvet soit Sivet, jardinier,

et de Madeleine Sifian soit Vivian, la femme, domiciliés à Lauenne

Les publications ont eu lieu à Lauenne, Pilly & Hambourg les quatorze, quinze & seize mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Pilly & Lauenne. 4° Dit de Hambourg. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les Certificats sont n° et est déposé dans les archives

Signatures des époux :

Alexandre Haas  
Jeanne Haas

Signatures des témoins :

H. Boyerant }  
H. Ammann } Lauenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Lauenne & à la Chancellerie C<sup>ie</sup>

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée adressée à Lauenne le 21 octobre 1909 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Rodolphe-Wilhelm-Alexandre Haas a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lauenne.  
Inscrit d'office au Département de Justice & Police, le 28 novembre 1909.  
L'officier de l'Etat Civil

N° 176

Roth et Känni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roth, Louis-Charles, Maréchal

de Wattray (S. Gall) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Sallavanz le vingt-six octobre mil huit cent soixante-sept,

fils de Jean Roth menuisier à Montagny

et de Louise Bernette née Vuille la femme, décédée.

2° Känni, Thérèse, Couturière

de Grossaffoltern (Berne) domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Effisbrugg (Berne) le quinze septembre mil huit cent septante-trois

fille de Jacob Känni agriculteur,

et de Anna Wenger, la femme, domiciliés à Reutigen.

Les publications ont eu lieu à Wattray, Grossaffoltern & Landanne les six & huit avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wattray, Grossaffoltern & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wattray & affoltern

Signatures des époux :

Louis Roth  
Therese Roth

Signatures des témoins :

Elie Blanc  
Auguste Chappuis } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 177

**Pinel et Mäder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pinel, Alphonse-Arthur,** agent de police

de Chavannes-des-Bois domicilié à Lussembourg

célibataire,

né à Trélex le vingt-deux janvier mil huit cent septante,

fil de Eli Abraham Pinel, décédé,

et de Marie Renée Benati, la femme, décédée,

2° **Mäder, Elisa,** négociante,

de Saffenschwiler domiciliée à Lussembourg

célibataire

née à St-Livres le onze novembre mil huit cent cinquante-neuf

filles de Frédéric Mäder, Charbon à St-Livres,

et de Jeanne Marie née Viret, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chavannes-des-Bois, Saffenschwiler & Lussembourg, le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Chavannes-des-Bois, Saffenschwiler & Lussembourg

Communiqué : à l'Etat Civil de

Coppet & Metzger.

Signatures des époux :

Pinel Alphonse

Elisa Pinel

Signatures des témoins :

Julie Mäder

Carl Raymond } à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 178

Alarotto &amp; Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Alarotto, Jean-Baptiste, *Securier*de *Stigilio Turin Italie* domicilié à *Lansanne*

Célibataire

né à *Stigilio* le vingt-neuf Juin mil huit cent soixante-huitfils de *Dominique Alarotto, séculier*et de *Bernardette Marguerite née Molinard, sa veuve à Stigilio*2° Magnin, Alice-Eugénie, *Cuisinière*de *Laringes Haute Savoie* domiciliée à *Laringes*

Célibataire

née à *Laringes* le dix mai mil huit cent soixante-septfille de *Alexis Magnin, cultivateur*et de *Rose née Maurice, domiciliés à Laringes*Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Laringes & Stigilio* les vingt-un, vingt-dix  
mars et deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2°  
 Consentement des père & mère de l'Epouse. 3° promesse  
 de mariage. 4° Cert. de publication de naissance  
 5° Dits à *Stigilio & Laringes*. 6° Déclaration de validité  
 faite. 7° Permis du Département de Justice & Police  
 constatant que les pièces sous N° 2, 5 & 6 sont déposées  
 dans les archives

Communiqué : à l'Etat Civil le Chien

Cellerie Cantonale

1

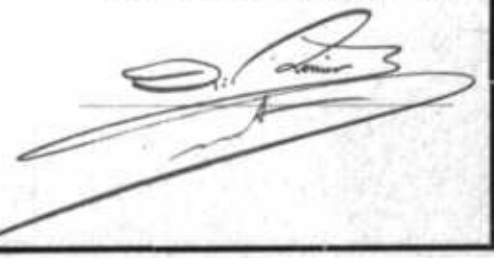
## Signatures des époux :

*Alarotto Baptiste**Alice Alarotto*

## Signatures des témoins :

*Francois Beltrami**Gayat Alexandre*

L'officier de l'état civil :



N° 179

*Jordi et Rickli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Jordi, Friedrich*, Palefrenier,

de *Schlenteng* (Berne) domicilié à *Laudanne*,

Célibataire,

Né à *Erbiswil* le dix-neuf Septembre mil huit cent septante-deux

fils de *Elise Jordi*, à *Selene*,

et de

2<sup>o</sup> *Rickli, Rosa*, femme de Chambre

de *Gondiswil* (Berne) domiciliée à *Laudanne*

Célibataire

née à *Kerzers* (Fribourg) le quinze Décembre mil huit cent septante-six

fille de *Pierre Rickli*, commerçant à *Kerzers*

et de *Rosina* née *Mischler*, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Schlenteng*, *Gondiswil* & *Laudanne* les quatorze et quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Schlenteng  
Gondiswil & Laudanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Melchnan & Herzogenbuchsee*

Signatures des époux :

*Jordi Friedrich*

*Rosa Jordi*

Signatures des témoins :

*Feller Alfred* à *Laudanne*

*Stuber Gottfried* à *Duch*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 180

**Marmet & Dussin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Marmet, Henri-Jélix, Jardinier

de Mollens &amp; Granges domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Allaman le vingt-neuf Septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Henri Samuel Jean Rodolphe Marmet, décédé

et de Charlotte Elze née Matthieu, la veuve à Allaman

2<sup>o</sup> Dussin, Elise,

de St-Barthélemy domiciliée à St-Barthélemy

Célibataire

née à St-Barthélemy le vingt-dix février mil huit cent septante-deux

fille de François Frédéric Dussin, décédé

et de Zélie née Martin, la veuve, à St-Barthélemy

Les publications ont eu lieu à Mollens, Granges, St-Barthélemy et Lausanne les quatorze et quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mollens

Granges, St-Barthélemy &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

Schallens, Granges &amp; Bollens

Signatures des époux :

Henri Marmet

Elise Marmet

Signatures des témoins :

Al. Jeoppet

Alois Schmidt } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 181

Villoz et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villoz, Louis, Charpentier

de Froidville domicilié à Froidville

Célibataire

né à Pomy le dix-sept décembre mil huit cent cinquante-neuf

fils de feu François Louis Villoz

et de Jeannette née Wagnières, sa veuve à Froidville

2° Martin, Jenny, ménagère

de Froidville domiciliée à Froidville

Célibataire

née à Froidville le vingt novembre mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Jean Henri Martin

et de Julie Marie née David, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Froidville le huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisations de l'Etat Civil de Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Louis Villoz  
Jenny Martin

Signatures des témoins :

Lucien Villoz  
Maurice

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à Poliez-le-Grand



N° 182

Blanc et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-261

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Blanc, Louis-Eugène, agriculteur,  
de Lausanne, domicilié à Praz-Schaud / Lausanne  
Célibataire,

né à Praz-Schaud le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-six  
fils de Alphonse Maurice Blanc, agriculteur,  
et de Céciline Gavillet, sa femme, domiciliés à Praz-Schaud

2<sup>o</sup> Favrat, Léonie,  
de Lausanne & d'Epalinges domiciliée aux Croisettes d'Epalinges,  
Célibataire,

née à Epalinges (Croisettes) le treize Juillet mil huit cent septante-neuf  
fille de François Louis Favrat, agriculteur,  
et de Jeanne Louise née Corbaz, sa femme, domiciliés aux Croisettes

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges le huit et neuf avril mil  
huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Consentement du père de l'Epouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lausanne & Epalinges

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epalinges.

## Signatures des époux :

Eugène Blanc  
Léonie Blanc

## Signatures des témoins :

H. Blanc  
H. Gavillet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-384.

N° 183

Meylan et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meylan, Ernest-Élie-Théodore, horloger,

de Chenit domicilié à Genève,

Célibataire,

né au Brassus le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-deux

fils de Emile-Louis Meylan, horloger,

et de Pauline-Caroline-Cécile Aubert, à Genève,

2° Regamey, Jeanne-Élise-Louise, sans profession

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-trois avril mil huit cent septante-neuf

fille de François-Urbain Regamey, voltairier

et de Rosine Guillemin, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au Serris, au Brassus, à Genève et à Lausanne, les quatre et cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux :

E. Meylan  
Jeanne Regamey

Signatures des témoins :

[Signatures] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil du Serris et de Genève (B.C.)

N° 184

Pilloud &amp; Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui lundi six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Pilloud, Charles, Employé de bureau,de Yverdon domicilié à Paris IX arrtveuf en premières nocces de Constance Caroline Senway, née le vingt-cinq Mars mil huit  
cent quatre-vingt-dix-septné à Yverdon le six Mars mil huit cent cinquante-septfils de Jeanne Susanne Pilloud, veuve,

et de \_\_\_\_\_

2° Pidoux, Marie-Lina, Commerçante,de Forêt de Lucens domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Yverdon le sept Septembre mil huit cent soixante-cinqfille de Jean Samuel Pidoux, veuf,et de Sophie Julienne Kucich, la Veuve à YverdonLes publications ont eu lieu à Lausanne Yverdon, Forêt de Paris les onze & treize  
Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Certes de naissance des EpouxCerte de décès de la femme de  
l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Yverdon  
Forêt Paris LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil d'Yverdon  
de Lucens,

## Signatures des époux :

Ch. Pilloud  
Marie Pidoux

## Signatures des témoins :

A. Lambert  
Pidoux Bellay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

**Genoux & Schmied**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Genoux, Charles-Fritz-Louis**, facteur aux télégraphes,

de Buchillon domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne le huit Juin mil huit cent septante-deux,

fil de feu Henri Louis Genoux

et de Marianne Decosterd, sa veuve à Lausanne,

2° **Schmied, Marie-Martha**, — Demoiselle de magasin —

de Basserdorf (Zurich) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le sept décembre mil huit cent septante-cinq

fille de feu Hans Ulrich Schmied

et de Anna Eyer, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Buchillon, Basserdorf & Lausanne les vingt un  
& vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Buchillon

Basserdorf & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St-Prix & Basserdorf

Signatures des époux :

Ch Genoux

Martha Genoux

Signatures des témoins :

Faul Standmann

Lucien Piller } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 186

**Corbaz & Rosat nié Roch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Corbaz, Emile-Ferni**, agriculteurde Mont / Lausanne domicilié à Lausanneveuf en premières nocces de Emilie Elida Louise Dechiger, des le vingt-deux Juillet mil huit cent quatre-vingt dix-huitné au Mont le quinze Septembre mil huit cent quarante-sixfils de Abraham Louis Daniel Corbazet de Marie Rose nié Ammann, agriculteurs à Lausanne2° **Rosat nié Roch, Julie-Oline**,de Château-d'Oex domiciliée à Château-d'Oexveuve en premières nocces d'Alexandre Louis David Rosat des le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt sixnée à Château-d'Oex le treize mai mil huit cent cinquante-quatrefille de Louis Aimé Roch, agriculteur à Château-d'Oexet de Julie née Chabloz, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex, L'Etivaz, Le Mont les dix-huit, dix-neuf et vingt avril mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxactes de décès des précéd<sup>s</sup> conjointsPromesse de mariageCertificats de publication deChâteau-d'Oex, L'Etivaz, Le MontLausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel & de Château-d'Oex

## Signatures des époux :

E. CorbazJulie Rosat

## Signatures des témoins :

Emile RegameySpantiz les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 187

*Hessinck & Beusse*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation, voir aux pièces

Aujourd'hui dix mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hessinck, Richard-Henri*, *Représentant de Commerce*

de *Wazeyghem (Flandre occidentale) Belgique* domicilié à *Landanne*

*Célibataire*

né à *Wazeyghem* le *vingt-cinq Janvier* mil huit cent *quarante-neuf*

fil de *Jean Henri Hessinck, décédé*

et de *Milanie Desbrouwere, sa femme, décédée*

2° *Beusse, Louise-Adèle*, *sans profession*

de *Bruxelles (Belgique)* domiciliée à *Landanne*

*Célibataire*

née à *Bruxelles* le *vingt Septembre* mil huit cent *cinquante*

fille de *Joseph Beusse, décédé*

et de *Albertine Kanarie, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Landanne, Wazeyghem & Bruxelles* les *quinze et vingt-trois avril* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des père & mère des Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Wazeyghem & Bruxelles. 5° Dit de Landanne. 6° Déclaration de Validité. 7° Formis du Département de Justice Police constatant que les pièces sous N° 2. 4 & 6 sont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie

*Ch*

Signatures des époux :

*Richard Hessinck*  
*Louise Hessinck*

Signatures des témoins :

*Peuquet*  
*Wazeyghem* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 188

**Humbert-Droz et Abrezol**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Humbert-Droz, René-Edouard**, employé postal,

de La Chaux de Fonds au Locle, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à La Chaux de Fonds le vingt-neuf Mars mil huit cent septante

fil de Edouard Humbert-Droz, décédé,

et de Méline Henriette née Guignier-Vuillemin, décédée.

2° **Abrezol, Elise-Marguerite-Sophie**, Coiffeuse,

de Monthesod domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le sept Juillet mil huit cent septante-cinq

filles de César Henri Abrezol, Employé de Commerce,

et de Marie Madeleine Sahli, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne au Locle à Chaux de Fonds à Monthesod les onze et quatorze avril mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de La Chaux de Fonds au Locle de Monthesod & de Lausanne

Communiqué: à La Chaux de Fonds au Locle & à Givrol

Signatures des époux :

Humbert René  
Elise Humbert.

Signatures des témoins :

Julien Golay } à Lausanne  
Alexis Disser }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 189

**Piot & Laroque**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Piot, Charles,** Représentant de Commerce

de Pailly domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Nolice le neuf Janvier mil huit cent septante-quatre,

fil de françois Denys Piot, Chef de Service au Département de l'Intérieur,

et de Céline Vitel, sa femme, décédée,

2° **Laroque, Valentine-Suzanne,** Comptable,

de Bulles domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Autonne le vingt-ne Mars mil huit cent septante-cinq,

filles de Paul Arthur Laroque, Employé au Département de l'Instruction publique

et de Jeanne Françoise née Berger, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pailly & Bulles les huit  
neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pailly, Bulles & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pailly & Bulles

Signatures des époux :

Ch. Piot  
Suzanne Piot

Signatures des témoins :

St. Laroque  
Emma Piot

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 190

*Doge et de Trey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Doge, Jules-Louis* fabricant de cigares

de *Vevay, La Tour de Peitz et Corsier* domicilié à *Rheinfelden*

célibataire,

né à *Vevay* le deux juillet mil huit cent soixante-cinq

fils de feu *Adrien Doge*

et de *Louise Susanne Julie née Nicollier*,

2<sup>o</sup> *de Trey, Susanne,*

de *Payerne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire,

née à *Corsier* le huit décembre mil huit cent septante-neuf

filles de feu *Frédéric Admand Louis Louis de Trey*

et de *René Elisabeth née Pittet, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Rheinfelden, Corsier, Vevay, Tour de Peitz, Payerne* et *Lausanne* les trente-un mars premiers et quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Intervention de l'Etat Civil de Rheinfelden*

Signatures des époux :

*Doge*  
*Suzanne Doge*

Signatures des témoins :

*François Doge* à *La Tour de Peitz*  
*J. V. de Trey* *M. Brinard de Trey*  
*L. de Trey*  
*Arthur Doge*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à *Vevay, La Tour de Peitz, Corsier, Payerne et Rheinfelden*

N° 191

**Cruchon et Cruchon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cruchon, Emile**, agriculteur

de Bercher domicilié à Pailly

Célibataire

né à Chagnières le dix-neuf février mil huit cent septante-trois,

fils de Jules Cruchon, ouvrier de fabrique,

et de Mathie née Freymond, sa femme, domiciliés à Bercher,

2° **Cruchon, Marie-Louise**,

de Bercher domiciliée à Bercher,

Célibataire

née à Valleyres d'Ancois le dix février mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Fritz Cruchon, docteur,

et de Elise Catherine Gillard, sa femme à Bercher,

Les publications ont eu lieu à Bercher & à Pailly, les quinze & seize avril  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Varennes

Signatures des époux :

Emile Cruchon  
Marie Cruchon

Signatures des témoins :

Henri  
Antoine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Varennes

N° 192

**Schneider et Samson**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 19 Janvier  
1901 déclaré exécutoire le 12 février  
suivant, le Tribunal civil du Canton  
de Glaris a ditons par le  
divorce le mariage inséré ci-contre

Lausanne le 27 février 1901.  
L'off: de l'Etat Civil:

*[Signature]*

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schneider, Joseph**, Négociant

de Pfeffingen (Ct Bâle Campagne) domicilié à Nestal (Glaris)

Célibataire

né à Pfeffingen le vingt-trois Octobre mil huit cent septante-

deux fils de Joseph Schneider Secrétaire de District à Arlesheim

et de Caroline née Meyer, décédée

2° **Samson, Fanny-Julia-Louise**,

de St Saphorin (Lavaux) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux fille de Meire Louis Samson, décédé

et de Louise née Bähler domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Saphorin, Nestal & Pfeffingen les  
deux-huit, vingt, vingt-deux & vingt-sept avril mil huit cent quatre-  
vingt-deux-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de

Nestal

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Nesch (Bâle C.) Nestal & Cherbier

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*[Signature: Jos Schneider]*  
*[Signature: Fanny Schneider]*

Signatures des témoins :

*[Signature: J. W. ...]*  
*[Signature: Emma Bachmann]*  
à Morges.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 193

**Wölflli et Perrey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wölflli, Frédéric Abraham,** — Employé de Commerce

de Schanagnan (Berne) — domicilié à Lausanne,

veuf de Mina Perrey (née le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept en premières noces)

né à Berne le vingt juin mil huit cent soixante-deux,

fils de feu Jacob Wölflli,

et de feu Maria Anna née Geiser,

2<sup>o</sup> **Perrey, Caroline Louise,**

de Orzens — domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le six octobre mil huit cent soixante-six

fille de feu Jean Frédéric Daniel Perrey

et de Marie Elizabeth Blum, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schanagnan & Orzens les deux et quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux  
Promesse de mariage.

Certificats de publication de Schanagnan  
Orzens & Lausanne

Communiqué : L'Etat Civil de  
Schanagnan & Orzens.

Signatures des époux :

*F. Wölflli*  
*Caroline Louise Wölflli*

Signatures des témoins :

*Ch. Wölflli à Berne*  
*A. Wölflli à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 194

**Käppel & Donnet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Käppel, Johann-Otto-Gottfried**, *Commerçant*,

de *Fürth* (Bavière) domicilié à *Lausanne*,

*Célibataire*

né à *neu-Willm* le premier septembre mil huit cent septante-deux,

fil de *Johann Gottfried Käppel*, Employé à *Fürth*

et de *Amalie née Danc*, La femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Donnet, Marie-Mathie-Esther**, *Sans profession*,

de *Troisfontains* (Valais) domiciliée à *Lausanne*,

*Célibataire*

née à *Montbéliard* le sept Mars mil huit cent septante-six,

filie de *Alfred Donnet*, *décédé*,

et de *Adèle Guittat*, La Veuve à *Ellex* (Savoie)

Les publications ont eu lieu à *Troisfontains*, *Lausanne* & *Fürth* les neuf & onze

Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux 2<sup>o</sup> Promesse de mariage. 3<sup>o</sup> Certificat de publication de *Fürth* & *Dix* de *Troisfontains* & *Lausanne*. 4<sup>o</sup> Déclaration de permis de mariage délivrée par le magistrat de *Fürth*. 5<sup>o</sup> Permis au Département de Justice & Police constatant que les pièces 1<sup>o</sup> 3 & 5 déposent dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de *Troisfontains* & à la Chancellerie de *Lausanne*

Signatures des époux :

*Johann Käppel*  
*Esther Käppel*

Signatures des témoins :

*J. B. Schumann* } *Lausanne*  
*A. Lutz* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

rép. le 28.1.54.

N<sup>o</sup> 195

**Gonin & Roud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gonin, Jules-Adolphe,**

de Lausanne & Essertines & Vuaramboz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le dix-neuf mil huit cent septante

filz de Edouard Louis Benjamin Gonin, Imprimeur,

et de Johanna Gabrielle Trog, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Roud, Anne-Marie-Hélène,**

de Olon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le neuf mai mil huit cent septante-cinq,

fille de Georges Samuel Roud, ancien Patricien

et de Hélène Eugénie née Ferréaux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines, Olon & Vuaramboz, les onze et  
treize avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Essertines, Olon & Vuaramboz

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vuaramboz & d'Olon

Signatures des époux :

*J. Gonin*

*Hélène Gonin*

Signatures des témoins :

*Georges Adm. Bridel*

*Charles Gonin Lausanne Maria Bridel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 196

**Jenni et Katabouille**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Jenni, Rudolf,** Chauffeur à la Comp<sup>te</sup> de navigationde Iffwyl (Suisse) domicilié à ZuchyCélibatairené à Iffwyl le vingt-quatre mai mil huit cent septante-trois,fils de Benedict Jenni, décaid,et de Marguerite née Schmid, La Veure, à Iffwyl.2<sup>o</sup> **Katabouille, Emma-Philippine,** blanchisseusede Romont domiciliée à La Pentaise, LausanneCélibatairenée à Romont le vingt-un novembre mil huit cent septante-troisfille de François Charles Katabouille, Charrier,et de Marie Philomène née Rouvenaz, La femme, à Romont.Les publications ont eu lieu à Iffwyl, Lausanne & Romont, les dix-huit & dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de  
Iffwyl, Romont & Lausanne.Communiqué: à l'Etat Civil de  
Iffwyl & Romont.

Signatures des époux :

Rudolphe JennyEmma Jenny

Signatures des témoins :

Pouyoux  
Thamer } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 197

**Perrét et Bourlond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Perrét, Eugène,** Agriculteur,  
de Vulliens domicilié à Vulliens  
Célibataire

né à Vulliens le vingt-huit octobre mil huit cent septante-cinq  
fils de Louis Perrét, agriculteur,  
et de Lucie née Jordan les deux à Vulliens,

2<sup>o</sup> **Bourlond, Mèlie dite Amèlie,**  
de Vuibronne domiciliée à Ozon-la-Ville  
Célibataire,

née à Servion le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-deux  
fille de Jean Philippe Bourlond, accède,  
et de Marie Mèlie née Seyaux à Servion.

Les publications ont eu lieu à Vuibronne, Ozon à Vulliens les dix-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil  
de Mézières.

Communiqué: à l'Etat civil  
de Mézières à Ozon

Signatures des époux :

Perrét Eugène.  
Amèlie Bourlond

Signatures des témoins :

[Signature] } à Mézières  
[Signature] }

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 198

*Rossellat & Kabegger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent (quatre-vingt-) quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rossellat, Lucien-Auguste-Octave*, *Mannilier*  
de *Saint Cergues*, domicilié à *Saint Cergues*  
célibataire

né à *Saint Cergues* le *seize avril* mil huit cent *septante*  
fils de *feu Octave Samuel Rossellat*  
et de *Marie Victoire Bouille*, la veuve à *S<sup>t</sup> Cergues*

2° *Kabegger, Elise*, *femme de Chambre*  
de *Trub (Reine)* domiciliée à *Lausanne*  
célibataire

née à *Beip (Reine)* le *trois avril* mil huit cent *septante-cinq*  
fille de *Jean Kabegger*, agriculteur,  
et de *Verena* née *Spring*, domiciliés à *Beip*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, S<sup>t</sup> Cergues & Trub* les *vingt-neuf*  
*huité avril & premier mai* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil*  
*de S<sup>t</sup> Cergues*

Signatures des époux :

*Octave Rossellat*  
*Elise Rossellat*

Signatures des témoins :

*Jules Rossellat*  
*Marie Rossellat* } *S<sup>t</sup> Cergues*

L'officier de l'état civil :

*Al. Demand, Subd.*

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*S<sup>t</sup> Cergues & Trub*

N<sup>o</sup> 199

Reymond & Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Reymond, Edouard-Auguste, négociant de l'abbaye & du Chemin domicilié à Chevilles d'Oron cénobite

né à Palézieux le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-quatre, fils de Louisa Reymond, négociant, et de Rosalie née Rutter à Palézieux

2<sup>o</sup> Pasche, Marguerite-Lina, ménagère, de Oron-la-Ville domiciliée à Chevilles d'Oron cénobite

née à Oron-la-Ville le dix Septembre mil huit cent septante-neuf, fille de Marguerite Pasche née Favre, aïeule et de

Les publications ont eu lieu au Sentier au Dessus à l'abbaye à Oron-la-Ville & à Chevilles les vingt-neuf & trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Oron

(Empty lines for additional deposited pieces)

Communiqué : à l'Etat Civil de l'abbaye du Sentier & d'Oron

Signatures des époux :

Edouard Reymond Marguerite Reymond

Signatures des témoins :

C. Corbois L. Corbois Chevilles d'Oron

L'officier de l'état civil :

(Signature of the official)

N° 200

**Jochi et Schneeberger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de 2 enfants  
voir au dossier.*

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jochi, Jean**, Tailleur

de Rummisberg (Berne) domicilié à Lansanne,

divorcé en 1<sup>re</sup> noces de Elise Wächli dès le vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Solene le quatorze mars mil huit cent soixante-trois

fils de Elisabeth Jochi, décédée,

et de

2° **Schneeberger, Marie**, Ménagère,

de Schlenberg (Berne) domiciliée à Lansanne,

célibataire.

née à Schmottwyl (Solene) le dix mai mil huit cent septante-trois

fille de Jean Schneeberger, décédé,

et de Rosina née Ritz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Rummisberg, Schlenberg & Lansanne les cinq & dix mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epoux avec men-

tion du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rummisberg

Schlenberg &amp; Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oberbipp &amp; Herzogenbuchsee.

Signatures des époux :

*Jochi*  
*Marie Jochi*

Signatures des témoins :

*[Signature]* } à Lansanne  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 201

*Iroz et Imhof*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-

dieux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Iroz, Eugène,* Employé de Commerce

de Bea domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bea le vingt-un septembre mil huit cent septante-trois,

fil de Marie Augustine Iroz, à Montreux

et de

2° *Imhof, Louise-Emma,* Couturière,

de Horrenbach & Buchen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Salzigen le treize Mars mil huit cent soixante-huit

filles de François Imhof, ancien Cordonnier à Lausanne

et de Jeanne Suzanne née Sondry, décédée

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg (Horrenbach & B) Bea & Lausanne les vingt-trois, vingt-cinq & vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bea, Horrenbach & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Schwarzenegg & Bea

Signatures des époux :

*Eugène Iroz*  
*Emma Iroz*

Signatures des témoins :

*Samuel Aignoz*  
*Emil Imhof*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 202

Vauthey et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vauthey, Eugène, Charrier

de Sugnens domicilié à Echallens,

Célibataire

né à Sugnens, le quatre novembre mil huit cent soixante-sept

fils de Sébastien Vauthey

et de Jeannette née Jaccoud, sa veuve à Sugnens,

2<sup>o</sup> Panchaud, Lina, ménagère,

de Poliez-le-Grand domiciliée à Poliez-le-Grand

Célibataire

née à Poliez-le-Grand le seize juin mil huit cent septante-cinq

filles de Henri dit Louis Panchaud

et de Aline née Viot, sa femme, agriculteurs à Poliez-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Poliez-le-Grand & Sugnens les quatre & cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

introduction de Sugnens à l'Etat Civil  
d' Echallens,

Signatures des époux :

Eug. Vauthey  
Lina Vauthey

Signatures des témoins :

Aufeximon Beusser  
à Echallens  
J. Bayard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Echallens & Poliez-le-Grand

N° 203

Cart & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10 janvier 1907 déclaré exécutoire le 20 février suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dit bon pour le divorce le mariage insécuté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 146. C. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 6 mars 1907

L'Officier de l'état civil

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cart, François-Daniel-Henri, conducteur aux C. & L.

de Sévery du lieu domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Sampigny le vingt-six novembre mil huit cent septante-sept

fils de Jules Henri Frédéric Cart, agriculteur

et de Léa Constance née Pittet, sa femme, domiciliés à Sévery,

2° Müller, Emilie, couturière,

de Kriens (Lucerne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Kriens (Lucerne) le dix-huit septembre mil huit cent septante-sept

fille de Thérèse Müller à Kriens

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sévery, Le Lieu & Kriens les deux

trois et quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sévery

Le Lieu, Kriens & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Sévery, Le Lieu & Kriens.

Signatures des époux :

*Cart Henri*

*Cart Emilie*

Signatures des témoins :

*François Hainar Gilli à Lucerne*

*Bonard Alphonse à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 204

*Kurter et Tapy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Mai* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Kurter, Friedrich-Wilhelm,* *Jardinier,*de *Schaffhouse* domicilié à *La Naz sur Le Mont**Célibataire,*né à *Bâle* le *quatorze Novembre* mil huit cent *Septante-trois*fils de *Arnold Kurter, Comptable à Zurich,*et de *Maria Catharina nee Winkler, sa femme,*2° *Tapy, Sophie,*de *Sivery* domiciliée à *Lansanne,**Célibataire,*née à *Sivery,* le *vingt-deux Janvier* mil huit cent *Septante-deux*fille de *Marc Henri Tapy, agriculteur à La Naz,*et de *Marianne nee Sordet, sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Schaffhouse, Le Mont, Sivery,*  
le *dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un* *mois* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'Etat Civil*  
*de Romanel.*

---

---

---

---

---

Communiqué: à *l'Etat Civil de*  
*Romanel, Schaffhouse & Grenchy*

Signatures des époux :

*Wilhelm Kurter*  
*Sophie Kurter*

Signatures des témoins :

*Henri Sorg*  
*Emile Galan*

L'officier de l'état civil :



N° 205

*Page et Dougoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Page, Joseph-Basile, agriculteur,  
de Châtenuaye (Fribourg) domicilié à l'Usite de Rey / Pilly,  
Célibataire,

né à Châtenuaye le seize mai mil huit cent cinquante-sept  
fils de feu Jacques Page  
et de feu Marie née Page.

2° Dougoud, Anne-Ernestine, Cuisinière,  
de Torny-le-Grand (Fribourg) domiciliée à Lausanne,  
Célibataire,

née à Torny-le-Grand le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-deux  
fille de Jean Louis Nicolas Dougoud, agriculteur,  
et de Marquise Louise née Dugnon, domiciliés à Torny-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pilly, Torny-le-Grand & Châtenuaye  
les deux et quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Romanel

Signatures des époux :

Basile Page  
Ernestine Page

Signatures des témoins :

Dougoud Celestin  
Bongard Dominique  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Châtenuaye & Torny-le-Grand

[Signature]



N° 206

**Martin et Joyet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Martin, Aimé** agriculteurde Froidville domicilié à Vernand-Dessus

Célibataire,

né à Froidville le vingt-septième mil huit cent soixante-trois,fils de Louis Henri Martin, décédé,et de Jeanne née Martin, la veuve à Vernand2<sup>o</sup> **Joyet, Emma-Sophie** Ménagèrede Cheseaux domiciliée à Vernand-Camard

Célibataire,

née à Camard & Lussanne, le huit février mil huit cent septante-un,fille de Jules Joyet, agriculteur,et de Marie Elise Bigler, la femme à Vernand-CamardLes publications ont eu lieu à Froidville, Cheseaux & Lussanne les dix,  
huit & neuf mai mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de  
Froidville, Cheseaux & LussanneCommuniqué: à l'état Civil dePoliez-le-Grand & Romanel.

## Signatures des époux :

Aimé MartinEmma Martin

## Signatures des témoins :

Bongard DominiqueDougoud Celestin  
les deux à Lussanne.

## L'officier de l'état civil :



N° 207

Widmer & Gloor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Widmer, Georges-Martin tailleur de limes

de Mesnang (St Gall) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à St Sulpice le onze novembre mil huit cent soixante-huit

fils de Georges Antoine Widmer, tailleur de limes,

et de Elisabeth née Staut, sa femme, décédée.

2° Gloor, Elise, sée Gloor ; Couturière,

de Birmuhl (Argovie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Niederlenz (Argovie) le vingt-deux décembre mil huit cent septante-quatre

fille de Wilhelm Gloor, ardeur, (Gloor)

et de Susanne Wagner, sa veuve à Niederlenz

Les publications ont eu lieu à Mesnang, Birmuhl & Lausanne, les vingt-cinq  
vingt-six & vingt-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mesnang, Birmuhl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mesnang & Birmuhl

Signatures des époux :

Georges-Martin Widmer  
Elise Widmer

Signatures des témoins :

Paul F. J. ...  
G. Widmer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 208

**Cavallo et Karler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° **Cavallo, Jean,** Cordonnierde Rivara (Savoie) Italie domicilié à Lausanne,Célibatairené à Rivara le vingt-trois août mil huit cent septante-cinqfils de Jean Cavallo, agriculteur,et de Antonia Vallier, sa femme, domiciliés à Rivara,2° **Karler, Rosalie-Marie-Léontine,** Cuisinièrede Gavel (Fribourg) domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Fribourg le vingt-un novembre mil huit cent septante-cinqfille de Elisabeth Karler, à Fribourg

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gavel & Rivara les sept et  
douze mars mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Consentement des père &amp; mère de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publications de Lausanne et Gavel. 5° Dit de Rivara. 6° Déclaration de Validité. 7° Permis du Département de Justice &amp; Police constatant que les pièces sous nos nos 2, 5 &amp; 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Gavel  
& à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Jean Cavallo  
Rosalie Cavallo

## Signatures des témoins :

Marcel Tardy  
Corbay Adrien

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 209

*Perrin et Gugger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perrin, Denis,* Comptable

de *Pailly* domicilié à *Lausanne*

divorcé en premières noces de *Julie Duboux* dès le dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-douze

né à *Pailly* le dix-huit mars mil huit cent soixante

filz de *Louis Daniel Perrin, agriculteur*

et de *Jeanne Louise Estime née Cruchet, sa femme, domiciliés à Pailly*

2° *Gugger, Emma,* Singère,

de *Buchholterberg | Berne |* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Corcelles-le-Jorat* le sept avril mil huit cent septante-neuf

fille de *Gonfrida Gugger, aînée,*

et de *Marianne née Cruchet, sa femme, aînée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Pailly & Buchholterberg, le*  
*vingt-neuf & trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Acte de mariage des Epoux avec mention*

*du divorce*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Pailly*

*Buchholterberg & Lausanne.*

Communiqué : à l'Etat civil de

*Lausanne & Buchholterberg*

Signatures des époux :

*D. Perrin*  
*Emma Gugger*

Signatures des témoins :

*Perrin*  
*Estime* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 210

Jossi et Colli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jossi, Joseph-Antoine, Maron

de Trentano (Novate) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Trentano le seize Mars mil huit cent septante deux

fils de Antoine Jossi, accadé,

et de Joseph Giani, sa veuve à Trentano.

2<sup>o</sup> Colli, Célestine-Marguerite, Cuisinière

de Crevoladossola (Novate) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cassinovo (Pavie) le vingt quatre avril mil huit cent septante trois

fille de Pierre Colli, accadé,

et de Rosa Pisani à Crevoladossola

Les publications ont eu lieu à Lausanne Trentano &amp; Crevoladossola les quatre et vingt trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Promesse de mariage. 3<sup>o</sup> Certificat de publication de Trentano & Crevoladossola. 4<sup>o</sup> Dit de Lausanne. 5<sup>o</sup> Déclaration de validité. 6<sup>o</sup> Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N<sup>os</sup> 3, 4 & 5 sont déposés dans ses archives

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

## Signatures des époux :

Jossi Giuseppe  
Célestine Jossi

## Signatures des témoins :

Lausanne

L'officier de l'état civil :

Lausanne

6-298.

N° 211

Musy et Gaudin née Schaller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Musy, Louis-Paul-Fernand, tenancier de café-chocolat

de Eculens domicilié à Renens,

veuf de Marie Pauline Binguet, dèc le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-

neuf

né à Eculens le dix-neuf avril mil huit cent soixante-un

fils de Charles François Albert Musy, dècèdè

et de Françoise Jeanne Bernicette née Arguet, sa veuve, ménagère à Eculens,

2° Gaudin née Schaller, Adeline-Wilhelmine,

de Landanne, Moirges, Nyon & Sévrey domiciliée à Landanne

divorcée de Georges Louis Gaudin dèc le onze Juin mil huit cent quatre-vingt

seize

née à Berne le vingt-six Janvier mil huit cent soixante-deux

fille de Frédéric Schaller

et de Wilhelmine Binniger, sa femme, les deux scèdè

Les publications ont eu lieu à Moirges, Sévrey, Renens, Eculens, Nyon & Landanne les dix-sept huit & neuf Mai mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Romanel

Signatures des époux :

Bernard Musy  
Adeline Musy

Signatures des témoins :

Peuwy }  
Maurand } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Eculens, Moirges, Nyon, Gancy & Romanel

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 4 février 1915, déclaré définitif et exécutoire le 2 mars 1915, le mariage désigné ci-dessus a été déclaré nul. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en application de l'art. 142 du Code civil suisse.

Lausanne, le 11 mars 1915.

L'officier de l'état civil :

Fucel  
Révisé du 14 mars 1915.

N° 212

**Givel & Berger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Givel, Paul-Louis-Frédéric**, marié

de Payerne, domicilié à Payerne

veuf de Elisa Marie née Besson née le dix mai mil huit cent quatre-vingt-trois

né à Payerne le vingt-neuf Mars mil huit cent quarante-quatre

fils de défunts Adam Frédéric Givel

et de Jeanne née Givel

2<sup>o</sup> **Berger, Julie-Marie**,

de Steffisburg (Borne) domiciliée à Morges

Célibataire

née à Morges le onze mai mil huit cent cinquante,

fille de défunts Samuel Berger

et de Louise Savary

Les publications ont eu lieu à Steffisburg, Morges &amp; Payerne le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Payerne.

Communiqué: l'Etat Civil de

Payerne, Steffisburg &amp; Morges.

Signatures des époux :

Paul Givel  
Marie Givel

Signatures des témoins :

M<sup>rs</sup> J<sup>rs</sup> H<sup>rs</sup> G Berger  
Jules Berger

L'officier de l'état civil :

N° 213

*Bucher et Jœt*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bucher, André,* *Cafetier*

de *Niederrimsingen (G<sup>de</sup> Duché de Bade)* domicilié à *Yverdon*

*Célibataire*

né à *Niederrimsingen* le *quatre novembre* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *Jean-Louis Bucher, aîné,*

et de *Amélie née Engler, à Niederrimsingen*

2° *Jœt, Rosina,* *Gouvernante*

de *Pardorf (Autriche)* domiciliée à *Yverdon*

*Célibataire*

née à *Pardorf* le *vingt-neuf février* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Grégoire Jœt à Pardorf*

et de *Maria Anna née Kunze, accédée*

Les publications ont eu lieu à *Niederrimsingen & à Yverdon* le *vingt-dix & vingt-neuf* *Avril* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf* *(avec dispense des publications en Autriche)*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*Yverdon*

Signatures des époux :

*André Bucher.*  
*Rosa Bucher*

Signatures des témoins :

*Georges Krebs* *Jakobmann*  
*J. Jœt*

L'officier de l'état civil :

*M. Brunet, Subr.*

Communiqué: à l'Etat Civil  
*d'Yverdon & à la Chancellerie de*



N° 214

Pahud et Vitez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pahud, Jééli, Ouvrier de fabrique,

de Ogens à Bieleu-Magnoux domicilié à Berchez,

veuf de Louise Marguerite Fanny née Wuesten née le six décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Ruespes le vingt-sept février mil huit cent cinquante-neuf

fils de Jean David Pahud

et de Lisette Maline née Wagnières

2° Vitez, Marie Nancy Adèle, Cuisinière,

de Villars-Trucelin domiciliée à Lussange,

Célibataire,

née à Echallens le seize août mil huit cent septante-deux

fille de Jean Pierre Vitez

et de Jenny Françoise Maccord

Les publications ont eu lieu à Ogens, Berchez, Lussange &amp; Bieleu-Magnoux les quatre, cinq &amp; six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
St-Cierges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de  
St-Cierges, Donneloye & Poliez-le-Grand.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jééli Pahud

Adèle Vitez

Signatures des témoins :

J. P. P. } Lussange  
M. Laurent }

L'officier de l'état civil :

A. Bruant, Subst.

N° 215

**Kramer et Butler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kramer, Ernest-Wilhelm-Paul**, Confiseur

de Zentsch (Unit Kahla, Saxe-Altenburg) domicilié à Zentsch

Célibataire

né à Sennock (Saxe-Altenburg) le quatre Mars mil huit cent septante-trois

fil de Friedrich Wilhelm Ernst Kramer, négociant à Magdebourg

et de Marie Adine née Penkert, sa femme

2° **Butler, Rosalie**, Sans profession

de Felers domiciliée à Grandvaux

Célibataire

née à Felers le onze Mars mil huit cent septante-deux

fille de Jean Louis Butler, négociant

et de Marie née Pöschke, sa femme, négociante

Les publications ont eu lieu à Zentsch, Felers, Grandvaux & Lussembourg les dix-huit, dix-neuf & vingt avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° actes de naissance des Epoux . 2° Commissaire de mariage . 3° Certificats de publication de Felers, Grandvaux & Lussembourg, H° dit de Zentsch . 4° Pris du Département de Justice & Police constatant que le Certificat des H° est déposé dans les archives

Signatures des époux :

Paul Wilh. Ernest Kramer  
Rosalie Kramer

Signatures des témoins :

Perret Henri  
Elvine Perret } à Villiers

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully

& Or

N° 216

Pfister et Abrezol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 juillet 1905 déclaré exécutoire le 20 novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage existant ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46. Lettre de la loi fédérale du 24 décembre 1874.  
Lausanne le 28 novembre 1905.  
L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui huitième mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Pfister, Otto, \_\_\_\_\_ négociant \_\_\_\_\_de Männedorf / Zurich \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Genève le onze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_fils de Jacob Ernest Friedrich Pfister, décédé, \_\_\_\_\_et de Muzic Joséphine Fagelle, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_2° Abrezol, Bertha-Louise, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_de Monthèreda \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le vingt-sept décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_fille de Henri François Louis Abrezol, Entrepreneur à Lausanne, \_\_\_\_\_et de Henriette Reuz, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Männedorf & Monthèreda les deux  
et six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Consentement du père de l'Epouse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Männedorf, Monthèreda &amp; Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à l'Etat Civil \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ de Männedorf &amp; Gindel \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Otto PfisterBertha Pfister

Signatures des témoins :

Abrezol HenriGeorge Epitanga

L'officier de l'état civil :

N° 217

**Arnaud & Maylan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation jointe aux pièces.

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arnaud, Jules-Ernest, Mécanicien  
de Dion-le-Châtel domicilié à Laudanne,  
Célibataire,

né à Benchâtel le douze décembre mil huit cent septante-un  
fils de Samuel Auguste Arnaud, décédé,  
et de Rose née Fontaine, sa femme, décédée

2° Maylan, Henriette-Mine, Cuisinière,  
de Chenit domiciliée à Laudanne,  
Célibataire,

née à Mauvez le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-neuf,  
fille de Jules Marie Maylan, agriculteur à Villars-Bozon  
et de Henriette née Charles, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, au Sentier à Dion & au Brandoz  
les onze, douze et treize avril mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Dion  
le Sentier, le Brandoz & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Dion  
& du Sentier

Signatures des époux :

J. Arnaud  
Henriette Maylan

Signatures des témoins :

Napoléon Martin  
H. Biboux } à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallée, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 218

**Chevalier et Gorjat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chevalier, Edouard-Henri-Alexandre**, Equipe D.S.

de Eslebens, Russery et Vufflens-la-Ville domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Eslebens le trente-un août mil huit cent septante-quatre,

fil de David-Georges Chevalier, manoeuvre maçon,

et de Henriette née Henry, sa femme, domiciliée à Lansanne,

2<sup>o</sup> **Gorjat, Henriette**, Cuisinière,

de Lutry, Villette et Cully, domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Cully le vingt-six août mil huit cent soixante-huit

filles de Charles-Henri Gorjat, vigneron à Cully,

et de feue Marianne-Marguerite née Senn.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lutry, Vufflens-la-Ville, Russery  
Eslebens, Villette et Cully les vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et  
vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Eslebens

Russery, Vufflens-la-Ville, Lutry, Villette

Cully et Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Porraz, Sautiers, Lutry et Cully

## Signatures des époux :

Chevalier

Henriette Chevalier

## Signatures des témoins :

[Signature] } Lansanne  
[Signature] }

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 219

*Emery & Bovey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Emery, Henri, agriculteur  
de Etagnières domicilié au Mont d'Andanne,  
Célibataire,

né à Crissier le douze Septembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Henriette Emery, ménagère à Corcelles-le-Jorat,

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bovey, Marguerite-Augustine, ménagère,

de Cheseaux & de Romanel domiciliée à Mont

Célibataire,

née au Mont le seize décembre mil huit cent septante-quatre,

fille de Louis Benjamin Bovey, avocat,

et de Jeanne Henriette née Péllet, sa veuve, ménagère au Mont.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Romanel, Etagnières & au Mont  
les premier et deux Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil  
de Romanel.

Signatures des époux :

Henri Emery  
Augustine Emery

Signatures des témoins :

Podoyre  
Maury } Andanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Echallens & à  
Romanel.

Imp. H. Vulliamy, Guss & Co, rue de la Louve, 2.

N° 220

2-119

**Denys & Tatin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Denys, Emile-Alexis**, agriculteur

de Cléens domicilié à Cléens

veuf de Marie Adèle née Benvegnon dès le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Cléens le huit mai mil huit cent soixante-trois,

fils de feu Louis Olivier Denys

et de Henriette Lucie née Tardy.

2° **Tatin, Marie**, sans profession,

de Laudanne domiciliée à Bournens,

Célibataire,

née à Laudanne le vingt-cinq juin mil huit cent septante-deux

fille de marc Henri Charles Tatin, menuisier à Laudanne,

et de feu Marie Anna Charlotte Eyec,

Les publications ont eu lieu à Bournens, Cléens et Laudanne les dix-huit et vingt mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Collobrières

Signatures des époux :

Emile Denys  
Marie Denys

Signatures des témoins :

Elisa Denys  
Jules Denys

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de

Cléens & Collobrières

N° 221

*Epars et Martin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six juin* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Epars, Louis-Samuel*, *Instituteur*

de *Senthalaz* domicilié à *Meyriez (Fribourg)*

*Célibataire*

né à *Chexbres* le *quatorze novembre* mil huit cent *septante-un*

fils de *Louis François Epars* ancien instituteur,

et de *Marie Henriette* née *Cherpillod* à *Chexbres*.

2° *Martin, Elira-Julia-Louise*, *Institutrice*

de *Neyruz* domiciliée à *Grandcour*

*Célibataire*

née à *Lausanne* le *vingt-sept novembre* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Jules Martin*, chef de bureau au *D. S.* à *Lausanne*

et de *Elise Suzanne* née *Benigno*, *secrétaire*.

Les publications ont eu lieu à *Meyriez, Neyruz, Grandcour & Senthalaz* les *douze & treize mai* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*certification de l'Etat Civil*  
*de Meyriez*

Signatures des époux :

*Louis S. Epars*  
*Elira Epars*

Signatures des témoins :

*L. Epars* à *Chexbres*  
*Jules Martin* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Meyriez, Grandcour & Neyruz*



N° 222

**Muller et Rochat née Couzenaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Muller, Jean-François, vigneron,

de Pilly domicilié à Montéban / Lussan

veuf de Louise Pillard de le dix-sept cent mil huit cent quatre-vingt-quatre

né à Pilly le vingt-dix décembre mil huit cent cinquante-neuf

fils de Marie Louis Muller, décédé

et de Jeanne Henriette née Nicolas, sa femme, décédé.

2<sup>o</sup> Rochat née Couzenaz, Jenny, ménagère

de La Sarras &amp; de Lieux domiciliée à Lussan

divorcée de Marie Louis Samuel Rochat de le neuf novembre mil huit cent

quatre-vingt-treize

née à Gommers-la-Ville le trente avril mil huit cent cinquante,

fille de Jean Henri Couzenaz, décédé,

et de Marie née Desuzens, sa femme, décédé.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Pilly, La Sarras &amp; de Lieux, les seize &amp; dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme des Epoux

Déclaration de divorce des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pilly

La Sarras de Lieux &amp; Lussan.

Communiqué : Remanié, La Sarras

de Lieux.

## Signatures des époux :

Henri Muller

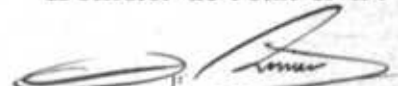
Jenny C. Muller

## Signatures des témoins :

Alphonse Tauter

Auguste Baudet } à Lussan

L'officier de l'état civil :



N° 223

**Thomi et Keiniger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thomi, Jacob,** typographe,

de Landswyl (Berne) domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à St-Blaise (Neuchâtel) le huit Janvier mil huit cent septante,

fil de Jacob Thomi, décédé,

et de Elisabeth Mühlerhater, la veuve à Neuchâtel.

2° **Keiniger, Elise,** lingère,

de Dürrenroth (Berne) domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Gondswyl (Berne) le dix-huit Mars mil huit cent soixante-quatre

fille de Ulrich Keiniger, tissand

et de Anna Fickli, la femme à Gondswyl.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Landswyl & Dürrenroth les neuf dix & onze mai mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landswyl, Dürrenroth & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Nylen & Dürrenroth

Signatures des époux :

Jacob Thomi.

Elise Thomi

Signatures des témoins :

Jacques  
Louis B...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Lambelet et Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lambelet, Paul-Samuel, Electricien

de Forel (Lavaux) domicilié à Chamon

Célibataire

né à Vevey le onze février mil huit cent septante-un

fils de Jean François Samuel Lambelet, aîné,

et de Adeline Comte, de veuve à Rossinière

2° Witz, Marie-Ernestine, sans profession

de Gessens domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le trois mai mil huit cent septante

fille de Jean Jacques Witz, aîné, aîné,

et de Rosine Ernst, de femme, domiciliée à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Forel, Gessens & Chamon les neuf  
sept, dix et onze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Forel, Gessens, Chamon & Lansanne

Communiqué: à l'état civil de

Forel & environs

Signatures des époux :

Paul Lambelet

Marie Lambelet

Signatures des témoins :

J. Witz

J. Witz } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

**Giuppone et Burcaglia**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Giuppone, Jean-Baptiste-Amédée**, sculpteur, de Agnona (Novare) domicilié à Buzay (Saône & Loire) célibataire,

né à Agnona le huit octobre mil huit cent septante-cinq fils de Amédée Giuppone, décédé, et de Maria Sartorio, sa femme à Agnona.

2° **Burcaglia, Angela-Maria-Giovanna**, couturière de Castellazzo Bormida (Alessandria) Italie domiciliée à Lussanne, célibataire,

née à Castellazzo le onze juin mil huit cent septante-sept fille de Joseph André Burcaglia, menuisier, et de Apollonia Ricagni, sa femme, les deux à Castellazzo

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Agnona et Castellazzo, les vingt-deux et trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père & consentement de la mère de l'Epoux. 3° Procès-verbal de mariage. 4° Certificat de publ. de Lussanne. 5° Actes de Agnona & Castellazzo. 6° Déclarations de validité. 7° Permis du Département de Justice n° 1014. Tout que les pièces sous nos nos 2, 5 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Jean-Baptiste Amédée Giuppone*  
*Angela Maria Giovanna Burcaglia*

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*Burcaglia J. Baptiste*  
les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 226

*Villommet et Rouillet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Villommet, Henri-François*, Equatidene  
de *Payerne* domicilié à *Echallens*,  
veuf de *Pauline née Danalet* des le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à *Echallens* le vingt huit février mil huit cent soixante-neuf  
fils de *Charles Villommet*, tailleur,

et de *Louise née Cornamusaz*, la femme, domiciliés à *Echallens*,

2° *Rouillet, Marie-Louise*, Ménagère  
de *Sommétier (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*,  
Célibataire

née à *La Magne (Fribourg)* le vingt Janvier mil huit cent septante-six  
fille de *Jacques Rouillet*, Charretier

et de *Marie née Favre*, la femme, domiciliés à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Echallens, à Lausanne, Vuisternens & Payerne*  
les quinze, seize & vingt mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Intervention de l'Etat Civil de*  
*Echallens.*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Payerne, Echallens & Vuisternens s/R.*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*H. Villommet*

Signatures des témoins :

*Louise Villommet*  
*H. Cornamusaz*  
*Laurent*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 227

Vulliens & Eucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vulliens, Félix-Émile, Charpentier,

de Bouland & de St-Cierges domicilié à Lonsanne,

Célibataire

né à Corcelles-le-Jorat le quatorze Janvier mil huit cent Soixante-quatre,

fil de Jean Pierre Vulliens, décédé,

et de Suzanne Marie née Porchet, la veuve à Lonsanne,

2° Eucher, Hortense-Louise, Couturière,

de Bercher domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née à Lonsanne le vingt deux Mars mil huit cent Septante

filles de Jean Jules Eucher, tailleur à Vinzel

et de Marie Magdeleine née Chevalley, la femme

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Bouland, St-Cierges & Bercher, les huit et onze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bouland

St-Cierges, Bercher & Lonsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St-Cierges.

Signatures des époux :

Vulliens Félix-Émile

Eucher Hortense

Signatures des témoins :

Porchet Jules

Morillon Eugène

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 228

**Cochet et Glauser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cochet, François-Louis**, agriculteur

de Montagny et Essert / Champvent domicilié à Montagny

veuf en premières nocces de Augustine née Pillard de le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Montagny le treize juillet mil huit cent cinquante-trois

fils de défunt Rodolphe Cochet

et de défunte Jeanne Victoire née Reymondin

2° **Glauser, Elise**, Cuisinière

de Muri (Sane) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Coffrane le vingt-quatre août mil huit cent quarante-sept

filie de défunt Jean Glauser

et de défunte Augustine née l'Epilatenier

Les publications ont eu lieu à Montagny, Yverdon, Essert et Muri les vingt-huit, vingt-neuf avril et première mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil de Montagny

Signatures des époux :

Louis Cochet

Elise Cochet

Signatures des témoins :

Jules Martin  
Cochet Alexandre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Montagny, Champvent, Muri & Yverdon

N° 229

**Granier & Nicole**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Granier, Henri-Michel**, Ingénieur-Electricien

de Lagny | Seine-et-Marne | fiancé, domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Lagny le huit mai mil huit cent Septante-trois

fil de Jules Granier, ~~notaire~~,

et de Louise Lucie Finet, sa femme, domiciliés à Paris,

2° **Nicole, Louisa-Albertine**, sans profession,

de Genève domiciliée à Landanne,

divorcée en premières noces de Jean Philippe Henri Barmud dès le dix mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Pully le treize mars mil huit cent Septante-neuf

filles de Jean Marc Samuel Nicole, ~~décedé~~

et de Henriette née Baudet, sa veuve à Genève.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Genève & Lagny les dix, onze & quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. 3° Consentement des père & mère de l'époux. 4° Actes de publication de Genève & Landanne. 5° Acte de Lagny. 6° Déclaration de validité. 7° Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 1, 2, 3, 5 & 6 sont déposés dans les archives.

Communiqué : à l'état civil de Genève & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Granier*  
*L. Granier*

Signatures des témoins :

*Suzette Oppeliger*  
*Alice Dépassel*  
*H. Nicole*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 230

**Cocytoux et Liandet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Cocytoux, Louis,** celierde Dailiens domicilié à Dailienscélibatairené à Dailiens le aux juillet mil huit cent soixante-neuffils de défunt Louis Jean Cocytouxet de Marie Louise née Cocytoux2° **Liandet, Rotenæ,**de Montpreveyres domiciliée à Montpreveyrescélibatairenée à Montpreveyres le quatre avril mil huit cent septante-deuxfille de Justine Liandet, fille elle-même de feu Pierre Samuel Liandet

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dailiens & Montpreveyres le quinze mai mil  
huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de  
Dailiens

Signatures des époux :

Louis Cocytoux  
Rotenæ Cocytoux

Signatures des témoins :

Louis Troncet, à Lausanne  
Elyse Hornard, à Dailiens

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de  
Dailiens à Corcelle-le-Joux

N° 231

**Dallimonti & Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dallimonti, Pierre-Jean-Baptiste, Macer,

de Masserano (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Masserano le vingt-deux Septembre mil huit cent Septante-trois

fil de feu Pierre Dallimonti

et de Angèle Badini, domiciliée à Masserano.

2° Favre, Henriette-Louise-Marie, Ménagère,

de Goumoens-la-Ville domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Renens le dix-huit août mil huit cent Septante-quatre,

filles de Louis Favre, employé aux abattoirs de Lausanne,

et de défunte Jenny née Raymond, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, à Lausanne & à Masserano  
le treize et vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de l'ordonnance à Goumoens-la-Ville & Dit de Masserano. 4° Déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice & police constatant que les pièces sous nos nos 4 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'état civil de Echallens & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Dallimonti Pierre  
Henriette Dallimonti

Signatures des témoins :

Louis Favre  
B. Parisod } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 232

**Regamey et Parche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>1-221</sup> Aujourd'hui quinze juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Regamey, Théophile,** Fumiste  
de Louvain domicilié à Louvain  
Célibataire

né à Epalinges le vingt-un Septembre mil huit cent soixante-quatre,  
fils de feu Jacques Louis Regamey  
et de feue Marianne Elisabeth née Parche, sa femme,

2<sup>o</sup> **Parche, Eugénie-Emma,** lingère  
de Oron-la-Ville domiciliée à Louvain  
Célibataire

née à Louvain le vingt-un Mai mil huit cent Septante-six  
fille de Jean Daniel Parche, marchand  
et de Sophie Eléonore Jaquet, sa femme, domiciliés à Louvain

Les publications ont eu lieu à Oron & à Louvain le dix-huit & vingt Mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de  
Louvain & Oron-la-Ville

Signatures des époux :

Théophile Regamey  
Eugénie Emma Parche

Signatures des témoins :

H. Despland  
Maurice Blanche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron.

N° 233

Sarric et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

459

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° Sarric, Etienne, Marchand  
de Toulouse France domicilié à Lussan, près de Tours  
célibataire

né à Toulouse le six Mars mil huit cent dix-huit  
fils de Jean Sarric, menuisier  
et de Marie Anne Loxe, la femme, domiciliés à Tours

2° Blanc, Alice-Pauline-Caroline-Louise, Représentante  
de Lussan, domiciliée à Lussan,  
célibataire

née à Lussan le vingt-trois Mars mil huit cent dix-huit  
fille de François Albert Auguste Blanc, Chauffeur à Lussan à Gax,  
et de Louise Eléonore Gametillon, la femme, à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Toulouse & Tours les vingt-neuf & trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des père mère des Epoux. 3° Promesse de mariage.
- 4° Certificat de publication de Toulouse & Tours.
- 5° Dit de Lussan. 6° Déclaration de Validité.
- 7° Permis du Département de Justice & Police, cont. « tant que les pièces nos 2, 4 & 6 sont déposées dans les archives. »

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Sarric Etienne*  
*Alice Sarric*

Signatures des témoins :

*Blonay Jean Marie*  
*Demarchi Sylvestre*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Valloin, Quai & C., rue de la Harpe, 2.

N<sup>o</sup> 234

*Dufey et Pillet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Dufey, Louis, Baigneur,

de Salixiens domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Yveronne le vingt-huit Mars mil huit cent septante-quatre,

fil de Charles Dufey, avocat,

et de Louise Céline née Quanzin, sa femme, à Bière.

2<sup>e</sup> Pillet, Susanne, Cuisinière

de Bière domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Bière le trente décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Frédéric Louis Pillet, agriculteur,

et de Susanne Louise née Müller, sa femme, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Salixiens, Bière & Lausanne les vingt-dix  
vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Salixiens, Bière

à Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Bière

à Salixiens.

Signatures des époux :

Louis Dufey  
Susanne Dufey

Signatures des témoins :

Frédéric Pillet Müller  
Eugénie Pillet } Bière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

*Saugeon et Petzet-Jeanmeret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Saugeon, Lucien-Louis-François-Eugène,* — *tailleur* —

de *Remens* — domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire,*

né à *Lausanne* le dix-sept février mil huit cent soixante-neuf

fils de *Louis Saugeon, tailleur,*

et de *Marie Madeleine Pasche, la femme à Romanel et Morges.*

2° *Petzet-Jeanmeret, Louise-Hortense,* — *ménagère,* —

de *Leôle* — domiciliée à *Lausanne,*

*Célibataire,*

née *Mère Genevieve de Coffrane* le huit janvier mil huit cent septante-six

fille de *Joseph Petzet-Jeanmeret, horloger*

et de *Marie Louise née Jacot, la femme, à Corcelles et Neuchâtel.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Le Leôle - Remens* les dix-neuf et dix-neuf mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Remens, Le Leôle & Lausanne*

Communiqué; à l'Etat Civil de

*Romanel & du Leôle.*

Signatures des époux :

*Lucien Saugeon*

*Hortense Saugeon*

Signatures des témoins :

*Maurice*

*Vincent Burdet* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 17 janvier 1866, déclaré définitif et exécutoire le 24 mars 1866, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 avril 1866.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 236

**Besson et Potchet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Besson, Héli**, agriculteur  
de Chapelles d'Armentières domicilié à Chapelles,  
Célibataire

né à Chapelles le deux Juillet mil huit cent Septante-trois,  
fils de Jean Elie Besson à Chapelles  
et de Marguerite née Tahut, aînée.

2<sup>o</sup> **Potchet, Emma**, ménagère,  
de Corcelles-le-Jozat domiciliée à Corcelles-le-Jozat  
Célibataire

née à Corcelles-le-Jozat le vingt-neuf novembre mil huit cent Septante-trois  
fille de François Potchet, agriculteur  
et de Sidanne née Gillieron, à Corcelles-le-Jozat

Les publications ont eu lieu à Chapelles & Corcelles-le-Jozat les vingt-quatre et  
vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état-civil de  
St-Cierge.

Signatures des époux :

Héli Besson  
Emma Besson

Signatures des témoins :

Nancy Gillieron  
Jean Potchet } Corcelles-le-Jozat

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état-civil de  
St-Cierge & Corcelles-le-Jozat.



N° 237

*Pittel et Wenni*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Juin* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Pittel, Auguste-Jules-François, Jardinier*

de *Quarrens* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Lausanne le quatorze août* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Georges Louis Pittel, jardinier,*

et de *Henriette Lavanchy, sa femme, domiciliée à Lausanne,*

2° *Wenni, Marie-Louise, femme de chambre,*

de *Luzern (Berne)* domiciliée à *Yverdon*

*Célibataire*

née à *Yverdon le dix-neuf février* mil huit cent *septante-un*

fille de *Pierre Wenni, journaliste,*

et de *Françoise Louise née Day, sa femme, domiciliée à Yverdon.*

Les publications ont eu lieu à *Luzern, Höchstetten, Yverdon, Quarrens & Lausanne*  
*le quatre & cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Quarrens, Luzern, Yverdon*

*Lausanne.*

Signatures des époux :

*Octe Pittel*

*Marie Pittel*

Signatures des témoins :

*G. L. Pittel*  
*Henriette*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil

à *Yverdon, Luzern & Höchstetten.*



N° 238

**Renz et Chessex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 mai 1907 déclaré définitif le 2 juin 1907, le Tribunal civil du Canton de Bâle-Ville a autorisé par le divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art 107 de la loi fédérale. En conséquence le 6 juin 1907. L'off. de l'état civil.

*O. L. L.*

Aujourd'hui seize juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Renz, Charles,** Vétérinaire Cantonal

de Bâle domicilié à Bâle

Célibataire

né à Bâle le treize février mil huit cent septante,

fil de Charles Louis Renz, Chimiste à Bâle

et de défunte Selma Meta née Buser,

2° **Chessex, Augustine-Suzanne-Elise-Adèle**

des Planches (Montreux) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le seize juin mil huit cent septante.

filles de Georges Jean Louis Chessex, Entrepreneur,

et de Marie Georgine Louise née Krieger, La femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle Les Planches & Lausanne les vingt dix & vingt-sept mai mil huit cent quatre-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

intimation de l'état civil de  
Bâle

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de  
Bâle & Montreux

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Renz, Charles*  
*Augustine Chessex*

Signatures des témoins :

*Charles Remy, Buser*  
*à Bâle*  
*L. Chessex Krieger*  
*à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*O. L. L.*

N° 239

**Röthlisberger & Zulauf**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° **Röthlisberger, Louis,** *Eberriste*

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne, Duchy 25

Célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf Mai mil huit cent Septante-cinq

fils de Pierre Röthlisberger, *docteur*

et de Rosine Laurent, *la veuve domiciliée à Duchy*

2° **Zulauf, Marie-Alice,** *Costurière*

de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morger le huit mai mil huit cent Septante-sept

fille de Jules Pierre Abram François Zulauf, *menuisier*

et de Susanne Georgette Matti, *la femme, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau, Château-d'Oex & L'Étrivaz les vingt-trois & vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*notes de résidence des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Langnau*

*Château-d'Oex - L'Étrivaz & Lausanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Röthlisberger*

*Marie Röthlisberger*

Signatures des témoins :

*Maurice*

*Jules Zulauf* *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Langnau & Château-d'Oex*

N° 240

**J. Euguenin et Talvard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Louis  
Julien Talvard. Voir aux  
pièces.*

*Suivant jugement rendu le  
14 juillet 1902 par le tribunal  
cantonal neuchâtois, la légiti-  
mation de Louis Julien Talvard  
a été annulée.*

*Lausanne le 27 novembre 1902  
L'off. de l'Etat civil :  
D. Romier*

Aujourd'hui dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **J. Euguenin, Justin-Paul,** *Limiste,*

de *Roche à La Brévine (Neuchâtel)* domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire,*

né à *La Chaux-de-fonds le trois juin* mil huit cent *septante-quatre,*

fil de *Henri Justin Euguenin, rentier,*

et de *Amélie Marie Louise Portait Dor, domiciliés à La Chaux-de-fonds*

2° **Talvard, Rosalie-Marie,** *Libre,*

de *Chaulgnes (Nièvre) France,* domiciliée à *Lausanne,*

*Célibataire,*

née à *Eygnas-Chaulgnes le quatre avril* mil huit cent *septante-trois*

filles de *Charles Talvard*

et de *Françoise Signoux, domiciliés à Glond*

Les publications ont eu lieu à *Roche, à La Brévine, à Lausanne & à Chaulgnes*

les dix-neuf & vingt mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Consentement des père & mère de l'Epouse*

*Promesse de mariage.*

*Certificat de publication de la Brévine*

*de Roche, Chaulgnes & Lausanne.*

Communiqué: à l'Etat civil de

*La Chaux-de-fonds, Roche & à La Chaux-*

*-de-Vully etc.*

Signatures des époux :

*Paul Euguenin*

*Rosalie Euguenin*

Signatures des témoins :

*Gittard*

*E. Zimmermann*  
*à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*D. Romier*

N° 241

**Deppeler et Jayet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Deppeler, Emile-François,** Négociant

de Degersheim (Argovie) domicilié à Zurich

Célibataire,

né à Landamm le six Juillet mil huit cent septante,

fils de feu Jean Conrad Deppeler

et de Marie Louise Bozgaud, sa veuve à Chailly & Landamm,

2° **Jayet, Louisa-Charlotte,**

de Moudon & Remenches domiciliée à Landamm,

Célibataire,

née à Landamm le quatorze Janvier mil huit cent soixante-quatre,

fille de feu Louis Emmanuel Jayet

et de Madame Marguerite Gantier, sa veuve à Landamm

Les publications ont eu lieu à Landamm, Degersheim, Moudon, Remenches & Zurich les seize, dix-sept et dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de l'Etat Civil de Zurich

Signatures des époux :

*Emile Deppeler*  
*L. Jayet*

Signatures des témoins :

*P. Heffner* à Chailly  
*H. Jayet* à Landamm

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Degersheim, Moudon & Zurich

*[Signature]*

N° 242  
**Borgeaud & Felix**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Borgeaud, Paul-Félix,** Comptable

de Pentbaraz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Cour de Seilz le huit septembre mil huit cent septante-quatre

fil de  Aimé Louis Henri Borgeaud, agriculteur,

et de Marie Vooz, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Félix, Aïma dite Emma,** femme de Charrat

de La Rogive domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Sandoz le trienté octobre mil huit cent septante-deux

filie de Henri François Auguste Félix, seigneur à Lausanne

et de Marie née Jacques, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pentbaraz & La Rogive les  
trois et quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pentbaraz, La Rogive & Lausanne

Communiqué: Etat Civil de

Cossigny & Palézieux.

## Signatures des époux :

P. Borgeaud  
Emma Borgeaud

## Signatures des témoins :

E. Balme  
A. Chiroux } Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 243

**Kurtz & Louvier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kurtz, Henri Louis-Alfred-Marc, Chef Cigares  
de Word (Seine) domicilié à Londume  
Célibataire

né à Veuzy le quinze août mil huit cent soixante-quatre  
fils de Charles Edouard Alfred Kurtz, sécedé  
et de Louise née Forestier, sa veuve à Echallens

2° Louvier, Flora-Rosalie-Julie, sans profession  
d'origine française domiciliée à Londume  
Célibataire

née à Morteau (Doubs) le treize octobre mil huit cent soixante-dix  
fille de Jean Pierre Marie Auguste Louvier, horloger à Londume  
et de Julie Rosalie Lucie Kurtz, sa femme, sécedée

Les publications ont eu lieu à Londume, Word & Morteau, les cinq & neuf  
avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Consentement des père de l'Epouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Word, Morteau & Londume

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Word & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Henri Kurtz  
Flora Louvier

Signatures des témoins :

Julia Forest  
Chapuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 244

**Steiner et Cerez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Steiner, Alfred-Henri**, Directeur de l'Office Commercial,

de Baze (Zug) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne le sept juin mil huit cent septante-sept

fil de Henri Gustave Steiner, *accédé*,

et de Elise Berna sa femme, *accédée*

2<sup>o</sup> **Cerez, Augusta-Jeanne-Louise**, sans profession

de Montpreveyres & de Landanne domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Landanne le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-deux

fille de Jean Jules Christian Cerez, Conducteur postal

et de Madeleine Fiffan, sa femme, *accédée*

Les publications ont eu lieu à Landanne, Baze & Montpreveyres les trois et cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Baze, Montpreveyres & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Baze & Montpreveyres (Reparaz)

## Signatures des époux :

*A. Steiner*

*Augusta Steiner*

## Signatures des témoins :

*L. Gallay, Secrétaire*

*H. Hatzpfeil, conjugué*  
les deux à Landanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 245

Voutaz et Kutzsch dit Cetz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Voutaz, Emile Louis, agriculteur,

de Aigle domicilié à Lantanne,

Célibataire,

né à Donatya le onze mai mil huit cent soixante-six

fil de François Vincent Voutaz, gendarme en retraite, domicilié à Aigle

et de feu Marie Peride Pauline Revilly,

2° Kutzsch dit Cetz, Jenny dite Eugénie, ménagère,

de Corseaux domiciliée à Lantanne,

Célibataire,

née à Lantanne le neuf octobre mil huit cent septante-cinq

filie de feu Marie Juliette Louise Kutzsch dit Cetz

et de

Les publications ont eu lieu à Aigle, Corseaux & Lantanne les vingt-cinq & vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aigle, Corseaux & Lantanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Aigle - Corseaux.

Signatures des époux :

Emile Voutaz  
Eugénie Voutaz

Signatures des témoins :

Dupuis Louis  
Buisson Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 246

Lebas &amp; Cartil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de l'époux  
voir aux pièces.

Aujourd'hui vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lebas, Henri, Marié

de Bouges (Cher) domicilié à Linsanne

Célibataire

né à Bouges le vingt-huit mars mil huit cent soixante-huit

fils de Silvain Lebas, décédéet de Perpétue Jaquelin, sa femme, décédée2° Cartil, Julienne-Généreuse, Mariée

de Lille (Nord) France, domiciliée à Linsanne

Célibataire

née à Lille le six décembre mil huit cent septante-six

fille de Laurent Désiré Cartil, contremaitre de filature à Lilleet de Juliette Fumois Malbranque, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Bouges, Lille &amp; Linsanne les trois jours

1893 à vingt-trois, vingt-quatre &amp; vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des père & mère des Epoux. 3° Consentement du père des Epoux & acte de décès de la mère. 4° Procès-verbal de mariage. 5° Certificats de publication de Bouges & Lille. 6° Acte de Linsanne. 7° Déclaration de Validité. 8° Procès-verbal du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont N° 2, 3 & 6 déposés à la mairie.

Communiqué: à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Lebas Henri  
Julienne Lebas

Signatures des témoins :

Louis Gailloud.  
Henri Chamot. } Linsanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 247

**Cocytanx et Wenger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

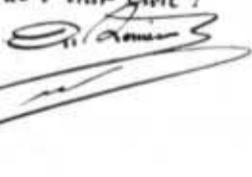
Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 22 Novembre 1906  
déclaré exécutoire le 24 Décembre suivant  
le Tribunal civil du district de Lausanne  
a dit son procès divorce le mariage inséré  
ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le  
mari en vertu de l'article 46 lettres a  
et b de la loi fédérale du 24 Dec. 1874  
Lausanne le 6 Janvier 1907  
L'offr. de l'état civil :



Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cocytanx, Charles-Albert,** Contrôleur L. O.

de Dailens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lully le douze Mars mil huit cent septante-six

fils de Charles Jean Louis Cocytanx, restaurateur

et de Marie Alexandrine née Miville, sa femme, domiciliée à Morges

2<sup>o</sup> **Wenger, Caroline,** Contrôleur

de Rüschegg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Charmoy (Fribourg) le quatre février mil huit cent septante-sept

fille de Jean Wenger, décédé,

et de Anna Zahnd, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dailens & Rüschegg, les vingt-trois  
& vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dailens

Rüschegg & Lausanne.

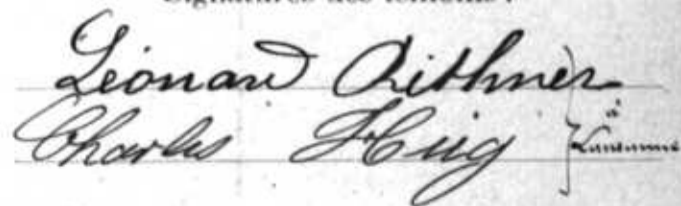
Communiqué : à l'Etat Civil de

Dailens & Rüschegg

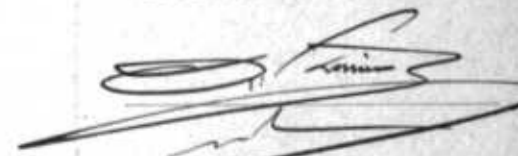
Signatures des époux :



Signatures des témoins :



L'officier de l'état civil :



N° 248

**Gonthier et Yaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gonthier, Edouard-Jules**, Employé de Commerce

de Ste Croix domicilié à Lussanne,

Célibataire,

né à Ste Croix le dix-huit février mil huit cent septante-sept

fils de Gustave Jules Gonthier, hôteleur

et de Marie Augustine née Jurod, sa femme, à Ste Croix

2<sup>o</sup> **Yaux, Rose-Louise-Henriette**, Couturière,

des Planches (Montreux) domiciliée à Lussanne,

Célibataire

née à Lussanne le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-cinq

fille de François Louis Yaux, décédé,

et de Louise Charlotte Roux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Ste Croix, Les Granges & Les Planches  
les trois et cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Ste Croix, les Granges, Les Planches et

Lussanne,

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste Croix &amp; de Montreux,

## Signatures des époux :

Gonthier Edouard  
Yaux Henriette

## Signatures des témoins :

à Lussanne

L'officier de l'état civil :

N<sup>o</sup> 249

# Meylan & Argence

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Meylan, Jules-Louis, Commerçant

de Chenit domicilié à Zurich

légal. célibataire

né à Jouxteins-Mézery le trois Novembre mil huit cent septante-cinq

fil de Louis Meylan, agriculteur

et de Lina Madelaine Jenny, domiciliés à Jouxteins-Mézery

2<sup>o</sup> Argence, Camille-Claudette-Viole,

de Lyon France domiciliée à Luxemane

célibataire

née à Lyon le deux Juillet mil huit cent septante-six

filles de Joseph Trophime Argence

et de Marie Eglantine Emilie Chapel à Luxemane

Les publications ont eu lieu à Zurich, Chenit, Luxemane & Lyon les vingt-un & vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Zurich

### Signatures des époux :

J. Meylan  
J. C. Meylan

### Signatures des témoins :

C. L. Monnet  
J. Ducret Luxemane

### L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Zurich & du Sentier ainsi qu'à la Cham-  
cellerie de

N° 250

*Fizzi & Billard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Fizzi, Auguste-Jaques, Plâtrier-peintre  
de Minusio (Vesio) domicilié à Lansanne  
Célibataire

né à Ste Croix le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-huit  
fils de feu Jaques Fizzi  
et de Elisa née Conthier, domiciliée à Lansanne

2<sup>o</sup> Billard, Marie-Louise, Ménagère  
de Sciez (Haute-Savoie) domiciliée à Lansanne  
divorcée en 1<sup>er</sup> noces de Claude Joseph Chedal dès le vingt-six Janvier mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huit

née à Sciez le trois Mars mil huit cent soixante-sept  
fille de Charles Louis Henri Billard, fabricant de Socques à Gimel,  
et de feu Louise Jeannette née Chollet

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Minusio & Sciez le dix-huit et onze  
Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxActe de divorce de l'EpousePromesse de mariageConsentement du père de l'EpouseCertificat de publication de MinusioSciez & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Minusio & à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Auguste FizziMarie Fizzi

## Signatures des témoins :

Etienne NicolaMaurent

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 251

Blondel et Mozer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blondel, Vincent-Jules, Jardinier, de Villette, domicilié à Landanne, célibataire,

né à Lutry le vingt mars mil huit cent septante, fils de Jean Jacques Louis Blondel, décédé, et de Fanny Louise née Détraux, de Vaux au Dalem de Lutry

2° Mozer, Ida, de Diesbach s/B (Berne) domiciliée à Landanne, célibataire

née à Bözingen (Berne) le dix octobre mil huit cent septante, fille de Samuel Mozer, décédé, et de Karolina Wenger, de Vaux à Bözingen (Berne)

Les publications ont eu lieu à Landanne, Diesbach et Villette, les trente, trente-un mai et deux juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Villette  
Diesbach & Landanne

Signatures des époux :

Blondel Vincent  
Ida Blondel

Signatures des témoins :

Jules Diserens  
B. Parizat

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Cully & Diesbach s/B

N<sup>o</sup> 252**Fiquet et Tache nie Jaggi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fiquet, Aimé-Rodolphe**, \_\_\_\_\_

de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Chenit le dix-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-dix \_\_\_\_\_

fils de Auguste François Fiquet, décédé, \_\_\_\_\_

et de Henriette Julie née Martiny, la femme, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Tache nie Jaggi, Elise**, \_\_\_\_\_

de Remaufens / Fribourg, \_\_\_\_\_ domiciliée à Les Planches (Montreux) \_\_\_\_\_

veuve en premières noces de François Tache aîné le premier septembre mil huit cent  
quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_

née à Wilderswyl / Berne le cinq octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fille de Simon Jaggi, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marianne née Amacher, la femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sentes, au Brassus, à Remaufens, à Montreux  
& Les Planches / à Lausanne les huit & dix Juin mil huit cent quatre-  
vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès du mari de l'épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Remaufens

de Sentes, du Brassus, des Planches & de

Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sentes, de Montreux & de Remaufens.

## Signatures des époux :

**Fiquet Aimé**  
**Elise Fiquet**

## Signatures des témoins :

**Maurice**  
**Bo. Born** } Lausanne.

## L'officier de l'état civil :

**[Signature]**

N° 253

**Amaudruz & Vulliens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amaudruz, Eugène**, agriculteur  
de Mont d'Alaman, domicilié à Vulliens,  
célibataire

né à Vucherens le dix novembre mil huit cent septante-huit

fils de Kenné Amaudruz

et de Jenny née Vuagniaux

2° **Vulliens, Suzanne**,

de St Georges & de Boulers domiciliée à St Georges,

célibataire

née à St Georges le dix mai mil huit cent septante-sept

fille de Jean Vulliens

et de Marie Louise née Tröllit, à St Georges

Les publications ont eu lieu à St Georges, à Boulers, à Vulliens & au Mont les  
doux & Troid Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil  
de Mézières

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Romanet, St Georges & Mézières

Signatures des époux :

Eugène Amaudruz  
Suzanne Amaudruz

Signatures des témoins :

Edouard Freymond  
Bertha Pahud  
les deux à St Georges

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 254

Renevier &amp; Schaltebrand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Renevier, Henri, Vitrier en retraite

de Mont-le-Grand domicilié à Lausanne,

divorcé en premières noces de Elise Sophie Charlotte Kermingard ad le quinze Septembre  
mil huit cent quatre-vingt dix-huit

né à Mont-le-Grand le huit février mil huit cent cinquante-quatre,

fils de Louis Renevier, décédé,

et de Joseph Hanteville, décédé,

2<sup>o</sup> Schaltebrand, Louise-Marie, Infirmière,

de Belmont s/ Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Sander le quatre Juin mil huit cent septante-quatre,

filles de Louis Schaltebrand, décédé,

et de Marie Adèle Chausat, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mont-le-Grand & Belmont les trois  
cinq & huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Mont-le-  
Grand, Belmont & Lausanne.

Déclaration de divorce de l'Epoux.

## Signatures des époux :

Henri Renevier

Le Renevier

## Signatures des témoins :

Henri Martin, à Lausanne  
Marc Schaltebrand, à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Avully & Gully

[Signature]

N<sup>o</sup> 255

Messilier & Lecoultre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Messilier, Jacques-Henri-Emile, appareilleur

de Druy domicilié à Lussanne,

Célibataire,

né à Lussanne le quatre juillet mil huit cent septante-six

fil de Jacques-Elie Messilier, Entrepreneur,

et de Jeanne Julie Gaudin, sa femme, domiciliés à Lussanne

2<sup>o</sup> Lecoultre, Marie-Louise, sage femme,

de Chaut domiciliée à Cully,

Célibataire,

née aux Siquets-Dessus le quatorze Mars mil huit cent septante-deux

fille de Georges Louis Lecoultre, horloger,

et de Anna née Lecoultre, sa femme, domiciliés au Brassus,

Les publications ont eu lieu à Druy, au Sentier, au Brassus, à Lussanne & à Cully, les dix, onze & douze Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Druy, Le Sentier, Le Brassus, Cully &

Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Lussanne

Sarraz, au Sentier & de Cully

Signatures des époux :

Messilier Henri

Louise Messilier

Signatures des témoins :

Jacques Messilier

Edouard Messilier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 256

**Ferriz et Cruchon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Ferriz, Charles-Franci** Vallet de Chambrede Chavornay - L'abbergement domicilié à Laudunne,Célibatairené à Chavornay le neuf août mil huit cent septante-dixfils de francise Louis Ferriz piquet,et de Roine Mathilde domiciliée à Montois, Laudunne,2<sup>o</sup> **Cruchon, Rosine**, femme de Chambrede Bercher domiciliée à Laudunne,Célibatairenée à Gollion le dix-sept août mil huit cent soixante-dix,fille de Galine Cruchon domiciliée à Treycovagnes

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Chavornay, L'abbergement et  
Bercher les trois et cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deChavornay, L'abbergement, Bercher etLaudunne.

Communiqué: à l'Etat Civil

Chavornay, Lignicolles et St-Creys

Signatures des époux :

Charles FerrizRosine Ferriz

Signatures des témoins :

AlaurentAlfred Billard à Laudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 257

**Piquard & Perret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Piquard, Henri-Camille** *Publiciste*

de Paris (*III arrt*) domicilié à Berne, en dernier lieu à Paris

divorcé d'avec Judith Lucie née Longe, depuis le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Paris le seize janvier mil huit cent cinquante-sept

fil de Achille Piquard, *décédé*,

et de Julie Nelly Schayé, *veuve* à Paris

2<sup>o</sup> **Perret, Elise** *Institutrice*

de La Sagne (*Neuchâtel*) domiciliée à Berne,

*Célibataire*

née à Yverdon le cinq décembre mil huit cent soixante-huit

filles de Henri Louis Perret, *directeur* à Boudry

et de Elise Jenny née Mayor,

Les publications ont eu lieu à Berne, La Sagne & Paris les vingt-quatre & vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil*  
de Berne

Signatures des époux :

*Henri Piquard*  
*Elise Piquard*

Signatures des témoins :

*M. Charles Meyer*  
*M. ...* *les deux à l'unanimité*

L'officier de l'état civil :

*de ...*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Berne, La Sagne & à la Chancellerie  
*de*

N° 258

**Giardino et Cazzini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> **Giardino, François**, Mennisier,

de Croce-Mosso (Novate) domicilié à Lusanna,

Célibataire

né à Brivato le vingt-quatre avril mil huit cent Septante-huit

fils de Albino Giardino, tisserand

et de Angela Maria Maron-Pet, la femme, domiciliés à Croce-Mosso.

2<sup>o</sup> **Cazzini, Battistina**, Tisseuse,

de Bioglio (Novate) domiciliée à Lusanna,

Célibataire,

née à Bioglio le vingt-sept Janvier mil huit cent Septante-cinq

fille de Jean Cazzini, siccià,

et de Secenda Fiorio, la veuve à Bioglio.

Les publications ont eu lieu à Croce-Mosso, à Bioglio et à Lusanna les  
doux, dix-neuf février et vingt juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des époux. 2<sup>o</sup> Consentement  
des père & mère des époux. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage.  
4<sup>o</sup> Certificat de publication de Lusanna. 5<sup>o</sup> Acte de  
Croce-Mosso & Bioglio. 6<sup>o</sup> Déclaration de Validité. 7<sup>o</sup>  
Permis du Département de Justice & Police constatant  
que les pièces sont 1<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> 3<sup>o</sup> 4<sup>o</sup> 5<sup>o</sup> 6<sup>o</sup> 7<sup>o</sup> déposés dans ses  
archives

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

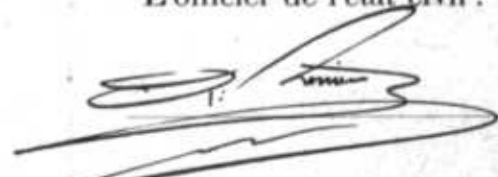
## Signatures des époux :

Giardino François  
Giardino Battistina

## Signatures des témoins :

Girola Carlo  
Maglioli Anselmo } à Lusanna.

L'officier de l'état civil :



N° 259

**RoCHAT et Vannod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **RoCHAT, Jules-Louis**, hôte  
de L'abbaye, domicilié à L'abbaye,  
célibataire

né au Pont le six-huit juillet mil huit cent quarante-neuf  
fils de feu Marc Louis Adolphe RoCHAT,  
et de feu Marie Jeanne née Goley

2<sup>o</sup> **Vannod, Elise**, gouvernante,  
de Oisy, domiciliée à Lansanne,  
célibataire

née à Oisy le six-sept février mil huit cent soixante-cinq  
fille de feu Jean Philippe Vannod,  
et de Marie Louise née Gaillet, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, à Oisy et à Lansanne les vingt-trois  
vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
L'abbaye

Signatures des époux :

J. RoCHAT  
E. Vannod

Signatures des témoins :

L. Goley  
Ed. Farcy } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
L'abbaye et Lansanne

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 260

Viret et Bouquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viret, Jean-Louis, Carrossier

de Villars-Vireclin domicilié à Echallens,

veuf de Louise Honette née Gilléron le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept (1897)

né à Villars-Vireclin le dix-neuf août mil huit cent trente-trois

fil de Pierre Adrien Viret, défunt

et de Marie Françoise Regamey, sa femme, défunte

2° Bouquet, Louise-Hélène, Conditière

de Rougemont domiciliée à St-Saphorin (Lavaux)

Célibataire

née à Rougemont Poliez-le-Grand le neuf juillet mil huit cent quarante-huit

filie de Henri Louis Bouquet, décédé,

et de Jeanne Marie née Girardoz sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Echallens, Rougemont, Villars-Vireclin & St-Saphorin les vingt-neuf mai deux & huit juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
d'Echallens.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Poliez-le-Grand, Echallens, Rougemont  
& Chexbres

## Signatures des époux :

Jean Louis Viret  
Hélène Viret

## Signatures des témoins :

Regamey : Laurence  
Charles Bouquet à Poliez-le-Grand

## L'officier de l'état civil :



N° 261

**Fatio & Menu**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fatio, Jean-Emmanuel-Louis,** Constructeur

de Orbe domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Lausanne le vingt-deux août mil huit cent septante-cinq

fil de Edouard Emmanuel Louis Fatio Constructeur, à Lausanne

et de Jenny Georgine Roulet, sa femme, décédée

2° **Menu, Henriette-Adrienne,**

de Petit-Saconnex (Genève) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq avril mil huit cent septante-huit

filles de Eugène Constant Jules Menu, fondeur

et de Jenny Amélie Charlotte Chambel, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Orbe, Petit-Saconnex & Lausanne le dix-sept  
Juin mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Orbe, Petit-Saconnex & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe  
& de Genève (Bure. C<sup>e</sup>)

Signatures des époux :

Fatio Jr  
Henriette Fatio

Signatures des témoins :

H. Mauer à Lausanne  
Paul Walther à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 262

**Desponds & Renaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desponds, Adolphe-Ferdinand,**

de Lussy domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lansanne le vingt-quatre février mil huit cent septante-sept

fil de Abraham Desponds, décédé

et de Emilie Guignard, sa veuve à Lansanne

2° **Renaud, Lina,**

de S<sup>t</sup> Georges domiciliée à S<sup>t</sup> Georges

Célibataire

née à Asens le trois août mil huit cent huitante-un

filles de Ami Constant Renaud, agriculteur

et de Jenny Balif née Chantax, sa femme domiciliée à S<sup>t</sup> Georges

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lussy & S<sup>t</sup> Georges les huit et neuf à premier Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'Epouse

Certificats de publication de S<sup>t</sup> Georges

Lussy & Lansanne

Signatures des époux :

Adolphe Desponds

Lina Desponds

Signatures des témoins :

Julia Morier

Edouard Morier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Paroisse de S<sup>t</sup> Georges

N° 263

**Guignet et Cevy née Inverzin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignet, Henri-Edouard**, \_\_\_\_\_ *Charretier*,  
de *Châtillens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lanumme*, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à *Morges* le quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fil de feu *Emmanuel Guignet* \_\_\_\_\_

et de feu *Jeanne Louise Kohler*, de femme, \_\_\_\_\_

2° **Cevy née Inverzin, Marie-Louise**, \_\_\_\_\_ *marchande de légumes*

de *Château* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lanumme* \_\_\_\_\_

venue en secondes nocces de *Jean François Cevy* dès le trente mars mil huit  
cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_

née à *Lez* le vingt-huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

fille de feu *François Inverzin* \_\_\_\_\_

et de feu *Jeanne Marie* née *Laurent*. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lanumme, Châtillens & Château* les treize  
quinze & seize mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

• Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ *actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *acte de décès au présent mari de l'Épouse* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Certificats de publication de Châtillens* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Château & Lanumme* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Communiqué : à l'Etat Civil de* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Romanel & Oron*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*H. Guignet*  
*Louise Guignet*

Signatures des témoins :

*Ch. Manigley*  
*B. Paulot* \_\_\_\_\_ *Lanumme*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 264

**Roth et Pilet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Roth, Jacob**, Voyageur,

de Mühletthal (Argovie) domicilié à Bœccourt (Basle)

Célibataire,

né à Mühletthal le premier août mil huit cent septante-trois,

fils de Jacob Roth

et de Maria née Kohn, domiciliée à Ostringen (Argovie)

2<sup>o</sup> **Pilet, Sylvie Nancy**, sans profession,

de Rossinière domiciliée à Rossinière (Cure)

Célibataire,

née à Rossinière le vingt-quatre février mil huit cent septante-quatre

fille de Samuel Louis David Pilet, décédé

et de Julie Sylvie née Pilet à Rossinière.

Les publications ont eu lieu à Rossinière, Mühletthal et Bœccourt le vingt-dix, vingt-neuf Juin et dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de

Bœccourt

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bœccourt, Rossinière &amp; Mühletthal.

Signatures des époux :

Jacob Roth  
Nancy Pilet

Signatures des témoins :

Marie Kussbaum à Bœccourt  
Hauvent à Rossinière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 265

**Margot et Freymond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Margot, Charles-Franci**, seigneur

de Sainte-Croix domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lansanne le vingt-sept mars mil huit cent septante-quatre

fil de Jacques Louis Marie Margot, décédé

et de Jeanne Sophie Marie Jaquin, sa veuve à Lansanne

2<sup>o</sup> **Freymond, Aline**, Cristine

de St-Cyrès domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Puisieux le six août mil huit cent septante-sept

fille de Jacques Eugène Freymond, décédé

et de Marianne née Roche, sa veuve à Cully

Les publications ont eu lieu à St-Croix-La-Grange, St-Cyrès et Lansanne les  
treize, quatorze et quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St-Croix-La-Grange, St-Cyrès et

Lansanne.

Communiqué : à l'état civil de St-

Croix et St-Cyrès.

Signatures des époux :

Margot Charles

Aline Margot

Signatures des témoins :

Adèle Freymond

Prosper Bertelini

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Quex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 266

**Barraud et Gilliéron**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En jugement rendu le 7 juillet 1910  
déclaré exécutoire le 23 septembre suivant,  
le Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance du Canton de  
Genève a dit avoir pour le divorce le mariage  
d'union.

Le divorce a été prononcé contre le mari,  
en vertu de l'article 105, b. de la loi fédérale  
du 24 décembre 1874.

Le 10 octobre 1910.

L'Officier de l'Etat civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Barraud, Alfred,** Vercher

de Bussigny et Villars-Gilliéron domicilié à Châtel à Gebet 1/ Lausanne

Célibataire

né à Bullez (Nanchâtel) le vingt-huit mars mil huit cent soixante

fil de Jean François Barraud

et de Henriette Fanny Grandjean, les deux décédés

2<sup>o</sup> **Gilliéron, Adèle,** domestique

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à aux Vaux rière Repra

Célibataire

née à Corcelles-le-Jorat le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Gilliéron

et de Fanny née Hubert, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Repra, Corcelles-le-Jorat, Villars-Gilliéron, Lausanne

& Bussigny les deux, trois, quatre et huit juillet mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de l'Epouse

& Consentement au mariage

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bussigny

Villars-Gilliéron, Corcelles-le-Jorat, Repra &

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bussigny, Repra & Châtel-le-Grand

Signatures des époux :

Alfred Barraud

Adèle Barraud

Signatures des témoins :

Constant Bolomey

Helène Bolomey Veu chez les Bolomey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 267

**Delavaux et Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Delavaux, Charles-Louis, Marchand,  
de Cully, Epesses et Lutry domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Yverdon le dix octobre mil huit cent septante-cinq  
fils de Charlotte Delavaux, veuve

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Chapuis, Henriette, Blanchisseuse,  
de Epalinges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le sept décembre mil huit cent septante-sept

filles de Henri Chapuis, Cordonnier

et de Jeanne Marie Frédérique Bellot, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Lutry, Cully & Epesses  
le vingt-quatre et vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesses de mariage  
Certificats de publication de  
Cully, Epesses, Lutry, Epalinges et  
Lausanne

Communiqué : à l'état civil  
de Cully, Lutry & Epalinges

Signatures des époux :

Louis Delavaux  
Henriette Delavaux

Signatures des témoins :

Charles Lambertet à Chexbres  
M<sup>r</sup> Chapuis à Lyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 268

**Blanc et Summermatter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Blanc, Elie,** employé postal

de Belmont &amp; Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Belmont le vingt-deux septembre mil huit cent septante-sept

fils de Marc Daniel Blanc agriculteur

et de Felise Bron sa femme domiciliée à Belmont

2<sup>o</sup> **Summermatter, Catherine,** femme de chambre

de Eisten (Valais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Stalden (Valais) le vingt-un décembre mil huit cent septante-huit

fille de Joseph Summermatter charpentier

et de Elisabeth Brunschen sa femme à Stalden

Les publications ont eu lieu à Sion, Stalden, Belmont & Lausanne les quinze  
seize & dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deBelmont Eisten & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Stalden & de Pully

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Elie BlancCatherine Summermatter

Signatures des témoins :

PaulMax Gustave } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature][Signature]

N° 269

**Crausaz & Stetter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crausaz, Henri-Edouard**, facteur aux Télégraphes,

de Lutry & d'Harmenches domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Lausanne le quatre février mil huit cent septante-trois

fil de David Henri Frédéric Crausaz, huissier du Conseil d'Etat,

et de Mary Déverin, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Stetter, Ida-Philippine**, Cuisinière,

de Ehingen (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Ehingen le vingt-deux avril mil huit cent septante-quatre,

filles de Antoine Stetter, ménager à Ehingen,

et de Anna née Rapp, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lutry, Harmenches, Ehingen & Lausanne les dix-sept, dix-huit & dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Harmenches, Lausanne & Ehingen

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lutry, Moudon & à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

[Signature]  
Ida Crausaz

Signatures des témoins :

[Signature] } Lausanne  
[Signature] }

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 270

*Pinel et Gafner*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Juillet* mil huit cent quatre-vingt-

*nouf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pinel, Louis-Vincent,* *tailleur*

de *Chavannes au Bois* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *La Tour de Peilz* le *vingt-sept octobre* mil huit cent *soixante-neuf*,

fil de *Louis-Vincent Pinel, décédé*

et de *Élisabeth Rieder, la veuve à Lausanne,*

2° *Gafner, Louise,* *tailleuse,*

de *St-Stephan (St-Beatenberg) Berne* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Särestetten (Berne)* le *treize Juin* mil huit cent *septante-trois*

filie de *Christian Gafner, charpentier*

et de *Louise née Minnig, la femme, domiciliée à Särestetten*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St-Beatenberg & Chavannes des Bois* les *vingt-vingt-un et vingt-quatre Juillet* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificats de publication de Chavannes*  
*au Bois, St-Beatenberg & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Leppet & St-Beatenberg*

Signatures des époux :

*L. Pinel*  
*Louise Pinel.*

Signatures des témoins :

*B. Favrod*  
*J. Pilliard* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 271

**Guignet et Jordan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Guignet, Ami,** agriculteur

de Essertes domicilié à Essertes

célibataire

né à Essertes le dix-huit Juin mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Guignet, décédé

et de Sophie née Feutsch, la veuve à Essertes

2<sup>o</sup> **Jordan, Emma,** ménagère

de Mézères domiciliée à Servien

Célibataire

née à Servien le seize août mil huit cent septante-sept

filles de Victor Jordan, agriculteur à Servien

et de Jenny née Devand, la femme, à Servien

Les publications ont eu lieu à Mézères, Essertes & Servien les vingt et vingt-un  
Juin mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Dion.

Signatures des époux :

Ami Guignet  
Emma Guignet

Signatures des témoins :

Jules Linher à Bercheux  
Jules Badan à Fey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Dion

à Mézères

N° 272

Linker et Renchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Linker, Jules-Auguste, tailleur d'habits

de Jussy (Genève) domicilié à Bercher

célibataire

né à Genève le vingt-cinq Juin mil huit cent septante-six

fils de Jean Auguste Linker, décédé,

et de Louise Land, à Genève,

2° Renchoz, Valérie,

de Rossinière domiciliée à Bercher

célibataire

née à Menières (Fribourg) le deux Mai mil huit cent septante-quatre,

fille de Charles Henri Renchoz, à Bercher

et de Louise née Raoux, décédée

Les publications ont eu lieu à Bercher, Jussy & Rossinière, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil de St-Claude

Signatures des époux :

Jules Linker, Valérie Linker

Signatures des témoins :

Ami Guignet à Essertel, Jules Radan à Jussy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

St-Claude, Rossinière & Genève (B.C.G.)

Dans sa séance du 3 janvier 1900 le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-contre dans ce sens que la commune de Jussy, attribué par erreur à la famille Linker, comme lieu d'origine, soit remplacé par celle de Genève.

Lausanne, le 4 janvier 1900.

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Genève (Bureau cantonal).

Par jugement du Tribunal de 1re instance de Genève, rendu en date du 7 juillet 1899, déclaré définitif et exécutoire le 28 septembre 1899, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 septembre 1900

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 273

Badan et Gonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Badan, Jules-Charles, agriculteur

de Sullens domicilié à Fey

Célibataire

né à Mex le vingt-quatre août mil huit cent septante-trois,

fils de François Badan, agriculteur à Fey

et de Nancy née Laurent, décédée,

2° Gonet, Marguerite-Ida, ouvrière à la Condenserie

de Vuarens domiciliée à Fey

Célibataire

née à Vuarens le quatre novembre mil huit cent septante-sept

fille de Alexis Emile Gonet à la Condenserie

et de Marie Augustine née Jaumin, sa femme, domiciliés à Fey

Les publications ont eu lieu à Sullens, Fey & Vuarens, les deux & treize  
juin mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'état civil de Fey

Signatures des époux :

Jules Badan

Ida Badan

Signatures des témoins :

Arni Guignet, Esseus

Jules Lenker, Pacher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Sullens, Vuarens & Fey

N° 274

Levy & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Levy, Nephthali, négociant,

de Bischheim (Alsace) domicilié à Bischheim,

célibataire,

né à Bischheim le huit avril mil huit cent septante six

fils de Michel Levy, négociant à Bischheim

et de Pauline Weill, sa femme, décédée.

2° Meyer, Céline, sans profession,

de Mulhouse domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Mulhouse le dix huit avril mil huit cent septante quatre,

fille de Bernard Meyer, négociant

et de Jeanne Gumbach, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bischheim & Mulhouse les vingt quatre, vingt six et vingt huit juin mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement au père des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de Bischheim, Mulhouse

Lausanne

Permis du Département de Justice et

Police.

Communiqué: à la Chancellerie Cl

Signatures des époux :

Nephthali Levy  
Céline Levy

Signatures des témoins :

Levy Meyer à Chaux de Fonds  
Gumbach à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 30 novembre 1918, les nommés ci-dessus ont été reçus au nom de la bourgeoisie de la commune de Stein (Argovie).  
Lausanne le 2 décembre 1918.  
L'officier de l'état civil.  
[Signature]  
[Signature]

N° 275

**Martinelli & Rouy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de 3 enfants voir  
aux pièces.

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Martinelli, André,** Cimenteur

de Amiano (Nevate) Italie, domicilié à Rouanne,

Célibataire,

né à Scarano (Amiano) le six octobre mil huit cent soixante

fil de feu Gracinto Martinelli

et de Lucie née Morandi, la veuve à Amiano,

2<sup>o</sup> **Rouy, Rose-Emma,** ménagère,

de La Bâtie (Belland) Duême) France domiciliée à Rouanne,

Célibataire

née à Villeneuve le vingt-huit mai mil huit cent soixante-quatre,

filles de feu Pierre Joseph Amiel Rouy

et de feue Jeanne Rose Suzanne Corbaz,

Les publications ont eu lieu à Rouanne, La Bâtie & Amiano les trois, quatre et  
dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Actes de décès des père & mère des Epoux. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Certificats de publication de Rouanne & La Bâtie. 5<sup>o</sup> dit de Rouanne. 6<sup>o</sup> Déclaration de Validité. 7<sup>o</sup> Permis du département de Justice & celui constatant que les pièces sous nos nos 2 & 4 & 6 déposent d'elles archives.

Communiqué : à l'Etat civil la Chancellerie  
Antoine

Signatures des époux :

Martinelli André  
Emma Martinelli

Signatures des témoins :

Antoine  
de Bernard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

8-373

N° 276

*Henny & Belet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henny, William - David - Charles,* agriculteur

de *Guzelen (Bière) & de Lausanne,* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire,*

né à *Lausanne* le vingt-neuf juin mil huit cent septante-neuf

fils de *Hippolyte Henny,* agriculteur

et de *Marie-Aline Henny,* sa femme, domiciliée à *Valency, Lausanne*

2° *Belet, Marie-Louise,* ménagère

de *Mont / Lausanne,* domiciliée au *Mont*

*Célibataire*

née à *Le Mont* le dix-huit octobre mil huit cent septante-huit

fille de *René Benjamin Belet,* agriculteur

et de *Lucie née Meylan,* sa femme, domiciliée au *Petit Mont*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Guzelen & Romanel* les quatre, six et sept juillet mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*Permis de mariage*

*Certificats de publication de Guzelen Lausanne & Le Mont*

Communiqué: à l'état Civil de

*Guzelen & Romanel.*

Signatures des époux :

*W. Henny*

*Marie Henny*

Signatures des témoins :

*Gandry*

*de Bernard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 277

Weber et Wyss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Weber, Henri-Christian, Secollleur

de Wahlern (Seine) domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Frenens le deux mars mil huit cent septante-huit

fils de Jean Weber postillon à Orbe,

et de Valérie née Petropierre, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> Wyss, Elise Valérie, Cuisinière,

de Riggisberg (Seine) domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Reussens le onze décembre mil huit cent septante-trois,

fille de Frédéric Wyss agriculteur à Valion (Fribourg)

et de Joséphine (Josephine) Félicité Vénique née Perinard, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Wahlern & Riggisberg les quatre-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Wahlern, Riggisberg & Lansanne

Signatures des époux :

Weber Henri  
Elise Weber

Signatures des témoins :

John Durand  
Henri Marengo } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Wahlern & Kuechenhurnen



N° 278

Krebs et Thomann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Krebs, Kenti, fabricant de limes,

de Pfäffikon | Zurich domicilié à Vevay

veuf en secondes noces de Joseph alt ad le huit février mil huit cent quatre-vingt-  
dix-sept

né à Windlach y Stradet le vingt-cinq avril mil huit cent deux-cinq

fils de Jean Krebs

et de Susanne née Binder, décédée

2° Thomann, Rozina, cuisinière,

de Meyringen | Bâle domiciliée à Genève,

célibataire

née à Oppligen le dix-sept décembre mil huit cent quarante-six

filles de Johannes Thomann, défunt

et de Elisabeth Zimmermann née Christener, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevay, Meyringen, Pfäffikon & Genève les  
premier, trois et quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Vevay

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Vevay, Pfäffikon & Meyringen

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Kenti Krebs

Rozina Thomann

Signatures des témoins :

Maurice

Alfred Ransanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 279

**Thomas & Nyffenegger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thomas, Charles-Hermann, — Hôtelier,  
de Bexberg | Baden — domicilié à Bexberg  
célibataire,

né à Bexberg le vingt-huit février mil huit cent septante,  
fils de Jean Thomas, rentier,

et de Maria née Sinn, de femme, domiciliée à Bexberg

2° Nyffenegger, Constance-Eugénie-Marguerite,  
de Carouge (Genève) | Signau | Berne — domiciliée à Lausanne  
célibataire

née à Lausanne le six mai mil huit cent septante-sept

fille de Rodolphe Nyffenegger, avocat

et de Julie Fanny Mommier, de veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carouge, Signau et Bexberg, le  
premier juillet mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse  
de mariage. 3° Certificats de publication  
de Bexberg, Carouge et Lausanne  
Signau  
Permis du Département de Justice et  
Police.

Signatures des époux :

Hermann Thomas  
Marguerite Thoma

Signatures des témoins :

Karl Sinn, J. Nyffenegger  
Lila Nyffenegger, F. Pfister  
Frieda Thoma, J. Nyffenegger  
M<sup>lle</sup> L. Nyffenegger  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Signau, Genève (B.C.) et Chancellerie  
Ch

[Signature]

N° 280

**Grandchamp et Wyss**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandchamp, François-Charles-Kenti, fabricien  
de Chexbres domicilié à Lausanne,  
Célibataire

né à Lausanne le dix-croix mil huit cent septante-six  
fils de François Charles Kenti Grandchamp, secrétaire,  
et de Henriette Guignat, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Wyss, Jenny-Louise, Propriétaire  
de Wimmis (Bâle) domiciliée à Lausanne,  
Célibataire

née à Croy le dix-neuf septembre mil huit cent septante-huit  
fille de feu François Louis Wyss  
et de feu Jenny née Ray, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Wimmis et à Chexbres le  
vingt-sept et vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Chexbres, Wimmis et Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de  
Chexbres & Wimmis.

Signatures des époux :

F. Grandchamp  
Jenny Grandchamp

Signatures des témoins :

F. de Wyss, à Bussigny  
J. de Wyss, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 281

**Girardet & Kunziker**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet, Jean-Louis, teulanger,  
de Penthalaz domicilié à Lausanne,  
Célibataire

né à Menthonnod le dix-neuf Juin mil huit cent Septante-trois,  
fils de Jean Louis Girardet, agriculteur à Fichy  
et de Angélique Sophie née Rochat, sa femme, à Lausanne

2° Kunziker, Anna-Louise,  
de Staffelbach (Argovie) domiciliée à Lausanne,  
Célibataire

née à Lausanne le cinq Mars mil huit cent Septante-six  
fille de Jean Kunziker, cordonnier  
et de Jeanne Louise Jaques, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Staffelbach & Penthalaz les quatre  
cinq & six Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Penthalaz, Staffelbach & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossigny & Staffelbach.

Signatures des époux :

Louis Girardet  
Anna O Girardet

Signatures des témoins :

Albi Ulrich  
Jean Kunziker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 282

Mel'dem et Visinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mel'dem, Frédéric-Auguste, commis postal,

de Bière domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Bière le vingt Mars mil huit cent Septante

fils de Marc Isaac Mel'dem, décédé,

et de Henriette Julie Louise née Epoux, la veuve à Bière,

2<sup>o</sup> Visinand, Ida-Féline, modiste,

de Corsier s/ Vevey domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le seize décembre mil huit cent Septante-quatre,

fille de René Marc Visinand, décédé,

et de Elise Constance Leth, la veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bière & Corsier du douze & treize  
 Juillet mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissances des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bière

Corsier &amp; Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bière &amp; Corsier

Signatures des époux :

Mel'dem

Ida Mel'dem

Signatures des témoins :

g<sup>d</sup> Mel'dem à Bière

P. S. à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 283

Henriod et Blanchut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henriod, Jules-Auguste, Contrôleur aux T. L.

de Sullens domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne le vingt-huit Mars mil huit cent septante-cinq

fils de Louis Jules Henriod, coiffeur,

et de Anna née Gloor, sa femme, les deux à Lausanne.

2° Blanchut, Marie-Louise-Anna,

de Collonges (Valais) domiciliée à Doragny (Genève)

célibataire

née à Orveges le huit novembre mil huit cent septante-quatre,

fille de Jean François Blanchut, tailleur,

et de Marie Louise née Württen, sa femme, domiciliés à Bex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sullens, Collonges & Doragny les vingt-sept et vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Sullens

Collonges, Lausanne & Doragny

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sullens, Collonges & Doragny

Signatures des époux :

J. Henriod

Anna Henriod

Signatures des témoins :

J. Henrici } à Lausanne  
L. Ligeret }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 284

Liaudet et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liaudet, Eugène-Eward, Socialiste prolétar,

de Montpreveyres domicilié à Montpreveyres

Célibataire

né à Montpreveyres le dix-sept décembre mil huit cent septante-trois

fils de Eugène Liaudet, décédé

et de Eugénie née Nicolas de Vuve à Montpreveyres.

2° Lavanchy, Hélène, Ménagère,

de Montpreveyres, Lutry &amp; Riva domiciliée à Montpreveyres

célibataire,

née aux Oullayes le dix-neuf octobre mil huit cent soixante-neuf

fille de Samuel Lavanchy,

et de Marie née Emery, la femme, domiciliés à Montpreveyres.

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, Lutry & Riva, le cinq & six  
Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de  
Ropraz

Signatures des époux :

Liaudet  
Hélène Liaudet

Signatures des témoins :

Emile Prabin à Montpreveyres  
A. Koup-Jordan à Salavaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 285

Blanc et Crozet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blanc, Paul-Elie, Employé de banque de Belmont & Lonsanne domicilié à Belmont, célibataire,

né à Belmont le quatorze février mil huit cent septante-cinq

fil de Henri Alexandre Blanc, agriculteur

et de Elise Henriette née Lardet, sa femme, domiciliés à Belmont

2° Crozet, Janny-Julie, ménagée, de Bex & d'Olson, domiciliée à Lonsanne, célibataire,

née à Bex le vingt-deux Mars mil huit cent septante-deux

filie de Pierre Samuel Crozet, agriculteur

et de Marie Louise Rikard, sa femme, domiciliés à Bex

Les publications ont eu lieu à Belmont, Bex, Olon-Huémex & Lonsanne les six, sept et huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation des Etat Civil de Pully

Signatures des époux :

Paul Blanc, Julie Blanc

Signatures des témoins :

Blanc, Lonsanne, Marie Crozet, Bex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully, Bex & Olson.



N° 286

Rod et Desmeules.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Rod, Hermann, agriculteurde Kopraz, Corcelles, Mézières et Démoret, domicilié à KoprazCélibataire,né à Kopraz le vingt novembre mil huit cent soixante-huitfils de François Rod, à Koprazet de Sophie née Rod, décédée,2° Desmeules, Constance, ménagèrede Kopraz, domiciliée à KoprazCélibataire,née à Kopraz le dix Juin mil huit cent septante-septfille de Constant Desmeules, décédé,et de Lydie née Gillieron sa veuve, à KoprazLes publications ont eu lieu à Kopraz, Corcelles, Mézières et Démoret-  
les neuf et onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodation de l'Etat Civil  
de Corcelles-le-Joaze

Signatures des époux :

Hermann Rod.Constance Rod

Signatures des témoins :

Ernest RodCamille Desmeules } Kopraz

Communiqué: à l'Etat Civil

à Kopraz, Mézières et Déncheze

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 287

Littel et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation

Aujourd'hui premier Août mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Lucien François Emile, jardinier  
de Cuarneus, domicilié à Lausanne,  
Célibataire,

né à Lausanne le quatorze septembre mil huit cent soixante

fil de Albert Littel, jardinier à Lausanne,

et de seue Marie Susanne Dombald sa femme,

2° Corbaz, Louise Fréderica, blanchisseuse,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le quatre Juillet mil huit cent septante-un

fille de Marc François Corbaz, ancien directeur des sépultures

et de Adèle Charlotte Goetknecht sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Cuarneus et à Lausanne le trois juin mil huit-  
cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux  
Promesse de mariage  
Certificat de publications de  
Cuarneus et Lausanne

Signatures des époux :

Lucien Littel  
Louise Corbaz

Signatures des témoins :

André  
Adrien à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand, Subr

Communiqué : à l'Etat Civil  
de l'Etat Civil

N° 288

*Berger et Barnabaud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois cloût* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Berger, Charles Samuel*, \_\_\_\_\_ *commis postal* \_\_\_\_\_

de *Éclépens et de Neuchâtel*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Loche* \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Neuchâtel le treize Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-sept* \_\_\_\_\_

fils de *Samuel Berger, conducteur postal à Neuchâtel* \_\_\_\_\_

et de *feue Elise Charlotte née Bedeaux* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Barnabaud, Angèle Stiennette Fernande*, \_\_\_\_\_ *modiste* \_\_\_\_\_

de *Faverney (H<sup>te</sup> Saône, France)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Loche le dix décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

fille de *feu Léon Stanislas Barnabaud* \_\_\_\_\_

et de *Marie Méline née Girardin, domiciliée au Loche* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Faverney les trente avril et sept mai, au*  
*Loche et à Neuchâtel le premier, à Éclépens le deux et à Lausanne le trois*  
*juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autodation des l. Etat Civil*  
*du Loche* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Berger*  
*Angèle Berger*

Signatures des témoins :

*P. J. Robert*  
*Charles Lamière Jan Loche*

L'officier de l'état civil :

*Al. Bureau Suba*

Communiqué : à l. Etat Civil de  
*La Sarratz, de Neuchâtel et du*  
*Loche, y à la Chancellerie Cantonale*

N° 289

Zermatten et Braillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Clôt mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zermatten, Maurice, manoeuvre - maçon

de St Martin (Valais) domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à St Martin le trois septembre mil huit cent septante-deux

fils de feu Antoine Zermatten,

et de Marie Eugénie née Moix sa venue à St Martin,

2° Braillard, Philomène, cuisinière

de St Martin (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à St Martin le sept Janvier mil huit cent septante

fille de Jean Martin Placide Braillard, agriculteur

et de Marie Catherine Philomène née Maillard, à St Martin

Les publications ont eu lieu à St Martin (Valais) St Martin (Fribourg) et  
Lausanne le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication des  
deux St Martin et de Lausanne

Signatures des époux :

Maurice Zermatten  
Philomène Zermatten

Signatures des témoins :

Pulpie Vaudan  
Alaurent } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Ormeau

Communiqué : à l'Etat Civil  
de St Martin  
(Valais et Fribourg)

N° 290

*Manera et Delprato.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois août* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Manera, Jean Baptiste*, *peintre-décorateur*de *Vanzone S. Carlo (Novare, Italie)* domicilié à *Lausanne**Célibataire*,né à *Vanzone le douze mars* mil huit cent *septante-un*fils de *feu Joseph Manera*et de *Catherine Buchetti sa veuve, à Lausanne*,2° *Delprato, Maria*, *femme de chambre*de *Vanzone S. Carlo*, domiciliée à *Lausanne**Célibataire*,née à *Vanzone le vingt-sept Juillet* mil huit cent *septante-huit*fille de *feu André Delprato*et de *Madeleine Boson sa veuve, à Lausanne*.Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Vanzone les dix-sept et vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificat de publication de Lausanne*  
*Procès-verbal du Département de Justice et Police*

Communiqué : à la *Chancellerie**Centrale*

Signatures des époux :

*Manera J. Baptiste*  
*Maria Manera*

Signatures des témoins :

*Othmar Andenmatten*  
*Coste Emile J. à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*de Bruant Aubert*

N° 291

*Clément et Secretan*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-325  
 Aujourd'hui *trois août* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Clément, Charles Frédéric*, *avocat à la Cour de Appel de Paris*  
 de *Paris, 8<sup>e</sup> arrondissement* domicilié à *Garches (Seine et Oise), résidant à Paris*  
*Célibataire*,  
 né à *Fleurier (Hochatel) le quatre août* mil huit cent *soixante-neuf*  
 fils de *feu Charles François Clément*  
 et de *Marie Sophie Angèle née Lemoine Bretel sa mère à Garches*.  
 2° *Secretan, Aline Caroline Clémence Gabrielle*,  
 de *Lausanne*, domiciliée à *Lausanne*,  
*Célibataire*,  
 née à *Berne le trois mai* mil huit cent *septante-quatre*  
 fille de *Edouard Henri Secretan, journaliste*  
 et de *Caroline Laurence Chappuis sa femme, domiciliés à Lausanne*.  
 Les publications ont eu lieu à *Paris et à Garches les vingt-cinq Juin et*  
*deux Juillet* et à *Lausanne le dix-huit Juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'époux*
- Promesse de mariage*
- Certificat de publication de Lausanne*
- Permis du Département de Justice et Police*

Communiqué : à la *Chancellerie*  
*Cantonale*

Signatures des époux :

*Charles Frédéric Clément*  
*Gabrielle Clément*

Signatures des témoins :

*H. Lancel* *A. Binaud*  
*A. Clément* *Laurence Secretan*  
*Ed. Secretan* *Isaac Secretan*

L'officier de l'état civil :

*Al. Renaud, s. m.*

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Louve, 2.

N° 292

*Amstutz et Pluss*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre (ouit-* mil huit cent quatre-vingt-*-dix-neuf,* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Amstutz, Henri Philippe,* *typographe*de *Sigriswyl (Berne)* domicilié à *Lausanne**Célibataire,*né à *Lausanne le premier février* mil huit cent *septante-trois*fils de *Philippe Henri Amstutz, menuisier*et de *Elise Henriette Mérinat sa femme, domiciliés à Lausanne,*2° *Pluss, Alice Jeanne,* *sans profession*de *Ryken (Argovie)* domiciliée à *Nyon**Célibataire,*née à *Nyon le vingt-huit novembre* mil huit cent *septante-deux*fille de *Jacob Pluss, charbon*et de *Anna Barbara Flückiger sa femme, domiciliés à Nyon*Les publications ont eu lieu à *Sigriswyl, Lausanne, Ryken et Nyon le huit*  
*Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Sigriswyl,**Lausanne, Ryken et Nyon*

Signatures des époux :

*Henri Amstutz**Jeanne Amstutz*

Signatures des témoins :

*Jansin**Maurand* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Al. Renaud Solod*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Sigriswyl, Ryken et Nyon*

N° 293

*Foglia et Frossard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* ~~clout~~ mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Foglia, Jean,* *menuisier*

de *Agnona (Novare, Italie)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire,*

né à *Agnona le dix-huit* ~~avril~~ mil huit cent *septante-quatre*

fils de *son* *Pierre Foglia*

et de *Martina Beltrani sa veuve à Agnona*

2° *Frossard, Louise Fanny,* *repasseuse*

de *Crêt et de Provens (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire,*

née à *Belmont s. Lausanne le douze* ~~juin~~ mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Félicien Etienne Frossard, marchand de bois à Lausanne,*

et de *son* *Suzette Julie Liardet sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, au Crêt, à Provens et à Agnona*  
*les vingt, vingt-deux, vingt-trois* ~~juin~~ *et neuf* ~~juillet~~ *mil huit cent quatre-*  
*vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*

*Contratant du père de l'époux*

*Permis de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne,*

*du Crêt et de Provens.*

*Permis du Dept. de Justice et Police*

Signatures des époux :

*Jean Foglia*

*Louise Foglia*

Signatures des témoins :

*Clerico Alberti*

*César Brunet*

*à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*M. Breaux, Sube*

Communiqué : à l'Etat Civil du

*Crêt et de Provens et à la Chancellerie*

*Centrale*



N° 294

Ogay et Mogeonnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit-vingt \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-dix-neuf, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ogay, Jules François Henri, boulanger  
de Ormont-Dessous et de Leyzin, domicilié à Payerne  
Célibataire,

né à Aigle le trois décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux

fils de Pierre François Ogay, cordonnier à Aigle

et de défunte Marie Louise Borloz

2° Mogeonnier, Marie Louise, couturière

de Mézières, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Belmont s. Lausanne le trente-vingt \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf

fille de Charles Mogeonnier, concierge

et de Juline Anna née Blanc, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mézières le quatorze, à Lausanne et Payerne  
le quinze et à Ormont-Dessous et Leyzin le seize Juillet mil huit cent quatre-  
vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil  
de Payerne

Signatures des époux :

J. Ogay  
Louise Ogay

Signatures des témoins :

Ogay à Payerne  
Mogeonnier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Brunel, subr.

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ormont-Dessous, Leyzin,  
Payerne et Mézières

Par jugement rendu le 26 Octobre  
1908 déclaré exécutoire le 6 Janvier 1909,  
le Tribunal civil du district de Lausanne  
a autorisé par le divorce le mariage  
inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux  
terres du mari en vertu de l'art. 463, a/  
et b/ de la loi fédérale du 24 Décembre  
1874.

Lausanne le 18 Janvier 1909  
L'officier de l'Etat Civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 295

*Reichert et Hadorn*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Clont* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Reichert, Frédéric Auguste, ébéniste*

de *Rosslau (Muhl-)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Rosslau le seize mars* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Auguste Reichert, maçon*

et de *Sophie née Hesse sa femme, domiciliés à Rosslau*

2<sup>o</sup> *Hadorn, Elisabeth, Cuisinière*

de *Goffen (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Goffen le onze décembre* mil huit cent *septante-trois*

fille de *feu Christian Hadorn*

et de *Elisabeth née Maurer sa veuve, domiciliée à Goffen*

Les publications ont eu lieu à *Belp le premier, à Rosslau et à Lausanne*  
*le trois Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificats de publication de*  
*Lausanne et de Belp*  
*Permis du D<sup>pt</sup> de Justice Police*

Signatures des époux :

*Auguste Reichert*  
*Elisabeth Reichert*

Signatures des témoins :

*Auguste Dollé*  
*Paul Zimmermann à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Al. Brunier, Subr*

Communiqué : à la *Chambelle*  
*Cantonale et à l'Etat Civil de Belp*

N° 296

Bommer et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17 Décembre  
1904 déclaré exécutoire le 4 mars 1909, le  
Tribunal civil du district de Lausanne  
a dit sur le divorce le mariage  
insoluble de droit.

Le divorce a été prononcé contre la  
femme, en vertu de l'art. 146 A de la  
loi fédérale du 24 Décembre 1874  
Le 12 Mars 1904.  
L'Officier de l'Etat Civil :

Aujourd'hui dix huit mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bommer, Edouard Jean, appareilleur  
de Gägerschen-Gobel (Thurgovie) domicilié à Lausanne,  
Célibataire,

né à Lausanne le vingt-un mai mil huit cent Septante-sixfils de feu Jean Edouard Bommeret de feu Marie Louise Clavel née Melty sa femme,

2° Dupuis, Edith Bertha, brocheuse  
de Senarclens, domiciliée à Lausanne

Célibataire,née à Lausanne le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Louis Dupuis, manoeuvre-ferrassieret de Lyoie Julie née Bataillard sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre et à Gägerschen et  
Senarclens le six Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouxPermis de mariageConsentement du père de l'épouxCertificats de publication deGägerschen, Lausanne & Senarclens

Communiqué: à l'Etat Civil

de Gobel & Anthonny

Signatures des époux :

Edouard BommerEdith Bommer

Signatures des témoins :

MauriceRay à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 297

de *Blaireville*

et *Dudan*.  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix huit* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *de Blaireville, Jules Louis,* *jardinier*

de *Champrent* domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire,*

né à *Champrent le vingt-trois décembre* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *feu Jean Samuel de Blaireville*

et de *feue Marguerite Rosine née Mayerat*

2° *Dudan, Marie Lina,* *sans profession*

de *Grandcour* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Grandcour le huit mai* mil huit cent *cinquante-cinq*

fille de *feu Abram Auguste Dudan*

et de *feue Marianne Julie née Marcuard*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Grandcour le dix et à*  
*Champrent le douze Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Lausanne et Grandcour*

Signatures des époux :

*Jules de Blaireville*

*Marie de Blaireville*

Signatures des témoins :

*Jules Singer à Lausanne*

*Lina Masson à Ecublens*

L'officier de l'état civil :

*M. Bernard Dubois*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Champrent et de Grandcour*

N° 298

*Jaton et Singer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7 novembre 1914, puis en force de chose jugée le 15 janvier 1915, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déclaré dissous par le divorce le mariage incoût ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les époux en vertu des art. 139 et 142 du C.C.G.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne le 11 janvier 1915.

L'officier de l'état civil :

*Guere!*

Revisé le 27.1.15

Aujourd'hui douze Août mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaton, Gustave Samuel Louis,* employé de commerce

de *Leney-le-Jorat* domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire,*

né à *Lausanne le vingt-six novembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *feu Charles Louis Jaton,*

et de *Jenny Moulin sa femme à Lausanne,*

2° *Singer, Emilie,* sans profession

de *Rottweil (Wurtemberg)* domiciliée à *Rottweil*

*Célibataire,*

née à *Rottweil le trente septembre* mil huit cent *septante-six*

fille de *Simon Singer, cultivateur*

et de *Maria née Hirt sa femme, domiciliés à Rottweil*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rottweil et Leney* les *dix-huit, dix-neuf et vingt Juillet* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*

*Constatement du père de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Leney*

*Lausanne et Rottweil*

Signatures des époux :

*G. Jaton*

*Emilie Jaton*

Signatures des témoins :

*Nikon Champion* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*Al. Renaud Subit*

Communiqué : à l'Etat Civil

à *Reprat* et à la *Chancellerie Cantonale*

N° 299

*LIVANO et PEDRAZZO.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Août* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *LIVANO, Sanfranco Dante,* *menuisier*

de *Sordevolo (Novare, Italie)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire,*

né à *Sordevolo le trente-croît* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Antoine Livano, tissierand,*

et de *Barbara Girelli sa femme, domiciliés à Sordevolo*

2° *PEDRAZZO, Tersilla Anna,* *tissense*

de *Sordevolo (Novare)* domiciliée à *Éclépens*

*Célibataire,*

née à *Sordevolo le vingt-quatre Juillet* mil huit cent *septante-six*

fille de *feu Stefano Pedrazzo*

et de *Catherine Maja sa veuve, à Sordevolo*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Éclépens et Sordevolo les vingt,*  
*vingt-un Juin et seize Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance des époux*  
*Procès de mariage*  
*Certificat de publication de Lausanne*  
*et d'Éclépens*  
*Prémis du Dépt. de Justice et Police*

Signatures des époux :

*Livano Dante*  
*Tersilla Livano*

Signatures des témoins :

*Colombo Pietro*  
*Fenari Giuseppe*

L'officier de l'état civil :

*de Brunand, notaire*

Communiqué : *à la Chambrée*  
*Cant. de l'Etat Civil*  
*de Lausanne*

N° 300

*Lheureux et Chardon*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Août* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lheureux, Numa Albert*, fabricant de tissus

de *Bolbec (Seine Inférieure, France)* domicilié à *Bolbec*

*Célibataire*,

né à *Bolbec le vingt Juillet* mil huit cent *Septante-six*

fils de *Albert Numa Lheureux*, fabricant de tissus à *Bolbec*

et de *feue Coeline Lalmyre Hue sa femme*,

2° *Chardon, Sophie Eugénie Ida*, sans profession,

de *Chardonne et de Cherbres*, domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*,

née à *Lausanne le onze février* mil huit cent *Septante-trois*

fille de *feu Jacques Louis Frédéric Chardon*

et de *Ida née Cavin sa veuve*, à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Chardonne et Cherbres le vingt-deux* et à *Bolbec le vingt-trois Juillet* mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Procès-verbal de mariage*  
*Certificats de publication de Bolbec*  
*Chardonne, Cherbres et Lausanne*  
*Commiss. du Dépt. de Justice et Police*

Signatures des époux :

*N Lheureux*  
*Ida Chardon*

Signatures des témoins :

*Alphonse P-Duplo*  
*à Bolbec*

L'officier de l'état civil :

*Al. Duval Subr*

Communiqué : à la *Chancellerie*  
*Cant. et à l'Etat Civil*  
*à Cordier et Cherbres*

N° 301

*Brunner et Zimmermann*

Aujourd'hui *dix-sept Août* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*dix-neuf,* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Brunner, Frédéric Hans,* *peintre en bâtiment*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Adelboden (Berne)* domicilié à *Trait-Montreux*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *Berne le cinq Juillet* mil huit cent *septante-cinq*

Noms, profession et

fils de *feu Gottfried Brunner*

domicile des parents :

et de *feue Marie Elisabeth née Witschi*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Zimmermann, Ida,* *femme de chambre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Reigoldswyl (Bâle Campagne)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

née à *Niederösch (Berne) le neuf Avril* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fille de *Marie Rosa Zimmermann, domiciliée à Berne.*

domicile des parents :

*et de*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Adelboden et aux Planchez le vingt-sept,*  
*à Lausanne le vingt-neuf Juillet et à Reigoldswyl le trois Août*  
*mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autocritique de l. Etat Civil*  
*de Montreux*

Signatures des époux :

*Hans Brunner*  
*Ida Brunner*

Signatures des témoins :

*Paul G. Schürch*  
*Thaurer* à Lausanne

Communiqué : à l. Etat Civil

*d. Adelboden, Montreux et*  
*Reigoldswyl*

L'officier de l'état civil :

*Al. Ormazabal*



N° 302

*Stauffer et Chenevard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation.*

Aujourd'hui *dix-sept Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf,* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stauffer, Charles,* *Couvreur*

de *Rütti (Berne)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire,*

né à *Rochefort (Stenchtel)* le huit octobre mil huit cent *septante-huit*

fils de *Bendicht Stauffer, couvreur*

et de *Elisabeth Niederhauser sa femme, domiciliés à Stenchtel*

2° *Chenevard, Anna Elisa,* *journalière*

de *Corcelles-le-Jorat,* domiciliée à *Lausanne,*

*Célibataire,*

née à *Prilly* le cinq Juin mil huit cent *septante*

fille de *feu Jean Louis Chenevard*

et de *Louise Gabrielle née Monod sa veuve, à Lausanne,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Kirchberg et Corcelles-le-Jorat*  
*les vingt-quatre, vingt-six et vingt-sept Juin mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Kirchberg,*

*Lausanne et Corcelles-le-Jorat*

Signatures des époux :

*Stauffer Charles.*  
*Stauffer Anna*

Signatures des témoins :

*Maurand* } *Lausanne*  
*Spindler* }

L'officier de l'état civil :

*M. Maurand*

Communiqué : à l'Etat Civil

à *Kirchberg et à Rochefort*

*Charles Stauffer*  
*ayant été agréé par*  
*la commune de Stenchtel*  
*par arrêté du conseil*  
*général en date du 13*  
*octobre 1924, desquels*  
*aussi originaire de*  
*cette commune.*  
*Lausanne, le 20 octobre 1924.*  
*L'officier de l'état civil*  
*J. Pallif*  
*lequel a été agréé par*  
*la commune de Corcelles-*  
*le-Jorat, et Stenchtel.*  
*à Rütti (Berne).*  
*R. du 8.11.24.*

N<sup>o</sup> 303

*Meylan et Bourgoz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept Août* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Meylan, Jules Laurent*, *maréchal*

de *Chenit*, domicilié à *Lausanne*,

*Célibataire*,

né à *St Sulpice le vingt-deux Avril* mil huit cent *septante-cinq*

fil de *Henri François Meylan, maréchal*,

et de *Marie dite Anna Gra, domiciliés à St Sulpice*.

2<sup>o</sup> *Bourgoz, Bertha Elise*, *ménagère*

de *St Sulpice*, domiciliée à *St Sulpice*

*Célibataire*,

née à *St Sulpice le vingt-quatre Avril* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Juste Félix Bourgoz, agriculteur*

et de *Sabine née Ducret, domiciliés à St Sulpice*

Les publications ont eu lieu à *u Sentier, au Brassus, à St Sulpice le vingt-six*  
*et à Lausanne le vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Compte de mariage*  
*Certificat de publication du Sentier*  
*du Brassus, de Lausanne et de*  
*St Sulpice*

Signatures des époux :

*Jules Meylan*  
*Bertha Meylan*

Signatures des témoins :

*J. Meylan*  
*Henri Meylan St Sulpice*

L'officier de l'état civil :

*A. Renaud Julien*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Sentier et de St Sulpice*

N<sup>o</sup> 304*Jaccoud et Burnens*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *Jaccoud, Edouard,* *Commissionnaire*de *Chexbres,* domicilié à *Lausanne,**veuf en premières noces de Rosine Catherine Triten dès le vingt mai*  
*mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*né à *Vevey le vingt-un Juillet* mil huit cent *cinquante-quatre*fils de *feu François Louis Abram Jaccoud*et de *feue Jeanne Marie Cupelin sa femme,*2<sup>o</sup> *Burnens, Louise Françoise Léa,* *ménagère*de *Oulens (Echallens)* domiciliée à *Cossonay**Célibataire,*née à *Lausanne le trente septembre* mil huit cent *septante-quatre*fille de *Marc François Louis Burnens, agriculteur à Chigny*et de *feue Florise Schmidt sa femme*Les publications ont eu lieu à *Chexbres, Oulens et Cossonay le trois et*  
*à Lausanne le cinq Août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

*Acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux et acte*  
*de décès de sa 1<sup>re</sup> femme**Promesse de mariage**Certificats de publication de Chexbres,*  
*Lausanne, Oulens et Cossonay*Communiqué: *à l'Etat Civil**à Chexbres, Echallens et Cossonay*

Signatures des époux :

*Jaccoud Edouard**Louise Jaccoud*

Signatures des témoins :

*Ch<sup>o</sup> Jaccoud**L<sup>rs</sup> Martin J<sup>à</sup> Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Al. Renaud Aubra*

N° 305

*Quénoud et Beerli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Quénoud, Louis,* *boucher*  
de *Cully-et de Lutry,* domicilié à *Monthey*  
*Célibataire,*

né à *Cully le trois Avril* mil huit cent *septante-deux*  
fils de *Louis Gabriel Quénoud, agriculteur au Mont*  
et de *Louise née Duboux, décédée,*

2° *Beerli, Aline Pauline,* *ménagère*  
de *Rüeggisberg (Berne)* domiciliée à *Yennes s/ Lausanne*  
*Célibataire,*

née à *Yennes le quatre mai* mil huit cent *septante-six*  
fille de *Jacob Beerli, agriculteur*  
et de *Anna Maria Schwab sa femme, domiciliés à Yennes.*

Les publications ont eu lieu à *Rüeggisberg le quatre, à Cully, Lutry, Monthey*  
*et Lausanne le cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat Civil*  
*des Monthey*

Signatures des époux :

*Louis Quénoud*  
*Aline Quénoud*

Signatures des témoins :

*D. Nivole*  
*Adèle Delessert s/ Yennes*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Cully, Lutry, Monthey*  
*et Rüeggisberg.*

L'officier de l'état civil :

*de Bernard*

N° 306

Nicole et Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Août mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicole, David Adolphe Henri, agriculteur  
de Lieu et du Chenit domicilié à Vennes sur Lausanne  
Célibataire,

né à Lentier le vingt-huit septembre mil huit cent septante-six

fil de feu Jules Henri Nicole,

et de Elisa Louise Rossier née Rochat, domiciliée à Lausanne.

2° Delessert, Aoèle, sans profession

de Savigny, Forel et Leney domiciliée à Vennes s/ Lausanne

Célibataire,

née à Savigny le dix septembre mil huit cent septante-six

filles de Henri David Delessert, agriculteur.

et de Jenny née Emery, domiciliés à Leney

Les publications ont eu lieu à Lieu, au Brassus, au Lentier, à Lausanne  
et à Savigny le premier, à Leney le trois et à Forel le quatre Août mil huit-  
cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Permis de mariage  
Certificats de publication du  
Lieu, du Brassus, du Lentier,  
de Lausanne, Savigny, Forel  
et Leney

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lieu, du Lentier, de Savigny, Forel

et Rosnay.

Signatures des époux.

D. Nicole

Adèle Nicole

Signatures des témoins :

Louis Guenoud

Aline Guenoud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Guinand

N° 307

*Longchamp et Birbaum*  
*née Stutz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Longchamp, Jean Joseph*, *terrasier*  
de *Bottens*, domicilié à *Lausanne*,  
*Célibataire*,

né à *Bottens le douze mai* mil huit cent *quarante-quatre*

fils de *feu Jacques François Longchamp*

et de *feue Marie Josette née Lanchaud sa femme*,

2° *Birbaum née Stutz, Marie Madeleine*, *ménagère*

de *Gafers (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

*divorcée de Jean André Birbaum, dès le vingt-quatre Janvier mil huit*  
*cent-quatre-vingt-dix-huit*

née à *Portalban (Fribourg) le vingt-quatre mars* mil huit cent *cinquante-six*

fille de *feue Marie Augustine Stutz*

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Evol le vingt-neuf* et à  
*Bottens le trente Juillet* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux*

*Acte de mariage de l'époux*

*Déclaration de divorce*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Bottens*

*Lausanne et Evol*

Communiqué : à l'Etat Civil

à *Poliez le Grand et Evol*

Signatures des époux :

*Longchamp Jean*  
*Madeleine Longchamp*

Signatures des témoins :

*Lion Bavand à Evol*  
*Louise Bavand à Evol*

L'officier de l'état civil :

*de Bureau*

N<sup>o</sup> 308  
Genier et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Genier, Ulysse, *Scient*  
de Thierrens, domicilié à Rolle  
Célibataire,

né à Marseille le sept Juillet mil huit cent septante-six

fils de Jean Louis Genier, agriculteur

et de Louise Henriette Schem, domiciliés à Thierrens

2<sup>o</sup> Barraud, Anna,

de Bussigny-et-Villars-Giercelin, domiciliée à Mont

Célibataire,

née à Mont le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

fille de Henri Albert dit Emile Barraud, vigneron

et de Jeanne Marguerite née Lantet sa femme, domiciliés à Mont

Les publications ont eu lieu à Rolle et Mont le trois, à Thierrens, Bussigny-et-Villars-Giercelin le cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodéclaration de l'Etat Civil  
de Rolle

Signatures des époux :

Ulysse Genier,  
Anna Genier

Signatures des témoins :

Schmitt  
G. More  
Ja-Lautance

L'officier de l'état civil :

de Bernard Sabat

Communiqué : à l'Etat Civil à  
St-Cingy, Rolle, Bussigny  
et Poliez-le-Grand

N° 309

*Gurtner et Viret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gurtner, Jean Albert*, *agriculteur*  
de *Wahlern (Berne)* domicilié à *Lausanne*  
*Célibataire*,

né à *Zurich-Aussersihl* le *dix-sept décembre* mil huit cent *septante-cinq*  
fils de *feu Maximilian Gurtner*  
et de *feue Maria Wäg Müller*

2° *Viret, Marguerite Rosine*, *cuisinière*  
de *Villars-Giercelin*, domiciliée à *Neuchâtel*  
*Célibataire*,

née à *Schallens* le *dix Juillet* mil huit cent *septante-quatre*  
fille de *feu Jean Pierre Viret*  
et de *feue Jenny-françoise Marraud*

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel* le *quatre*, à *Wahlern, Lausanne*  
et *Villars-Giercelin* le *cinq Août* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificat de publication de*  
*Wahlern, Lausanne, Villars-Giercelin*  
*et Neuchâtel.*

Signatures des époux :

*Albert Gurtner*  
*Rosine Gurtner*

Signatures des témoins :

*Maurice* à *Lausanne*  
*Bergundthal Emile* à *Ballagny*

L'officier de l'état civil :

*de Beauvaux Sube*

Communiqué : à l'Etat Civil à  
*Schwarzenburg, Police le Grand et Neuchâtel*



N° 310

*Bergundthal et Rose*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Août* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Bergundthal, Emile, agriculteur*de *Schüpfen (Berne)* domicilié à *Ballaigues**Célibataire,*né à *Romainmôtier le quinze Avril* mil huit cent *septante un*fils de *feu Jacob Bergundthal*et de *feu Anna Jünny*2° *Rose, Fanny-Rosalie,*de *Ballaigues,* domiciliée à *Clarens**Célibataire,*née à *Ballaigues le vingt-neuf Avril* mil huit cent *quatre-vingt-*fille de *Henri Emile Albert Rose, agriculteur*et de *Louise Lina née Gruan, domiciliés à Ballaigues*Les publications ont eu lieu à *Schuffen, Ballaigues et Montreux le dix*  
*août mil huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'Etat Civil*  
*de Ballaigues*

Signatures des époux :

*Bergundthal Emile*  
*Bergundthal Fanny*

Signatures des témoins :

*John Rose à Ballaigues*  
*Elise Michod à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*de Grand, Subst*Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Schüpfen Ballaigues et Montreux*

N° 311

*Haaser et Plattner*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Haaser, Augustin, maréchal*

de *Oberharmersbach (Bade)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire,*

né à *Oberharmersbach le seize Août* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Séverin Haaser, agriculteur*

et de *Ekela née Doll sa femme, domiciliés à Oberharmersbach*

2° *Plattner, Anna Maria, Cuisinière*

de *Langenbrück (Bâle Campagne)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire,*

née à *Uetligen (Berne) le dix-neuf mars* mil huit cent *soixante-six*

fille de *feu Jean Plattner*

et de *Maria née Warmbrod sa veuve, à Uetligen*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Oberharmersbach et à*  
*Langenbrück les vingt-deux, vingt-trois et vingt-sept Juillet mil huit*  
*cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificats de publication de*  
*Lausanne et Langenbrück*  
*Fornis du Département de Justice*  
*et Police.*

Signatures des époux :

*Augustin Haaser*  
*Anna Haaser*

Signatures des témoins :

*Paul Decourvat*  
*Rudolf Inelmit* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Al. Ormond*

Communiqué : à la *Chancellerie*  
*Cant. et à l'Etat Civil*  
*de Langenbrück.*

N° 312

Failletta et Ravey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Août mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Failletta, Eugène, caissier de banque  
de Quarnez, de l'Isle et de Moiry, domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Genève le huit mars mil huit cent septante-trois  
fils de feu François Louis Failletta  
et de Caroline Haas sa femme, domiciliée à Romarinmôtier,  
2<sup>o</sup> Ravey, Henriette Alice, sans profession  
de Valeyres sous Rances, domiciliée à Prilly  
Célibataire,

née à Genève le trois décembre mil huit cent septante-sept  
fille de Samuel Ravey, ancien négociant  
et de Euprosine Fleurdelys sa femme, domiciliés à Prilly  
Les publications ont eu lieu à Quarnez, l'Isle, Moiry et Lausanne  
le cinq, à Valeyres le six et à Prilly le sept Août mil huit cent quatre-  
vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Quarnez,  
l'Isle, Moiry, Lausanne,  
Valeyres et Prilly

Signatures des époux :

Eugène Failletta  
Alice Failletta

Signatures des témoins :

J. Burmann  
Ch. Rochat & Haas  
Ch. Bonneti  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil  
de l'Isle, La Tauxe,  
Paudines et Romanel

Al. Ornaud, Subr

N° 313

*Basset et Bertholet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un Août* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Basset, Henri Auguste, agriculteur*

de *Goumoëns-la-Ville*, domicilié à *Bettens*

*Célibataire,*

né à *Goumoëns-la-Ville le deux novembre* mil huit cent *soixante-sept*

fils de *feu François Basset*

et de *Lydie née Danalet, à Goumoëns-la-Ville*

2° *Bertholet, Louise Mathilde, couturière*

de *Aubonne*, domiciliée à *Bettens*

*Célibataire,*

née à *Dailly le neuf Janvier* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Corneille Jacques Bertholet, tailleur d'habits à Bettens*

et de *Louise Fanny Girardet, à Bettens*

Les publications ont eu lieu à *Goumoëns-la-Ville le vingt-huit, à Bettens*  
*et à Aubonne le vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat Civil*  
*de Sullens.*

Signatures des époux :

*Henri Basset*  
*Mathilde Basset*

Signatures des témoins :

*Baron et Mme J. à Sullens*

L'officier de l'état civil :

*de Prunand, sba*

Communiqué : *à l'Etat Civil*

*à Echallens, Dailly & Aubonne*

N° 314

Dupuis &amp; Gaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dupuis, Daniel-Julien-Louis, Dessinateur,

de Ellen domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne le vingt-six Juin mil huit cent soixante-trois,

fils de feu Louis Daniel Dupuis

et de Catherine-Madeleine Tuel, sa veuve à Lausanne,

2<sup>o</sup> Gaud, Julia-Suzanne, Couturière,

de Ellen domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Morges le quatorze mai mil huit cent soixante-neuf

fille de Adèle Louise Gaud, domiciliée à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Ellen Huémoz à Lausanne le deux-vingt mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Ellen

Huémoz à Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ellen

## Signatures des époux :

Julien Dupuis

Julia Dupuis

## Signatures des témoins :

Abram Louis Desprez

Raymond A. Viret

Huémoz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard A. Viret

N° 315

**Vittori et Schindler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui leux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

six-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vittori, Jules-Alexis-Joseph**, marité à l'ecole professionnelle

de Gorice (Autriche) domicilié à Mariano près Gorice

célibataire

né à Gorice le six-neuf Mars mil huit cent septante-quatre

fil de Antoine Michel Vittori comptable

et de Marie née Dument la femme demeurée à Gorice

2° **Schindler, Adèle-Eugénie**, sans profession

de Belligen (Suisse) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-trois mai mil huit cent septante-cinq

fille de feu Louis Schindler

et de feu Adèle née Sabua la femme

Les publications ont eu lieu à Belligen Lausanne & Gorice les six-huit & neuf  
Juillet mil huit cent quatre-vingt-six-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belligen & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

constatant que les certificats de Gorice sont

déposés dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie &

à l'Etat Civil de Belligen

Signatures des époux :

Jules Vittori

Eugénie Vittori

Signatures des témoins :

Marc Rochat

M. Rochat les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Sabu

N° 316

**Benoit & Monnard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Benoit, Marc**, Tailleur

de Sainte-Croix domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Vevey le treize Juillet mil huit cent septante-neuf

fil de feu Marc Benoit

et de Louise née Chappuis, la veuve à Lansanne

2<sup>o</sup> **Monnard, Jeanne**, Tailleur

de Corsaux domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à La Tour de Peitz le dix-sept Octobre mil huit cent septante-trois

fille de feu Charles Monnard

et de Marie née Delafontaine, la veuve à Vevey

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Granges, à Lansanne & à Corsaux, le huit de ce mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix, Les Granges, Lansanne &

Corsaux

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste Croix & Corsaux

## Signatures des époux :

Marc Benoit

Jeanne Benoit

## Signatures des témoins :

André

Thaïs } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Subr

N° 317

Bonjour & Loup

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bonjour, Emmanuel,** Charretier,

de St Léger - La Chèze domicilié à Lussan,

célibataire,

né à Forvalais le vingt avril mil huit cent Septante-cinq

fils de Frédéric Bonjour, vigneron

et de Marie Elisabeth née Dappen, domiciliés à Sigle

2<sup>o</sup> **Loup, Julie,** Ménagère,

de Rougemont domiciliée à Vufflens-la-Ville,

célibataire,

née à Gollion le deux février mil huit cent Septante-six

fille de Jules David Loup, agriculteur à Vufflens-la-Ville,

et de Charlotte Fanny Dupuis, déçédée.

Les publications ont eu lieu à Lussan, St Léger, Rougemont & Vufflens-la-Ville les cinq & dix août mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de St Léger

Rougemont, Lussan & Vufflens-la-Ville

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Léger, Rougemont & Vufflens-la-Ville

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emmanuel Bonjour  
Julie Bonjour.

Signatures des témoins :

Raymond agent de direction  
Raymond agent de police  
les deux à Lussan

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 318

**Meylan et Chappuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Meylan, Paul-Louis**, maître secondairede Lieu domicilié à Lansanne,divorcé en premières nocces de Marie Elide Jaquet dès le vingt-un avril mil huit  
cent quatre-vingt-seize,né à Equalinges le vingt-trois décembre mil huit cent cinquante-septfils de feu Abram Meylanet de feu Jeanne Françoise née Delisle2<sup>o</sup> **Chappuis, Emma-Françoise**, sans professionde Quarnez domiciliée à LansanneCélibatairenée à Quarnez le treize juillet mil huit cent cinquante-cinqfille de feu Antoine Louis Chappuiset de feu Jeanne Louise née Bovey, de femme,Les publications ont eu lieu à Lansanne le lieu à Quarnez les quinze & dix  
sept mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificat de publication de LansanneLe lieu à Quarnez

Communiqué: à l'état civil de

Lieu & au Lieu.

## Signatures des époux :

P. MeylanEmma Meylan

## Signatures des témoins :

A. Aubin } à Lansanne  
M. Lambert }

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 319

**Domenjox & Mingard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Domenjox, Charles-Henri,** boulanger,

de Sully domicilié à Laudunne,

célibataire,

né à Sully le sept Mai mil huit cent septante-deux

fil de feu Jean Paul Domenjox

et de Louise née Gagnaux, domiciliée à Sully,

2° **Mingard, Emma,**

de Chapelles domiciliée à Laudunne

célibataire

née à Chapelles le vingt Septembre mil huit cent soixante-huit

fille de feu Jules Pierre et Jean Mingard

et de Louise née Veysse, domiciliée à Chapelles.

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Sully & Chapelles les douze & quatorze cent mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sully, Chapelles & Laudunne

Communiqué : à l'état civil de

Sully & St. Etienne

Signatures des époux :

*Henri Domenjox*

*Emma Domenjox*

Signatures des témoins :

*Samuella Trs.*

*Chappuis Jules*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 320

**Burion & Corduy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Burion, Jules-François-Louis**, conducteur aux T.L.

de Blenay domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Blenay le trois mai mil huit cent septante-cinq

fils de feu François Louis Burion

et de Sophie née Wullyamoz, la veuve à Savigny

2<sup>o</sup> **Corduy, Sophie-Adèle**, Repasseuse,

de Savigny domiciliée à Pully,

célibataire,

née à Pully le quatre novembre mil huit cent septante-cinq

fille de Gabriel Frédéric Corduy, agriculteur à Pully

et de feu Julie Prabin, la femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Blenay, Savigny & Pully les  
cinq & dix sept mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Blenay, Savigny, Lausanne &amp; Pully

Communiqué: à l'état civil de

Blenay (St-Léger) Savigny &amp; Pully

Signatures des époux :

Louis Burion

Adèle Burion

Signatures des témoins :

Frédéric Corduy à Pully

Maurice Adolphe à Blenay

L'officier de l'état civil :



N° 321

**Buvelot & Girod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buvelot, Jules-Marc,** Cordonnier

de Nyon domicilié à Lausanne,

divorcé en premières noces de Louise Berthet dès le dix-neuf juin mil huit cent quatre-  
vingt-seize

né à Nyon le vingt Septembre mil huit cent cinquante-six

fils de feu Marc Louis Buvelot

et de feue Marie Louise Latty, sa femme,

2° **Girod, Olive,** Cuisinière

de Ormont-Dessus, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à St-Livres le dix-sept Septembre mil huit cent septante,

filles de feu Abraham Charles Louis Girod

et de Jeanne Louise née RoCHAT, sa veuve à St-Livres,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-dessus & Nyon, les onze &  
treize Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Première de mariage.

Certificats de publication de Nyon

Ormont-dessus & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Nyon & Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Buvelot Jules

Olive Buvelot

Signatures des témoins :

Jean Gyschiger

L. Amandus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 322

**Pauchard & Zieden**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pauchard, Octave-Émile-Xavier-Kéni**, *Destinataire*

de Russy / Frébouzy / et Dardagny / Genève, domicilié à Lausanne,

célibataire.

né à Porrentruy le vingt-quatre avril mil huit cent septante-deux

fil de feu citoyen Jean Pauchard

et de Alix née Devovey, domiciliée à Dardagny

2° **Zieden, Mathilde**, *Sans profession*

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

célibataire.

née à Lausanne le vingt-six novembre mil huit cent septante-huit

filles de feu Corné Louis Guillaume Henri Zieden,

et de Marie Henriette Adamina de femme à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Russy, Dardagny & Lausanne les vingt et vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Russy, Dardagny & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Dompierre & Dardagny (B. C. de Genève)

Signatures des époux :

E. Pauchard

M. Pauchard

Signatures des témoins :

Mme J. Zieden  
J. Zieden

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323

**Baumgartner et Rothen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baumgartner, Frédéric,** Tailleur

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne

divorcé de Elise née Seydler, de le trentième avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit (1898)

né à Diessenhof près Distatsch / Olm, le cinq novembre mil huit cent cinquante,

fil de feu Samuel Baumgartner

et de feu Marguerite Gfeller, sa femme.

2° **Rothen, Rosina,** sans profession

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Herrenmatt (Berne) le cinq mars mil huit cent septante-cinq

fille de feu Christian Rothen

et de Barbara Zbinden, sa veuve, à Guggisberg,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau & Guggisberg, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec  
membre du divorce.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Langnau  
Guggisberg & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Langnau & Guggisberg

Signatures des époux :

F. Baumgartner  
Rosina Baumgartner

Signatures des témoins :

Martin Schuber  
Franz Meierhofer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 324

**Courvoisier - Clément  
et Chaubert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Courvoisier - Clément, Eugène-Frédéric**, Commissaire-Chef B.G.V.

de Monthecoa & au Roche domicilié à Bea

Célibataire

né à Lausanne le cinq mai mil huit cent septante-cinq

fil de Jules Isaac Courvoisier - Clément, agriculteur à Bussy / Moiry

et de Zélie Fanny née Rey, décédée

2° **Chaubert Marie-Fanny**, sans profession

de Corsier / Vevey domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-un février mil huit cent quarante-vingt

filie de Henri Chaubert, décédé

et de Fanchette Catherine née Guignard, de veuve à Mégeve (Hte Savoie)

Les publications ont eu lieu à Corsier, Bea, Le Roche, Lausanne & Monthecoa  
les cinq, six & sept dix-neuf mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Bea

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Givrol, Le Roche, Corsier & Bea

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Courvoisier Eug.  
Marie Courvoisier

Signatures des témoins :

Rox Goumaz  
Edouard Goumaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 325

*Wedet et Ruyer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wedet, Franz-Auguste dit Gustave, forgeron,*

de *Au (St Gall)* domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire,*

né à *Au le quatorze Juin* mil huit cent *Septante-cinq*

fils de *son oncle Wedet*

et de *son épouse Catherine née Schneider,*

2° *Ruyer, Marianne,* *Cuisinière*

de *Heimisdwyl (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Oberried près Brienaz, le dix-huit décembre* mil huit cent *Septante-deux*

fille de *Melchior Ruyer, agriculteur*

et de *Elisabeth née Weyermann, domiciliée à Oberried*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, au et Heimisdwyl les quinze & dix-sept*  
*sept mil huit cent quatre-vingt dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Au*  
*Heimisdwyl & Lausanne.*

Communiqué : *à l'Etat Civil de*  
*Heimisdwyl & Au*

Signatures des époux :

*Gustave Wedet*  
*Marianne Ruyer*

Signatures des témoins :

*Schmid Rudolf*  
*Adam Rupp*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 326

Rupp et Trchanen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° Rupp, Jean-Udani, brasseur,

de Adelskofen | Eppingen | Bade, domicilié à Chailly | Lussembour,

Célibataire

né à Adelskofen le vingt-sept Septembre mil huit cent Soixante-sept

fils de Gerhara Rupp, fabricant à Bretten

et de feu Elisabeth Pfeil,

2° Trchanen, Rozina, Culinicière,

de Wohlen | Berne, domiciliée à Oberried | Berne |

célibataire

née à Idelwald | Berne | le vingt-quatre Janvier mil huit cent Septante,

fille de Jean Trchanen, boulanger à Oberried

et de feu Marguerite Amacher née Pitschard.

Les publications ont eu lieu à Adelskofen, Wohlen, Lussembour et Oberried, onze et douze dont mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2°  
Promesse de mariage. 3° Certificats  
de publication de Wohlen, Oberried et  
Lussembour. 4° Dit de Adelskofen. 5°  
Permis du Département de Justice et Police  
constatant que le certificat sous n° 4 est déposé  
dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Brienz & Wohlen et à la Chancellerie de

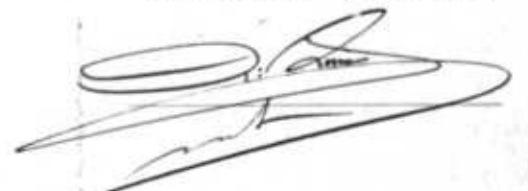
## Signatures des époux :

Adam Rupp  
Rozina Rupp

## Signatures des témoins :

Schmid Rudolf  
Meier Gustav

L'officier de l'état civil :



N° 327

*Favre et Moënoz née Chappuis*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favre, Marc-Jules*, typographe

de Château-d'Oex domicilié à Lussembourg,

Célibataire

né à Quillier le quatre Juillet mil huit cent cinquante-neuf

fil de Frédéric Henri Étienne Favre, décédé,

et de Marie dite Sophie née Journet du vuve à Lons-le-Saunier (France)

2° *Moënoz née Chappuis, Alice*, sans profession,

de Pully domiciliée à Grandvaux

veuve en premières noces de Henri Louis Moënoz des le deux deux mil huit cent quatre-vingt dix-huit

née à Grandvaux le quatre Juin mil huit cent Septante-cinq

fille de François Louis Chappuis, vigneron,

et de Idaline née Rogniaz, la femme, à Grandvaux

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Pully, Château-d'Oex, L'Étienvaz & Grandvaux les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Juin mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du l'ami de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Château-d'Oex, L'Étienvaz, Pully, Grandvaux & Lussembourg

Communiqué : à l'Etat Civil de Château-d'Oex, Pully & Pully

Signatures des époux :

*Marc-Jules Favre*

*Alice Favre*

Signatures des témoins :

*C. Cerottini*  
*A. Michod* } à Lussembourg.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 328

Amatant &amp; Joly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Amatant, Primitivo,de Turin domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Turin le vingt sept novembre mil huit cent soixante deuxfils de parents inconnus

et de \_\_\_\_\_

2° Joly, Maria, femme de chambre,de Rueglia Turin domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Rueglia le dix huit mil huit cent soixante neuffille de Vincentio Joly, décédéet de Dominica Scala, veuve de femme décédéeLes publications ont eu lieu à Turin, Rueglia & Lansanne le vingt cinq  
Juillet dix huit mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° actes de naissance des Epoux. 2°  
Promesse de mariage. 3° Certificats de publication  
de Turin & Rueglia 4° Dit de Lansanne 5° Déclarat  
ion de Validité. 6° Tampon du Département de Justice  
& Police constatant que les pièces sous n° 3-5 sont  
déposées dans les archives.Communiqué : à l'Etat Civil de Turin  
& Rueglia par la Chancellerie le

## Signatures des époux :

Amatant Primitivo  
+ l'épouse ne sachant écrire a fait une Croix

## Signatures des témoins :

Molin Pierre  
Serra Alcide } Lansanne

## L'officier de l'état civil :



N° 329

*Peutregnet & Diserens*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Peutregnet, Jules-Auguste*, *Contrôleur aux T.L.*

de *mollendins* domicilié à *Lausanne*,

*Célibataire*

né à *Russy / Fribourg* le *vingt-un août* mil huit cent *septante-six*

fils de *Jean Louis Peutregnet agriculteur*

et de *Julie née Lavanchy*, domiciliés à *Lausanne*.

2° *Diserens, Elise*, *Contrôleur*,

de *Savigny* domiciliée à *Lausanne*,

*célibataire*

née à *Savigny* le *vingt décembre* mil huit cent *septante-six*

fille de *feu Pierre Louis Alexandre Diserens*

et de *Fanny Elementine née Blane*, domiciliée à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Lausanne & Mollendins* les *dix-huit*  
*dix-neuf et vingt-deux* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Mollendins, Savigny & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Mollendins & Savigny*

Signatures des époux :

*Peutregnet, Jules*

*Elise Peutregnet*

Signatures des témoins :

*Laurent*

*Spandrin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 330

**Berger et Lambellet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Berger, Samuel-Edouard,** horloger,

de Eclérens domicilié à Lussan

célibataire

né à Fleuriac le trente avril mil huit cent septante quatre,

fils de feu Charles François Justin Berger,

et de feu Marie née Thiebaut.

2<sup>o</sup> **Lambellet, Emilie,** sans profession,

des Verrières (Mantat) domiciliée aux Verrières,

Célibataire,

née aux Verrières le quatre décembre mil huit cent septante quatre

fille de feu Paul Arnold Lambellet

et de feu Cécile Emilie née Prigent.

Les publications ont eu lieu à Eclérens, aux Verrières et à Lussan le huit et neuf mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

La Serraz (Eclérens) Les Verrières et

Lussan.

Communiqué: à l'Etat Civil

de La Serraz et des Verrières.

Signatures des époux :

S. Berger  
E. Berger

Signatures des témoins :

S. Berger A. Prigent  
S. Lambellet  
S. Prigent tous à Lussan

L'officier de l'état civil :

S. Prigent

N<sup>o</sup> 331

**Georget et Wegmüller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Georget, François Louis Justin**, secrétaire Bourse L. O.

de La Chaux au milieu & de Neuchâtel domicilié à La Chaux-au-milieu,

Célibataire,

né à Neuchâtel le seize août mil huit cent soixante-deux

fil de Charles Auguste Georget, comptable à Territet

et de Jeanne Clémentine Caroline Eléonore née Durier, sa femme,

2<sup>o</sup> **Wegmüller, Marie-Louise**, sans profession,

de Walkringen / Bâle domiciliée à Lusonne

Célibataire,

née à Lusonne le quatorze janvier mil huit cent septante-quatre

fille de feu Maurice Jacob Wegmüller

et de Louise Delphine Romet née Roveray, sa veuve à Lusonne.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Chaux-au-milieu, Walkringen & Lusonne, les dix-sept, dix-huit & dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme; l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Chaux au milieu, Neuchâtel,

Walkringen & Lusonne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Chaux au milieu, Neuchâtel et

Walkringen.

Signatures des époux :

*François Louis Justin Georget*  
*Marie-Louise Wegmüller*

Signatures des témoins :

*Chr. Georget à Territet*  
*Ver... à Lusonne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 332

**Antoniazza & Berrone**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

lice Berrone' approuvé  
la surcharge

off. au' état civil

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Antoniazza, Jaques**, Cimenteur

de Intragna (Pallanza) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Intragna le treize mai mil huit cent Septante-six

fils de Basile Antoniazza, agriculteur

et de Catherine Righini, la femme, domiciliée à Intragna

2° **Berrone, Angela Pietina Barbara**, tailleuse

de Vercelli (Novate) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vercelli le neuf décembre mil huit cent Septante-neuf

fille de Charles Berrone, négociant

et de Maria née Porta, la veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Intragna, Vercelli et Lausanne les dix-huit - vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des Epoux. - 2° Consentement des père & mère de l'Epoux. 3° Consentement de la mère de l'Epouse et acte de décès du père. 4° Promesse de mariage. 5° Certificats de publication de Intragna, Vercelli et Lausanne. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police, comm. tant que les pièces 4/11° 2.3.5 & 6 déposent dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Antoniazza Jaques  
Antoniazza Angela

Signatures des témoins :

Bucaglia J. Bapt. B.  
Scassi Pierre Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 333

**Junod & Campiche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Junod, Robert Edouard, horloger-bijoutier

de Sainte Croix domicilié à Laudunne,

Célibataire

né à St Croix le dix Juin mil huit cent septante-deux

fil de ami Junod, horloger-bijoutier, à Laudunne,

et de feue Marie née Patus.

2<sup>o</sup> Campiche, Eliza Léonie-Sophie, sans profession,

de St Croix domiciliée à Laudunne,

Célibataire,

née à Buenos-Ayres le six Mars mil huit cent septante-dix

fille de Paul Campiche, négociant à Laudunne,

et de défunte Elise née Campiche.

Les publications ont eu lieu à St Croix-Les-Forges & à Laudunne le dix-neuf  
clout mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Croix

Laudunne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Robert Junod

Elise Junod

Signatures des témoins :

L. S. Péloux, cand. théol.

Eug. Delacour

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 334

**Vogel et Gaulis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vogel, Arnold-Auguste, *Rechtler*

de Zurich domicilié à Milan

Célibataire

né à Milan le trente novembre mil huit cent soixante,

fils de Hermann Vogel banquier à Milan

et de Marie Françoise née Perret, de femme, décédée

2<sup>o</sup> Gaulis, Marie-Elise-Louisa, *sans profession*

de Lausanne, Cossonay, Collombier & St Saphorin d/ *Morges* domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le dix mai mil huit cent soixante-quatre,

fille de François Frédéric Eugène Gaulis, décédé,

et de Isabelle Julienne Gattofroy, de veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Milan, Lausanne, Cossonay, Collombier & St Saphorin d/ Morges, les vingt sept, vingt-neuf & trente Juillet mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Zurich*

*Lausanne, Milan, Cossonay, Collombier*

*& St Saphorin d/ M.*

Communiqué: à l'état Civil de

*Zurich, Cossonay & Villierens.*

Signatures des époux :

*Auguste Vogel*  
*Marie Vogel*

Signatures des témoins :

*J. Carrat*  
*Boucaud*  
*Hermann Vogel*  
*Isabelle Gaulis*

L'officier de l'état civil :

*de Renaud Adol*

N° 335

Wyttenbach et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1<sup>o</sup> Wyttenbach, Théophile, garde-malades

de Kirchdorf (Bière) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Prévengy le vingt-cinq mai mil huit cent Septante-trois,

fils de Théophile Wyttenbach, Cordonnier,

et de Elisabeth Rösti, domiciliés à Lausanne.

2<sup>o</sup> Corbaz, Sophie-Eugénie, ménagère,

de Mont domiciliée au Mont

Célibataire

née au Mont le sept avril mil huit cent Soixante-huit

fille de Louis Corbaz, agriculteur

et de madame Joséphine née Henry, sa femme, domiciliés au Mont

Les publications ont eu lieu à Kirchdorf au Mont et à Lausanne les dix-huit et dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Kirchdorf, Le Mont et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Kirchdorf et Romanel.

Signatures des époux :

T. Wyttenbach

S. Corbaz

Signatures des témoins :

Hanser

Henri Sammel, V.D.D.

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Bureau

N° 336

Locher et Butz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Locher, Charles-Albert, maître tailleur,

de Oberegg (Appenzel) domicilié à Aubonne,

veuf en premières nocces de Barbara Verena Ruttimann des le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Oberegg le premier avril mil huit cent soixante-deux

fils de feu Fidèle Locher

et de Marie Elisabeth née Bischofberger, sa femme à Oberegg

2<sup>o</sup> Butz, Elise-Aline, ménagère,

de Zurich domiciliée à Aubonne,

Célibataire

née à Zurich-Riesbach le dix-neuf avril mil huit cent septante-trois

fille de Frédéric Butz (Frédéric Auguste Constant Butz) huissier

et de Barbara Rutschmann, sa femme, domiciliés à Zurich

Les publications ont eu lieu à Aubonne Oberegg &amp; Zurich les vingt six, vingt-sept août et deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
d'Aubonne\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
Zurich, Oberegg & Aubonne

Signatures des époux :

Albert Locher  
Aline Locher

Signatures des témoins :

G. Hofer }  
H. Laurent } à Landenberg

L'officier de l'état civil :

de Bernard Jollet

N° 337

Duvoisin & Brayoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus :

1° Duvoisin, François, Charon

de Fontanciez domicilié à Landeranne

Célibataire

né à Fontanciez le deux avril mil huit cent septante-trois,

fils de feu Jacques François Duvoisin

et de Jeanne Marie née Ceinzel, sa veuve à Fontanciez

2° Brayoud, Anna-Louise, Blanchisseuse

de Villargisod | Seigney | domiciliée à Landeranne

Célibataire

née à Satigny le vingt-deux Juin mil huit cent septante-quatre,

fille de feu mari Isidore Brayoud

et de Adèle née Dubois, sa veuve à Landeranne.

Les publications ont eu lieu à Landeranne, Fontanciez et Villargisod les vingt-neuf et trente deux mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fontanciez, Villargisod & Landeranne

Communiqué : l'Etat Civil de

Bonvilliers & Ossemeuse.

Signatures des époux :

François Duvoisin

Anna Duvoisin

Signatures des témoins :

Emile Schenkels

Henri Gause à Landeranne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 338

Thuillard et Cevy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Thuillard, Louis, Marié

de Froideville domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne le treize mai mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Samuel Thuillard, Cantonnier,

et de Henriette Judith Amélie Cretinoud, la femme, à Lausanne

2<sup>o</sup> Cevy, Julia-Charlotte, Pleuse

de Derges, Eublens & Cheseaux domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à St-Saphorin d/Morges le seize novembre mil huit cent septante-six

fille de Jean Abram Cevy, infirmier

et de Françoise Louise Pauline née Guex la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Derges, Eublens, Froideville et Lausanne les quatre et cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Froideville, Derges, Eublens, Cheseaux

& Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand, Orny, Eublens & Romanel

## Signatures des époux :

Louis Thuillard

Charlotte Thuillard

## Signatures des témoins :

Caroline Bütler

Henri Thuillard <sup>d</sup>Morges

## L'officier de l'état civil :



N° 339

*Lederrey et Favrat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>3-306</sup> Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lederrey, Samuel Emile Henri*, Jardinier,

de Lutry & Grandvaux domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Cour sous Lansanne le quatorze août mil huit cent septante-huit

fil de Jean Henri Samuel Lederrey, jardinier à Lansanne,

et de feu Louise Marie Engler.

2° *Favrat, Mathilde Nancy* sans profession,

de Lansanne domiciliée à Chavannes / Ecublens,

Célibataire

née à Chavannes le neuf février mil huit cent septante-huit

fille de David Favrat, agriculteur

et de Louise Françoise née Lecoultre, de femme, domiciliée à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Lutry, Chavannes, Grandvaux & Lansanne, les neuf, onze et douze août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Grandvaux, Chavannes &

Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Lutry & Ecublens.

Signatures des époux :

*Samuel Lederrey*  
*Nancy Favrat*

Signatures des témoins :

*Jules Lederrey*  
*Chappuis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 340

Kocher et Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kocher, Gottfried, Marchand,

de Aegerten (Nidau - Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Aegerten le vingt-sept mai mil huit cent septante-sept

fil de Gottfried Kocher, charpentier à Interlaken

et de feu Marguerite née Schneider.

2<sup>o</sup> Stettler, Caroline, Blanchisseuse,

de Bolligen (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Stoffisburg (Berne) le vingt-huit avril mil huit cent septante-trois,

filles de Christian Stettler, agriculteur à Fribourg

et de feu Anna née Ruchti.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aegerten, Brügg & Bolligen les onze & treize Aout mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Brügg, Bolligen & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Brügg & Bolligen.

## Signatures des époux :

Gottfried Kocher  
Caroline Stettler

## Signatures des témoins :

Caroline Stettler  
Emile Castiglioni Fritz Rohrbach  
Foid à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 341

Jaccoud et Viquetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jaccoud, Alfred-Siméon, Equipe J. P. de Sugny domicilié à Lausanne Célibataire

né à Sugny le cinq août mil huit cent soixante-huit fils de Henri Jaccoud, agriculteur et de Jeanne Louise dite Julie née Jaccoud, la femme, domiciliés à Sugny

2<sup>o</sup> Viquetat, Rosa-Marie, Ménagère, de Combremont-le-Grand domiciliée à Lausanne Célibataire

née à Combremont-le-Grand le vingt Juillet mil huit cent septante-neuf fille de feu Charles François Viquetat et de Maline née Poterat, la veuve, à Combremont-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand, à Sugny et à Lausanne les trente-un août premier & deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publications de Sugny, Combremont-le-Grand & Lausanne

Signatures des époux :

Alfred Jaccoud  
Rosa Jaccoud

Signatures des témoins :

Ménil  
Pilliard Jules } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Sugny & Combremont.



N° 342

de Blaireville &amp; Chautems

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> de Blaireville, François-Louis, agriculteur  
de Champvent domicilié à Champvent

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Champvent le cinq Septembre mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de Jean Louis de Blaireville, agriculteur à Champvent

domicile des parents :

et de Catherine Sophie née Chautems, veuve

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Chautems, Adienne, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Champvent domiciliée à Champvent

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Champvent le vingt-trois février mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fille de défunt Jean Louis Chautems

domicile des parents :

et de Marianne Annette née Chausuis

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Champvent le vingt-six août mil huit cent  
quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Champvent

Signatures des époux :

François Louis de Blaireville  
Adienne de Blaireville

Signatures des témoins :

Grandin  
Blanc } Lussan

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Champvent[Signature]

N° 343

RoCHAT et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 octobre 1903 décerné exécutoire le 8 janvier 1904, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré nul le mariage incestueux ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 65 b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 16 janvier 1904  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1° RoCHAT, Jules-Octave, Professeur

de Lieu domicilié à Lausanne,

Célibataire

né au Pont le dix juillet mil huit cent septante

fils de feu Louis Samuel RoCHAT

et de Louise Aline née RoCHAT, sa veuve, domiciliée au Pont

2° Jaccard, Hélène-Berthe, sans profession

de St Croix domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Vevrey-Montreux le dix novembre mil huit cent septante-quatre,

fille de feu Charles François Jaccard

et de Henriette Amélie née Spühler, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Lieu, Lausanne & St Croix-lez-Granges le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication des Granges

St Croix le Lieu & Lausanne

Communiqué : à l'état-civil de St

Croix & au Lieu

Signatures des époux :

*J. RoCHAT*

*Berthe Jaccard-RoCHAT*

Signatures des témoins :

*Amélie Jaccard Spühler*  
*Louise Aline RoCHAT*  
*St. Jaccard. M. Jaccard*  
*M. E. Baumann. Vallières*  
*Blara Bidermann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 344

Andenmatten et Balsiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Andenmatten, Othmar-André-Simon**, *fablicien*  
de *Eisten (Valais)* domicilié à *Lausanne*,  
Célibataire

né à *Macugnaga (Novate)* le vingt-quatre octobre mil huit cent soixante-quatre,  
fils de *feu André Andenmatten*  
et de *Mademoiselle Boson*, domiciliée à *Lausanne*

2° **Balsiger, Bertha-Elise**, *Cuisinière*  
de *Muhlethurnen (Bâle)* domiciliée à *Lausanne*,  
Célibataire

née à *Muhlethurnen* le vingt-neuf avril mil huit cent septante-deux  
fille de *feu Christian Balsiger*  
et de *feue Elisabeth Fislig*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Eisten & Muhlethurnen* les vingt-dix et vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Eisten, Muhlethurnen & Lausanne*

Communiqué: à *Kirchenthurnen*

& *Eisten*

Signatures des époux :

*Othmar Andenmatten*  
*Elise Andenmatten*

Signatures des témoins :

*Maurice J. Baptist*  
*Ciana Achille* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 345

**Gay & Grandchamp**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gay, Edouard Albert,** Marié  
de Eysins domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Lausanne le sept janvier mil huit cent quatre-vingt

fil de Jules Louis Marius Gay, négociant

et de Elise Martin, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Grandchamp, Henriette Marie,** Célibataire  
de Chexbres domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le neuf avril mil huit cent septante-huit

fille de François Charles Henri Grandchamp, serrurier,

et de Henriette née Guignot, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chexbres & Eysins, les vingt-neuf  
trant & trente-un d'oct mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Eysins, Chexbres & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Eysins & Chexbres

Signatures des époux :

Albert Gay  
Henriette Gay

Signatures des témoins :

Paul Martin,  
Marius Gay } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 346

RoCHAT et VETTER

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> RoCHAT, Rodolphe Alfred, Ingénieur,

de Lieu de l'Abbaye domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le six mars mil huit cent soixante-huit

fils de Alfred Samuel RoCHAT, Ingénieur à Morges

et de Marie Sophie Adèle Blument, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> VETTER, Marie-Catherine, sans profession

de Mürwilz, Affeltrangen | Thurgovie | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Mürwilz le quinze juin mil huit cent soixante-neuf

fille de Franz Antoine VETTER, agriculteur à Wolfikon (St Gall)

et de Jeanne née Metzger, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Lieu, à Mürwilz & à Lausanne  
les quinze & seize septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Abbaye, Le Lieu Affeltrangen &amp; Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

au Lieu, de l'Abbaye &amp; d'Affeltrangen

Signatures des époux :

Alf. RoCHAT  
Katherine RoCHAT

Signatures des témoins :

St. Recor...  
Amélie Laik Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 347

**Krenger & Bärtschwil**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Krenger, Jean-Rodolphe** *Cocher*

de *Rutli / Chummen (Berne)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Berne* le onze avril mil huit cent *Septante-quatre*

fils de *Christian Krenger, facteur-Camienneur*

et de *Elisabeth née Krenger, domiciliée à Bümplitz*

2° **Bärtschwil, Cécile** *ménagère*

de *Neberdorf (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Flamatt (Fribourg)* le seize Juin mil huit cent *Septante-sept*

fille de *Jacob Jean Bärtschwil, menuisier à Flamatt*

et de *seu Anna Maria Konstantin, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Kirchenthurnen (Rutli), Neberdorf & Lausanne*,  
 les vingt-deux & vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publication de Rutli*

*Neberdorf & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Kirchenthurnen & Neberdorf*

Signatures des époux :

*Jean-Rodolphe Krenger*

*Cécile Krenger*

Signatures des témoins :

*Gaspar Meulefleiter*

*Emile Meyer*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 348

Deon &amp; Dorn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deon, Victor Joseph, \_\_\_\_\_ Coiffeur \_\_\_\_\_

de Belluno <sup>Province de Udine</sup> (Venise) Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Luxembourg \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Belluno le vingt-trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix \_\_\_\_\_

fils de Jean Deon boulanger à Belluno \_\_\_\_\_

et de feu Rosa Salena \_\_\_\_\_

2° Dorn, Anna-Maria, \_\_\_\_\_ Serruillère \_\_\_\_\_

de Dinsing (Wolheim) Bavière \_\_\_\_\_ domiciliée à Luxembourg \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Dinsing le dix-neuf mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

fille de feu Michael Dorn \_\_\_\_\_

et de feu Barbara née Bauer \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Belluno Dinsing & Luxembourg les dix-neuf &  
vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse  
de mariage. 3° Certificats de publication de  
Belluno & Dinsing. 4° Déclaration de Validité  
5° Permis du Département de Justice &  
Police constatant que les pièces sous n° 3 et 4 ont  
été déposées dans les archives \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de la  
Chancellerie @ le \_\_\_\_\_

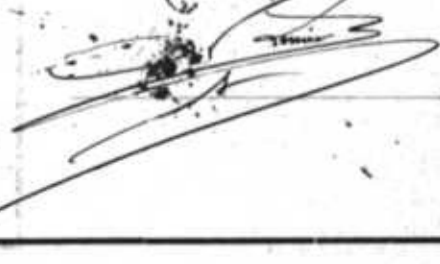
## Signatures des époux :

Victor Deon  
Anna Maria Deon

## Signatures des témoins :

Charles Bonnet }  
Gustave Meyer } à Luxembourg

L'officier de l'état civil :



N° 349

**Simond et Jozz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Simond, François,** ouvrier

de Annilly (H<sup>e</sup> Savoie) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Annilly le ouze mai mil huit cent Septante-cinq

fils de François Simond ouvrier

et de Josephine Lavaret la veuve à Annilly

2° **Jozz, Adèle,** sans profession

de Arni près Biglen (Berno) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Metz le vingt six avril mil huit cent Septante-trois,

fille de Jean Christian Jozz hôtellerie à Lausanne,

et de Francisca Josephine Haefliger la femme ouvrière

Les publications ont eu lieu à Annilly, Biglen & Lausanne les vingt-cinq

& vingt-neuf sept mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>re</sup> acte de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> acte de  
décès du père des Epoux & consentement de la  
mère. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Déclaration  
de validité. 5<sup>o</sup> Certificat de publication de  
Annilly. 6<sup>o</sup> Dit de Arni & Lausanne. 7<sup>o</sup> Permis  
du Département de Justice & Police constatant que les  
pièces sous N<sup>os</sup> 2, 4 & 5 déposent dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Biglen  
 & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Simond François  
Simond Adèle

Signatures des témoins :

J. Bocher  
J. Mucron à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 350

**Poget et Dénervaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Poget, Charles-Kenti**, *Indicé*,

de Agiez domicilié à Lonsanne,

Célibataire,

né à Paris 6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le quatre Septembre mil huit cent Soixante,

fils de Frédéric Kemi Poget, Chocolatier à Paris

et de feu Elisabeth Belperon sa femme,

2° **Dénervaud, Marie-Marguerite**, *Coiffeuse*,

de Châtornaye (Fribourg) domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née à Antigny (Fribourg) le quatorze Juillet mil huit cent Soixante-Six

fille de feu Jacques Théodore Dénervaud

et de Marie Louise née Guari-Manteux, domiciliée à Châtornaye

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Agiez & Châtornaye, les neuf & onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Agiez, Châtornaye & Lonsanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état Civil de

Châtornaye & d'Agiez.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Poget*

*Marie Poget*

Signatures des témoins :

*Paul Jehouel*

*Engler, Tho*

} à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 351

**Flückiger & Broder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Flückiger, Frédéric,** négociant,

de Dürrenroth | Berne | domicilié à Luinsanne

veuf de Susanne Catharine née Bihler (en 2<sup>es</sup> noces) dès le trente mars mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit.

né à Dürrenroth le trente-un décembre mil huit cent quarante,

fil de feu Jacob Amad Flückiger

et de feu Verena Jost sa femme.

2° **Broder, Catherine-Amélie-Suzanne,** modiste

de Sargans | St-Gall | domiciliée à Sargans

célibataire

née à Vild-Sargans le deux mai mil huit cent soixante-neuf

fille de Susanne Broder domiciliée à Sargans

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dürrenroth, Luinsanne & Sargans les seize et dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dürrenroth, Sargans & Luinsanne

acte de décès de la précéd<sup>te</sup> femme

de l'Epoux

Communiqué à l'Etat Civil de

Dürrenroth & Sargans.

Signatures des époux :

Frédéric Flückiger  
Amélie Flückiger

Signatures des témoins :

Fru. Röllli à Luinsanne  
Dorifone Wöge à Sargans

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 352

**Frommelt et Chabloz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire A. Robier, à Lausanne, le 3 avril 1900, visée par le Conseil d'Etat le 6 id., que les époux Frommelt-Chabloz ont été reçus au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Lausanne, le 11 avril 1900.

L'Officier de l'Etat civil :



9-256 Aujourd'hui cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frommelt, Paul-Richard**, Professeur de Musique de <sup>Lausanne</sup> ~~Mecrane~~ (Luxi) domicilié à Lausanne célibataire

né à <sup>Lausanne</sup> ~~Mecrane~~ le dix Septembre mil huit cent Soixante-fils de Julius Frommelt, Employé de Commerce et de Jeanne Christliche née Wiedemann, sa femme, domiciliés à Mecrane,

2° **Chabloz, Alice**, Institutrice de Vaugondry domiciliée à Lausanne célibataire

née à Lausanne le onze décembre mil huit cent Soixante-neuf fille de Rodolphe Louis Chabloz, Chef de la Comptabilité cantonale et de Eugénie Tacheron, sa femme, domiciliés à Lausanne


Les publications ont eu lieu à Mecrane, Vaugondry & Lausanne les quinze et seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées:</p> <p>actes de naissance des Epoux</p> <p>Promesse de mariage</p> <p>Certificats de publication de Mecrane, Vaugondry &amp; Lausanne</p> <p>Permis du Département de Justice &amp; Police</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><i>Richard Frommelt</i></p> <p><i>Alice Frommelt</i></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><i>Max Frommelt</i></p> <p><i>H. Schärer</i> } "Lausanne"</p>
--	--

Communiqué : à l'Etat civil de Champagny & à la Chancellerie de

L'officier de l'état civil :



N° 353

RoCHAT & Sieber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° RoCHAT, Marc-Auguste, facteur

de l'abbaye de St. Pierre domicilié à St. Pierre

Célibataire

né aux Bieux le vingt juillet mil huit cent soixante

fil de défunt François Adolphe RoCHAT

et de défunte Marie Jenny née Quignard

2° Sieber, Eliza dite Lisa, couturière

de Buren (Kof. Berne) domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Zurich le treize Septembre mil huit cent septante-huit

filie de Anna Maria Sieber à Lussane

et de

Les publications ont eu lieu à l'abbaye de Lussane à l'impasse de St. Pierre les neuf & onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de l'abbaye.

Signatures des époux :

Auguste RoCHAT facteur  
Elza Sieber RoCHAT

Signatures des témoins :

Alexis Chablon  
Maurent à Lussane

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de l'abbaye de St. Pierre - Buren Z/8.

[Signature of the official]

N° 354

Zurcher et Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zurcher, Fritz, *Commis au J.-S.*

de Trub (Basin) domicilié à Lussane,

célibataire

né à Chavornay le six novembre mil huit cent septante-cinq

fil de Christian Frédéric Zurcher, ancien chef de gare,

et de Rosine née Udriet, la femme domiciliée à Mrozat

2° Jayet, Léonie-Annia, *Sans profession,*

de Moudon & d'Herminches domiciliée à Châtillens

célibataire,

née à Châtillens le trente un juillet mil huit cent septante-sept

filles de Louis Isaac Jayet, ancien instituteur

et de Rose Fanny née Manget, domiciliée à Châtillens

Les publications ont eu lieu à Trub, Lussane, Moudon, Herminches et Châtillens les huit et neuf clout mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trub, Moudon, Herminches & Lussane

& Châtillens

Communiqué : à l'état civil

de Moudon, Trub & Ozer

Signatures des époux :

*Fritz Zurcher*  
*Léonie Zurcher*

Signatures des témoins :

*E. Jayet*  
*J. Jayet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Réception du 28.11.18

Le 28 juin 1918, le nommé ci-dessus, né le 23 septembre 1875, bourgeois de la commune de Bâle, Suisse, le 23 septembre 1918, l'officier de l'état civil.

à qui l'état civil a été communiqué à Bâle, Moudon, Trub et Ozer

N° 355

**Allamand et Mancke**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Allamand, François-Charles-Marior**, Trappeur,  
 de Château-d'Or domicilié à Lausanne,  
 Célibataire

né à Lausanne le huit Octobre mil huit cent soixante-sept  
 fils de feu François Allamand  
 et de Louise Georgette Maillard sa veuve à Lausanne

2° **Mancke, Elise-Anna-Auguste**, Sans profession,  
 de Berlin domiciliée à Berlin,  
 Célibataire

née à Berlin le vingt-un décembre mil huit cent septante-quatre  
 fille de Richard Mancke peintre domicilié à Berlin  
 et de Jeune Anguste née Fischer

Les publications ont eu lieu à Château-d'Or, Lausanne & Berlin les vingt-  
 cinq & vingt-six de sept mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Château-d'Or - L'Etivaz - Asslen  
Lausanne

Signatures des époux :

Fr. Allamand  
Elise Allamand

Signatures des témoins :

Henry  
Epoux } Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Château-d'Or & à la Chancellerie  
de

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 356

**Dind et Steiner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Dind, Ami-François,** ingénieur,de St Cierges domicilié à Châtellara-MontcauxCélibataire,né à Châtellara le deux septembre mil huit cent soixante-deux,fils de Marc-Abraham Daniel Dind, Cordonnier à Montcauxet de Françoise Louise Marie née Rivaz, défunte2<sup>o</sup> **Steiner, Pauline-Blanche,** sans professionde Saint-Loup domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Lausanne le vingt-six mars mil huit cent soixante-deuxfille de Alfred Joseph Steiner, avideet de Clair Clavel, avideLes publications ont eu lieu à Lausanne, St Cierges, Buar & Châtellara les  
deux, dix-huit et dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Montcaux\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué: à l'état civil de  
St Cierges, Montcaux & Buar\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

A. DindBlanche Dind

Signatures des témoins :

Thomas Mulla à SionJaques à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 357

**Rochat et Traber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rochat, Alexis,** Comptable

de lieu du Chenit domicilié à Landanne,

veuf en premières noces de Rose Marie Louise née Piquet des le vingt-dix mai mil huit cent quatre-vingt seize

né au Brassus le douze juin mil huit cent quarante-huit

fil de feu François Jacques David Rochat

et de feu Louise Eugénie née Audemar, sa femme,

2<sup>o</sup> **Traber, Anna,** ménagère,

de Thundorf | Thurgovie | domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Wetzikon | Thurgovie | le vingt-deux Septembril huit cent quarante-neuf

fille de feu Jacob Traber

et de Catherine Schmid, sa veuve à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, le lieu du Chenit, Le Brassus & Thundorf les seize, dix-sept & dix-huit Septembril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Thundorf

du lieu, du Chenit, du Brassus & de

Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil du

lieu, du Chenit & de Thundorf.

Signatures des époux :

Alexis Rochat

Anna Traber

Signatures des témoins :

~~Sebatth...~~

Rochat junior Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 358

Jordan et Debonnevillè

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan Adolphe-Antoni, célibataire,

de Granges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Moudon le treize Octobre mil huit cent Septante-deux

fil de Louis Philippe Adolphe Jordan, Conseiller d'Etat,

et de Caroline Marguerite née Martin, de femme, domiciliés à Lausanne

2° Debonnevillè, Marguerite-Marie dite Jeanne,

de Gimel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Gimel le seize décembre mil huit cent Septante-sept

filie de feu Alfred Louis Debonnevillè

et de feu Marie Elise Delphine née Brunet, de femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges & Gimel, les vingt, vingt-deux & vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Granges

Gimel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Granges & Gimel

Signatures des époux :

A Jordan  
Jeanne Jordan

Signatures des témoins :

Y Corbeay  
Guille Rappeler } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du département de Lausanne, rendu en date du 14 juillet 1877, déclaré définitif et exécutoire le 4 septembre 1877, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 septembre 1877  
L'officier de l'état civil:  
[Signature]  
Révisé le 15. 10. 77

N° 359

*Poget et Maurin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Poget, David Louis,* Charpentier,

de Premier domicilié à *Lausanne,*

divorcé de *Henriette Constance Fanny Ann Toman* (en 1<sup>er</sup> noces) dès le deux mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,

né à *Premier* le vingt avril mil huit cent soixante-deux

fil de *David Benjamin Poget*, décédé

et de *Louise Julie nee Goy*, sa sœur à *Premier*,

2° *Maurin, Sophie Pauline,* Cuisinière,

de *Vuibronne* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à *Vuibronne* le dix-neuf mai mil huit cent septante-un

fille de *Rosette Charlotte Maurin*, à *Lausanne*

et de

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Premier & Vibronne* les quinze quatorze & seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissances des Epoux*

*Déclaration de divorce des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Premier Vibronne & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Remainsmatt & Orve*

Signatures des époux :

*David Poget*  
*Sophie Poget*

Signatures des témoins :

*André Pillard* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*O. P...*

N° 360

**Daulte et Germond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Daulte, César-Cézi,** \_\_\_\_\_ *Posteur*

de Neuveville | Seine | \_\_\_\_\_ domicilié à Lussanne \_\_\_\_\_

veuf en 1<sup>er</sup> noces de Alice Daulte de le vingt-huit janvier mil huit quatre-vingt dix  
huit \_\_\_\_\_

né à Grandson le vingt-un juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-un \_\_\_\_\_

fils de feu Henri Daulte \_\_\_\_\_

et de Françoise Marguerite née Degiez, sa veuve à Lussanne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Germond, Jeanne-Marie-Cécile,** \_\_\_\_\_ *sans profession*

de Lussanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lussanne le vingt-trois mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-un \_\_\_\_\_

fille de feu Henri Germond \_\_\_\_\_

et de Louise née Fenerod, sa veuve à Lussanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Neuveville & Cottens, les douze, treize  
& quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
de l'Epoux \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Certificats de publication de  
Neuveville, Lussanne & Lussanne \_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
Neuveville & Lussanne. \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

\_\_\_\_\_ *C. Daulte* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *J. Germond* \_\_\_\_\_

## Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ *J. Germond* à Lussanne \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *J. Dair* à Lussanne \_\_\_\_\_ *J. Maas* à St Croix \_\_\_\_\_

## L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_ *A. Brouard* \_\_\_\_\_

N° 361

**Blanchoud & Möhr**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanchoud, Henri-Théodore**, Administrateur de la Tubine

de Oron-le-Châtel domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quatre février mil huit cent soixante-cinq

fils de Louis Blanchoud, horloger

et de Louise Henriette Babin, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Möhr, Germaine-Josephine-Augustine**, Dlle de Magasin

de Fribourg domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trente-un octobre mil huit cent septante-sept

fille de Ernest Joseph Möhr, décédé

et de Jeanne Marie Cléici, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg & Oron les onze & treize  
Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oron, Fribourg & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Oron & Fribourg

Signatures des époux :

*H. Blanchoud*

*G. Blanchoud*

Signatures des témoins :

*Paul Taton*

*Maxime Raymond*

L'officier de l'état civil :

*A. Bureau*

N° 362

**Oulevay & Hostettler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Oulevay, Marc-Frédéric**, Chauffeur au Gaz

de La Sarrax domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Sarrax le dix-huit janvier mil huit cent septante-quatre

fil de Henriette Susette Oulevay, à Lausanne,

et de

2° **Hostettler, Emilie**, Cuisinière

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Cheseaux le neuf juillet mil huit cent septante-sept

fille de feu Elisabeth dite Elise Hostettler

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg & La Sarrax les dix-neuf, vingt-deux & vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Sarrax  
Guggisberg & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil  
de La Sarrax & Guggisberg

Signatures des époux :

Oulevay Frédéric  
Oulevay Emilie

Signatures des témoins :

Pegamey Louis  
Rempp Louis } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 363

**Rosa et Décombaz**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Rosa, Jaques-Laurent-Jean-Baptiste**, *tailleur*  
de Nonio (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nonio le sept Juin mil huit cent cinquante-sept

Noms, profession et

fils de Jules Rosa, tailleur à Nonio

domicile des parents :

et de feue Ernesta Soleri

Nom et profession de l'épouse :

2° **Décombaz, Louisa-Maria**, *Contreuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le sept décembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de feu Pierre Abram Louis Décombaz

domicile des parents :

et de feue Marie Louise Cottier, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nonio, Savigny & Lausanne les quinze & vingt-  
deux ans mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès  
verbal de mariage. 3° Certificat de publication  
de Savigny & Lausanne. 4° Acte de mariage.  
5° Déclaration de Validité. 6° Procès du  
Département de Justice & Police constatant  
que les pièces sous nos nos 11 et 15 sont déposées  
dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Savigny & à la Chancellerie de Lausanne

Signatures des époux :

Rosa Baptiste  
Louisa Rosa

Signatures des témoins :

Clerici }  
Décombaz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 364

Maurer et Forney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> Maurer, Félix-Joac-George, Entrepreneur,de Bottens domicilié à Landsanne,Célibatairené à Landsanne le vingt Mars mil huit cent Septante,fils de André Adrien Christian Maurer, propriétaire à Landsanneet de feue Louise Frédérique Cécile De Rameris, du femme,2<sup>o</sup> Forney, Marie-Elisabeth, sans professionde Puidoux domiciliée à Landsanne,Célibatairenée à Landsanne le dix-neuf novembre mil huit cent Septante-huitfille de Charles Louis Forney, Charcutier,et de Elise Bertha Ebnetz, du femme, domiciliés à LandsanneLes publications ont eu lieu à Bottens, Puidoux & Landsanne les sept et doize Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deBottens, Puidoux & Landsanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poligny-le-Grand & Chexbres

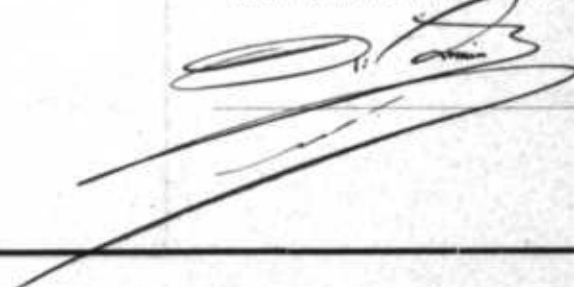
## Signatures des époux :

F. MaurerM. Forney

## Signatures des témoins :

Felix  
à Condamine  
J. L. Deschamps  
à Lusich

## L'officier de l'état civil :



N° 365

Pache et Zwyrzig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 11 février 1910 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage inscrit ci-dessus doit être rectifié dans ce sens que le nom de famille, écrit par erreur Pache sans S, doit être écrit Pasche avec S. Transmis aux ordres du Département de Justice & Police, le 15 février 1910. L'Officier de l'Etat civil.

communiqué à l'Etat civil d'Oron

Aujourd'hui six sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, Emile-Adolphe, boucher,

de Servion domicilié à Lausanne, Vaud,

Célibataire

né à L'Abbaye, le vingt-un novembre mil huit cent septante-huit

fil de Rodolphe Pache, aîné,

et de Louise Jeannette Durand, sa femme, décédée

2° Zwyrzig, Josephina-Maria, sans profession,

de Sivilon (Uri) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Altsch (Uri) le sept septembre mil huit cent septante-huit

filles de Victor Zwyrzig, aîné,

et de Josephina Antitschury, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Servion & Sivilon les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Servion, Sivilon & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Sivilon & Oron

Signatures des époux :

Adolphe Pasche

Josephine Pasche

Signatures des témoins :

Ch. Coeytaux à Lausanne

Ch. Christe à Aubonne

L'officier de l'état civil :

A. Durand



N° 366

**Bedou et Gillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bedou, Charles-Marie,** Gardeurde Lyon (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>) domicilié à Lussac

Célibataire

né à Lussac le vingt-un avril mil huit cent septante-huit

fils de Frédéric Georges Bedou, Cordonnier

et de Jeanette Rosine Discret, sa femme, domiciliés à Lussac

2° **Gillard, Victorine-Adèle,** Couturière

de Lussy (tribouly) domiciliée à Lussac

Célibataire

née à Lussy le seize décembre mil huit cent septante-huit

fille de Joseph Alexandre Gillard, Charpentier

et de Louise Eléonore née Denzalez, sa femme, domiciliés à Lussac

Les publications ont eu lieu à Lussac, Lussy &amp; Lyon les dix-neuf, vingt-trois &amp; vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Consentement des père & mère de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Lussy & Lussac. 5° dit de Lyon. 6° Déclaration de Validité 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Villars-S<sup>t</sup> Pierre & à la Chancellerie Cantonale.

## Signatures des époux :

Charles Bedou

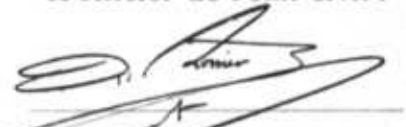
Adèle Bedou

## Signatures des témoins :

Oreste Fagnolo

Georges Bedou } à Lussac

L'officier de l'état civil :



N° 367

*Erdt & Gyger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Erdt, Abram-Louis*, Coiffeur,

de *Bischweiler (Alsace)* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Bischweiler* le *vingt-un décembre* mil huit cent *Septante-quatre*,

fils de *Abraham Erdt*, *tanneur*

et de *Marguerite née Weibel*, *sa femme*, domiciliés à *Bischweiler*

2<sup>o</sup> *Gyger, Ida-Sophie*, Cuisinière,

de *Gessenay* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Gessenay* le *vingt-deux juin* mil huit cent *Septante-six*

fille de *Bernhard Friedrich Gyger*, *ancien premier à Gessenay*

et de *Marguerite née Desplands*, *sa femme*, *décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Gessenay & Bischweiler*, les *six*  
*& six-huit* *Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*.

\* Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne*

*Bischweiler & Gessenay*

*Permis du Département de Justice*

*& Police*

Signatures des époux :

*Louis Erdt*  
*Ida Gyger*

Signatures des témoins :

*Ch. Chapuis*  
*A. Signal* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Gessenay & à la Chancellerie*

*Par décision du 23 novembre 1915, le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation suisse aux époux Erdt-Gyger, mentionnés ci-dessus, qui ont en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Bramelan (District de Berne).*

*Inscrit aux avis de la Direction de Police du Canton de Berne, le 14 mai 1916*

*L'officier de l'état civil*

*communiqué à l'état civil à Bramelan & Gessenay*

*Révisé du 17. III. 16.*

N° 368

**Martin et Pahud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Martin, Jean-Henri**, accusé de mariage,

de Couvet domicilié à Lussane

Célibataire

né à Beveresse le neuf janvier mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Célestin Constant Philibert Martin

et de Elise Augustine née Niederhauser, sa veuve à Lussane

2<sup>o</sup> **Pahud, Rosine**, demoiselle de magasin

de Bieleu-Magnoux domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Bieleu-Magnoux le vingt-sept septembre mil huit cent septante-trois

fille de Pierre Urbain Pahud, Charpentier à Bieleu-Magnoux

et de Jeanne Marie Louise née Paschoud, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Couvet, Lussane et Bieleu-Magnoux les vingt-neuf, trente septembre et premier octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Couvet

Bieleu-Magnoux et Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Couvet et Mollondin

Signatures des époux :

Henri Martin

Rosine Martin

Signatures des témoins :

Wacard }  
Oscar Binay } à Lussane

L'officier de l'état civil :



N° 369

**Guénoud et Jeanmaire**

*dit quartier*  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guénoud, Eugène-Gustave,** Charpentier

de Lutry & Grandvaux domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le cinq Octobre mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean Louis Guénoud, Entrepreneur de Charpente & menuiserie à Lausanne

et de Julie Viret, sa femme, décédée

2° **Jeanmaire dit quartier, Suzanne-Julie,**

des Brenets (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chaux de Fonds le vingt-six Juillet mil huit cent septante-quatre

filles de Esnard Jeanmaire dit quartier, horloger

et de Sophie Jeanmaire dit quartier, sa femme, à Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Brenets, Grandvaux, Lutry & Lausanne,

les vingt-dix & vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Grandvaux, Les Brenets &

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lutry, Lutry & Les Brenets.

Signatures des époux :

Guénoud Gustave  
Julie Guénoud

Signatures des témoins :

Constant Guénoud  
Oscar Lourey

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 370

**Décosterd et Bettler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Décosterd, Charles Frédéric**, *Boulangier*

de *Essertes* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Siéce Puidoux* le quatre novembre mil huit cent *soixante*

fil de *Jean Louis Décosterd*, agriculteur,

et de *Julie née Mounoud*, domiciliés à *Siéce Puidoux*.

2<sup>o</sup> **Bettler, Louise**, *Cuisinière*

de *Gilly* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Gilly* le neuf mai mil huit cent *soixante-deux*

fille de *Jean Louis Bettler*

et de *Marie Sophie née Piquet*, la veuve, à *Gilly*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Gilly & Essertes*, les dix-neuf  
vingt et vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Essertes*

*Gilly & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Oron & Gilly*

Signatures des époux :

*Charles Décosterd*

*Louise Décosterd*

Signatures des témoins :

*Gottfried Steller*

*Saul Helicranz* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 371

Gysler & Caillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gysler, François-Jules-Louis, agriculteur

de Langnau | Bienne | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le treize novembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean Victor Gysler, agriculteur

et de Françoise Louise Loyez, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Caillet, Marie-Hélène, Ménagère,

de Maracon domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Son-le-Château le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Sophie Emma Caillet, à Lausanne,

et de

Les publications ont eu lieu à Langnau Maracon & Lausanne, les vingt-trois & vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Langnau

Maracon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Langnau & Palézieux

Signatures des époux :

François Gysler  
Marie Gysler

Signatures des témoins :

} à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 372

**Borgeaud et Dizereux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, Albert-Louis,** *Typographe*

de Pully domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel le vingt-neuf avril mil huit cent septante-neuf

fil de Louis Paul Borgeaud, *accédé*

et de Frédérique Elisabeth née Gasser, *accédée*

2° **Dizereux, Uranie,** *Représentante*

de Savigny domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Pully le vingt-sept janvier mil huit cent septante-cinq

fille de Louis Daniel Dizereux, *accédé*

et de Elise Susanne née Milliquet, *la veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Pully, Savigny & Lausanne les vingt-une, vingt-deux & vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Pully, Savigny & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Savigny & Pully*

Signatures des époux :

*Albert Borgeaud*

*Uranie Borgeaud*

Signatures des témoins :

*Maurice Goussard*  
*Hug. Mauriez*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 373

**Christin et Audibert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Christin, Louis,** *Boulangier*

de Lavigny et d'Aubonne, domicilié à *Lausanne,*

Célibataire

né à Lavigny le vingt Janvier mil huit cent *Septante-trois*

fils de feu *françois Louis Christin*

et de *Jeanne Henriette née Minge, sa veuve à Lausanne*

2<sup>o</sup> **Audibert, Louise-Françoise,** *sans profession*

de *Arles (Bouches du Rhône) France* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire

née à *Arles* le *seize Mai* mil huit cent *Septante-trois*

fille de *Auguste Audibert, boulangier à Lausanne*

et de *Jeanne née Philip, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lavigny, Aubonne, Arles & Lausanne*, les  
vingt-dix-vingt-sept *Septembre* et *premier Octobre* mil huit cent quatre-  
vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*acte de décès de la mère de l'Epouse*

*& Consentement au père*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication au*

*Lavigny, Aubonne, Arles & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de

*Lavigny (Village d'Isent) Aubonne & Chaux*

*de l'Etat*

Signatures des époux :

*L. Christin*

*Louise Christin*

Signatures des témoins :

*B. Peyrot*  
*Paul Alphonse*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 11 octobre 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 22 novembre  
1920... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel le mari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 22 novembre 1920.  
L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*



N° 374

Rozziet & Berloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rozziet, Auguste, Employé de Commerce de Rougemont domicilié à Landanne, Célibataire

né à Rougemont le trois Juin mil huit cent soixante-deux fils de Colin David Rozziet agriculteur et de Marie Suzanne Uebler, sa femme, domiciliés à Rougemont

2<sup>o</sup> Berloz, Isabelle-Marguerite, de Oumont-Dessous domiciliée à Renens, Célibataire

née à Salvan le vingt-huit Septembre mil huit cent septante-trois fille de Jean Berloz, Seieur et de Elisabeth née Frossard, sa femme, domiciliés à Renens

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rougemont, Oumont-Dessous & Renens les vingt-dix, vingt-huit, vingt-neuf Septembre & premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Rougemont, Oumont-Dessous, Renens Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Rougemont, Oumont-Dessous & Renens

Signatures des époux :

Auguste Rozziet  
Isabelle Rozziet

Signatures des témoins :

Monsieur Martin Vernay  
Emile Fick Vernay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 375

*Hirschi et Heiniger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hirschi, Adolphe*, Coiffeur

de Guggisberg (Borne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le douze juin mil huit cent septante-neuf

fil de Adolphe Hirschi, marchand de fromages

et de Maria Marguerite Hirschi, la femme, domiciliée à Lausanne

2° *Heiniger, Rosa*, Cuisinière

de Affoltern (Borne) domiciliée à Derendingen (Solence)

Célibataire

née à Affoltern le cinq décembre mil huit cent septante-trois,

fille de feu Jean Heiniger

et de Elisabeth née Minatz, la veuve à Derendingen.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Affoltern, Lausanne & Derendingen  
cinq, six & sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Pièces de mariage

Certificats de publication de

Guggisberg, Affoltern, Derendingen et

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Guggisberg, Affoltern & Derendingen

Signatures des époux :

*Adolphe Hirschi*

*Rosa Hirschi*

Signatures des témoins :

*Mouney Victor*

*Louis Peggany* } Lausanne

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 376

Genton et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Genton, Charles-Auguste, agriculteur

de St Saphorin (Lavaux) domicilié à Forcel

Célibataire

né à Founex le six janvier mil huit cent septante-cinq

fils de feu Jean Louis Henri Genton

et de feu Marie Louise née Michel, sa femme

2° Lavanchy, Charlotte, ménagère,

de Forcel &amp; de Savigny domiciliée à Forcel,

célibataire

née à Forcel le trente juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Frédéric Lavanchy, agriculteur à Forcel,

et de Marie Louise née Corday, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Forcel, Savigny & St Saphorin, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

insinuation de l'état civil de  
Forcel.

Communiqué: à l'état civil de  
Chambres, Forcel & Savigny

Signatures des époux :

Charles Genton  
Charlotte Genton

Signatures des témoins :

Estoppey Elie  
Lavanchy Henri

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 377

**Sigrist & Vallotton**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sigrist, Arnold,** Employé de commerce  
de Madiswyl | Bienne domicilié à Lausanne,  
célibataire

né à Madiswyl le huit septembre mil huit cent soixante-neuf,  
fils de Jean Sigrist, agriculteur  
et de Adina Geiser, sa femme, domiciliés à Madiswyl

2° **Vallotton, Ida,** Pédicure,  
de Vallorbes domiciliée à Lausanne,  
célibataire

née à Vallorbes le huit janvier mil huit cent septante-trois  
fille de Jean Jacques Jules Vallotton  
et de Elisabeth Koeniger, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Madiswyl, Vallorbes & Lausanne les vingt-  
neuf et trente septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Madiswyl  
Vallorbes & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Madiswyl & Vallorbes

Signatures des époux :

Sigrist  
Ida Sigrist

Signatures des témoins :

J. H. Vallotton  
J. Harrop Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 378

Lambercy et Sterzing

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal  
du district de Aargau, du 14  
octobre 1915, déclaré définitif et  
exécutaire le 9 novembre 1915, le  
mariage déposé ci-dessus a été dis-  
sout par le divorce. Le divorce a  
été prononcé en application des art.  
138 et 142 du Code civil suisse et il  
a été interdit au mari de se remarier  
avant l'expiration d'un délai de deux  
ans.

Lausanne, le 19 novembre 1915  
L'officier de l'état civil:  
Hueber  
Reçu à l'administration de l'état civil du 29.11.15

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé

1<sup>o</sup> Lambercy, Emile-Jules, Instituteur

de Valayres sous Rances domicilié à Valayres s/ Rances

célibataire

né à Valayres sous Rances les vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt

ans fils de feu David Emmanuel Lambercy

et de Marianne Louise Ravey à Valayres sous Montagny

2<sup>o</sup> Sterzing, Bertha-Maria, Demoiselle de magasin

de Zella (Saxe-Gotha) domiciliée à Lussane

célibataire

née à Fleurbaey le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-trois

ans fille de feu Louis Reinhold Sterzing

et de feu Sidette née Gasser, de femme

Les publications ont eu lieu à Lussane, Valayres & Zella les dix-neuf  
& vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'état civil  
de Baulmes

Signatures des époux :

E. Lambercy  
B. Sterzing

Signatures des témoins :

B. Lambercy Marianne  
à Valayres s/ Rances Sterzing  
B. Wirth Annie Lambercy  
à Lussane

L'officier de l'état civil :

A. Hueber

Communiqué : à l'état civil de  
Baulmes & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

N° 379

**Guy et Cart**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guy, Alfred-Benjamin**, Ingénieur de la Compagnie Française de gaz réoxygéné, de St Mandé (Seine) France domicilié à Paris, 6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

célibataire

né à St Mandé le vingt-neuf Juin mil huit cent soixante-quatorze,

fil de Edouard Samuel Casimir Guy, Directeur de l'agence des institutrices,

et de Louise Eveline Chaparide, son épouse, domiciliés à Genève.

2° **Cart, Blanche-Madelaine**, sans profession,

de moines, Séverin à L'abbaye, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-sept août mil huit cent septante-sept

filles de Wilhelm Adolphe Cart, Professeur

et de Julie Sophie Marcel, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Mandé, Paris, moines Séverin à L'abbaye les vingt-dix, vingt-sept & vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des père & mère de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de moines, Nyon, Séverin, L'abbaye & Lausanne. 5° Acte de St Mandé. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 1, 2, 3 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'état Civil de moines  
Séverin, L'abbaye & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Alfred Guy  
Blanche Guy

Signatures des témoins :

D<sup>r</sup> W. Cart, prof. Séverin - Chaparide  
à Lausanne à Genève

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Suivant (acte) contrat de mariage reçu par le notaire G. Garlis à Lausanne en date de ce jour les Epoux Guy-Cart & sont unis sous le régime de la Communauté réduite aux acquêts (art. 1498 du Code Napoléon.)

N° 380

Anex et Mauzel

4-68

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1<sup>er</sup> Anex, Adrien, agriculteur

Lieu et date de la naissance :

de Ellen domicilié à Villars

Noms, profession et

celibataire

domicile des parents :

né à Villars le quatorze mars mil huit cent septante-six

Nom et profession de l'épouse :

fils de François Anex agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

et de Amélie née Raymond, domiciliés à Villars

Etat civil :

2<sup>o</sup> Mauzel, Augustine Louise, institutrice

Lieu et date de la naissance :

de Louvain domiciliée à Villars

Noms, profession et

celibataire

domicile des parents :

née à Louvain le neuf octobre mil huit cent septante-sept

Date des publications :

fille de défunt Jean Félix Mauzel

et de Augustine née Bourgoz, domiciliée à Louvain

Les publications ont eu lieu à Ellen, Louvain & Guémoz, le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux :

autorisation de l'Etat Civil de Guémoz

Adrien Anex

Augustine Anex

Signatures des témoins :

L. de Mauzel

J. Bourgoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de Ellen

[Signature]

N° 381

Bessat et Prodrom

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bessat, Maurice Aimé, marchand de primeurs

de Cully & Lutry domicilié à Lantanne

célibataire

né à Puidoux le vingt dix mars mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean Louis Bessat, maçon à Meudon

et de Jeanne Susanne née Pasche, sa femme, décédée

2° Prodrom, Rose-Marie, domestique

de Monthéroz domiciliée à Lantanne

célibataire

née à Feroz le vingt-neuf septembre mil huit cent septante

fille de Charles Adolphe Prodrom, journalier à Féchy

et de Julie née Coraey, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Lutry, Cully & Monthéroz, les vingt-dix, vingt-sept, vingt-neuf et trente septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cully

Lutry, Monthéroz & Lantanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully, Lutry & Gimel.

Signatures des époux :

Mimi Bessat

Rose Bessat

Signatures des témoins :

Loe Blanc

P. Perillat } à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 382

Introzzi &amp; Brunier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Introzzi, Paul-Uccale, Macen

de Blevio (Côme) Italie domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Blevio le cinq octobre mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Auguste Introzzi

et de feu Clara Ronchetti

2<sup>o</sup> Brunier, Marie-Elisabeth-Faustine, Journalière,

de Ferris (Turin) Italie domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Ferris le dix-neuf février mil huit cent septante-trois

fille de Jean Venance Brunier, ouvrier de Campagne,

et de Marie Sophie Macher, sa femme, domiciliés à San-Marcel

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Ferris & Blevio les vingt-neuf sept  
dix & dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux 2<sup>o</sup> Promesse de mariage. 3<sup>o</sup> Certificats de publication de Blevio & Ferris. 4<sup>o</sup> Dit de Lussanne. 5<sup>o</sup> Déclaration de Validité. 6<sup>o</sup> Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3 & 5 sont déposées sans ses réserves.

Communiqué: à l'Etat Civil de Blevio

& Ferris par la Chancelière C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

Paolo Introzzi  
 & Marie Brunier

## Signatures des témoins :

Jean Getri  
 Louis Porbez

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 383

*Petinetto & Viennet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Régimentation, voir aux pièces*

Aujourd'hui *vingt-quatre Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Petinetto, Staphin,* *Plâtrier-peintre*

de *Netro (Novate) Italie* domicilié à *Lansanne*

*Célibataire*

né à *Netro le quatre Mai* mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Jean Baptiste Petinetto, forgeron*

et de *Marie Caroline Vetro, domiciliée à Netro*

2° *Viennet, Marie Mathilde,* *Cigarière*

de *Attalens (Fribourg)* domiciliée à *Lansanne*

*Célibataire,*

née à *Châtillon (Fribourg) le trois Novembre* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *feu Jean Viennet*

et de *Catherine née Jaquet, domiciliée à Vevy*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Attalens & Netro, les cinq, dix & dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *actes de naissance des Epoux*
- 2° *Promesse de mariage.* 3° *Certificats de publication de Lansanne & Attalens, 4° Dit de Netro* 5° *Déclaration de Validité.* 6° *Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous 1<sup>er</sup> & 2<sup>o</sup> sont déposés dans les archives.*

Communiqué: à l'Etat Civil de *Attalens & la Chancellerie*

Signatures des époux :

*Petinetto Staphin.*  
*Mathilde Petinetto*

Signatures des témoins :

*Paul Bertin Mosaiske*  
*Paul Luffael*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 384

**Balissat et Biaza**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Balissat, Louis Samuel**, employé à la Préfecture

de Lutry &amp; Focel domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le deux octobre mil huit cent septante-cinq

fils de feu Louis Samuel Auguste Marc Balissat

et de Rosine née Pache, la veuve à Lausanne,

2<sup>o</sup> **Biaza, Louise Benjamine**, Couturière,

de Caslano (Tessin) domiciliée à Vevey,

Célibataire

née à Vevey le vingt six mars mil huit cent septante-neuf

fille de Benjamin Constant Biaza, menuisier

et de Marie Louise née Boilez, la femme, domiciliée à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lutry, Focel, Caslano, Lausanne & Vevey, les  
trente Septembre, deux & trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deLutry, Focel, Caslano & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Focel & Caslano.

## Signatures des époux :

BalissatB. Biaza

## Signatures des témoins :

H. ChauA. Laurent J. Balissat

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 385

**Buchmann & Lichte**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buchmann, Joseph-Ferdinand**, Peintre en bâtiment

de Wilen (Chuvy) & Bronschhofen (St Gall) domicilié à Louanne,

Célibataire,

né à Wilen (St Gall) le huit juillet mil huit cent soixante-deux

fil de Jean Ferdinand Buchmann, décédé

et de Maria Corona née Finkenknacht, sa femme, décédée

2° **Lichte, Anna**, Demoiselle de magasin

de Herlisheim (Ober-Elz) domiciliée à Louanne

Célibataire

née à Herlisheim le onze janvier mil huit cent soixante-huit

filie de Jean Baptiste Lichte, décédé,

et de Madeleine Benade, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Louanne, Wilen, Bronschhofen & Herlisheim, les douze, treize & vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wilen, Bronschhofen, Herlisheim Louanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Atchentach, Bronschhofen & Chaux-de-Fort

Contenale

Signatures des époux :

Joseph Buchmann

Anna Buchmann

Signatures des témoins :

A. Ballou

Jean Tachery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386

Byrde et Vallotton  
née Grotet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Byrde, Louis, Mariage

de Château-d'Oex domicilié à Vallorbes

veuf de Henriette Louise née Staub âgé le quatre-vingt mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Bex le vingt-deux avril mil huit cent quarante-huit

fil de Henriette Marie Byrde, décédée

et de

2<sup>o</sup> Vallotton, Marie-Louise née Grotet, Mariage de l'homme

de Vallorbes domiciliée à Vallorbes

veuve en 2<sup>de</sup> noces de Jules François Vallotton âgé le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Vallorbes le vingt-deux septembre mil huit cent cinquante-trois

fille de Jules Jacob Grotet

et de Julie née Falcy, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbes à Château-d'Oex les vingt-dix et vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Vallorbes.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Byrde  
Marie Byrde

Signatures des témoins :

Antoine  
Henri Chamey

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 387

Wyssbrod et Dellavedova

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wyssbrod, Alfred Charles, Entrepreneur,

de Boujean (Suisse) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Nyon le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-quatre,

fil de David Wyssbrod, Entrepreneur à Lausanne

et de feu Jeanne Françoise née Montant

2<sup>o</sup> Dellavedova, Louise Marguerite, sans profession

de Carosforo (Nevise) Italie, domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Mondovì le huit mai mil huit cent septante-dix

fille de feu Joseph Antoine Ciprien Dellavedova

et de feu Marie Louise Emery, sa femme

Les publications ont eu lieu à Boujean & à Lausanne le vingt dix-cinq mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative; les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Boujean & Lausanne

Dispense des publications à Carosforo

Communiqué: à l'Etat Civil de Boujean & à la Chancellerie Ale

Signatures des époux :

Wyssbrod  
M<sup>o</sup> Wyssbrod

Signatures des témoins :

Franz  
J. Schindler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 388

Trabbia &amp; Loizel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trabbia, Félix-Frédéric-Charles, maçon,

de Vallanzengo (Norte) Italie domicilié à Lantanne

célibataire

né à Vallanzengo le treize mars mil huit cent septante

fils de César Trabbia, maçon

et de Béatrice Crosa, domiciliés à Vallanzengo

2° Loizel, Sainte-Marie, ménagère,

de Compiègne au Chemin | Ile &amp; Vienne | domiciliée à Lantanne,

célibataire

née à Compiègne au Chemin le deux juillet mil huit cent septante-quatre

fille de feu Benjamin Loizel

et de Marie Martin, la veuve à Châtillon en Vendelois | Ile &amp; Vienne |

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Compiègne & Vallanzengo, les deux  
dix & vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de  
accès au père & consentement de la mère de l'Épouse  
3° Promesse de mariage. 4° Certi. de publication de  
Vallanzengo & Compiègne. 5° Act de Lantanne. 6°  
Déclaration de validité. 7° Permis du Département  
de Justice & Police constatant que les pièces nos  
1° 2. 4 & 6 sont déposées dans des archives

Communiqué: à la Chancellerie C<sup>h</sup>

## Signatures des époux :

Trabbia Félix  
Loizel Sainte-Marie

## Signatures des témoins :

Grandin }  
Perronnet } Lantanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 389

**Bringold et Delvecchio**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bringold, Ernest-Julien-Louis,** *Mariage*

de St Etienne (Rhone) domicilié à Lussan

célibataire

né à Lussan le douze février mil huit cent septante,

fils de feu Christian Bringold

et de feu Anne Susanne Müzenberg, sa femme,

2<sup>o</sup> **Delvecchio, Leonora-Clara,** *Mariage*

de Vintebbio (Novare) Italie domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Lussan le huit Juin mil huit cent septante-sept

fille de Pierre Delvecchio, Charpentier

et de Françoise Marie Louise Mathilde Reckly, sa femme, à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan & à St Etienne les vingt-sept et vingt-huit  
sept mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Etienne

Vintebbio & Lussan

Dispense de publications à Vintebbio

Communiqué : à l'Etat Civil de St

Etienne & Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

*E. Bringold*

*L. Delvecchio*

Signatures des témoins :

*J. Dur*

*Henri Chwally*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 390

Palaz & Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

**RECTIFICATION**

Par décision du 17 mars 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire de "Epalinges (Vaud) et Leuk (Berne)".

Lausanne, le 23 mars 1956  
L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et à l'office de l'état civil de Leuk (Berne) et Cully et Lutry.

Aujourd'hui vingt dix octobre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Palaz, Charles, Employé de pharmacie,

de Riez & de Lutry domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Riez le huit novembre mil huit cent soixante-sept

fils de Louis David Palaz, décédé

et de Jeanne Françoise née Bösiger, décédée.

2° Rieben, Louise-Jenny-Françoise, Repasseuse,

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt cinq décembre mil huit cent soixante-trois

fille de Jean Louis Rieben, gyppier

et de Louise Favrat, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry, Epalinges & Riez les vingt-dix vingt-sept & vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Riez, Lutry, Epalinges & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Cully & Epalinges.

Signatures des époux :

Ch. Palaz

Louise Palaz

Signatures des témoins :

L. Ritter }  
Henri Rieben } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 391

**Herren et Perrotet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Herren, Alfred, employé au D.S.

de Lutigen (Fribourg) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Ferendalm (Gene) le vingt novembre mil huit cent septante-trois

fils de Godefroid Herren, agriculteur

et de Maria Anna née Léniger, sa femme, domiciliée aux Monts de Pully

2° Perrotet, Julie, ménagère,

de Vaut (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Villeneuve le huit août mil huit cent cinquante-huit

fille de Georges Daniel Leonard Perrotet, associé,

et de Suzette née Perrotet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaut & Lenthéric, les vingt-six & vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutigen, Vaut & Lausanne.

Signatures des époux :

Herren Alfred  
Julie Herren

Signatures des témoins :

Mayer Fritz  
Mayer Ernest } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
Lausanne (Morat) & Morier

**RECTIFICATION**

Par décision du 14 mai 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le nom de famille soit désigné comme étant originaire de Lutigen (Fribourg) et Meyriez (Fribourg) et non Lutigen (Fribourg) seulement.

Lausanne, le 22 mai 1956

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, aux officiers de l'état civil de Lutigen & Meyriez (Fribourg)

N° 392

Quinche et Michler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt, six octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Quinche, Paul Emile, Forgeron,

de Neuchâtel et Chézard à St Martin domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Neuchâtel le trois Juin mil huit cent septante,

fils de Adolphe Quinche, décédé,

et de Marie Marguerite née Steiner, la femme, décédée.

2<sup>o</sup> Michler, Rosette, Cuisinière,

de Wahlen (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Schwarzenburg le quatre Janvier mil huit cent soixante-sept

fille de Jean Michler, décédé

et de Anna née Wydd, la Veuve à Schwarzenburg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Chézard à Wahlen les  
trois, quatre & cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Neuchâtel, Chézard, Lausanne et

Wahlen.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Neuchâtel Chézard &amp; Schwarzenburg

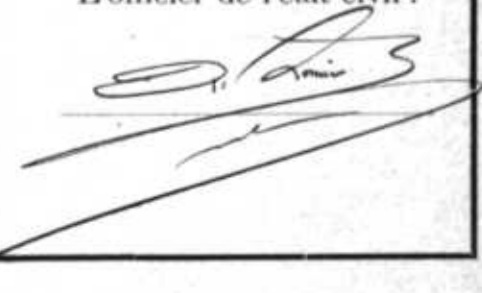
## Signatures des époux :

Paul Emile Quinche  
Rosette Quinche.

## Signatures des témoins :

E. Schreitzer  
Anna Bieri

L'officier de l'état civil :



N° 393

**Bizetti et Bionnaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bizetti, Louis-Vincent-Jean**, manœuvre en bâtiment

de Boca (Novare) Italie domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Boca le vingt six juillet mil huit cent septante-cinq

fil de Dominique Bizetti, décédé,

et de Marie Ferri, la veuve, domiciliée à Boca,

2° **Bionnaz, Marie-Thérèse**, journalière

de Caste (Italie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à St Christophe (Caste) le premier mars mil huit cent septante-deux

filles de Joseph Bionnaz, agriculteur

et de Marie Philomène Roch, la femme, domiciliés à Caste

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Boca & Caste les dix-neuf septembre  
premier & huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès du père & consentement de la mère de l'époux. 3° Procès-verbal de mariage. 4° Certificats de publications de Boca & Caste. 5° Dit de Lausanne. 6° Déclaration de Validité. 7° Formulaire du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont N° 2, 4 & 6 dont déposés dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Artois à Boca par la Chancellerie C<sup>he</sup>

Signatures des époux :

*Bizetti Louis*

*Bizetti Thérèse*

Signatures des témoins :

*Roverino Lorenzo*

*Bionnaz Antonio*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 394

Calame &amp; Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Calame, Charles-Emile, Antiquaire,

de La Côte aux Fées &amp; du Leclé domicilié à Lussan,

veuf en premières noces de Louise Henriette Rochat de le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né aux Granges de St Croix le vingt-dix mars mil huit cent quarante-cinq

fils de feu Pierre Henri Calame

et de feu Julie née Jacard

2<sup>o</sup> Rochat, Lydie-Elisa, sans profession,

de L'Abbaye domiciliée à Coligny (Genève)

célibataire

née aux Bionx le trente deux mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Henri Auguste Rochat

et de feu Louise Sophie Guignard

Les publications ont eu lieu à Lussan, Le Leclé, La Côte aux Fées, L'Abbaye &amp; Coligny les onze et douze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

cotes de naissance des Epoux

cote de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Côte aux Fées, Le Leclé, L'Abbaye,

Coligny &amp; Lussan

Communiqué: à La Côte aux Fées,

Le Leclé, L'Abbaye &amp; Coligny

Signatures des époux :

Charles Calame

Elisa Calame

Signatures des témoins :

Prodhon

Felix Tutschki cad. m. d. } à Lussan

L'officier de l'état civil :



N° 395

Vonnez et Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° Vonnez, Frédéric-Rodolphe, agriculteur

de Yvonand domicilié à Yvonand

Célibataire

né à Noiraigue le premier septembre mil huit cent septante-sept

fils de feu Frédéric Rodolphe Vonnez

et de Elisabeth née Buzzi, décédée.

2° Thomas, Emma, ménagère

de Feu domiciliée à Feu

Célibataire

née à Feu le six-vingt juillet mil huit cent cinquante,

fille de Marc Thomas, agriculteur à Feu

et de Julie née Jannin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Feu & à Yvonand les sept & huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Yvonand & Feu

Signatures des époux :

F. Vonnez  
Emma Vonnez

Signatures des témoins :

Vonnez Henri à Yvonand  
Laminé Fritz à Gommecris-la-Ville

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil d'Yvonand & Feu

[Signature]

N° 396

**Cottier et Cornaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cottier, Fritz-Henri**, ingénieur,

de Rougemont (Vaud) & Ménières (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Ménières le vingt-cinq décembre mil huit cent septante,

filz de frédéric Louis Adolphe Cottier, négociant

et de Marie Anne Thérèse Cugnier, sa femme, domiciliés à Ménières,

2<sup>o</sup> **Cornaz, Camille-Nancy-Pauline**,

de Fraug domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le quatorze décembre mil huit cent septante-sept

fille de Fritz Oscar Cornaz, négociant à Lausanne,

et de Zéphirine Marie Emilie Férot, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont, Ménières & Fraug les treis, cinq & six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes des fiançailles des Epoux

Civil Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rougemont, Ménières, Fraug & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Rougemont, Ménières & Frasnes

Signatures des époux :

F. H. Cottier

Camille Cornaz

Signatures des témoins :

Emile Baudouin

M. J. de Rantz F. Cottier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 397

**Matendaz et Tétaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matendaz, Jules Arnold,** horloger

de Mathod (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Bienne le vingt-cinq Juin mil huit cent septante-un

fil de Jules Matendaz horloger

et de Louise Sophie née Kuhn, domiciliée à Yverdon.

2° **Tétaz, Ida-Louise,** Couturière

de Chamblen (Vaud) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le onze octobre mil huit cent septante-six

filles de Christ Tétaz, orfèvre

et de Louise née Althaus, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Chamblen & Mathod  
les six, onze, douze et treize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Yverdon

Signatures des époux :

Jules Arnold Matendaz  
Ida Tétaz Matendaz

Signatures des témoins :

Alphonse  
Raymond Agassiz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Champonvent, Yverdon & Montagny



N° 398

Schmidhauser et Zierlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schmidhauser, Charles-Philippe André, Deminataire

de Ariet a de Götigholen (Schweyvie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le sept février mil huit cent septante-huit

fil de Eugène Charles Henri Schmidhauser, banquier à Lausanne,

et de Marie Fanny Elide Blanchoud, la femme, décédée,

2<sup>o</sup> Zierlen, Marie, sans profession

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le deux Septembre mil huit cent septante-sept

fille de Conrad Louis Guillaume Henri Zierlen, accide,

et de Marie Henriette Adamina, la femme, veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ariet a Götigholen les dix, treize et quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ariet, Götigholen a Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sulgen.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Schmidhauser

M. Schmidhauser

Signatures des témoins :

L. Schmidhauser

S. Josier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 17 janvier 1892, déclaré définitif et exécutoire le 16 mars 1892, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_, le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 23 mars 1892  
L'officier de l'état civil:  
H. Siehaud

Révisé du 20.3.92.

N° 399

**Ammann et Séchaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ammann, Henri-Conrad**, Jardinier,

de Wäldi (Churjoirie) domicilié à Lüssane,

Célibataire,

né à St-Pex le vingt-quatre Juillet mil huit cent Soixante-huit

fils de Jean Ammann, jardinier

et de Georgette née Demont, la femme, domiciliés à Lüssane.

2<sup>o</sup> **Séchaud, Lucie-Henriette**, sans profession,

de Sullens domiciliée à Sullens,

Célibataire.

née à Sullens le dix-huit décembre mil huit cent Septante

fille de son Henri Félix Séchaud

et de sa femme Jeanne Françoise née Briant, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lüssane, Wäldi & Sullens les dix et onze  
octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wäldi  
Sullens & Lüssane.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Wäldi & Sullens.

Signatures des époux :

*H. Ammann*

*Lucie Ammann*

Signatures des témoins :

*Manche Ammann*

*Rou Ammann* } Lüssane

L'officier de l'état civil :

*Di. Bureau, l'off.*

N° 400

**Jaccard et Séchaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Jaccard, Paul-Ernest-Daniel, Professeur

de Saint-Croix domicilié à Lantanne

Célibataire

né à St Croix le dix-huit novembre mil huit cent soixante-huit

fils de Louis Samuel Jaccard

et de Rose Elise née Jaccard, décédée

2<sup>o</sup> Séchaud, Adèle-Juliette

de Paudex de Sullens domiciliée à Paudex

célibataire

née à Paudex le vingt-un avril mil huit cent septante-huit

fille de Charles Henri Séchaud, propriétaire à Paudex

et de Charlotte Jenny Souise née Ammann, sa femme

Les publications ont eu lieu à St Croix, Les Granges, à Lantanne, à Sullens  
 & à Paudex les neuf, dix & onze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-  
 neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Granges, Paudex, Sullens &amp;

Lantanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Croix, Sullens &amp; Pully

Signatures des époux :

Paul Jaccard  
Adèle-Juliette Séchaud

Signatures des témoins :

St Séchaud  
M. Séchaud

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 401

**Beuchat & Guex**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Beuchat, Achille-Clément**, mécanicien D. S.  
de Soulee (Reims) domicilié à Landerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landerne le vingt-six mars mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fils de feu Jean Baptiste Beuchat

domicile des parents :

et de feu Marie Elise Coirist, sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Guex, Ruth**, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bouleux & de Mondon domiciliée à Reims,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbes le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Paul David Guex, ancien boulanger à Perrenoy

domicile des parents :

et de Marie Françoise née Glardon, à Reims,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Soulee, Bouleux, Mondon, Reims & Landerne les dix-sept et dix-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Consentement du père de l'épouse  
Certificats de publication de Soulee  
Bouleux, Mondon & Landerne

Signatures des époux :

*A. Beuchat*  
*R. Guex*

Signatures des témoins :

*E. Beuchat*  
*A. Yonta* } à Landerne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Andervelier, St-Cyrès & Mondon & L

N° 402

*Payot & Gédet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Payot, Charles,* secrétaire comptable,

de *Corcelles près Concoise* domicilié à *Avenches,*

*célibataire,*

né à *Corcelles* le *six novembre* mil huit cent *septante,*

fils de *Louis Payot, aisé*

et de *Louise née Perrin, sa veuve, à Corcelles près Concoise,*

2<sup>o</sup> *Gédet, Marie-Louise,* couturière,

de *Vallamand-Dessus* domiciliée à *Lausanne,*

*célibataire,*

née à *Chaux de Fonds* le *trainte novembre* mil huit cent *septante,*

filie de *Abram Louis Gédet, mécanicien à Lausanne*

et de *Marie Louise Wilhelmine Emilie née Jean Jaquet, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Vallamand, Avenches & Corcelles* les *sept, neuf et dix octobre* mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil*  
*d' Avenches*

Signatures des époux :

*C. Payot*  
*Louise Payot*

Signatures des témoins :

*[Signature]* }  
*[Signature]* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Concoise, Cuarefin & Avenches.*

N° 403

**Chassot et Nicolas née Grivel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chassot, François-Joachim**, employé au J.S.

de Chavannes les Oronnens, Oronnens, Villarlod, Villarsvieux, domicilié à Lausanne  
Oronnens, Massonnens, Freiburg et Mézières (Freiburg)

célibataire

né à Chavannes le quatorze août mil huit cent soixante-huit

fils de Antoine Joseph Chassot, décédé,

et de Marie Joséphine née Chammartin, la veuve à Oronnens

2° **Nicolas née Grivel, Anne-Tortense**, femme de chambre

de Carrouge près Mézières domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces de Samuel Nicolas dès le vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Arny-avant-Pont (Freiburg) le dix octobre mil huit cent soixante-six

fille de François Marie Joseph Grivel, charpentier à Arny-avant-Pont

et de Marie Philomène née Vonlanthen, la femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes, Oronnens, Villarlod, Villarsvieux, Massonnens, Freiburg, Mézières & Carrouge, les trois, dix, onze & seize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chavannes, Oronnens, Villarlod, Villarsvieux, Massonnens, Freiburg, Mézières, Carrouge & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oronnens

Estavayer-le-Gibloux, Villarsvieux, Massonnens, Freiburg, Mézières (Freiburg) & Mézières (Vaud)

Signatures des époux :

*François Chassot*

*Anna Grivel*

Signatures des témoins :

*Freymeyer* } Lausanne  
*Uldry Jérémie* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 404

Abegg et Pierre Humbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Abegg, Frédéric-Kentzi, maréchal,

de Schaffhouse domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Schaffhouse le deux décembre mil huit cent septante-six

fils de Georges Henri Abegg, peintre en voitures

et de Maria née Tanner, sa femme, domiciliés à Schaffhouse

2<sup>o</sup> Pierre-Humbert, Anna-Augustine, modiste,

de St-Aubin-Broyes (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le onze février mil huit cent septante-deux

fille de Charles Auguste Pierre-Humbert, décédé,

et de Anna Spring, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schaffhouse & St-Aubin, les trente  
septembre & deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schaffhouse

St-Aubin &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schaffhouse &amp; St-Aubin

## Signatures des époux :

Heinrich Abegg-Schmid,

Augustine Abegg.

## Signatures des témoins :

Auguste Royer

Gottfried Stebler } Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 405

*Gret et Cossy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gret, Maurice-François*, *Portier d'hôtel*,

de *Saint-Croix* domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*,

né à *Mozens* le vingt-quatre septembre mil huit cent septante-huit

fil de *Jean Gret*, *agriculteur*

et de *Fanny* née *Semnoz*, *sa femme*, domiciliée à *Mozens*.

2° *Cossy, Henriette*, *femme de chambre*

de *Puidoux* domiciliée à *Lausanne*,

*célibataire*.

née à *Forel (Lavaux)* le onze février mil huit cent septante-cinq

fille de feu *Simon Cossy*

et de *Marie* née *Emery*, domiciliée à *Chexbres*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St-Croix-Les-Françaises & Puidoux*, les dix-onze et douze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*St-Croix, Puidoux & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de

*St-Croix & Chexbres*

Signatures des époux :

*Gret Maurice*  
*Gret Henriette*

Signatures des témoins :

*Auguste Regamey*  
*Gottfried Steller*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 406

Géroch et Paley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Géroch, Eugène-Louis-César, Domestique de Campagne

de Jengny domicilié à Lussanne,

Célibataire

né aux Croisettes (Epalinges) le huit août mil huit cent septante-un

fils de Gabriel Louis Géroch, Charpentier,

et de Marie Susanne Chapuis, sa femme, domiciliés à Montblesson,

2<sup>o</sup> Paley, Julie, Représentante

de Puidoux domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Payerne le treize Septembre mil huit cent septante-deux

fille de Charles Henri Paley, décédé,

et de Julie née Roulet, sa mère à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Jengny, Puidoux &amp; Lussanne les treize &amp; quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Jengny, Puidoux &amp; Lussanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Coursier &amp; Chablais.

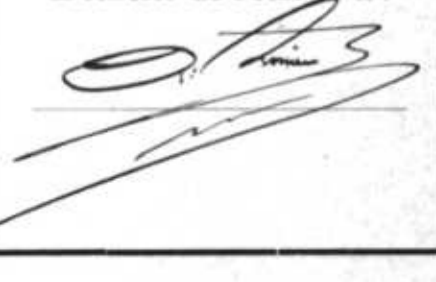
## Signatures des époux :

Eugène Géroch  
Julie Paley

## Signatures des témoins :

Auguste Reymond  
Gottfried Stebler

L'officier de l'état civil :



N° 407

Razori et Trivero

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Razori, Alexandre-Joseph-Alberico, Maréchal,

de Savigliano (Cune), Italie domicilié à Lambonne,

Célibataire

né à Savigliano le vingt-un décembre mil huit cent septante-quatre,

fils de Jean Baptiste Razori, *adecede*,

et de Maria Cazzani, *sa femme, adecede*,

2° Trivero, Louise, Cuisinière,

de St Maurice (Turin) domiciliée à Lambonne,

Célibataire

née à St Maurice (Turin) le onze Juin mil huit cent huitante-trois

fille de Vincent Trivero, agriculteur

et de Thérèse Piovano, *sa femme, domiciliés à St Maurice.*

Les publications ont eu lieu à Lambonne, Savigliano & St Maurice, les cinq  
six-sept-et-vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des père & mère des Epoux & consentement du tuteur. 3° Consentement du père des Epoux. 4° Promesse de mariage. 5° Certificats de publication de Savigliano & St Maurice. 6° Dit de Lambonne. 7° Déclaration de validité. 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2, 3, 5 & 7 sont déposés dans les archives.

Communiqué : La Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Razori Alexandromarshall

Louise Trivero

Signatures des témoins :

Cesano, Antonio

Manisto Pierre

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 408

Manni et Cailliet née Chasse

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Manni, Angelo, Macer

de Ghevio (Novate) Italie domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Thérèse Prandini des le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Ghevio le huit Juin mil huit cent septante

fils de Giovachino Manni

et de Catherine Romeo, les deux décedés

2° Cailliet née Chasse, Marie-Anastasia, ménagère

de Versoix (Genève) domiciliée à Lausanne

divorcée en premières nocces de Jules Francois Louis Cailliet des le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née à St Maurice (Valais) le six décembre mil huit cent cinquante-neuf

fille de Jean Marie Chasse, décedé,

et de Marie Marguerite Antoinette née Peneu, sa veuve à St Maurice

Les publications ont eu lieu à Versoix, Lausanne & Ghevio les onze, douze & vingt deux mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux 3° Acte du mariage de l'Epoux avec mention du divorce 4° Promesse de mariage 5° Certificats de publication de Ghevio 6° Dts de Versoix & Lausanne 7° Déclaration de Validité 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2, 3, 5 & 7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève (Buc. C.) & à la Chancellerie C.

Signatures des époux:

Manni Angelo
Mouze Mani

Signatures des témoins:

Manisto Pierre
L'baniste Carlo } a Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Légitimation de Angéline Marie Manni née à Lausanne le 6 août 1899. Voir aux pièces.

N° 409

Golis et Martinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golis, André, Limonadier

de Genève domicilié à Lancy,

Célibataire

né à Lyon (6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le dix décembre mil huit cent septante-deux

fils de feu Théodore Marc Golis

et de feu Louise dite Marie Voisier,

2° Martinet, Lina, Cuisinière,

de Mont-la-Ville domiciliée à Lancy

Célibataire

née à La Brassus le vingt-quatre juillet mil huit cent septante-un

fille de Marc Alexandre Martinet fromager

et de Marie Françoise née Cardinaux, sa femme, à Penthalaz

Les publications ont eu lieu à Lancy, Genève & Mont-la-Ville les dix & onze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Mont-la-Ville & Lancy

Communiqué : à l'état civil de

Genève & L. de

Signatures des époux :

*André Golis*  
*Lina K. Golis*

Signatures des témoins :

*J. Massard*  
*St. G. ...* } à Lancy

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Pis jugement rendu le 2 juillet 1903 déclaré exécutoire le 14 septembre suivant, le tribunal civil du District de Lancy a dit en pureté le mariage ci-contre. Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 107 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lancy le 19 septembre 1903.

L'Off. de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 410  
**Kues et Rossier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kues, Louis-Samuel Ulrich, Etudiant

de Chessel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Orge le six Mars mil huit cent Septante-cinq

fil de feu William Kues

et de Sophie née Ansermoz, sa veuve à Genève

2<sup>o</sup> Rossier, Blanche Anna, Institutrice

de Vevay & de Rougemont domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vevay le vingt-trois Juillet mil huit cent Septante-trois

filles de feu Louis Henri Jacques Rossier

et de Jenny née Croisier, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Chessel, Vevay & Lausanne les treize & quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chessel

Vevay, Rougemont & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villeneuve, Rougemont & Vevay

## Signatures des époux :

Louis Kues

Blanche Kues

## Signatures des témoins :

Lucien Welden à Genève

G. Demagistris à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 411

**Romanens et Stratz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Romanens, Pierre-Victor, Boullanger

de Sorens (Stribony) domicilié à Lansanne,

divorcé en premières noces de Susanne Françoise Marie Tavel née le trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize,

né à Chavannes / Osannen (Stribony) le vingt-cinq mil huit cent soixante-trois

fil de feu François Romanens

et de feu Rose Monique née Demiere

2<sup>o</sup> Stratz, Sophie, Cuisinière

de Untersimonswald (Waldkirch) Bade, domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Untersimonswald le vingt-un avril mil huit cent soixante-sept

fille de Salas Stratz, cordonnier

et de Ursule Furtwängler, domiciliée à Untersimonswald

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Sorens & Untersimonswald les dix & onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sorens,

Untersimonswald & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sorens & à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Victor Romanens  
Sophie Romanens

Signatures des témoins :

*(Signatures)*  
Les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*(Signature)*

N° 412

Favre et Wyssmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Favre, Ernest, agriculteur  
de Ecoteaux & Château-d'Oex domicilié à Ecoteaux  
célibataire,

né à Ecoteaux le premier avril mil huit cent septante,

fils de feu Jean David Favre

et de Evodie Marie née Serez à Ecoteaux,

2<sup>o</sup> Wyssmann, Madelaine, Domestique,

de Neuenegg (Berne) domiciliée à Ecoteaux

célébraire,

née à Neuenegg le deux Janvier mil huit cent septante-sept

filie de Magdalena Wyssmann à Neuenegg

et de

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux, Neuenegg, Château-d'Oex & D'Évroz  
les treize et quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Palézieux

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Palézieux, Château-d'Oex & Neuenegg

Signatures des époux :

Ernest Favre  
Magdalena Favre

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ } à Langnau  
\_\_\_\_\_ }  
\_\_\_\_\_ }

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 413

Vicari & Vela

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vicari, Luigi-Secondo, Menuisier

de Bergomano (Novate, Italie) domicilié à Lussanne

célibataire

né à Bergomano le vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-quatre

fil de Jules Vicari, négociant à Bergomano

et de Emilie Cerutti, sa femme, décédée.

2° Vela, Adelaïde-Marguerite, Cuisinière,

de Credo-Ossola (Novate) domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Credo-Ossola le deux février mil huit cent soixante,

fille de Antoine Vela, agriculteur

et de Monica Alberti, sa femme, domiciliés à Credo.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Credo & Bergomano les vingt-dix  
septembre, huit & dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Bergomano & Credo-Ossola. 4° Dit de Lussanne. 5° Déclaration de validité. 6° Permis au Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3 & 5 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie Clu

Signatures des époux :

Vicari Luigi-Secondo  
Vela Adelaïde

Signatures des témoins :

Genevra Larino  
Genevra Bauviri

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 414

Frölich et Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-six-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> Frölich, Charles architectede Göppingen (Wurttemberg) domicilié à LansanneCélibatairené à Göppingen le neuf octobre mil huit cent septante-quatrefils de Charles Albert Frölich, propriétaire-meurier à Göppingen,et de Elisabeth Wilhelmine née Schwegler, sa femme2<sup>o</sup> Jayet, Hélène-Alice medistede Moudon & d'Armenches domiciliée à Lansanne,Célibatairenée à Charillens le trois octobre mil huit cent soixante-septfille de Louis Isaac Jayet, marchand de bois à Charillenset de Rose Fanny née Mayer, sa femmeLes publications ont eu lieu à Göppingen, Moudon, Armenches & Lansanne  
les six & onze octobre mil huit cent quatre-vingt-six-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Göppingen  
Moudon, Armenches & LansannePermis du Département de Justice &  
PoliceCommuniqué: à l'Etat Civil de  
Moudon & à la Chancellerie & le

## Signatures des époux :

Charles FrölichAlice Frölich

## Signatures des témoins :

E. JayetF. Barthou

## L'officier de l'état civil :



N° 415

**Parisod et Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 5  
 novembre 1903 déstabilisé le  
 18 Janvier 1904, le Tribunal civil du  
 district de Lausanne a ditons par le  
 divorce le mariage inscrite ci-contre.  
 Le divorce a été prononcé contre  
 le mari, en vertu de l'article 46 § 1<sup>er</sup> C. de  
 la loi fédérale du 20 décembre 1874.  
 Lausanne le 28 Janvier 1904.  
 Offi. de l'état civil

Aujourd'hui neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Parisod, Charles-François, Voyageur de Commerce

de Villette & de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Bavilliers Haut Rhin le vingt huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre,

filz de Charles Parisod, décédé,

et de Marie née Ruyet, sa veuve à Lausanne,

2<sup>o</sup> Favre Lucy-Nancy-Louise, Coiffeuse

de Servion \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit

fille de Charles Georges Favre, boulanger

et de Marie Louise Mancer, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villette, Lutry, Servion & Lausanne les dix-onze &  
douze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villette, Lutry  
 Servion & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lucy Lutry & Oran

Signatures des époux :

Ch. Parisod  
Lucy Parisod

Signatures des témoins :

Ch. Parisod à Payerne  
Louis Favre à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 416

Marsens et Kobi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marsens, Albert-Frédéric, Equipier I. S.,

de Renens et de Jouxtens-Mézery domicilié à Renens,

Célibataire

né à Renens le dix-sept février mil huit cent septante-huit,

fils de Emile Marsens, nettoyeur I. S.

et de Marie née Janin, la femme, domiciliée à Renens,

2° Kobi, Lina, Cuisinière,

de Rapperswil | Berne | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Seewyl | Rapperswil | le douze Septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Benadict Kobi, Charpentier

et de Anna Barbara née Kitzler, domiciliée à Seewyl.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rapperswil, Jouxtens-Mézery & Renens le quatorze, quinze, seize et dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Romanel.

Signatures des époux :

Marsens Albert

Lina Marsens

Signatures des témoins :

Signatures of witnesses with 'à Romanel' note.

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer.

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel & Rapperswil.

N° 417

Flukiger & Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Flukiger, Charles-Jernand, marchand,

de Dürrenroth (Suisse) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le douze Juillet mil huit cent septante-sept

fils de Jean Flukiger, Charron,

et de Louise Jenny née Perret, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Lin, Julia-Oscar-Wilhelmine, sans profession,

de Riez & de Lutry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le neuf Mai mil huit cent septante-neuf

filles de Alexis Lin, agriculteur

et de Jeanne Fanny Fleury, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Dürrenroth & Riez les dix-sept  
18.19 & 20  
septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Dürrenroth

Riez, Lutry & Lausanne.

Communiqué : à l'état Civil de

Dürrenroth, Lutry & Riez

Signatures des époux :

Charles. Flukiger

Julia Flukiger

Signatures des témoins :

Jean Blöchlinger

Lin Otho les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 418

**Schneider et Kohler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1<sup>o</sup> Schneider, Jean-Adolphe, bonnetierde Rubigen (Berne) domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Kleinhöchstetten le dix-huit mai mil huit cent septante-deux,fils de feu Christian Schneideret de Elisabeth Sahli, domiciliée à Münsingen,2<sup>o</sup> Kohler, Rosa, Cuisinière,de Burgistein (Berne) domiciliée à PaudexCélibatairenée à Novalles le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-troisfille de Jean Daniel Kohler, tisserandet de Susanne née Prauffer, sa femme, domiciliés à FontainesLes publications ont eu lieu à Lausanne, Rubigen, Burgistein & Paudex, les deux, onze et douze octobre mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Copies de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deRubigen, Burgistein, Paudex & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Münsingen, Kiechenbühlmen &ully

## Signatures des époux :

Adolf SchneiderRosa Schneider

## Signatures des témoins :

P. Reymann à PaudexAlbert Chubaud à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

N° 419

Vögeli et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> Vögeli, Rodolphe, Chauffeur au J.S.  
 de Zauggenried (Berne) domicilié à Lansanne  
Célibataire

né à Yverdon le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante-trois  
 fils de Louis Vögeli, décédé,  
 et de Marie née Kaisermann, la veuve, à Yverdon

2<sup>o</sup> Chappuis, Jeanne Lucie, Demoiselle de magasin,  
 de Lutry & Villetta, domiciliée à Lansanne, Duchy,  
Célibataire

née à Ferney-Voltaire (Ain) le deux Juin mil huit cent Septante-quatre  
 fille de Auguste Chappuis, tailleur,  
 et de Jenny Fanny née Guillard, la femme, domiciliée à Duchy

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lutry, Villetta et Zauggenried les deux,  
treize & quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Zauggenried, Lutry, Villetta & Lansanne

Signatures des époux :

Vögeli Rodolphe  
Jeanne Vögeli

Signatures des témoins :

Rankand  
Chappuis Eugénie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Jegenstorf, Cully & Lutry

N<sup>o</sup> 420**Jaccoud et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Jaccoud, Louis-Maurice** Surveillant de quais J-Sde Puidoux domicilié à Lansanne,Célibatairené à Coudy d'Autry le vingt-un mars mil huit cent septante-quatrefils de Pierre Louis Jaccoud, agriculteur et Autryet de feue Louise Charlotte née Diserens,2<sup>o</sup> **Pache, Marie-Thérèse-Lina**, Cocturièrede Epalinges, domiciliée à Chamblandes et Pully,Célibatairenée à Pully le vingt Janvier mil huit cent septante-quatre,fille de Alphonse Louis Pache, Jardinieret de Caroline née Lavanchy, la femme, domiciliée née PullyLes publications ont eu lieu à Lansanne, Epalinges, Puidoux et Pully, les  
dix, onze et douze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications dePuidoux, Epalinges, Lansanne et Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chesalles, Epalinges et Pully

Signatures des époux :

Jaccoud Maurice  
Marie Jaccoud

Signatures des témoins :

Piche  
A. Caefer à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 421

Mazzon & Chuaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mazzon, Jules Eugène Alexandre, Jardinier,

de Ecublens domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Ecublens le quinze janvier mil huit cent Septante-Sept

fils de Emile Mazzon, alcool,

et de Julie née Mathys, la veuve, à Moiry.

2° Chuaz, Hélène Sophie, — Demoiselle de magasin,

de Avenches domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à St Rémy le trente mars mil huit cent Septante-neuf

fille de Louis Auguste Chuaz, agriculteur

et de Henriette Marie née Buisson, la femme, à La Tour de Peitz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens & Avenches, les trois & quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ecublens, Avenches & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ecublens

& d'Avenches

Signatures des époux :

Jules Eugène Alexandre Mazzon  
Hélène Sophie Chuaz Mazzon

Signatures des témoins :

E. Gillieron }  
C. Chavan } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 422

**Chavan & Aegeter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7 Avril 1903  
déclaré définitif le 2 juillet suivant, le  
Tribunal civil du District de Lausanne  
a déclaré par le divorce le mariage inscrit  
ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la  
femme en vertu de l'article 146 lettre a  
de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 15 juillet 1903.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chavan, Louis,** *Gyffside*

de Pully domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-un février mil huit cent septante-sept

fil de Jean Samuel Chavan, Entrepreneur

et de Marie Charlotte Borel, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Aegeter, Henriette-Josephine-Elise,** *Conditière*

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Vevay le quinze juillet mil huit cent septante-huit

filles de Fritz Christian Aegeter, journaliste

et de Marie Apollonie née Gay, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau & Pully les dix, onze  
et douze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Langnau & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully & Langnau.

Signatures des époux :

*Louis Chavan*

*Joséphine Chavan*

Signatures des témoins :

*C. Chavan*

*Antoine* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 423

**Chappuis & Rod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Ulysse,** Agriculteur

de Carrouge domicilié à Carrouge

Célibataire

né à Carrouge le vingt-huit novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Emile Chappuis

et de Eugénie née Chenevard

2° **Rod, Marie-Ida,**

de Ropraz, Mézières, Cozzelles & Demoret domiciliée à Ropraz

Célibataire

née à Ropraz le vingt-cinq avril mil huit cent septante-neuf

fille de François Rod

et de Sophie née Rod, domiciliée à Ropraz

Les publications ont eu lieu à Cozzelles, Ropraz, Mézières, Carrouge et Demoret les dix-neuf et vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— Autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Mézières, Ropraz & Demoret

Signatures des époux :

**Chappuis Ulysse**  
**Chappuis Ida**

Signatures des témoins :

**Ernest Pior** à Ropraz  
**Oscar Hulattal** à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 424  
Nicole et Mauron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nicole, Charles-Henri, Cuisinier,

de Lieu & au Chenit domicilié à Lauterne,

Célibataire,

né au Sentier le cinq juillet mil huit cent septante-huit

fil de Jules Henri Nicole, décédé,

et de Eliza Louise née Rechat, sa mère à Lauterne

2<sup>o</sup> Mauron, Mélanie-Joséphine, Cuisinière,

de Sâles (Sarine) Fribourg domiciliée à Lauterne,

Célibataire,

née à Ependes (Fribourg) le huit Juin mil huit cent Septante-cinq

fille de Pierre Vincent Mauron, agriculteur,

et de Marie Philomène née Rotzetter, sa femme, domiciliés à Sâles.

Les publications ont eu lieu à Lauterne, au Lieu au Sentier, au Brassus &  
à Sâles les vingt-huit et trente octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Lauterne, le Lieu au Sentier, le

Brassus & Sâles

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ependes (Sâles) le Lieu au Sentier

Signatures des époux :

Henri Nicole

Mélanie Piste

Signatures des témoins :

Chambry

Reufroy

L'officier de l'état civil :

N° 425

**Grosso & Pegurri**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grosso, Antoine**, Charretier,

de Messe-Santa-Maria (Verona) domicilié à Lussonne,

Célibataire,

né à Messe-Santa-Maria le neuf avril mil huit cent septante-quatre,

fils de Joseph Grosso, agriculteur,

et de Quintina née Grosso, sa femme, domiciliés à Messe-Santa-Maria,

2° **Pegurri, Maria-Angela**, Couturière,

de Vall'Alta (Bergamo) Italie, domiciliée à Ecublens,

Célibataire,

née à Vall'Alta le six octobre mil huit cent huitante

fille de Tobie Pegurri, Ecublens,

et de Julia Luchetti, sa femme, domiciliés à Ecublens,

Les publications ont eu lieu à Lussonne, Ecublens, Messe-Santa-Maria & Vall'Alta les vingt-six, vingt-huit septembre & quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des parents de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Messe, Vall'Alta. 5° Dits de Lussonne & Ecublens. Permis du Département de Justice & Police. Constatant que les pièces sous N° 2 & 4 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Ecublens & à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Grosso Antoine  
Grosso Angéline

Signatures des témoins :

C. De Marco  
Maeklin } Lussonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 426

*Regamey et Piquet*  
née *Philippin*  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Regamey, Emile-Louis*, Vendeur,  
de Lausanne & de Savigny domicilié à Lausanne,

divorcé en premières noces de Julie Cortey dès le deux Septembre mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huit

né à Berens le trouze octobre mil huit cent soixante-deux

fil de Etienne Louis Regamey, décédé,

et de Jeanne Françoise née Menétray, sa femme, décédée

2° *Philippin femme Piquet, Marie Louise*, Ménagère,

de Chenit domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières nocces de Edouard Henri Piquet dès le neuf novembre mil  
huit cent quatre-vingt-quatorze,

née à Cormondrèche (Neuchâtel) le dix Janvier mil huit cent soixante,

filles de Louis Henri Philippin, agriculteur à Cormondrèche

et de Anna Marie Ritter, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Le Sentier & Le Brassus les  
trouze Septembre et deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Déclarations de divorce des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Savigny, Le Sentier & Le

Brassus.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny & du Sentier

## Signatures des époux :

*Emile Regamey*  
*Louise Regamey*

## Signatures des témoins :

*A. Décastro*  
*Le Debarco*  
à deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 427

Schacher & Amy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schacher, Jean, bonnetier, de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne le vingt-sept août mil huit cent soixante-sept fils de feu Antoine Schacher et de Marie Fiklmann, domiciliée à Lausanne,

2<sup>o</sup> Amy, Rosa, cuisinière, de Oyens domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Oyens le cinq juin mil huit cent huitante-un fille de Henri Amy, agriculteur, et de Marie née Huberson, domiciliés à Oyens,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Escholzmatt & Oyens, les dix-sept et dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement du père de l'Epouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publications de Escholzmatt, Oyens & Lausanne.

Signatures des époux :

J. Schacher  
Rosa Schacher

Signatures des témoins :

Lustare Weibel  
A. Schacher

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de Escholzmatt & St Cierge.

N° 428

**Badiali et Favet née**Nom et profession de l'époux : **Berblinger**

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Badiali, Dominique-Rozario**, Muceno

de Muceno (Côme) Italie domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Muceno le trois octobre mil huit cent soixante-huit

fils de Jules Badiali, décédé

et de Thérèse Badiali, la Veuve à Muceno

2° **Favet née Berblinger, Barbara**, Epicière

de Servion domiciliée à Lansanne

veuve de Eugène Favet (en 1<sup>er</sup> noces) dès le onze octobre mil huit cent quatre-  
vingt-dix-sept

née à Herbolzheim (Bade) le vingt-dix mil huit cent soixante-deux

fille de Robert Berblinger, tailleur à Herbolzheim

et de Barbara Ketterer, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Servion et Muceno les quatorze,  
quinze et vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>er</sup> notes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> acte  
de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse. 3<sup>o</sup> Promesse  
de mariage. 4<sup>o</sup> Certificat de publication de  
Lansanne & Servion. 5<sup>o</sup> Dit de Muceno.  
6<sup>o</sup> Permis du Département de Justice & Police  
Constatant que les pièces dont N<sup>os</sup> 2 & 5 sont  
déposés dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Oyon & à la Chancellerie de le

## Signatures des époux :

Badiali Dominique

Barbara Badiali

## Signatures des témoins :

Barryoli Antoine

Challet Emil Lansanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-318

N° 429

**Regamey et Grasset**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

(quatre-vingt) dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Paul-Émile**, *Bénédicte*

de *Lausanne et de Savigny* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Neuchâtel* le dix-sept septembre mil huit cent *septante*

fil de *Émile Louis Regamey*, *typographe*

et de *Marie Constance née Dollenbach*, *la femme*, domiciliée à *Lausanne*

2° **Grasset, Alice**, *Lingère*

de *L'Albergement* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Ferney-Voltaire*, le dix-neuf février mil huit cent *septante-huit*

fille de *Charles Auguste Grasset*, *agriculteur*

et de *Jenny Marie Degiez*, *la femme*, domiciliée à *Chagnières*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Savigny & L'Albergement*, les *premier, deux & trois novembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Lausanne, Savigny & L'Albergement*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Savigny & Signerolles*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*P. Regamey*

*A. Grasset*

Signatures des témoins :

*M. Bencher* *à Genève*

*P. Regamey* *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 430

Kauri von Flue

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kauri, Samuel Gottlieb, Charron

de Hirschthal (Argovie) domicilié à Lucerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Oberristfelden (Argovie) le onze novembre mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de feu Jacob Kauri

domicile des parents :

et de feu Susanne née Thut

Nom et profession de l'épouse :

2° von Flue, Marie-Françoise, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Sachseln (Obwald) domiciliée à Lucerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sachseln le dix mai mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de Salis von Flue agriculteur à Sachseln

domicile des parents :

et de feu Josephine née Ming

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lucerne, Hirschthal, Lucerne &amp; Sachseln

les dix-sept, dix-neuf, vingt-dix &amp; vingt-sept octobre mil huit cent quatre-

-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hirschthal, Sachseln, Lucerne &amp; Lucerne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Lucerne, Hirschthal &amp; Sachseln

## Signatures des époux :

Gottl. Kauri  
Marie Kauri

## Signatures des témoins :

Werner Jean à Lucerne  
Mathilde von Flue à Sachseln

## L'officier de l'état civil :



N° 431

Clere et Trollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Clere, Alexis Constant Louis, agriculteur,

de Ecublens et Rivier, domicilié à Ecublens,

célibataire,

né à Ecublens le treize Septembre mil huit cent cinquante-sept

fils de feu Marc Henri Alexandre Clere

et de feu Jeanne Louise née Pittet,

2<sup>o</sup> Trollet, Amélie, dans profession,

de Starzhich (Soleme) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Dornach (Soleme) le dix Juin mil huit cent septante-deux

fille de Pierre Jacob Trollet, Cafetier,

et de Rosina née Meier, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Lausanne, Crissier et Starzhich les quatorze, dix-sept et dix-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Ecublens.

Signatures des époux :

Clere  
Amélie Clere

Signatures des témoins :

L. Bachmann  
Emil Toller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Ecublens, Romanel & Starzhich.

N° 432

Jordan et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan, Jules, agriculteur

de Carrouge domicilié à Carrouge

Célibataire

né à Carrouge le sept juillet mil huit cent soixante-huit

fils de Jean Jordan agriculteur

et de Jenny née Jordan, décédée

2° Rod, Méry,

de Penay domiciliée à Kausanne,

Célibataire

née à Penay le vingt-trois novembre mil huit cent septante-trois

fille de Louise Nancy Rod, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Kausanne, Carrouge & Penay les vingt-un, vingt-trois & vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'état civil de Mézières

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de Mézières & Penay

Signatures des époux :

Jules Jordan  
Méry Jordan

Signatures des témoins :

Louise Jordan }  
Philippe Jordan } à Carrouge

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 433

Kohli & Citz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kohli, Edouard-Ernest Hotelier

de Guggisberg et de Berne domicilié à Berne

Célibataire

né à Berne le deux juin mil huit cent septante-six

fil de Jean Kohli, décédé,

et de Maria Anna née Ruof, décédée

2° Citz, Emma-Bertha, sans profession

de Schosswed (Algérie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-sept novembre mil huit cent septante-six

fille de Jean Wilhelm Citz, restaurateur à Lausanne

et de Louise née Gyqua

Les publications ont eu lieu à Berne, Guggisberg, Schosswed Lausanne, les vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Berne

Signatures des époux :

Ernst Kohli  
Bertha Kohli

Signatures des témoins :

S. Ziehler }  
Ernstobel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Berne, Guggisberg & Schosswed

N° 434

**Monachon & Nicollier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Monachon, Paul, Agriculteurde Marthesanges domicilié à Montharond & LussanneCélibatairené au Mont le vingt-deux août mil huit cent septante-unfils de Jean Jules Monachonet de Esther née Porchet la veuve, domiciliée à Montharond2° Nicollier, Louisa, Ménagèrede Yverne & Ormont-Dessus domiciliée à MontharondCélibatairenée au Mont le huit octobre mil huit cent septante-dixfille de Charles Auguste Nicollier, ouvrier de ville à Lussanneet de Jeanne née Delisle, la femme

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Yverne, Ormont-Dessus & Marthesanges les vingt-huit et trente octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deMarthesanges, Yverne, Ormont-Dessus & Lussanne.

Communiqué : à l'état civil de

S<sup>t</sup> Pierre, village & Ormont-Dessus.

Signatures des époux :

Paul MonachonLouisa Monachon

Signatures des témoins :

Jules Monachon à CeryMaurice à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 435

**Giovanelli & Ghislanda**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Giovanelli, André,** peintre en bâtiment

de Bidogno (Tessin) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bidogno le seize mai mil huit cent soixante-neuf

fil de Joseph Giovanelli géomètre,

et de Madeleine née Canonica, la femme, domiciliés à Bidogno.

2<sup>o</sup> **Ghislanda, Rosa-Maria-Catherine,** tailleuse en hommes

de Service (Tessin) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Dino (Service) le deux juin mil huit cent septante-sept

fille de Rainette Ghislanda décédée,

et de Madeleine née Dominiconi, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bidogno & Service les quatre & cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bidogno, Service & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bidogno & Service

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Giovanelli André

Giovanelli Rosa

Signatures des témoins :

Maurice } Lausanne

André }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 436

**Cardinaux et Rilkner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cardinaux, Charles Henri**, agriculteur,

de Palézieux domicilié aux Chisleyes

veuf de Louise Marie née Dufey âgé de trente-un ans le trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf né à Palézieux le vingt-deux décembre mil huit cent cinquante-trois

fils de feu Jean Abram Cardinaux

et de défunte Jeanne Louise née Rilkner

2<sup>o</sup> **Rilkner, Rosa**, ménagère,

de Château-d'Oze &amp; aux Chisleyes domiciliée aux Chisleyes

célibataire

née aux Chisleyes le six janvier mil huit cent septante-huit

fille de Jean Frédéric Rilkner, agriculteur

et de Marie Louise née Seméville, aux Chisleyes

Les publications ont eu lieu à Palézieux, L'Etivaz, Château-d'Oze &amp; aux Chisleyes les trois et quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
d'Oze.

Signatures des époux :

Henri Cardinaux  
Rosa Cardinaux

Signatures des témoins :

Lo Dupressat  
Benequin Paul

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Palézieux, Oze & Château-d'Oze.

N° 437

Favre et Bridel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° Favre, Casimir-Jeançois, Plâtrier peintre,

de Bieligny St Barthélemy domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bieligny St Barthélemy le vingt-sept janvier mil huit cent septante-sept

fil de Auguste Ignace Favre agriculteur

et de Rosalie Augustine Hélène née Limat, la femme, à St Barthélemy

2° Bridel, Pauline-Elise-Clotilde, Costurière,

de Donneloye domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt août mil huit cent septante-huit

fille de Françoise Bridel, à Lausanne

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bieligny & Donneloye les quatorze et quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bieligny

Donneloye & Lausanne

Signatures des époux :

Casimir Favre

Pauline Favre

Signatures des témoins :

Bernegni Paul

Verboux Eugène

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Molendins & Schallerod.

*Par jugement rendu le 28 novembre 1914, par le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déclaré nul et sans effet le mariage inséré ci-contre.*

*Le divorce a été prononcé contre Mme Favre en vertu des art. 127 et 138 du Code civil.*

*Lausanne, le 22 mars 1915.*

*L'officier de l'état civil :*

*[Signature]*

*Révisé du 20 mars 1915.*



N° 438

**Kaufmann et Métry**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuvième mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Kaufmann, Rodolphe,** Commerçantde Coire et de Taminio (Grisons) domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Sulgen (Suisse) le vingt-trois mai — mil huit cent septante-septfils de Daniel Kaufmann, cordonnier,et de Bertha née Haug, sa femme, domiciliés à Coire.2<sup>o</sup> **Métry, Bertha,** Costurièrede Roèche & d'Albinen (Valais) domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Lausanne le deux décembre — mil huit cent septante-septfille de Jean Métry, décédéet de Anne Marie Herzog, sa veuve à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Roèche, Albinen, Coire & Taminio  
le sept, huit et onze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deCoire, Taminio, Roèche, AlbinenLausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Coire, Taminio, Roèche & Albinen

Signatures des époux :

R. Kaufmann  
B. Kaufmann

Signatures des témoins :

Marie Annet  
Arrière-tuteurs  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 439

**Degerbaix et Jaquet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Florence - Germaine Jaquet née à Lausanne le 4<sup>th</sup> 1844. voir aux pièces.*

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Degerbaix, Jules,** Veuturier

de Chusy (Haute Savoie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Grand-Saconnex (Genève) le deux juillet mil huit cent soixante-sept (1867)

fils de feu Jean Degerbaix

et de feue Desphée Lissay, sa femme,

2° **Jaquet, Eugénie,** sans profession,

de Pougny (Ain) France, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Plampalais (Genève) le deux octobre mil huit cent septante-trois

fille de Henri Jaquet, boucher,

et de Marie Julie Mégevand, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chusy & Pougny les trente-trois  
octobre et cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux / 2° Actes de décès des père & mère de l'Epoux / 3° Contentement des père & mère de l'Epouse / 4° Promesse de mariage / 5° Certificat de publication de Chusy & Pougny / 6° Dit de Lausanne / 7° Déclaration de validité / 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 2, 3, 5 & 7 sont déposées dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Jules Degerbaix*

*Eugénie Degerbaix*

Signatures des témoins :

*Barre Joseph*

*Auguste Mercier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 440.

**Parche et Maillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Franké Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parche, Louis-Elisée, ancien aiguilleur,

de Don-la-Ville, domicilié à Palixieux,

veuf de Adèle née Decosterd dès le vingt-dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Don-la-Ville le vingt-cinq sept mil huit cent quarante-un

fils de Jean Louis Parche,

et de Rose Emilie née Gonthier, décédée

2° Maillard, Louise, ménagère,

de Chesalles et Don, domiciliée à Corsier,

Célibataire

née à Comblémont-le-Grand le vingt-neuf octobre mil huit cent cinquante-huit

fille de Jean Daniel Samuel Maillard

et de Louise Charlotte née Aubert, décédée

Les publications ont eu lieu à à Corsier, Don-la-Ville, Chesalles & Palixieux,  
les neuf & dix & dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de Palixieux

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Don, Palixieux & Corsier,

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

L. Elisée Parche

Louise Parche

Signatures des témoins :

Henri Blanc

Louis Paganey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

7-198.

N° 441

**Taillens & DeleSSERT**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent quatre-vingt-  
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taillens, Alexis, facteur postal,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à La Paliaz le vingt-deux février mil huit cent soixante-cinq,

fils de feu Louis alexandre Taillens <sup>Samuel</sup>

et de Marie Ronge, la veuve à La Paliaz

2° DeleSSERT, Julie-Janny, Cuisinière

de Savigny & Villetta domiciliée à Nyon

Célibataire,

née à Savigny le vingt-cinq février mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Louis DeleSSERT, agriculteur à Focel,

et de feu Susanne-Marianne née Brot.

Les publications ont eu lieu à Nyon, Lausanne, Savigny & Villetta les trois et  
quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

En Louis alexandre Samuel

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Savigny, Villetta & Nyon &

Communiqué : à l'état civil de Savigny

Cully & Nyon.

Signatures des époux :

A. Taillens

Janny Taillens

Signatures des témoins :

François DeleSSERT à Trélex

Louis Burmann à Châtigny

L'officier de l'état civil :

Samuel

N° 442

**Benev & Fernet née Burnens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Benev, Auguste-François-Louis**, mécanicien,

de Vallières-sous-Ursins domicilié à Lancy,

divorcé en premières nocces de Marie Reine Bessler aîné le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Bâle le quinze décembre mil huit cent septante

fils de feu Jean-François Benev

et de Elise née Blanchoud, la veuve, à Rollé,

2<sup>o</sup> **Fernet née Burnens, Henriette-Adèle**, Cuisinière,

de Denens domiciliée à Genève,

divorcée en premières nocces de François Justin Fernet aîné le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Morges le neuf octobre mil huit cent soixante-sept

fille de Henriette Françoise Burnens, domiciliée à St Cergues.

et de

Les publications ont eu lieu à Lancy, Vallières d'Ursins, Denens &amp; Genève les dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vallières

d'Ursins, Denens, Genève &amp; Lancy

Communiqué: à l'état Civil de

Lancy, Villars d'Ursins &amp; Genève

## Signatures des époux :

Benev Auguste  
Adèle Fernet

## Signatures des témoins :

Louis Regamey  
Benvegnin Paul

## L'officier de l'état civil :



N° 443

**Rochat & Chevalley**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Isaac-Kenti, Premier aux C.L.

des Charbennières, commune au lieu \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne

célibataire

né à Mollens le premier octobre mil huit cent cinquante-six

fil de Charles Kenti Jules Rochat, décédé,

et de Henriette Louise Suzanne née Cuvit, sa femme, décédée.

2° Chevalley, Marie-Catoline, ménagère

de Champstaux domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Champstaux le vingt six mai mil huit cent septante

filles de Jean Daniel Chevalley, premier,

et de Jenny née Martin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le lieu & Champstaux les vingt  
quatre, vingt cinq & vingt huit octobre mil huit cent quatre - vingt dix  
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Champstaux, Les Charbennières (Lieu)

Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Isaac Rochat

Marie Rochat

Signatures des témoins :

Rodolphe Chevalley à Payerne

Louise Matthey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 444

**Giudicelli & Barrin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Giudicelli, Joseph-Richard** Vitrier

de Castello (Gironde) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Castello-Cabbioso le treize mai mil huit cent soixante-sept

fils de feu Joseph Giudicelli

et de Marguerite née Cognella, domiciliée à Cabbioso (lire Tondino)

2<sup>o</sup> **Barrin, Jeanne-Kentienne-Wilhelmine**, Institutrice

de Marchigny domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quinze octobre mil huit cent septante-sept

fille de feu Charles Jean Horace Barrin

et de Augustine Konrad de Veve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Marchigny & Castello le vingt huit  
& vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Castello, Marchigny & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Castello & Longjumeau.

Signatures des époux :

R. Giudicelli

J. Giudicelli

Signatures des témoins :

Albert Müller

Bachmann Max

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 445

**Balissat et Mayor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuvième mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Balissat, Auguste-Albert** bonnetier - charcutier

de Lutry & Fezel domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le quinze octobre mil huit cent septante-six

fils de feu Louis Samuel Auguste Marc Balissat,

et de Résine Pache sa veuve à Lansanne

2° **Mayor, Maria**, sans profession

de Châteland (Montreux) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Lansanne le vingt-six juillet mil huit cent septante-six

fille de feu Henri Mayor

et de Julie Virginie née Comod, sa veuve, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Châteland, Lutry & Fezel, les sept et huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Fezel, Châteland & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Fezel & Montreux

Signatures des époux :

A. Balissat  
M. Mayor

Signatures des témoins :

Mayor  
L. Meylan à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 4 Juin 1908  
de l'échelle exécutoire le 18 Septembre suivant, le  
Tribunal civil du district de Lansanne a  
déclaré par le divorce le mariage inscrite ci-  
contre.

Ce divorce a été prononcé contre la femme  
en vertu de l'art 106 B de la loi fédérale du  
24 Décembre 1874

Lansanne le 2 Octobre 1908

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 446

**Chevalley & Brun**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chevalley, Robert,** agriculteur

de Châtillard - domicilié à Chailly / Montreux

célibataire

né à Chailly le treize juin mil huit cent septante-un

fils de feu Théophile Chevalley

et de Sophie née Vincent à Chailly

2<sup>o</sup> **Brun, Marie-Pauline,** sans profession

de La Sarraz & d'Orsery domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt Septembre mil huit cent septante-sept

fille de Eugène Charles Brun, directeur du Cadastre

et de Louise Fanny née Jordan, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtillard, La Sarraz & Orsery  
le quatre & six Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Montreux

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Montreux, La Sarraz & Echallens

Signatures des époux :

R. Chevalley  
Marie Chevalley

Signatures des témoins :

Brun Jordan  
Fanny Brun Jordan

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 448

**Meylan & Crauzaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Meylan, Ami,** Jardinier

de Chenit domicilié à Camp (Brassus)

Célibataire

né à l'Orient de l'Orbe le sept Juin mil huit cent soixante-huit

fils de Jean Jacques Edouard Meylan, ardeur,

et de Rose née Baron, la veuve, domiciliée à Mellard sur l'Orient

2<sup>o</sup> **Crauzaz, Louise,** Repasseuse

de Chavannes sur Moudon domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le vingt-trois février mil huit cent septante-quatre

fille de Marie Crauzaz, à Lansanne

et de

Les publications ont eu lieu à Brassus, au Sentier, à Chavannes &amp; à Lansanne le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil  
du Brassus.Communiqué: à l'Etat Civil du  
Sentier & de Moudon.

Signatures des époux :

Ami Meylan  
Louise Crauzaz

Signatures des témoins :

Alex. Meylan } à Brassus  
Lucien Bidoy } à Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 449

**Sonnard & Deriaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sonnard, Charles-Augustin**, Perruier  
de Conzillès domicilié à Lussanme,  
célibataire

né aux Planches (Montreu) le huit mars mil huit cent septante-trois  
fils de François Auguste Sonnard  
et de Rose Marie Ronie née Vernaz, sa femme, décédée.

2° **Deriaz, Rosine-Suzanne**, Cuisinière,  
de Baulmes domiciliée à Lussanme,  
célibataire

née à Baulmes le vingt-sept juin mil huit cent soixante-trois  
fille de Benjamin Deriaz  
et de Rose Sibette née Viquenat, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Conzillès & Baulmes les sept & huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Conzillès, Baulmes & Lussanme

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Lussanme & Baulmes

Signatures des époux :

Ch. Sonnard  
Suzanne Deriaz Sonnard.

Signatures des témoins :

*[Signatures]* à Lussanme.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 450

**Purtscher et Burgy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Purtscher, Gaspard, Kasper** *Pâtissier*  
de **Pfaffnau, Lucerne** domicilié à **Lausanne**,  
célibataire,

né à **Reiden, Lucerne** le onze mars mil huit cent septante,  
fils de **Gaspard Purtscher, boulanger à Wynikon, Lucerne**  
et de **feue Elisabeth Peter**,

2° **Burgy, Marguerite**, *Cuisinière*,  
de **Cordast, Fribourg** domiciliée à **Lausanne**,  
célibataire,

née à **Cordast** le vingt-huit avril mil huit cent soixante-cinq  
fille de **feu Joseph Brunen Burgy**  
et de **Marie Joséphine née Christen, domiciliée à Cordast**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Cordast et Pfaffnau** les onze  
et seize novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Par décision du 23 octobre 1952  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que le nom patronymique "Pur-  
tscher" soit orthographié "Purtschert",  
que le prénom de l'époux comme ce-  
lui de son père soit orthographié  
"Kasper".

Lausanne, le 28 octobre 1952  
L'Officier de l'état civil:  
*[Signature]*  
Cqui à Pfaffnau et Gurmels

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de  
**Pfaffnau, Gurmels & Lausanne**
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- Communiqué: à l'Etat Civil de  
**Pfaffnau & Gurmels.**
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Purtscher Gaspard*  
*Purtscher Marguerite*

Signatures des témoins :

*Charles Alphonse*  
*Jean Toney*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 451

**Boarotti & Bonola**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Thérèse Mar-  
guerite Lettizia Boarotti née à  
Lansanne le 10 mai 1898.*

*Pour l'acte de légitimation  
voir aux pièces.*

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boarotti, Joseph-Émile**, manoeuvre ferrassière

de Settimo-Rottario Turin Italie domicilié à Lansanne

célibataire

né à Settimo-Rottario le vingt-trois octobre mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Boarotti, agriculteur à Settimo-Rottario

et de Marguerite née Sesano, la femme, décédée.

2° **Bonola, Marie-Louise-Dominique**, ouvrière de fabrique

de Prato-Sesia (Novare) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Prato-Sesia le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-trois

fille de Tranquille Bonola, mineur,

et de Marie Filozzi, la femme, domiciliés à Prato-Sesia

Les publications ont eu lieu à Settimo-Rottario, à Prato-Sesia et à Lansanne  
les vingt-un octobre et deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Permis  
de mariage. 3° Certificats de publication  
de Settimo-Rottario & Prato-Sesia. 4° Dit de  
Lansanne. 5° Permis du Département de  
Justice & Police constatant que les pièces sont  
nos 1 sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

*Boarotti Giuseppe*

*Bonola Maria*

Signatures des témoins :

*Baracchi Arturo*  
*Cgliaro Giuseppe*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 452

Bruand et Thélin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bruand, Charles, Charretier,

de Cronay domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Chaux (Montoux) le six décembre mil huit cent septante,

fil de Henry Bruand, Charretier à Vevey,

et de Susanne Sophie née Masson, sa femme, décédée,

2° Thélin, Augustine-Félicie, Plieuse

de Mex et Biélay-Dejular domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Eudens le neuf juin mil huit cent septante-dix

filles de Jules Thélin, cordonnier à St-Sulpice

et de Cécile Charlotte née Murty, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Biélay-Dejular, Lausanne, Mex et Cronay les dix-sept, dix-huit et dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Procurseur de mariage

Certificats de publication de

Cronay, Mex, Biélay-Dejular & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Domeloye, Saillens & Schallens.

Signatures des époux :

Ans. Bruand

Félicie Bruand

Signatures des témoins :

Thélin Adrien, Lausanne

Thélin Louis à St-Sulpice d/M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 453

**Escher & Buchhart**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Escher, François-Xavier**, employé d'hôtel,

de Gliss (Valais) domicilié à Küssnacht

célibataire

né à Gamsen (Gliss) le dix-sept avril mil huit cent soixante-sept

fils de Anna Marie Escher à Ruzogno (Valais)

et de

2° **Buchhart, Marie-Adèle**, employée d'hôtel

de Muntschmiez (Berne) domiciliée à Ducher (Radelfingen) Berne

célibataire

née à Radelfingen le vingt-trois mai mil huit cent septante

fille de Jean Frédéric Buchhart, instituteur,

et de Anna née Niklaus, sa femme, domiciliée à Ducher

Les publications ont eu lieu à Saouane, unet (Muntschmiez), Gliss et Radelfingen  
les sept et huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Gliss, Muntschmiez, Küssnacht et Ducher

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ruzogno, unet et Radelfingen

Signatures des époux :

*[Signature of François-Xavier Escher]*

Adèle Escher

Signatures des témoins :

*[Signatures of witnesses: Galliker, Constant, Jetter]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature of the civil officer]*



N° 454

Cerez &amp; Terribilini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cerez, François-Jean-Jules-Christian,

de Montpreveyres et de Lausanne domicilié à Lausanne Andineten postal

veuf en premières noces de Madeleine Fiffan dès le quatre novembre mil huit cent

septante-neuf

né à Lausanne le deux novembre mil huit cent trente-deux

fils de feu François Alexandre Daniel Cerez

et de feu Jeanne Muller, sa femme

2° Terribilini née Chaillet, Suzanne, blanchisseuse

de Verzelletto (Vevin) domiciliée à Lausanne

veuve en secondes nocces de Pierre Scraphin Terribilini dès le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

née à L'Isle le neuf octobre mil huit cent quarante

fille de feu Samuel Henri Chaillet

et de feu Julie née Gillard, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Verzelletto &amp; Montpreveyres les sept, neuf et dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Montpreveyres, Lausanne &amp; Verzelletto

Communiqué: à l'état Civil de

Verzelletto &amp; Corcellet-le-Jorat.

Signatures des époux :

F. Cerez

Suzanne Cerez

Signatures des témoins :

L. Peillon

N. Pambour

L'officier de l'état civil :

N° 455

**Vermeil & Mercier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vermeil, Henri-Théodore,** Pasteur

de Aubonne domicilié à Oron-la-Ville

célibataire

né à Aubonne le dix août mil huit cent soixante-quatre,

filz de Louis Ancien Vermeil, ancien pasteur à Genève,

et de Caroline Elida née Heffler, sa femme.

2<sup>o</sup> **Mercier, Jeanne-Marie,**

de Neuchâtel domiciliée à Zurich

célibataire

née à Cossonay le trente-un octobre mil huit cent septante-sept.

fille de Boris Jules Aimé Mercier, médecin à Zurich

et de Florie Franciscka Deluil, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Neuchâtel, Oron-la-Ville & Zurich, les onze, douze et quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil

d'Oron

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Aubonne, Neuchâtel, Zurich & Oron

Signatures des époux :

Henry Vermeil Past.  
Jeanne Vermeil

Signatures des témoins :

J. Schmitt, P. Vermeil  
Flora, F. Mercier  
A. Mercier  
à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 456

**Béboux et Wullyamoz**

- Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Béboux, Henri-François**, coiffeur

de Belmont sur Lausanne, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le deux novembre mil huit cent Septante-deux

fils de David-François Béboux, propriétaire

et de Fanny Julie Amy, de femme, domiciliée à Lausanne

2° **Wullyamoz-Dupont, Emilie-Scéniette-Cornélie**,

de Lausanne et St-Saphorin (Lavaux) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix décembre mil huit cent Septante-quatre

fille de Alexandre Elie Wullyamoz-Dupont (absent)

et de Marguerite Caroline Fey, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Belmont et St-Saphorin, le dix-neuf  
novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Belmont  
Lausanne et St-Saphorin

Communiqué: à l'état civil de

Pully & Chablais

Signatures des époux :

H. Béboux

Emilie Béboux

Signatures des témoins :

Schenkel Emile

J. Béboux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 457

**Jaquet et Fangleway**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jaquet, Paul,** Employé au dépôt I. P.

de Granges-de-Vesin (Fribourg) domicilié à Lussanne

célibataire,

né à Yverdon le dix-huit février mil huit cent septante-sept

fils de Charles Jaquet, marchand à Yverdon

et de Anna Alina née Eschudin, la femme.

2<sup>o</sup> **Fangleway, Henriette-Lina,** Journalière

de Roche domiciliée à Lussanne,

célibataire,

née à Châreaux-d'Yve le treize mai mil huit cent septante-sept

fille de Charles Fangleway, soldat

et de Henriette Pilet, la veuve à Lussanne.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Roche et Granges-de-Vesin, les vingt-cinq, vingt-huit et vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Granges-de-Vesin, Roche et Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lussanne et Villeneuve.

Signatures des époux :

*Jaquet Paul*

*Henriette Jaquet*

Signatures des témoins :

*Paul*  
*Fangleway Paul*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Viallon, Goux & Co, rue de la Loi, 2.

N° 458

**Picon & Deluz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Pauline Angèle  
Deluz, née le 1 Juin 1897 à  
Lansanne.  
voir acte aux pièces.

Par lettre de bourgeoisie reçue  
Pache, notaire, à Lansanne,  
le 24 Janvier 1916, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Picon, Claude  
mentionné ci contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de  
Romanet & Lansanne.  
Inscrit le 24 Janvier 1916  
L'officier de l'état civil

communiqué à l'état  
civil de Romanet à Pully

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Picon, Claude,** Employé de Commerce  
de Saint-Félix (Haute Savoie) domicilié à Lansanne  
célibataire

né à Saint-Félix le dix-neuf juillet mil huit cent septante,  
fils de feu Félix Picon  
et de madame Deluz, en veuve à St Félix

2<sup>o</sup> **Deluz, Rachel,** Cuisinière  
de Romanet domiciliée à Lansanne  
célibataire

née à Romanet le seize mai mil huit cent septante-huit  
fille de François Deluz, agriculteur  
et de Henriette Fanny Golaz, en femme, domiciliés à Romanet

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Romanet et St Félix les trente-  
un octobre premier et cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des époux, 2<sup>o</sup> acte de décès  
du père de l'époux & consentement de la mère & s  
Promesse de mariage & 3<sup>o</sup> certificats de publication  
de Lansanne & Romanet, 4<sup>o</sup> dit de St-Félix, 5<sup>o</sup>  
Déclaration de Validité, 6<sup>o</sup> Permis du Département  
de Justice & Police constatant que les pièces sont 11<sup>o</sup>  
2.56, dont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Romanet & à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Claude Picon

Rachel Picon

## Signatures des témoins :

M. Lucien Chalant

P. P. les deux à Lansanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 459

Müller & Dutruit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1<sup>o</sup> Müller, Auguste-Franci, Boulanger

de Sigiswyl | Berne | domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Blenay le vingt-trois mars mil huit cent septante-six,

fils de Jean Jacques Müller, décédé,

et de Rose Louise née Dufey, sa veuve à Blenay,

2<sup>o</sup> Dutruit, Julia-Augustine, Demoiselle de magasin

de Perroy domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Féchy le vingt-six octobre mil huit cent septante-sept

fille de Albert Amédée Lucien Dutruit, décédé,

et de Marie Françoise née Lacroix, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigiswyl & Perroy les dix-huit et dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sigiswyl, Perroy, Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sigiswyl & Rolle

Signatures des époux :

Auguste Müller  
Julia Müller

Signatures des témoins :

Henri Müller  
Louis Dutruit

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 460

**Porchet et Desmeules**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-six-neuf par devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Porchet, Auguste** Charpentier,  
de Cocelles-le-Jozat domicilié à Cocelles-le-Jozat  
célibataire,

né à Cocelles-le-Jozat le trois février mil huit cent Septante-neuf  
fils de Marie Louise Porchet, fille elle-même de Louis Daniel Porchet, à Cocelles-le-Jozat  
et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Desmeules, Elise-Julie**, Domestique,  
de Ropraz domiciliée à aux Chênes à Cocelles-le-Jozat  
célibataire,

née à Penay-le-Jozat le cinq Septembre mil huit cent Septante-cinq  
fille de Samuel Desmeules  
et de Adèle née Favre, la femme, agriculteur à Ropraz

Les publications ont eu lieu à Cocelles-le-Jozat à Ropraz le vingt-dix  
Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Cocelles-le-Jozat

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Ropraz

Signatures des époux :

Auguste Porchet  
Elise Porchet

Signatures des témoins :

Maurice à Lussan  
Auguste Porchet à Cocelles-le-Jozat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 461

**Badoux & Corthézy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Badoux, Alfred-Julien-Adrien**, Employé de bureau

de Dompierre domicilié à Lanouanne

célibataire

né à Lanouanne le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-

de François Adrien Badoux, Cafetier

et de Louise Julie Morel, sa femme, domiciliés à Lanouanne

2<sup>o</sup> **Corthézy, Suzanne-Louise-Adèle**, Costurière,

de Dompierre domiciliée à Lanouanne,

célibataire

née à Lanouanne le vingt juillet mil huit cent septante-sept

filles de Samuel Alexis Corthézy, huissier au Tribunal Cantonal,

et de Adèle Delessert, sa femme, aînée.

Les publications ont eu lieu à Lanouanne et à Dompierre les vingt-un et vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dompierre et Lanouanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Lanouanne

Signatures des époux :

*A. Badoux*

*Louise Badoux*

Signatures des témoins :

*Armand*  
*Chs Rogaut* } à Lanouanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 462

**Will et Burnand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Louis Robert  
Burnand, né le 9 Juin 1896.  
à Lausanne.

Voir aux pièces.

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Will, Louis**, Securité,de Sainte-Croix domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix-sept février mil huit cent septante-neuffils de Jean Will, aisé,et de Jenny Françoise Perron, la veuve à Lausanne2<sup>o</sup> **Burnand, Eugénie**, Comptable,de Vullyens domiciliée à Chailly s/ Lausanne

célibataire

née à Epalinges le dix-sept novembre mil huit cent septante-septfille de Edmond Burnand, charpentieret de Josephine née Raymond, la femme domiciliée à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sainte-Croix, Les Granges & Vullyens, les  
quatorze, quinze & vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de S<sup>te</sup> CroixLes Granges & Vullyens & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

S<sup>te</sup> Croix & Mézières

Signatures des époux :

Will LouisEugénie Will

Signatures des témoins :

Hugues D'ArbinLouis Burnand } Chailly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 463

**Duruz & Baud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Duruz, Charles-Henri**, Régisseur

de Bofflens domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Marie Aimée Vauthier aîs le vingt-quatre juin mil huit cent  
quatre-vingt dix-huit

né à Lausanne, le huit février mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Charles Duruz

et de feue Marie Fanny Berthoud, sa femme

2<sup>o</sup> **Baud, Jeanne-Louise**, sans profession

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le treize octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Louis Baud, poète à Lausanne

et de feue Suzanne Jeannette Vogler, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bofflens les onze et treize novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bofflens

Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Remainmédier

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ch<sup>e</sup> Duruz

Luc Duruz

Signatures des témoins :

André

Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 464

**Aufrianc & Schmidli**  
née Pelichet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Aufrianc, Eugène-Frédéric,** maître de pension,

de Orvin (Suisse) domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Séline Boder dès le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

né à Orvin le trente mai mil huit cent quarante-trois

fil de feu Henri Aufrianc

et de feu Marianne née Jandrevin.

2<sup>o</sup> **Schmidli née Pelichet, Rose-Emélie,**

de Frick (Argovie) domiciliée à Lausanne

divorcée en premières nocces de Jules Schmidli dès le 27 septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à Vulliezens le vingt-neuf Juillet mil huit cent cinquante

fille de feu Isaac Henri Pelichet

et de feu Louise Françoise Estaline née Chauvet, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne Frick & Orvin les neuf & onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Certificats de publication de Orvin

Frick & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Orvin & Frick.

## Signatures des époux :

Eugène-Henri Aufrianc  
Emélie Aufrianc

## Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]* Lausanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 465

Neyroud et Röchly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Neyroud, Ernest, Vannier

de Chardonne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chardonne le dix-sept Janvier mil huit cent septante-deux

fils de François Neyroud, décédé,

et de Marie Françoise Jauché née Ducet, sa veuve à Chardonne

2° Röchly, Charlotte-Emma-Marguerite, Lingère

de Kumberg (Suisse) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Yverdon (Montreux) le vingt-un Janvier mil huit cent septante-trois

fille de Adrien Charles Auguste Röchly, voyageur de Commerce

et de Marie née Schmid, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Chardonne & Kumberg les cinq et six décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chardonne

Kumberg & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Steffisburg & Corsier

Signatures des époux :

Charlotte Neyroud

L'époux étant aveugle n'a pu signer

Signatures des témoins :

J. Müller, Lizo Gabinard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 22 avril 1949 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que le nom patronymique soit orthographié Röschly et non Röchly

Lausanne, le 27 avril 1949 L'officier de l'état civil: [Signature] copié à Steffisburg.

N° 1166

Couzin & Kolb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Couzin, Edouard-Henri, Chef d'Institut

de Concise & Corcelles domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Vuarrens le vingt-six octobre mil huit cent septante-neuf

fil de Albert David Cousin, Pasteur

et de Suzanne Marie née Duperron, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> Kolb, Elise,

de Chamannes-des-Bois domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quatre avril mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Félix Kolb,

et de Anna Devenoges, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Concise, Corcelles, Chamannes des Bois & Lausanne les huit et neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

& Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Concise, Corcelles, Chamannes-des-Bois &

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Concise & de Corcelles

Signatures des époux :

Edouard Couzin

Elise Couzin

Signatures des témoins :

Edouard

A. Rochat

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 10 juillet 1913, déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1913, le mariage déposé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'article 139 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 13 octobre 1913.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé par M. Collet 1913

N° 467

**Buzzi & Zenkluzen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu-d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buzzi, Alois,** Servant

de Meggen (Lucerne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Meggen le trente Mars mil huit cent septante-quatre,

fils de Gallus Buzzi, marchand

et de Catherine née Sycher, domiciliée à Meggen

2° **Zenkluzen, Marie-Joséphine-Thérémie,**

de Simplon (Valais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Trasquera (Novare) Italie le trois février mil huit cent septante-quatre

fille de feu Jean Zenkluzen

et de Marguerite née Bonifaccio, domiciliée à Stella (Trasquera)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Simplon & Meggen le neuf, onze et quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Meggen, Simplon et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Simplon & Meggen.

Signatures des époux :

*Alois Buzzi*

*Josephine Buzzi*

Signatures des témoins :

*August Zenkluzen*

*Jean Lauber*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 468**Baudet et Meylan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baudet, Frédéric-Alfred**, garçon de peine, de Pully & de Bottens domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne le six mars mil huit cent septante-six

fils de feu Henri Benjamin Baudet

et de Elisabeth Meyer, sa femme, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Meylan, Louise-Adèle**, domestique, des Chenit domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-six

fille de Georges François Henri Meylan, jardinier

et de Rosette Mary, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Penthaz, au Brassus, à Pully, à Lausanne & à Bottens, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Bottens, Le Penthaz, Le Brassus

& Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanet, Poliez-le-Grand & Le Penthaz

Signatures des époux :

Frédéric Baudet

Adèle Mor Baudet.

Signatures des témoins :

Paul Bedon }  
 Louis Bedon }  
 Témoins

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 469

Brunner et Trollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brunner, Ernest, Serrurier

de Wylersoltigen (Suisse) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Estavayer-le-Lac, le vingt-un février mil huit cent septante-deux

fil de Frédéric Brunner, décédé

et de Louise née Morier, sa femme, vivante

2° Trollet, Jeanne-Marie, Giletteuse

de Ecottaux domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Vevey, le vingt-cinq mars mil huit cent septante-sept

filles de Louis Philippe Trollet, décédé,

et de Jeanette Dapraz, sa mère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecottaux & Wylersoltigen les quatorze et seize novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wylersoltigen, Ecottaux & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Kerzers & Palézieux.

Signatures des époux :

Ernest Brunner

Jeanne Brunner

Signatures des témoins :

Paul Vuze

Bassard Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 470

**Negri et Caccia**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Negri, Martin**, \_\_\_\_\_ Chaudronnier - Vitrier \_\_\_\_\_

de Ronco-Canavese, Canton | Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Ronco-Canavese le six mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_

fils de feu Pierre Thomas Negri \_\_\_\_\_

et de Marie Thérèse née Bongioanni, la veuve à Ronco-Canavese \_\_\_\_\_

2<sup>a</sup> **Caccia, Marie-Rose**, ménagère, \_\_\_\_\_

de Ronco-Canavese \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Pully le premier mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_

fille de Pierre Caccia, chaudronnier - Vitrier \_\_\_\_\_

et de Costa Rosa, la femme, domiciliés à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne &amp; à Ronco-Canavese les vingt-trois \_\_\_\_\_

Octobre et dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Consentement des parents de l'Epouse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Permesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Ronco \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Canavese &amp; Landanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à la Chancellerie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Cantonale \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Negri Martin

Rose Negri

## Signatures des témoins :

Guglielmino Federico

Verco Joseph la aux à Landanne

## L'officier de l'état civil :



N° 1471

Besson et Rodollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson, Louis-Émile-Henri-Rodolphe, agriculteur

de Eclérens & Chapellis (Ain) domicilié à Ayples

célibataire,

né à Eclérens le vingt-six juillet mil huit cent soixante-six

fils de Jean-François-Louis Besson, à Eclérens

et de Sidanne née Cox, sa femme, décédée

2° Rodollet, Marie-Joséphine, ménagère

de Yens domiciliée à Sivecy

célibataire

née à Yens le cinq septembre mil huit cent soixante-huit

fille de Henri Rodollet

et de Marie née Pitequin, sa femme, domiciliés à Sivecy

Les publications ont eu lieu à Ayples, Eclérens, Sivecy, Yens & Chapellis, le vingt-deux, vingt-cinq et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil d'Ayples.

Signatures des époux :

Emile Besson  
Marie Besson

Signatures des témoins :

Lamarel, Niolet  
Maurice à Sauterne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Au Puy, St  
Clément, Ayples, Villars & Yens & Gimney

Imp. H. Vallotton, Gues. & Co., rue de la Louve, 2.

N° 472

Nicolas Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5/201  
 Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-  
 dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> **Nicolas, Maurice-Edouard**, Charbon  
 de Epalinges domicilié à Epalinges (Suisse)  
 célibataire  
 né à Epalinges le premier mars mil huit cent septante-dix  
 fils de Edouard Nicolas, Charbon  
 et de Fanny née Depierre, la femme, domiciliés aux Buissonnets  
 2<sup>o</sup> **Regamey, Marguerite-Aline**, sans profession  
 de Lausanne domiciliée à Epalinges  
 célibataire  
 née à Epalinges le vingt-deux août mil huit cent septante-huit  
 fille de Jules François Daniel Regamey, agriculteur  
 et de Julie née Pache, la femme, domiciliés à Epalinges  
 Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges le vingt-cinq novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de Epalinges

Signatures des époux :

Nicolas Maurice  
Aline Nicolas

Signatures des témoins :

Pache Marius  
J. Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil d'Epalinges

N<sup>o</sup> 473

**Stauffer et Nicolet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Stauffer, Jules**, Typographe

de Sigiswyl (Bienne) domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Marie Marthe Lussner dès le vingt-huit décembre mil  
huit cent quatre-vingt-seize

né à Lausanne le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-deux

fil de Jeanne Melanie Stauffer née Pache, décédée.

et de

2<sup>o</sup> **Nicolet, Elise-Marquétite**, Cuisinière

de Villeneuve domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Villeneuve le sept Juillet mil huit cent septante-deux

fille de Marie Louise Nicolet, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Sigiswyl, Villeneuve & Lausanne les premier  
et deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Sigiswyl & Villeneuve.

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'Epoux

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sigiswyl & Villeneuve

Signatures des époux :

Jules Stauffer

Elise Stauffer

Signatures des témoins :

du Tame

Maurice Justin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 474

**Baud & Guaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baud, Louis,** agriculteur

de Apples domicilié à Apples

célibataire

né à Apples le vingt-cinq mai mil huit cent soixante-huit

fils de Jacques Louis Baud, agriculteur,

et de Françoise Janny née King, sa femme, agricultrice

2° **Guaz, Charlotte-Octavie,** ménagère

de L'Isle domiciliée à Apples

célibataire

née à L'Isle le deux octobre mil huit cent septante-deux

filles de Charles Louis Frédéric Guaz, agriculteur,

et de Henriette Rosalie née Austine, sa femme, domiciliée à L'Isle

Les publications ont eu lieu à Apples & à L'Isle le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil d'Apples

Signatures des époux :

Louis Baud

Octavie Baud

Signatures des témoins :

Louis Guaz à L'Isle

Emmanuel à Apples

L'officier de l'état civil :

M. Duval

Communiqué : à l'état civil d'Apples

& L'Isle

N° 475

**Pasche et Chaubert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Gabriel-Henri**, (Gabriel-Henri) vigneron

de Servion a ferel domicilié à Grandvaux

célibataire

né à Ferel (Lavaux) le neuf octobre mil huit cent septante-deux

fils de Jean Louis Pasche, vigneron

et de Louise Jannette née Doyereux, à Grandvaux

2° **Chaubert, Emma**, ménagère

de Cordier sur Vevay domiciliée à Ferel

célibataire

née à Isereux le vingt-un juin mil huit cent septante-sept

fille de Charles Louis Chaubert, Charpentier à ferel

et de Rosalie née Doyereux, aciaie

Les publications ont eu lieu à Servion, ferel, Cordier a Grandvaux les quatorze  
et quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Cully

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de

Cully, ferel, servion a cordier

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gabriel Henri Pasche  
Emma Pasche

Signatures des témoins :

[Signature] } à Grandvaux  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

de Bernard, Subr

N° 476

**Platel & Pièce**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Platel, Henri-Jules,** 17750000  
de Senarclens et de Rougemont domicilié à Lansanne  
célibataire

né à Frangins le vingt-trois juillet mil huit cent septante-huit  
fils de Alexis Platel ancien contrôleur au Chemin de fer,  
et de Marie Joséphine Paribod, sa femme, domiciliés à Nyon

**2° Pièce, Jeanne-Marie,** Conturière  
de Bex domiciliée à Lansanne  
célibataire

née à Lansanne le premier mars mil huit cent quatre-vingt  
fille de Louis Charles Ferdinand Pièce, menuisier  
et de Caroline Blanchoud, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Senarclens, Rougemont, Bex & Lansanne  
le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Consentement du père de l'Épouse  
Certificats de publication de  
Senarclens, Rougemont, Bex et  
Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Rougemont, Collanney & Bex.

Signatures des époux :

Henri Platel  
Jeanne Platel

Signatures des témoins :

Ch. R. L. L. L. à Nyon  
Louis Pièce à Lansanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

N° 477

Ottlieb et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-

dieux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ottlieb, Eugène, *Perfleurier*

de Stockach (Sud) domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Boudry* le vingt-huit Juin mil huit cent *Septante-deux*

fils de *Antoine Ottlieb, décédé*

et de *Sophie Melanie Graf, la veuve à Bonat*

2° Müller, Emma, *Costurière*

de *Seuzach (Zurich)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Kirschach (Obersiggenthal)* le sept octobre mil huit cent *Septante-Sept*

fille de *Friedrich Müller, décédé*

et de *Elisabetha née Sigrist, la femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Stockach, Seuzach & Lausanne* les deux, trois et quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Stockach, Seuzach & Lausanne*

*Permis du Département de Justice*

*& Police*

Signatures des époux :

*Eugène Ottlieb.*

*Emma Müller.*

Signatures des témoins :

*L. Hauswirth*

*J. Hauswirth*

*à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*de Prunet, Subr.*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Seuzach & à la Chancellerie Ch.*

Par jugement du Tribunal de *Lausanne* (1<sup>re</sup> chambre), rendu en date du *11 mai 1900*, déclaré définitif et exécutoire le *24 juillet 1900*, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à *.....* an, le délai pendant lequel *.....* ne pourr..... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le *16 août 1900*

L'officier de l'état civil

*H. Schaub*

Le Volume *XXI* de l'annuaire par le N° *477* qui est le dernier de *1899*. - Le Volume *XXII* commence avec le N° *1* de *1900*.

Les deux doubles sont conformes l'un est déposé aux archives conformément à la loi.

Lausanne le *31 décembre 1899*

L'off. de l'Etat Civil:

*[Signature]*



*477*  
*le 20 janvier 1900*  
*le 20*  
*A. Simonet*



N° 477

Ottlieb et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-

dieux-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ottlieb, Eugène, *Perfleurier*

de Stockach (Sud) domicilié à *Lundanna*

célibataire

né à *Boudry* le vingt-huit Juin mil huit cent *Septante-deux*

fils de *Antoine Ottlieb, décédé*

et de *Sophie Melanie Graf, la veuve à Bonat*

2° Müller, Emma, *Costurière*

de *Seuzach (Zurich)* domiciliée à *Lundanna*

célibataire

née à *Kirschach (Obersiggenthal)* le sept octobre mil huit cent *Septante-Sept*

fille de *Friedrich Müller, décédé*

et de *Elisabetha née Sigrist, la femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Stockach, Seuzach & Lundanna* les deux, trois et quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Stockach, Seuzach & Lundanna*

*Permis du Département de Justice*

*& Police*

Signatures des époux :

*Eugène Ottlieb.*

*Emma Müller.*

Signatures des témoins :

*L. Hauswirth*

*J. Hauswirth*

*à Lundanna*

L'officier de l'état civil :

*de *Prunay*, *Subr.**

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Seuzach & à la Chancellerie *Ch.**

Par jugement du Tribunal... rendu en date du... déclaré définitif et exécutoire le... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à... an... le délai pendant lequel... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 août 1900

L'officier de l'état civil

*H. Schaub*

Le Volume XXI de l'annuaire par le N° 477 qui est le dernier de 1899. - Le Volume XXII commence avec le N° 1. de 1900.

Les deux doubles sont conformes l'un est déposé aux archives conformément à la loi.

Lausanne le 31 décembre 1899

L'off. de l'Etat Civil:

*[Signature]*



le 20 janvier 1900  
le 20  
A. Simonard

## Epones.

Abegg	Frédéric Henri	404
Allainand	François-Charles-Marino	355
Aladotto	Jean Baptiste	178
Amarant	Primitivo	328
Amaudruz	Eugène	253
Ammann	Henri Conrad	399
Amstutz	Henri Philippe	292
Anex	Adrien	380
Andenmatten	Othmar André Simon	344
Antonelli	Jean Baptiste Ferdinand	44
Antoniazza	Jacques	332
Arnaud	Jules-Ernest	217
Audétat	Hermann	74
Austanc	Eugène Henri	464
Avondo	Jacques Marie	161

## Epones.

Abrezol	Elise Marguerite Sophie	188
Abrezol	Bertha-Louise	216
Ackermann	Rose-Adèle	147
Aegerler	Emma Cécile	159
Aegerler	Henriette Joséphine Elise	422
Amaudruz	Joséphine-Caroline	74
Amy.	Rosa	427
Anet	Fanny Louise Julie	114
Anex	Alice Elise	93
Arbez née Fawer	Anna	90
Argence	Camille Claudette Elise	249
Aubert	Helène	38
Audibert	Louise Françoise	373
Augsburger	Esther-Elisa	4

# Eponix

Badan	Jules Charles	273	Boarotti	Joseph Emile	451
Badiali	Dominique Rozario	428	Bolomey	Constant Auguste	38
Badoux	francois alexis	46	_____	Constant — Samuel	160
_____	alfred Jules adrien	461	Bommer	Edouard Jean	296
Balissat	Louis Samuel	384	Bonjour	Emmanuel	317
_____	Auguste Albert	445	Borgeaud	Paul Henri	242
Ballenegger	Georges	86	_____	Albert Louis	372
Barberi	Angele	154	Botlat	Henri Emile	109
Batzaud	alfred	266	Botroz	Charles Auguste	11
Bazth	Jean	58	Bornand	Edmond Justin	27
Baud	Jean Louis	61	Bouquet	alfred - marins	148
_____	Charles Felix Jules Henri	125	Braillard	aimé	128
_____	Louis	474	Brechbühl	Jean Theophile	467
Baudet	Victor - alexis	144	Bielar	Emile	31
_____	frédéric - alfred	468	Bringold	Ernst Julien Louis	389
Baumgartner	frédéric	323	Bruand	Charles	452
Biondini	ferdinand	111	Brunner	frédéric Hans	301
Bizet	Emmanuel	50	_____	Ernest	469
Bidetti	Louis Vincent Jean	393	Bucher	André	213
Bébonx	Henri francois	456	Buchmann	Joseph - ferdinand	386
Bedoy	Charles - marins	366	Buffat	Edmond	152
Benev	Auguste francois Louis	442	Burckhardt	Daniel William	15
Benoit	Marc	316	Buzion	Jules francois Louis	320
Berger	Charles Samuel	288	Buznier	Emile	89
_____	Samuel Edouard	330	_____	Emile Henri Jules	135
Bergundthal	Jean	130	Buzzi	Alfred	467
_____	Emile	310	Bullet	Louis - Edouard - Albert	49
Bessat	Henri Auguste	313	Buvelot	Jules Marc	321
_____	marice aimé	381	Byzde	Louis	386
Besson	Héli	236			
_____	Louis Emile Henri Rodolphe	471			
Betschen	Gottfried	13			
Beuchat	achille arthur	401			
de Blaireville	Jules Louis	297			
_____	francois Louis	342			
Biondini	ferdinand	111			
Bidetti	Louis Vincent Jean	393			
Bizet	Emmanuel	50			
Blanc	Jean Louis	83			
_____	Louis Eugène	182			
_____	Elic	268			
_____	Paul Elic	285			
Blanchoud	Henri Théodore	361			
de Blonay	Pierre Henri Leonce	174			
Blanchong	félicien Edmond	158			
Blondel	Vincent Jules	257			

# Epouées

Badoux	Marie Anais	12	Bourlond	Mélie sœur Amélie	197
Baldiger	Bertha Elise	344	Bovey	Marguerite Augustine	219
Barbier	Sophie	27	Braillard	Philomène	289
Barbini	Marianne Thérèse	44	Brayoud	Anna Louise	337
Bärwyl	Cécile	347	Briaud	Jenny Henriette	54
Barnabaud	Angèle Mélanette Fernande	288	Bridel	Pauline Elise Clotilde	437
Barras	Marie Madeleine	32	Briod	Ida Rose Marie	26
Bataud	Marie	99	Brioder	Breder / Catherine Amélie Suzanne	357
	Anna	308	Brunner	Anna	105
Bazin	Jeanne <sup>M<sup>lle</sup></sup> Wilhelmine	444	Brun	Marie Pauline	446
Baud	née Reymont, Mariette	28	Brunier	Marie Elisabeth Justine	382
	Jenny	42	Bugnion	Marguerite Pauline	34
	Jeanne Louise	463	Burger	Ida Eliza	66
Baumgartner	née Segesser, Elise	44	Buzgy	Marguerite	450
Beck	Emma	171	Buckhart	Marie Adèle	453
Beeri	Aline Pauline	305	Burnand	Eugénie	462
Belet	née Tissot, Marie Louise	10	Burnens	Louise Françoise Léa	304
	Marie Louise	276		Henriette Adèle	442
Berblinger	Baibara	428	Buznier	Rosalie Hélène	67
Berger	Julie Marie	212	Burri	Anna	138
Berney	née Meylan, Anna Augusta Rosette	47	Burcaglia	Angela Maria Giovanna	225
Betzone	Angela Perrina Barbara	332	Bullet	Rosalie	215
Besse	Marie Jenny Louise	90	Butz	Elise Aline	336
Betholet	Louise Mathilde	313			
Bethoud	Suzanne Julie	61			
Bettler	Louise	370			
Beuffe	Louise Adèle	187			
Biasca	Louise Benjamine	384			
Billard	Marie Louise	250			
Bionaz	Marie Henriette	393			
Birkbaum	née Stutz, Marie Madeleine	307			
Blanc	Léa	45			
	Alice Pauline Caroline Louise	233			
Blanchut	Marie Louise Anna	283			
Blandone	Marie Elisabeth	111			
Blatter	Philomène Catherine	103			
Belomey	Frieda Louise	58			
Bonola	Marie Louise Marguerite	451			
Borgeaud	Ida Jeanne Marie	134			
Borloz	Julianne Cécile Augusta	109			
	Isabelle Marguerite	374			
Bouquet	Louise Hélène	260			
Bourgeois	Cécile Caroline	52			
Bourgoz	Bertha Elise	303			

Calame	Charles Emile	394
Cardinaux	Charles Henri	436
Cart	François Daniel Henri	203
Cavalie	Jean	208
Cerez	François Jean Jules Christian	454
Cevy	Jean Louis Henri	98
Chaillet	Louis Philippe	66
Chapuis	Charles Louis	25
_____	Ulysse	423.
Charcot	François Joachim	403.
Chavan	Louis	422
Chevalier	Juste	140
_____	Leonard Henri Alexandre	218
Chevalley	Robert	446.
Chofflon	Joseph Maurice	28
Christin	Louis	373
Christinat	Henri Louis	69
Clément	Charles Frédéric	291.
Clerc	Alexis Constant Louis	431.
Cochet	François Louis	228
Colytanx	Louis	230
_____	Charles Albert	247
Colombo	Stienne Bernard Jean	173.
Corbaz	Jules Paul	79
_____	Emile Henri	186
Cornaz	Charles Emile Edmond.	143.
Collens	Maurice Louis	134.
Cottier	Louis David	60
_____	Fritz Henri	396.
Convoisier	Clément, Eugène Henri	324
Coudin	Leonard Henri	466.
Crandaz	Henri Edouard	269
Cruchon	Emile	191.
Cuénoud	Louis	308
_____	Eugène Gustave	369

# Eponides

Caccia	Marie Rose	470	Corthéay	Susanne Louise Adèle	461
Caillot	Marie Hélène	371	Cosay	Henriette	405
_____	nié Chasse, Marie Anastasie	408	Conzenaz	Jenny	222
Caldi	Marie Innocente dite Chérie	1	Crandoz	Louise	448
Campiche	Elisa Léonie Sophie	333.	Crödel	Fanny Julie	285
Chappuis	Emma Françoise	318	Cruchon	Marie Louise	191
_____	Alice	327	_____	Hortense Louise	227
_____	Jeanne Lucie	419	_____	Rosine	256
Chapuis	Marie	70			
_____	Lina	116			
_____	Marie Jenny	169			
_____	Henriette	267			
Cart	Blanche Madeleine	379			
Cassinié	Baptistina	258			
Castil	Julienne Geneviève	246			
Centenaci	Henriette Emilie Anna	40			
Centlivres	Emma	164			
Cerez	Adèle Hélène	17			
_____	Augusta Jeanne Louise	244			
Cerf (Karsch dit)	Jenny dite Eugénie	245			
Cevy, nié Incezin	Marie Louise	263.			
_____	Julia Charlotte	338			
Chablotz	Alice	362.			
Chaillet	Susanne	454			
Chardon	Sophie Eugénie Ida	300.			
Chasse	Marie Anastasie	408'			
Chaubert	Marie Fanny	324			
_____	Emma	478			
Chautems	Adrienne	342			
Chenevard	Anna-Elisa	302			
Chessex	Augustine Susanne Elise Adèle	238			
Chevaléy	Fanny Alice	132			
Chevalley	Marie Caroline	443.			
Chevalier	Joséphine Perronne	49			
Chuaud	Hélène Sophie	421			
Cleze	Julie	76			
Corkoz	Jeanne Adèle	33.			
_____	Louise Frédérique	287			
_____	Sophie Eugénie	335			
Cochet	Hélène Constance	102			
Collet	Marie Augustine	142			
Colli	Célestine Marguerite	210			
Cordeny	Sophie Adèle	320			
Cornaz	Camille Nancy Pauline	396.			
Cotzevon	Cécile Elise	57.			

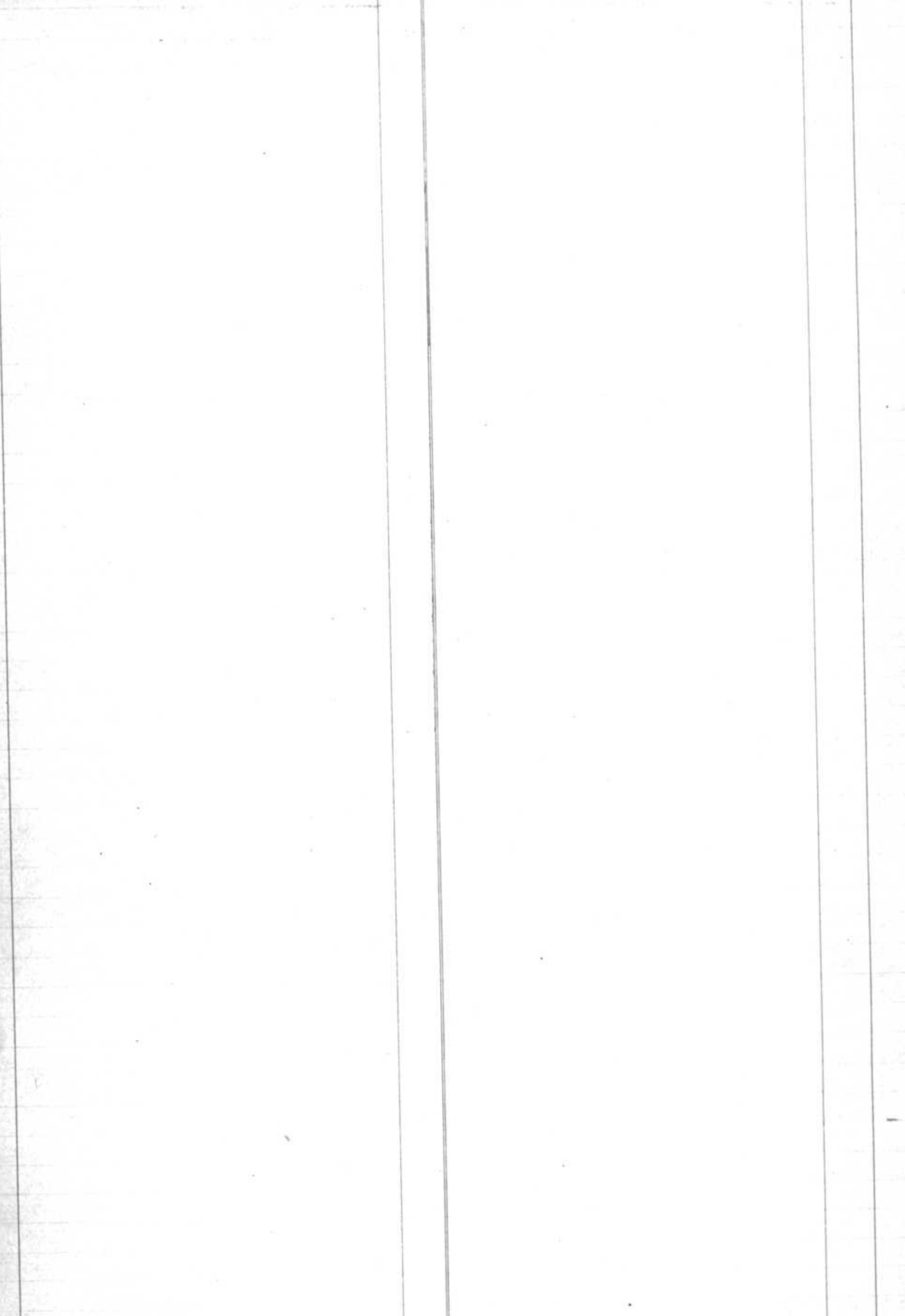
Eponix

Dallimonti	Pierre Jean Baptiste	231.
Daulte	César Henri	360.
David	Jules	107.
de Blaireville	Jules Louis	297.
	François Louis	342.
de Blonay	Pierre Henri Léonce	174.
Decarli	Pierre Marie	24.
Decollogny	Henri Louis Victor	102.
Decosteta	Charles Frédéric	370.
Decrauzat	Jules Emile	16.
Degetbaix	Jules	439.
Delacretaz	François Louis	63.
Delavaux	Charles Louis	267.
Delisle	Paul Jules	105.
Denys	Emile Alexis	220.
Deon	Victor Joseph	348.
Deppeler	Emile François	241.
Despouda	Adolphe Ferdinand	262.
Desvaules	Louis Alexis	9.
Détiaz	Louis Samuel	118.
Dind	Ami François	356.
Dizetena	Adolphe	59.
Doge	Jules Louis	140.
Domenjot	Charles Henri	319.
Droz (Humbert.)	René Raouana	188.
Duchet	François	136.
Duciel	Paul Henri	91.
Dusey	Louis	234.
Dupuis	Daniel Julien Louis	314.
Duruz	Charles Henri	463.
Dweluz	Jean François	167.
Duvoisin	François	337.
Duteil	Alfred	52.

# Epouses

Debonneville	Marquise Marie dite Jeanne	358
Decombaz	Louisa Maria	363
Decorges	Justine	35
Defrancesco	Jeanne Marie Martine	160
Delatageaz	Sophie Louise Adèle	31
DeLavedova	Louise Marguerite	387
Delebert	Adèle	306
	Julie Fanny	441
Delprato	Maria	290.
Deluz	Rachel	458
Delvecchio	Léonore Clara	389
Demonl	Françoise Léna Maria Louise	170
Denèveaz	Maria Eugénie	157
Denezvaud	Maria Marguerite	350
Dépraz	Bernie Elise	82
de Stham	Léna Mathilde	174
Deriaz	Kerlante Léna	124
	Rosine Susanne	449
Desmeules	Constance	286.
	Elise Julie	460
de Trey	Susanne	190
Deydier	Caroline Eugénie	64
Dhermy	Alphonse	136
Dillon	Léonore dite Léonie	153.
Diserens	Elise	329
	Namie	372.
Dongoud	Anne Ernestine	205
Dogny	Sophie Louisa Julie	118
Donnet	Maria Thalie Esther	194
Dormond	Elisa Felicie	60
Dorn	Anna Maria	348
Dudan	Maria Léna	297
Dusey	Fanny Elise	151
Dupont (Walthamoz -)	Emilie M <sup>lle</sup> Cornélie	456.
Dupuis	Maria Rosalie	126
	Edith Bertha	296
Dussin	Elise	180
Dutoit		—
Dukuit	Julia Augustine	459
Duvillard	Fanny Bertha	97.





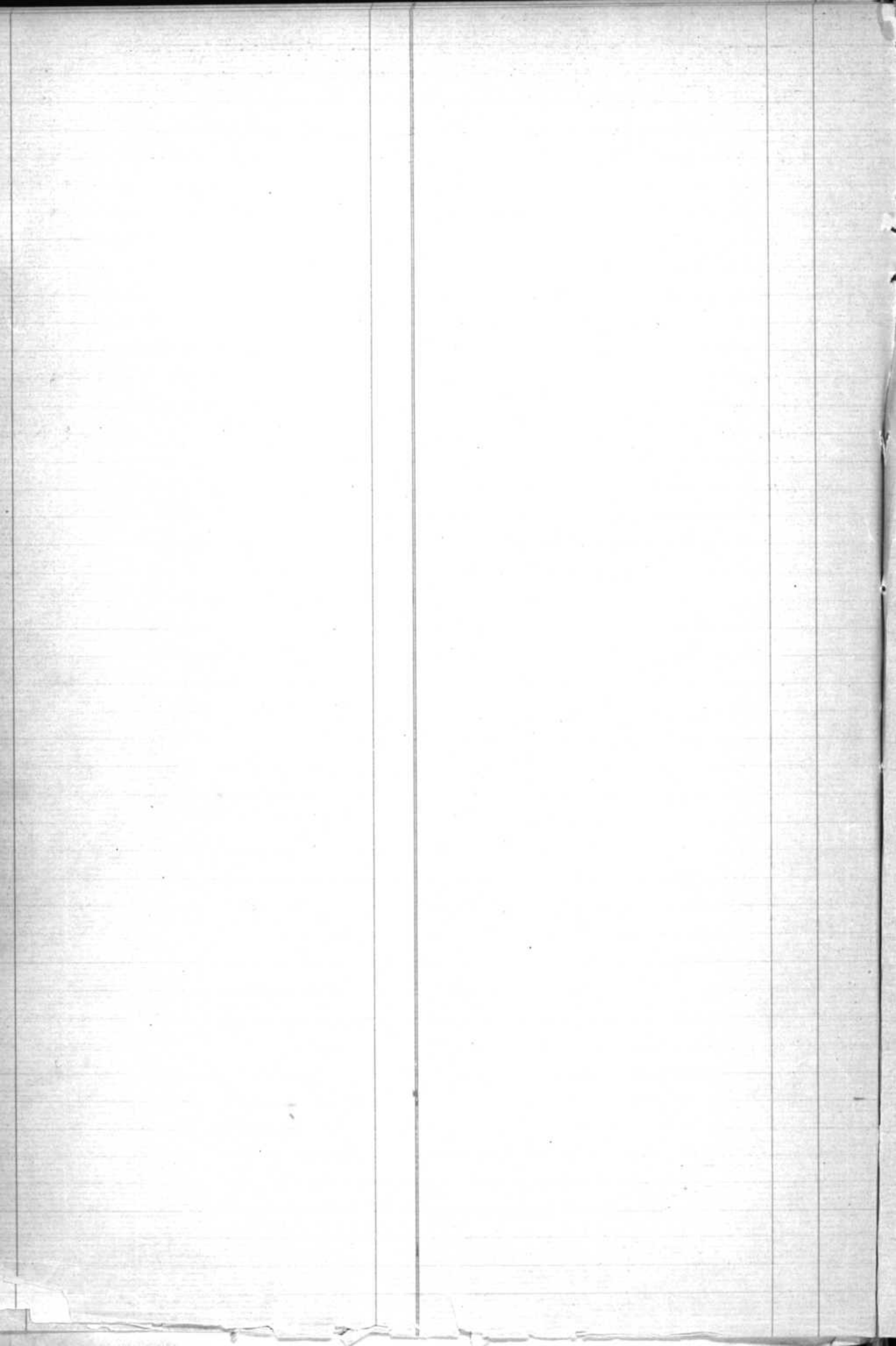
Epoux

Egglé	Ernest. Frédéric	113
Emery	Henri	219
Engelhardt	Johann. Elias	149
Eparé	Louis Samuel	221
Eindt	Albion Louis	367
Escher	François Xavier	453.

Epouses.

Emery	Jeanne Françoise	50
Epiney	nié Keintzen. Caroline Eugénie	95
Émer	Rosina. Bertha	8

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



Époux

Fahni	Federic albert	7
Faillera	Eugène	312
Fantini	antonio maria	80
Fasnacht	Wilhelm	96
	Samuel	122
Fatio	Jean Emmanuel Louis	261
Favie	Marc Jules	327
	Ernest	412
	Casimir francois	437
Fückiger	Frederte	351
Fukiger	Charles fernand	417
Foglia	Jean	293
Fourneret	Ernest felix	36
Francillon	Georges emile	48
Fizzi	Auguste Jacques	250
Frolich	Charles	414
Fronnelt	Paul Richard	352

Épouses

Fanglevay	Henriette Lina	457
Favez	Luce Nancy Louise	415
	nie Berblinger Barbara	428
Favrat	Léonie	182
	Mathilde Nancy	339
Favre	Henriette Louise Marie	231
Favez	Anna	96
Felix	Lina dite Emma	242
Fellmann	Caroline	131
von Flöhe	Maria Françoise	430
Forney	Marie Elisabeth	364
Freiss	Lina	37
Freyer	Anna Maria	7
Freymond	Aline	265
Friedrich	Chara	127
Frioud nie Liechti	Rosa	161
Fizzi	Maria Hélène	24
Frovard	Louise Fanny	293

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

# Epoix

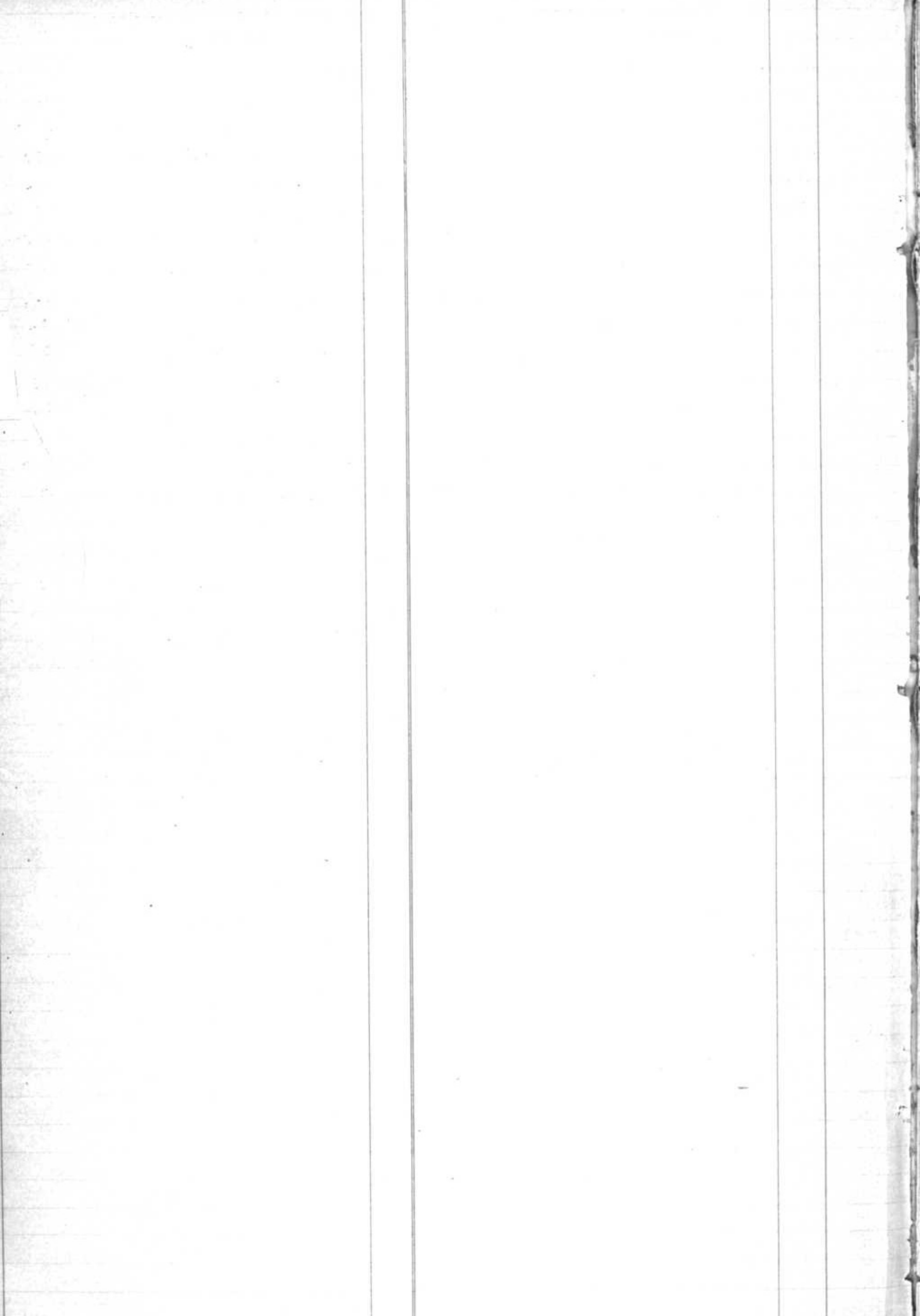
Gaimard	Marius Edouard	8
Gimpert	Albert	139
Gay	Jean Henri	133
	Edouard - Albert	345
Geniez	Ulysse - Octave	104
	Ulysse	308
Genoux	Charles - Fritz - Louis	185
Genton	Charles Auguste	376
Georget	François Louis Justin	331
Gérock	Eugène Louis César	406
Gélaz	Daniel	100
Ghelfi	Jules	73
Giardino	François	258
Gillieron	Marc Georges	84
Gindroz	Emile	62
Giovanelli	André	435
Girardet	Jean - Louis	281
Giudicetti	Joseph Richard	444
Giuyone	Jean Baptiste Amédée	225
Givel	Paul Louis Frédéric	212
Glabron	Amédée Lucien	132
Golis	André	409
Gonet	Benjamin Théophile	17
Gonin	Jules Adolphe	195
Gonthier	Edouard Jules	248
Gottraux	Alexis dit Ferdinand	5
Goudou	Victor - Charles	65
Grandchamps	David Adolphe - François	4
	François Charles Henri	280
Granier	Henri Michel	229
Gret	Victor Denis	21
	Paul Charles	54
	Maurice François	405
Grosso	Antoine	425
Guarnieri	Charles	2
Guignet	Henri Edouard	263
	ami	271
von Gunten	Frédéric Albert	93
Gurtner	Jean Albert	309
Guy	Alfred - Benjamin	379
Gyler	François Jules Louis	371

Epones

Gafner	Louise	270
Gaud	Julia Suzanne	314
Gaudin	née Schaffler, Adeline Wilhelmine	211
Gaultis	Marie Elise Louisa	334
Gedet	Marie Louise	402
Germond	Jeanne Marie Cecile	360
Ghiclanda	Rosa Maria Catherine	435
Gillard	Victorine Adèle	360
Gillieton	Adèle	266
Giacodol	Jeanne Cecile	120
Giod	Elise	321.
Glauser	Elise	228
Gloor	Elise	207
Gnemmi	Marie Madeleine	55
Gonel	Marguerite Daa	273
Gonthier	Marthe Amélie	144
Gorjat	Henriette	218
Goumaz	née Besse, Marie Janny Louise	90.
Grandchamp	Henriette Marie	345
Grasset	Alice	429
Grivel	Anne Hortense	403
Grobet	Marie Louise	386.
Grobety	née Vitorz, Janny	22
Grod	Adèle	91.
Gruaz	Catherine Alphonsine	86.
	Charlotte Octavie	474
Gruex	Ruth	401
Gugger	Emma	209
Guy-Wehler	Marie Olympie Elina	83.
Gyger	Lucie Constance Louise	78
	née Kohler, Marianne	149
	Jaa Sophie	367.

57  
9  
43  
29  
33  
15  
79  
62  
04  
81  
45  
6.

H  
J  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



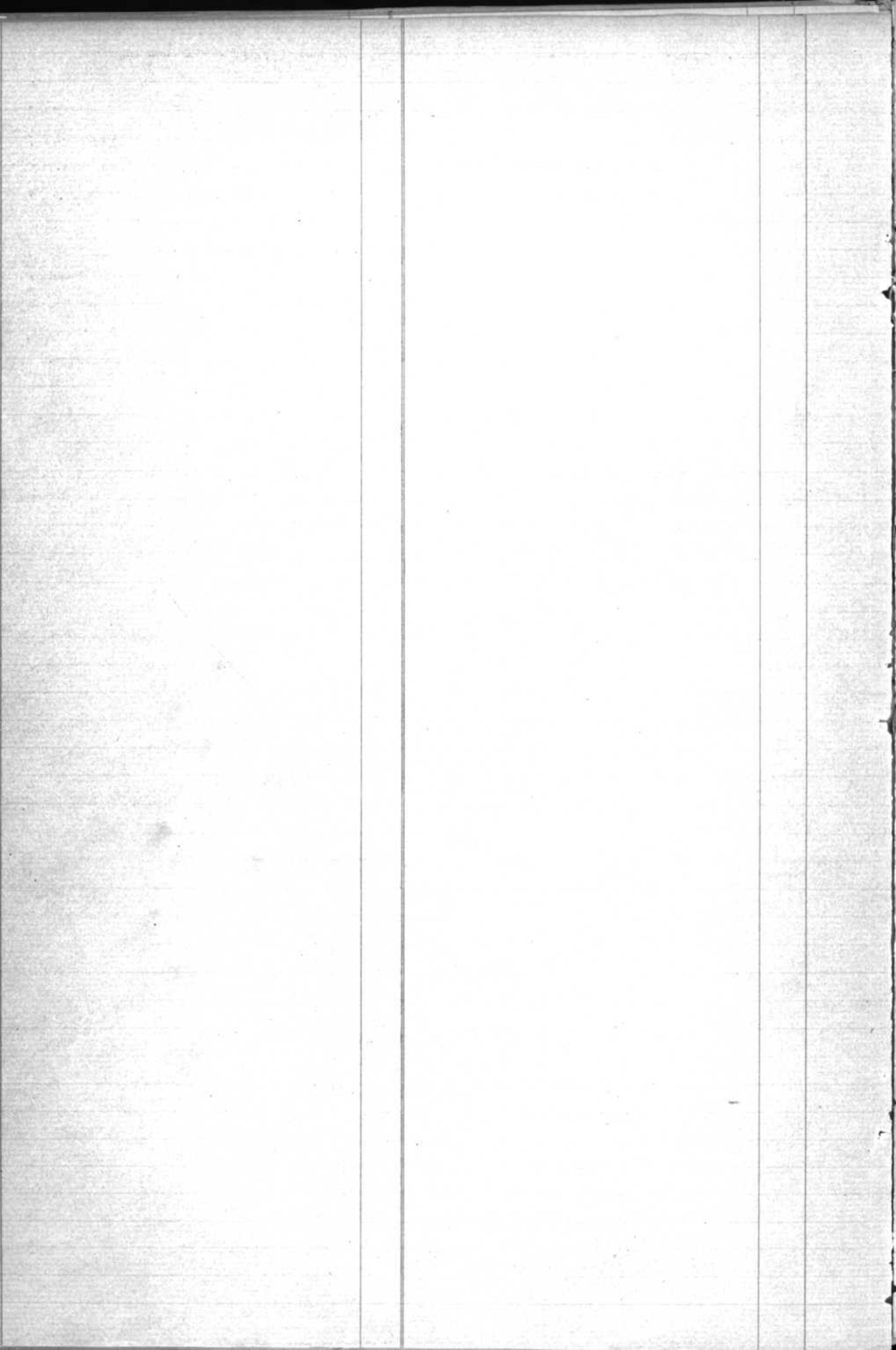
Epoux

Kaad	Adolphe Wilhelm Alexandre	178
Kaaber	Augustin	311
Kaldy	Auguste Jules	112
Kauzy	Samuel Gottlieb	430
Keeb	Joseph. Benoit	105
Keffinck	Richard. Henri	187
Kenchoz	Henri Louis	55
Kenny	William David Charles	276
Kentiod	Jules Auguste	283
Kenny	Paul Alexis Auguste	119
Kerzen	Alfred	391
Kirsch	Adolphe	375
Kowald	Jules Louis	45
Kugarnet	Victor	99
Kugenin	Justus Paul	240
Kumbert-Droz	Rene Etienne	188
Kunter	Friedrich Wilhelm	204

Epouses.

Kabegger	Elise	198
Kaami	Thérèse	176
Kadorn	Elizabeth	295
Kasler	Rosalie Marie Constante	208
Kayward	Ellen Mary Kate	447
Keiniger	Elise	223
_____	Rosa	375
Keintzen	Caroline Eugénie	95
Kenchoz	Valérie	272
Kennard	Julie Jenny	57
Kenny	Julia Emma	9
Kerr	Rosa	43
_____	Lina Rosa	79
_____	Emma Bertha	433
Kodmann	Louise	115
Kosteller	nei Regarny, Louise	59
_____	Emilie	362
Kumbert (Pere.)	Anna Augustine	404
Kunziker	Anna Louise	281
Kurzsch	ditte Jenny ditte Eugénie	245
Kyatt	Annie Forester	56



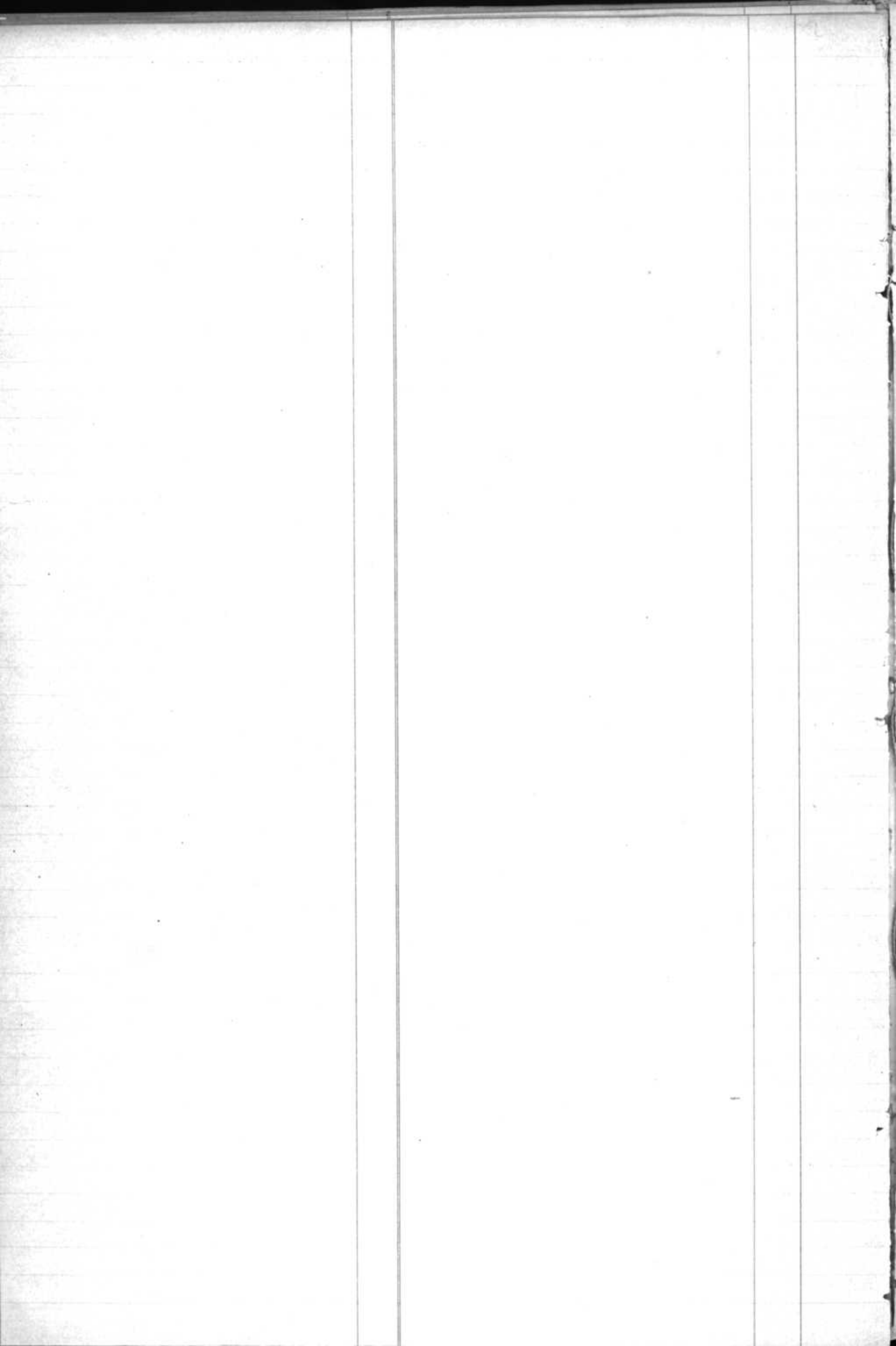


Époux

Jaccard	Paul Ernest Daniel	400
Jaccoud	Edouard	344
_____	Offred Simion	341
_____	Louis Maurice	420
Jan	Charles Louis Henri	123
Jaquet	Paul	457
Jaton	Emile	97
_____	Gustave Samuel Louis	298
Jemmi	Rodolphe	146.
Inghoffez	Victor Alois	33
Introzzi	Paul Ureste	382
Joly	Julien	3
Jordan	John	20
_____	Adolphe Henri	358
_____	Jules	432
Jordi	Friedrich	174
Jossi	Joseph Antoine	210
Jochi	Jean	200
Joz	Eugène	201.
Junod	Hermann - Auguste	145
_____	Robert Edouard	333.

Épouses.

Jaccard	Kélène Berthe	343
Jaggi	Elise	252
Jaillet	Bertha Aline	158
Jaques	Anna	138
Jaquet	Eugénie	439
_____	Louisa Charlotte	241
_____	Léontine Anna	354
_____	Kélène Alice	414
Jeanmaire dit quartier	Susanne Julie	364
Jeamin née Guy Boichard	Marie Olympie Elina	83.
Jeamenaud	Estina	30
_____	Ernestine	106
Jaquet	Eugénie	439
Jmhof	Louise Emma	201
Jndermühle	Susanne Anna Louise	123.
Inversin	Marie Louise	263
Jolj	Maria	328
Jordan	Rose	20
_____	Emma	271
Joss	Clairé Elizabeth Cécile	11
_____	Adèle	349
Joyet	Emma Sophie	206
Jdez	Resina	213.

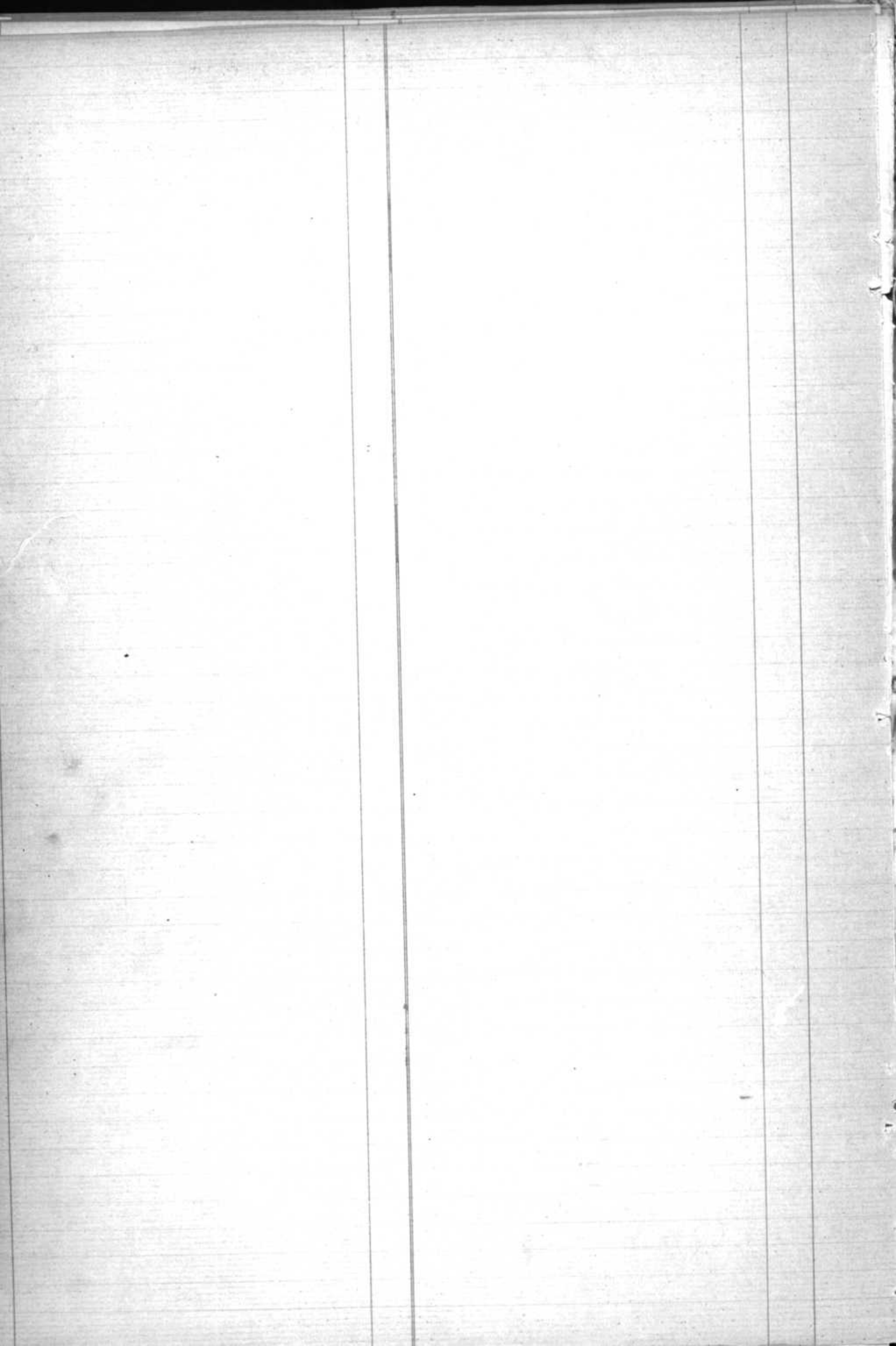


Eoux

Käppel	Johann Otto Gottfried	194
Kaufmann	Rodolphe	438
Kocher	Gottfried	340
Kohler	Jules Alfred	126.
Kohli	Edouard Ernest	433
Kramer	Ernest Wilhelm Paul	215
Krebs	Henri	278
Krenger	Jean Rodolphe	347
Kued	Louis Samuel Ulrich	410
Kusser	Kami Eugène	159
Kurz	Kami Louis Alfred Marc	243.

Eouses

Kaeber	Marie Séraphine	119
Kessler	Elisabeth	15
Kobi	Rina	416
Kohler	Marianne	149
_____	Rosa	418
Kolb	Elisa	466.



Eponix

Lambellet	Saul Samuel	224
Lamberey	Emile Jules	378
Lambert	Joseph Edmond	151
Lamy	Charles Jules Louis	32
Lebas	Henri	246
Ledezey	Samuel Emile Henri	330
Lescaze	Renis Alexis	166
Levy	Nephtali	274
Lhoureau	Thoma. Albert	300
Liaudet	Eugene. Edward	284
Liniger	Gustave	164
Locher	Charles Albert	336
Longchamp	Jean Joseph	307
Loterio	Joseph Antoine	138
Linker	Jules	272

Epones.

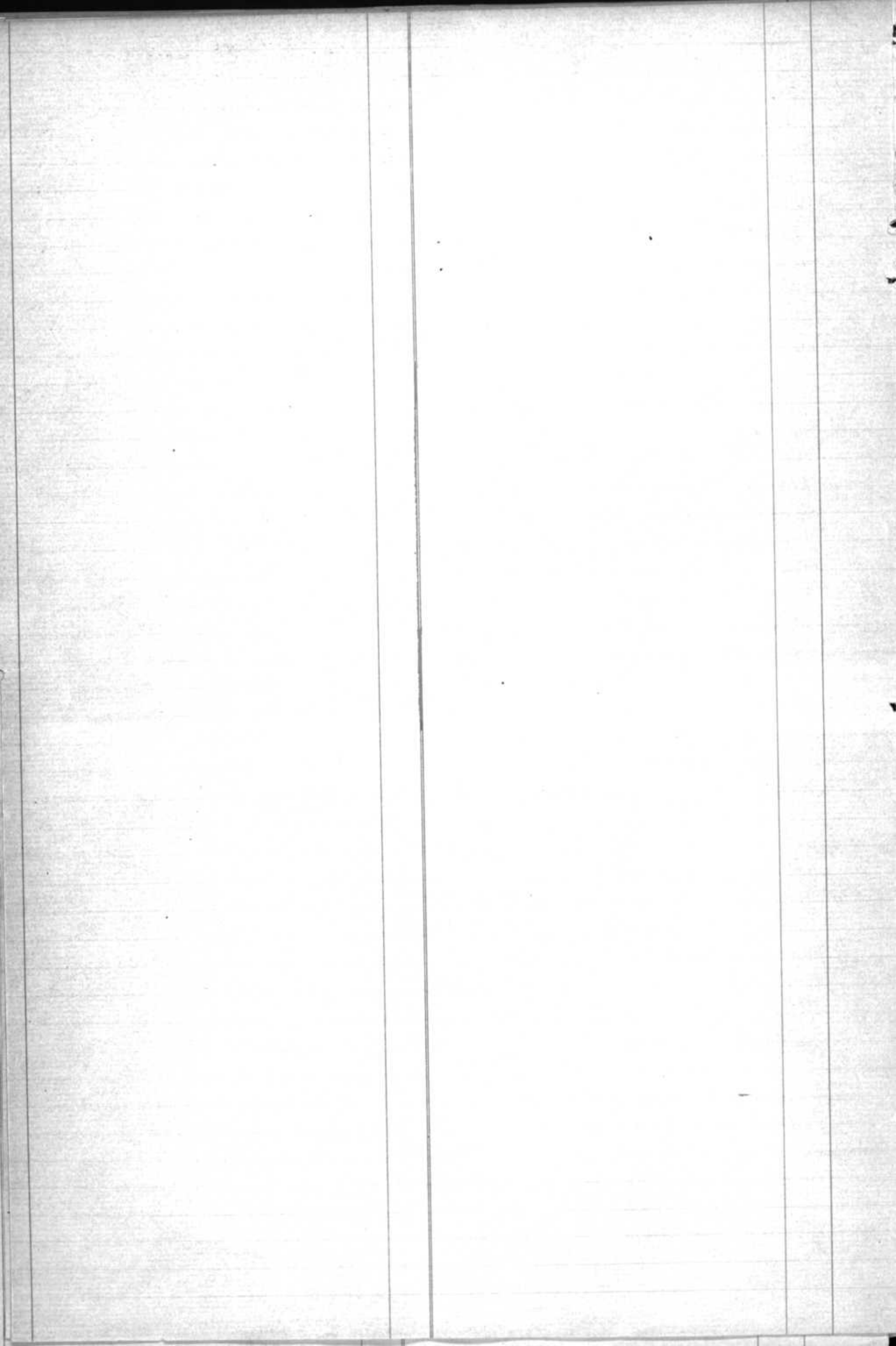
Lambellet	Emilie	330
Ladneur	Maria Louisa Emilie	112
_____	Valentine Susanne	189
Lavancluy	Adèle Fanny	108
_____	Helene	284
_____	Charlotte	376
Lecoulte	Maria Louise	255
Legeret	Louise Amie	18
Lereche	Eugenie Zélie	130.
Liaudet	Kerlense	230
Lichtle	Anna	386
Liechli	Rosa	161
Lin	Julia Maria Wilhelmine	417
Loewer	Elisa. Lucie. Albertine	2
Loedel	Sainte. Marie	388
Loup	Julie	317
Louvier	Florence Rosalie Julie	243.

Maneta	Jean Baptiste	290
Manni	Angelo	408
Marco	Pierre	172
Marendaz	Jules-Arnold	397
Margot	Charles Henri	265
Marmel	Henri Felix	180
Marsden	Albert Frederic	416
Martin	Julien	57
	Alme	206
	Jean-Henri	368
Martinelli	Andre	275
Mason	Jules Eugene-Alexandre	421
Mathey	Henri Jean	95
Maumary	Jules Ariste	115
Maurer	Felix Isaac George	364
Mazzoleni	Angelo	137
Meier	Emile Oscar	101
Meldem	Frederic Auguste	282
Melliger	Jacob	87
Merian	Alfred Walter	56
Mesdewer	Jacques Henri Emile	255
Meylan	Robert	85
	Ernest-Elie-Theodore	183
	Jules Louis	249
	Jules Lament	303
	Paul Louis	318
	Alme	448
Michaud	Gustave	92
Michel	Henri Edmond	14
Moginier	Oscar	127
Monachon	John Emile	53
	Paul	434
Menney	Victor	153
Menzier	Felix	81
Meret	Eugene-Albert	82
Moulin	Emile Constant	116
Muller	Rodolphe-Paul	121
	Henri Louis	162
	Jean Henri	222
	Auguste Henri	459
Musy	Louis Paul Fernand	211
Mudry	Jean Louis	26
Marendaz	Jules-Arnold	397

# Epones

Maidet	Elisa	177	Mongin	Marie Thérèse	46
Magnin	née Paquiez Emma Marie Julie	173	Monnard	Jeanne	316
	Alice Eugénie	178	Monney	Catherine Sophie	92
Maillard	Louise	440	Morél	Anastasia	137
Mamin	Susanne Louise	85	Morierod	Hélène Josephine Marie Gury # 26 <sup>me</sup>	143
Manske	Elise Anna Augusta	355	Moser	Eugénie Amélie	14
Martendaz	Jules Arnold	397		Jan	257
Marguerat	Julie	165	Monron	Mélanie Josephine	424
Martignier	Céline Amélie	140	Müller	Emilie	203
Martin	Jonny	181		Emma	477
	Elisa Julia Louise	221	Mudry		
Martinet	Marie Aline	167			
	Lina	409			
Martinetto	Marie Catherine	172			
Masson	Louise Elisa	81			
	Hélène Adèle Josephine	135			
Mathey	Julie	36			
	Nancy Jeannette	148			
Mather	Bertha Eva	122			
Mauzel	Augustine Louise	380			
Maurry	Sophie Pauline	359			
Mayer	Marie Julie	163			
	Elisa Louise	168			
	Maria	445			
Melliger	Henriette	88			
Menu	Henriette Adrienne	261			
Mercanton	Susanne Madeleine	133			
Mercier	Jeanne Marie	455			
Mergenthaler	Mathilde Louise	19			
Métraux	Elisa	117			
Métry	Bertha	438			
Meyer	Susanne Barbara	150			
	Céline	274			
Meylan	Eugénie Julie	21			
	Lina Augusta Rosette	47			
	Henriette Aline	217			
	Louise Adèle	468			
Miéville	Eugénie Elisabeth	77			
Mingard	Emma	319			
Mischler	Rosine	128			
	Rosette	392			
Moemnoz	née Charpuit Alice	327			
Mogemmer	Marie Louise	294			
Mohr	Germaine Josephine Augustine	361			



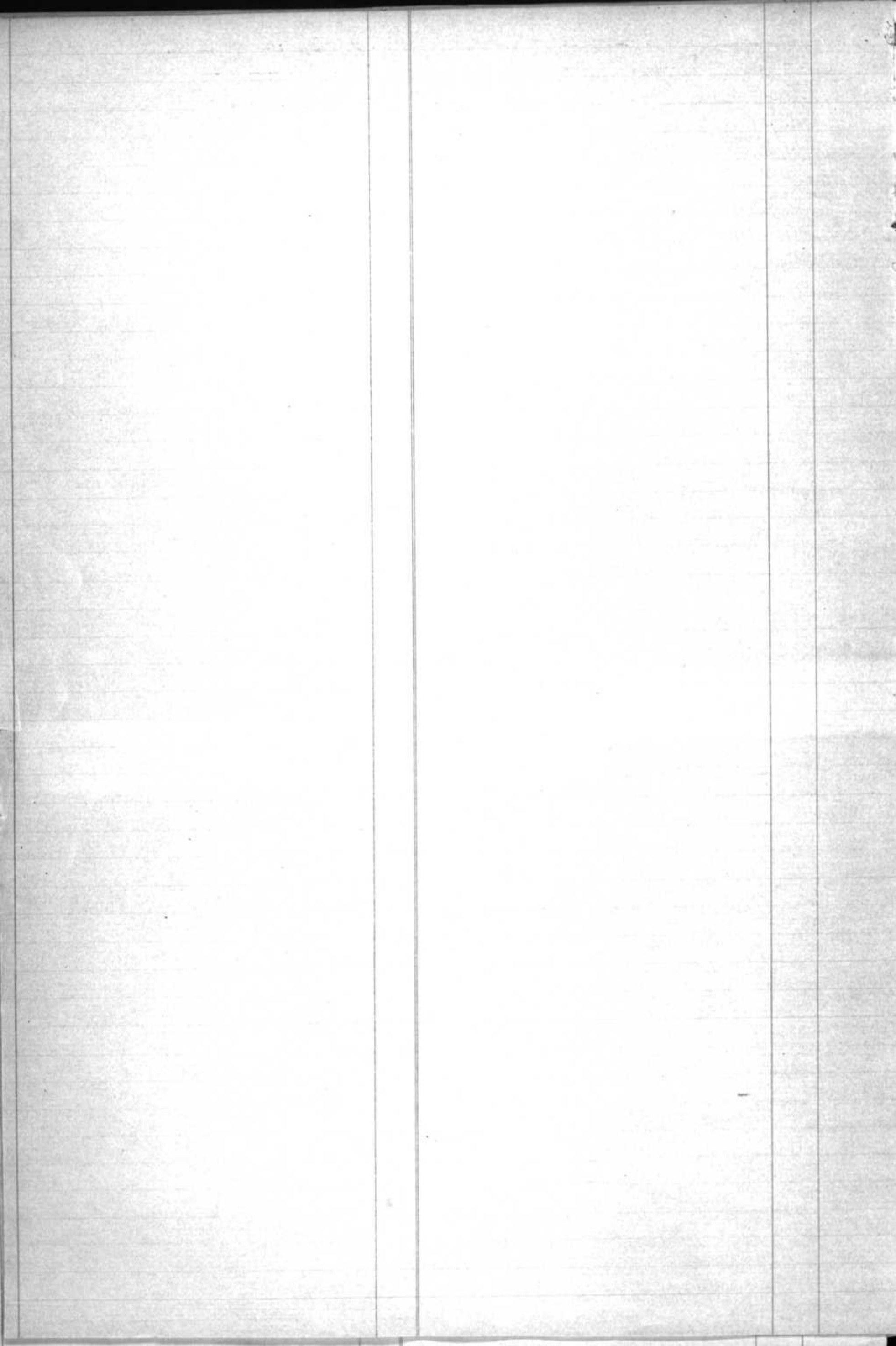


Époux

Negri	Martin
Neyroud	Ernest
Nicolas	Maurice Edouard
Nicole	David Adolphe Henri
	Charles Henri
Nicollin	Jules Eugène
Niederhanser	Charles Auguste

Épouses

470	Narbel	Adèle Isaline	156
465	Nessen	Marie	154
472	Ney	Aline Marie	166
366	Nicotad	née Grivel, dame Hortense	403
424	Nicolé	Yvonne Albertine	229
117	Nicollet	Elise Marguerite	473
147	Nicollier	Louisa	434
	Nobis	Adèle Alice	101
	Nyffenegger	Constance Eugénie Marguerite	279



Époux

Ogny Jules François Henri  
Olivier Louis Edouard  
Ottlieb Eugène  
Oulevay Marc Friedrich

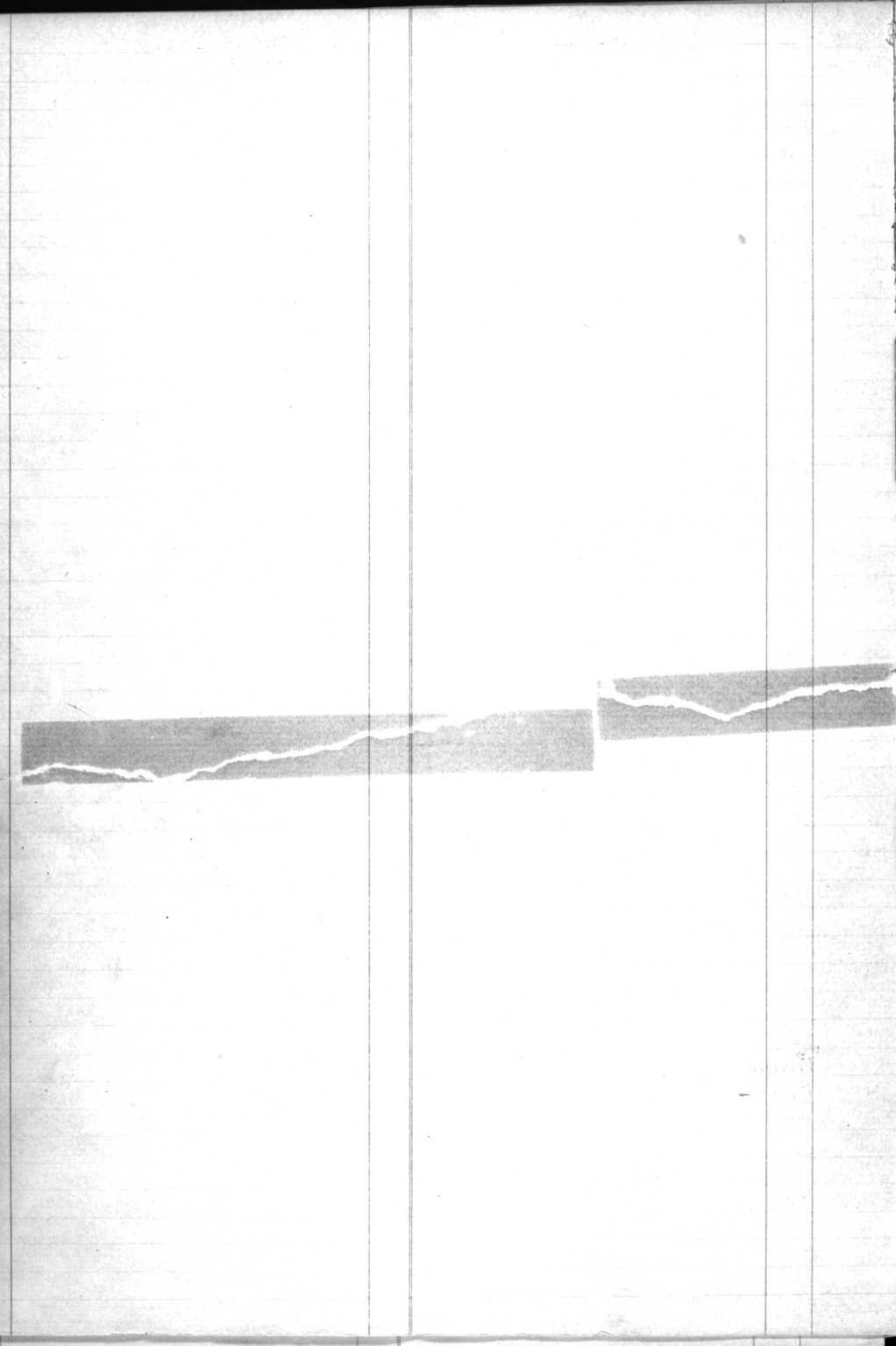
294  
43  
477  
362.

Épouses.

Opyliger Mathilde

63

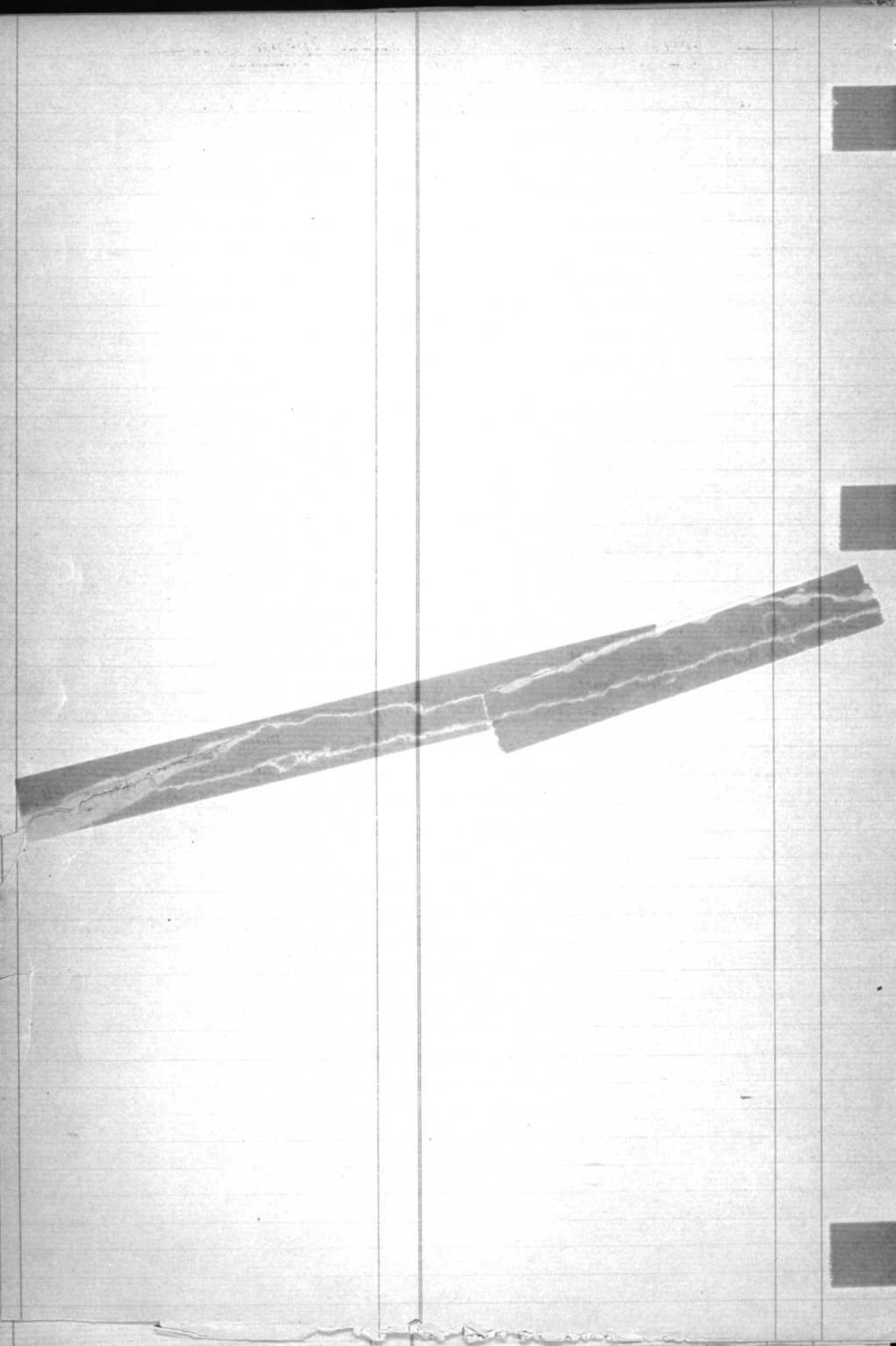
T  
U  
V  
W  
X  
Z



Epoux

Epouses.

Vache	Gustave	70	Vache	Marie Sophie	3
_____	Constant-Jean	156	_____	Rose Hermence	80
_____	Emile Adolphe	365	_____	Marie Thérèse Lina	420
_____	Louis Elise	440	Vache	Léonie	145
_____	Gabriel-Henri	475	_____	Marguerite Lina	199
Vage	Joseph Basile	205	_____	Eugénie Emma	232
Vahud	Alti	214	_____	_____	_____
Valaz	Charles	390	Vahud	Stéphanie	368
Varivod	Charles François	415	Valey	Julie	406.
Vascalin	Charles	42	Vanchaud	Lina	202
Vauchard	Octave Emile Xavier Henri	322	Vaquier	Emma Marie Julie	173
Vayot	Charles	402	Vedrazzo	Terilla - Emma	299
Véchin	Jean Marie	78	Vegurri	Maria Angela	425
Veller	Henri Charles	142	Vélet	Henriette Eugénie	53
Vermetto	Seraphin	383	Velichet	Rose Emilie	464
Vezet	Emma	76	Verey	Caroline Louise	193
_____	Eugène	197	Vernet acé Brunens	Henriette Adèle	442
Vezey	François Louis Albert	47	Vezet - Jeannet	Louise Hortense	235
Vézin	Denis	209	_____	Elise	257
Verriaz	Charles Henri	256	Verrotet	Julie	391.
Verroud	Justin-Marie	124	Verroud	Marie Victorine	110
Veyer	Charles Ernest	120	Vfaffen	Nathalie	28
Veyrollaz	Lucien Alexis	12	Vhlippin	Marie-Louise	426.
Veyregnet	Jules Auguste	329	Vidoux	Marie Lina	184
Vfister	Otto	216	Viece	Jeanne Marie	476.
Vicon	Elands	458	Viere-Humbert	Emma Augustine	404
Viquet	Aimé Rodolphe	252	Viguet acé Philippin	Marie Louise	426
Viller	Pierre-Lucien	72	Vitet	Sylvie Nancy	264.
Villoud	Charles	184	Vittet	Suzanne	234
_____	Alphonse-Arthur	177	_____	Marguerite Louise	75
_____	Louis Vincent	270	Vhaller	Emma Maria	311
Viot	Charles	189	Vhuss	Alise Jeanne	292
Vignard	Henri Camille	257	Vochon	Constance-Augustine	107
Vittet	Auguste Jules François	237	Vonnaz	Marie-Amélie	71.
_____	Lucien François Emile	287	Vorchet	Marie Clara	62
Vivano	Louise-François-Dante	299	_____	Emma	236
Vlatel	Henri Jules	476	Votterat	Aline	155
Voyet	Charles Henri	350	Vralin acé Monney	Catherine Sophie	92
_____	Davida Louis	359	Vradhom	Rose Marie	381
Vorchet	Auguste	460	Vradollet	Marie Josephine	471.
Vritschert	Gaspard	450.			



— Eponix —

Quinche Paul. Smile

392.

Quartier

Susanne Julie

369

— Epones. —

U  
V  
W  
X  
Z





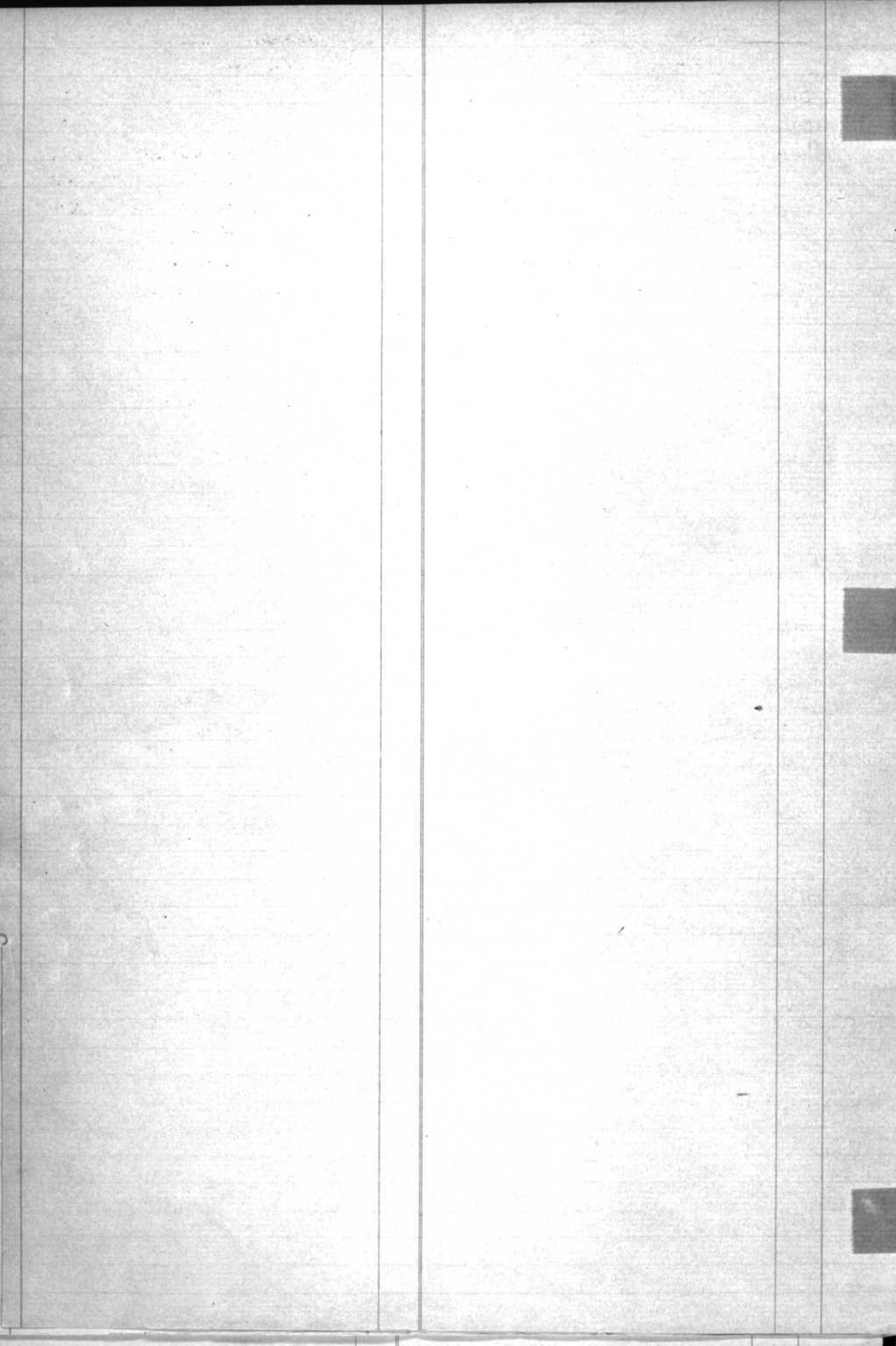
Epoux

Rasori	Alexandre Joseph Alberico
Rattaz	Alexandre Pierre
Regamey	Alfred Jules Theophile Emile Louis Paul Emile
Reichert	Frederic Auguste
Renovier	Henri
Renz	Charles
Rexer	Max Alfred
Reymond	Edouard Auguste
Rickli	Frederic Victor
Rigaud	Charles Henri
Rithener	Jules Jean
Robellaz	Charles Louis
RoCHAT	Jules Louis Jean Charles Georges Jules Louis Jules Octave Rodolphe Alfred Marc Auguste Alexis Henri Henri Kermann
Rod	Pierre Victor
Romanens	Jacques Lambert Jr Baptiste
Rosa	Lucien Auguste Octave
Ressellat	Louis Emile
Rosset	Pierre
Rossetti	Auguste
Rossier	Louis Charles
Roth	Jacob Louis
Röthlisberger	Henri John
Rubattel	Jean Adam
Rupp	

#07
35
68
232
#26
#20
295
254
238
146
199
29
114
157
23
10
155
259
343
346
353
357
#43
286
#11
363
198
108
41
374
176
264
239
39
326

Epouses

Catabouille	Emma Philippine	196
Ravedoud	Marguerite Louise	146
Ravey	Henriette Alice	312
Ray	Lucie	23
Regamey	Louise	59
	Louise Marie Elizabeth	162
	Jeanne Elise Louise	183
	Marguerite - Aline	#72
Renaud	Lina	262
Reymond	Mariste	25
	nee Mayer, Elida Louise	168
de Rham	Lina Mathilde	174
Rickli	Rosa	179
Rieber	Louise Jenny Françoise	390
Rishi	Anna	16
Rime	Marie Louise	31
Rithner	Rosa	#36
Rock	Julie Ulne	186
RoCHAT	Georgette Lina	68
	nee Dupuis, Marie Rosalie	126
	nee Courtenaz, Jenny	222
	Lydie Elida	394
RoCHty	Charlotte Emma Marg <sup>te</sup>	#65
Rod	Marie Ida	423
	Mery	432
Rosat	nee Rock, Julie Ulne	186
Rose	Jenny - Rosalie	310
Rossier	nee Emery, Jeanne Françoise	50
	Blanche - Anna	410
Rosher	Rotina	323
Roud	anne Marie Helene	195
Roux	Adèle	104
Rouiller	Marie Louise	226
Roury	Rose Emma	275
Ruan	Alphonsine	136
Rychet	nee May, Alice - Elise	93
Ruffet	Charloty Emma Marguerite Jenny Sophie	#65 141
Ryder	Susanna	87
	Marianne	325



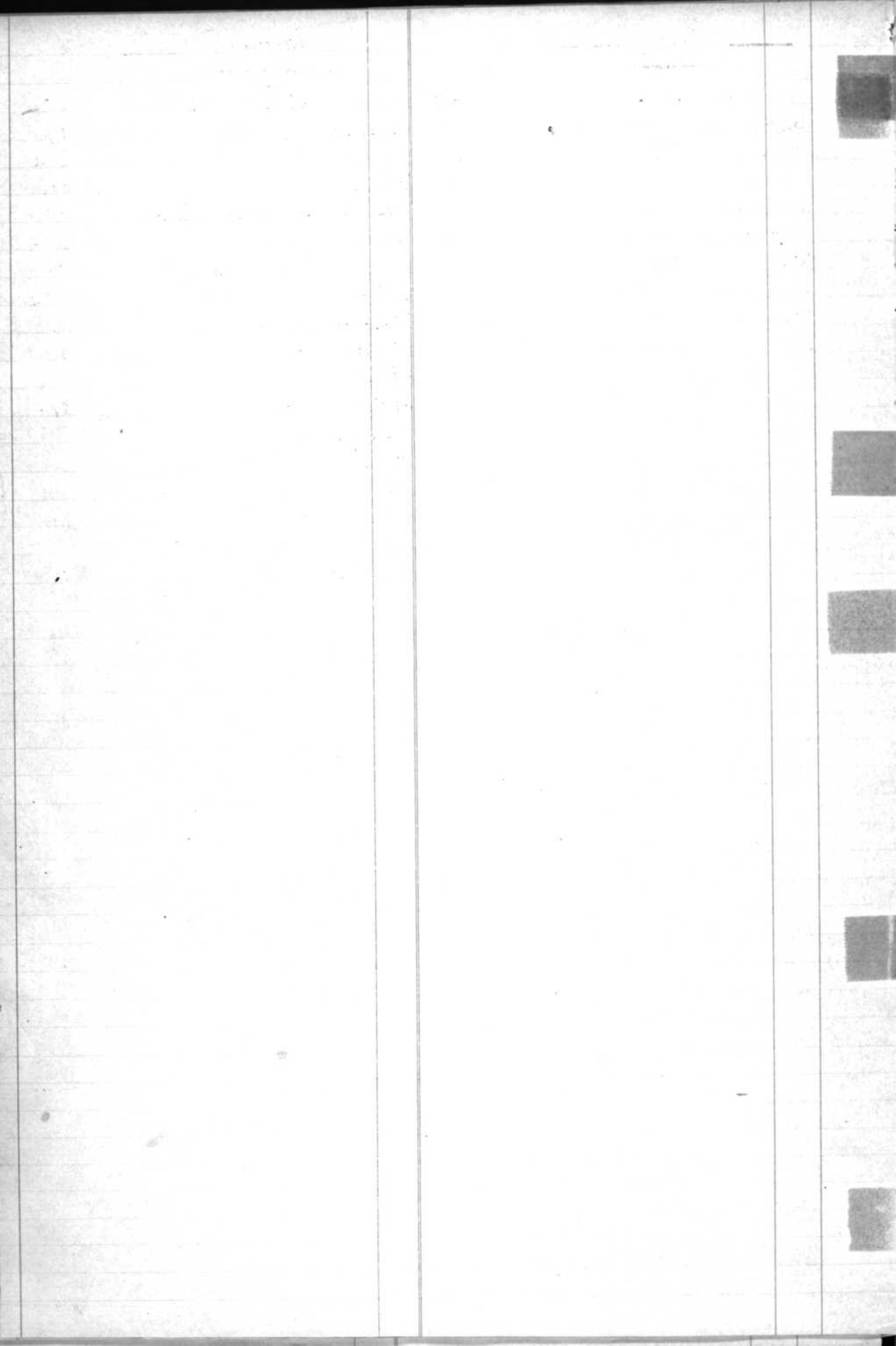
Eponyx

Sala	Jean Marie	40
Sarrie	Etienne	233
Saudan	francois Emile	64
Saugeon	Lucien f <sup>d</sup> L <sup>is</sup> Eug <sup>e</sup>	235
Scala	Raffaele Guido Onofrio	34
Schacher	Jean	427
Schaeffer	Guillaume dit William	75
Schaeffer	casimir marins aime	77
Scheller	Emile	14
Schneider	Joseph	142
	Jean Adolphe	418
Schultess	Louis	150
Schütz	Jacob	94
Schwitzgnebel	auguste Samuel	30
Sigrist	Arnold	377
Schmidhauser	Charles Philippe Andre	398
Simond	francois	349
Sommer	Albert	106
Sonnard	Charles Augustin	449
Sowden	William	141
Stamm	Jean	124
Stauffez	Charles	302
	Jules	473
Stiner	Alfred Henri	244
Stoudmann	Eug <sup>e</sup> Alfr. Louis	170.

Eponised

Salyat	Marie Mathilde	129
Salzmann	Anna Maria	139
Samson	fanny Julia Louise	102
Sangy	Alice Adèle	100
Schaller	Adeline Wilhelmine	211
Schalteband	Louise Marie	254
Schindler	Adèle Eugénie	315
Schmidli né Pelcher, Rose - Emélie		464
Schmied	Marie Martha	185
Schneeberger	Marie	200
Schwarz	Bertha	72
Schwand	Lucie Henriette	399
	Adèle Juliette	400
Secretan	Aline Caroline Clémence Gabrielle	291.
Sejesser	Elise	94
Sieber	Eliza dite Elza	353
Silvet söt Sievet	Jeanne Louise	175
Singer	Emilie	298
Staub né Meyer	Stamme Barbara	150
Steiner	Pauline Blanche	356
Sterzing	Bertha - Marie	378
Steller	Ida Philippine	269
Steller	Caroline	360
Stöckli	Catherine	84
Storz	Friederica Pauline Françoise	73
Stratz	Sophie	411
Stutz	Marie Madeleine	307
Summermatter	Catherine	268.

T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



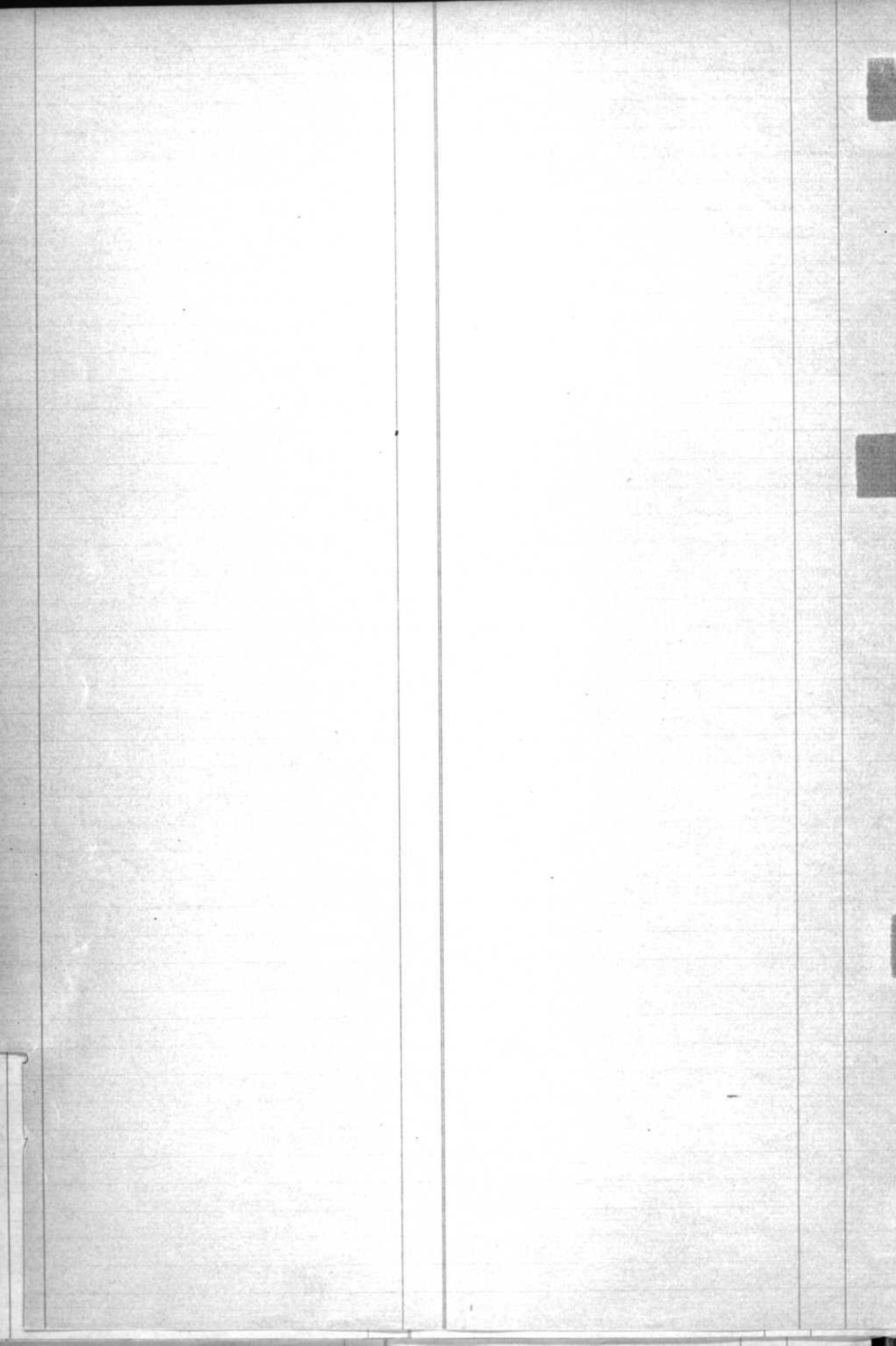
Eponx

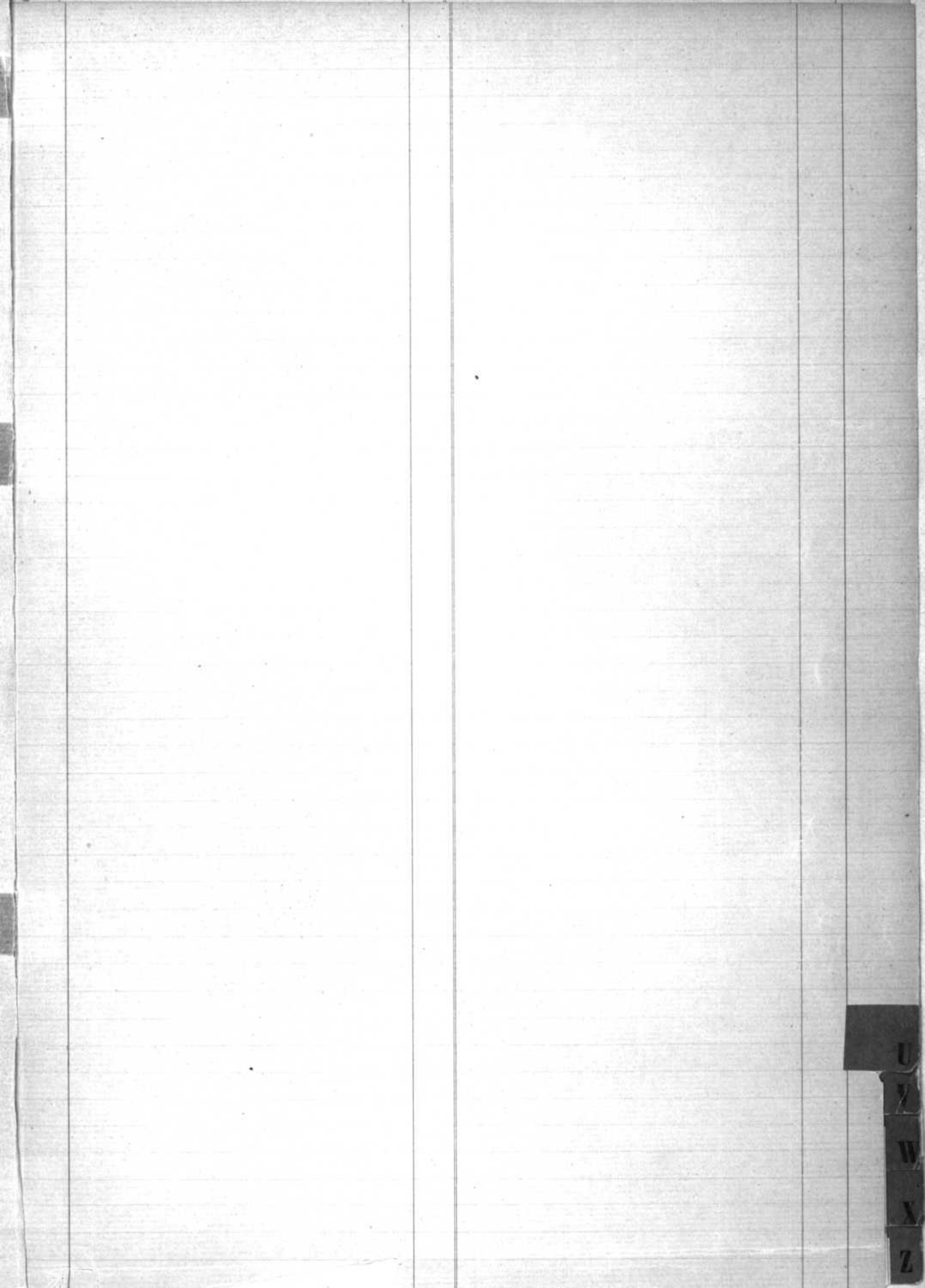
Vaillens	Alexis	441
Thoma	Charles Hermann	279
Thomi	Jacob	223
Thuillard	Gustave	110
	Louis	338
Tommasini	Joseph	37.
Trabbia	Marcel - Scaplin	168
	Felix Frézier Charles	388
Trolliet	Jules	90
Truan	Charles Henri	18.

Epondes

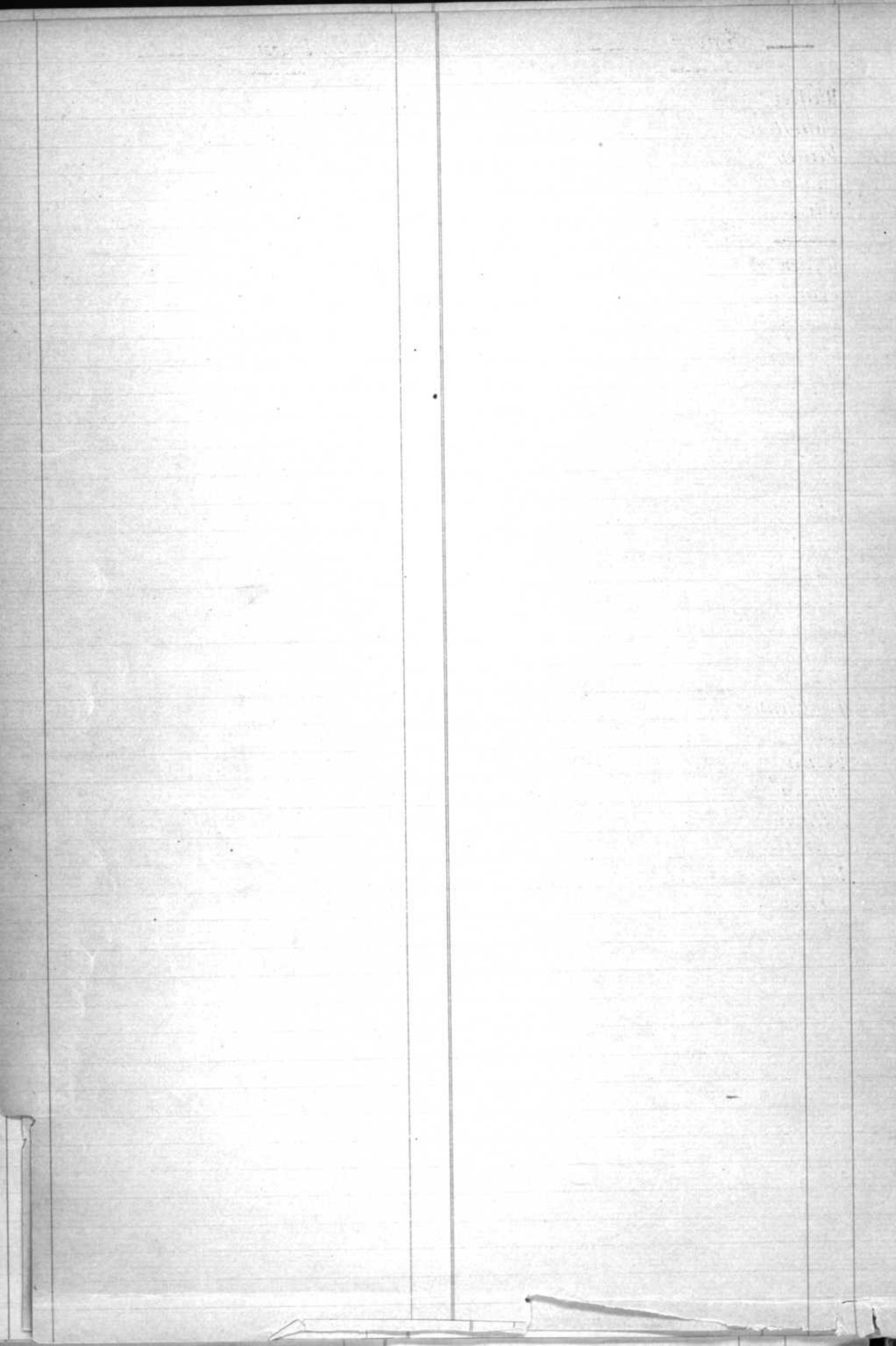
Tache	nié Jaggi, Elise	252
Valvard	Rosalie Marie	240
Vapuy	Sophie	204
Varin	Marie	220.
Terzibilini	nié Chaillet, Susanne	454
Tétaz	Ida Louise	397
Tousscher	Emma - Pamuy	69
Thélin	Augustine - Felicie	452
Thomann	Rosina	278
Thomas	Emma	395
Tiddot	Marie Louise	10
Traber	Anna	357
de Trey	Susanne	190
Tritten	Bertha	20
Trivero	Louise	407
Trollor	Amélie	431
Trottet	Jeanne Marie	469
Tschannen	Rosina	326

T  
U  
V  
W  
X  
Z







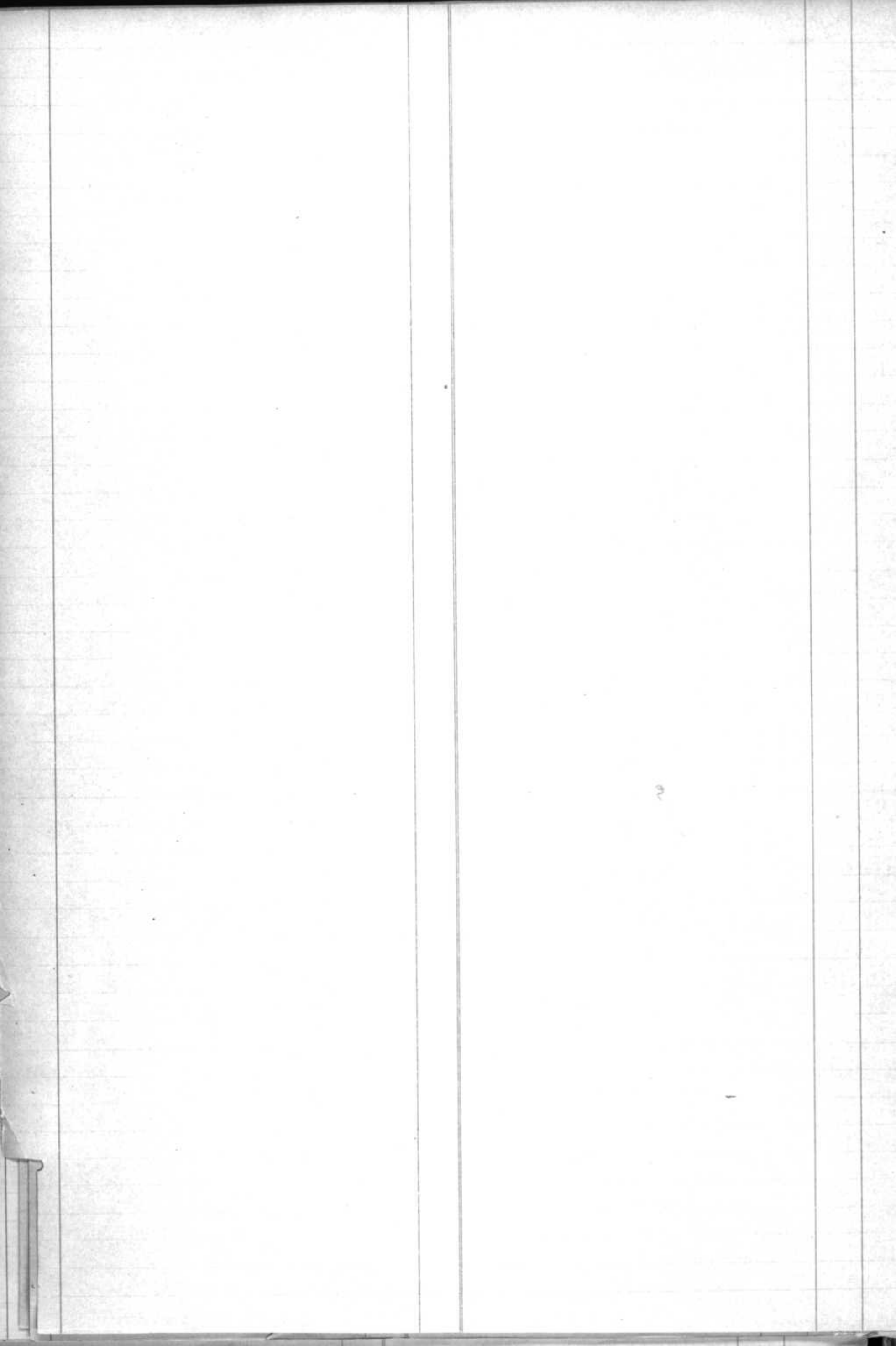


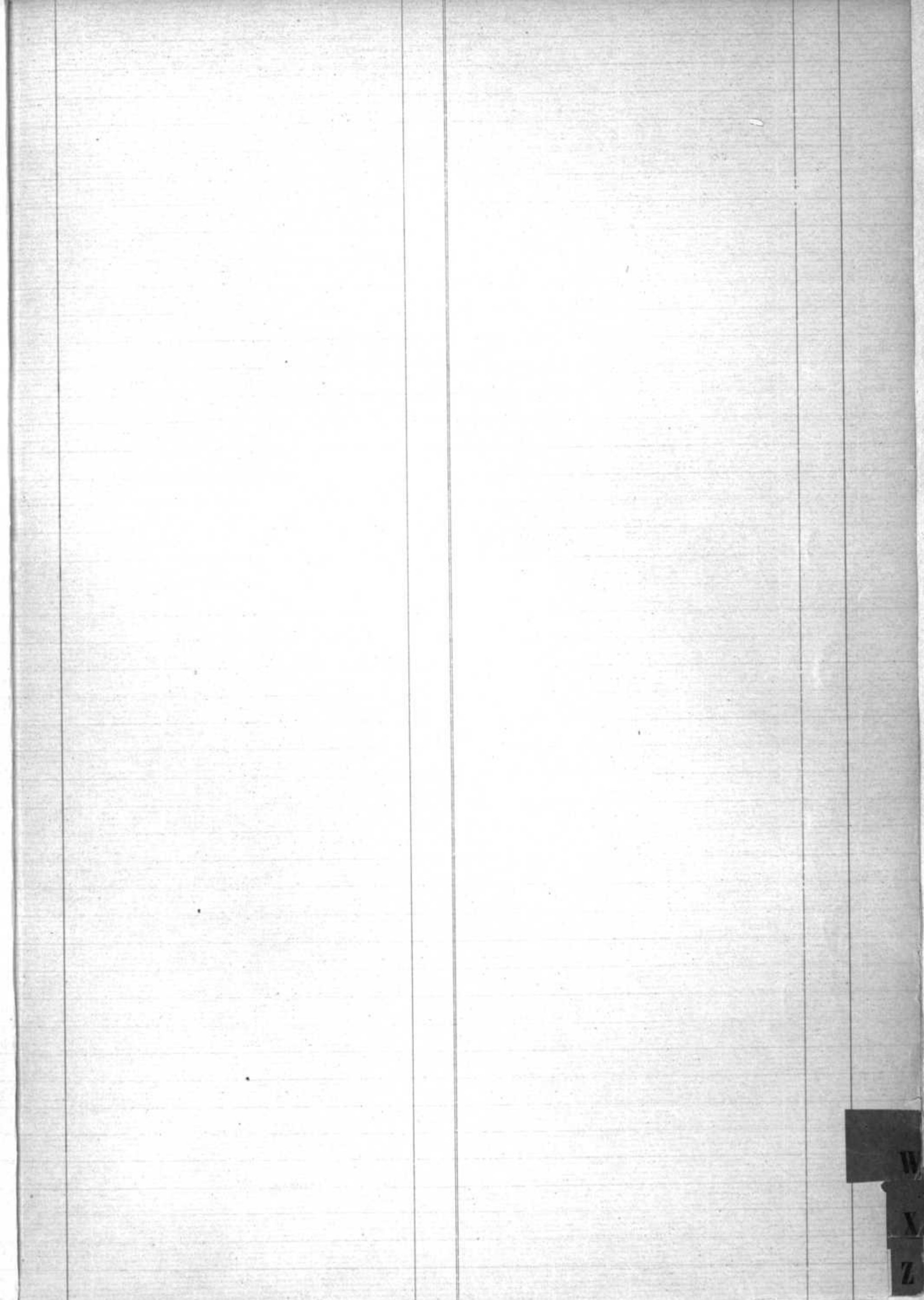
Eponix

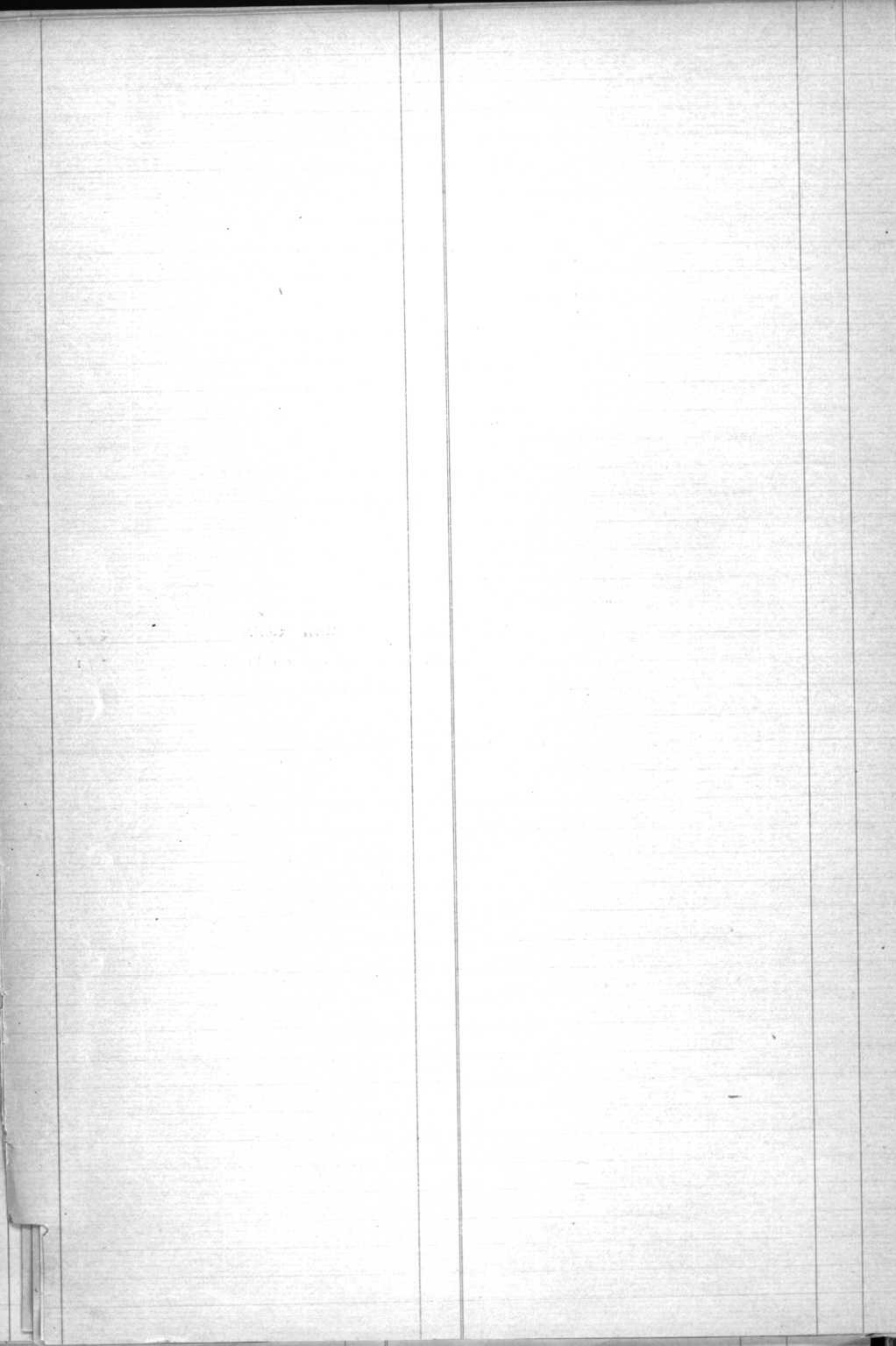
Wülfel	Gottfried	171
Vallotton	Koni Felix David	22
Vaney	Charles Gustave	67
Vauthey	Eugène	202
Weber	Charles - Gottfried	163
	Henri Christian	272
Weder	franz. Auguste dit Gustave	325
Vermeil	Henri Théodore	455
Vescia	Jean Marie Melchior	1
Vicari	Luigi Secondo	413
Widmer	Gustave Martin	207
Will	Louis	462
Villommet	Henri Francois	225
Vinzio	Nicolas Louis	169
Viret	Jean Louis	260
Vittori	Jules Alexis Joseph	315
Vittoz	Louis	181
Vogel	Arnold - Auguste	334
Vögeli	Adolphe	419
Wöflli	Frédéric Abraham	193
Vollrichard	Charles Louis	6
Völlmy	Jean Jules	131
Von Gunten	Frédéric Albert	93
Vonnez	Frédéric Rodolphe	395
Voutaz	Emile Louis	245
Vuffray	John Emile	57
Vulliens	Felix Emile	227
Wüthrich	Christian	71
Wysbrod	Alfred - Charles	387
Wythenbach	Theophile	335

Epones

Wagnières	Alice	152
Vallon	Marie	121
Vallotton	Ida	377
	Marie Louise	386
Vaney	Ida	98
Vannod	Elise	259
Wegmüller	Marie Louise	331
Vela	Adelaide Marguerite	413
Wenger	Caroline	247
Wenk	Aline Cosine	13
Verolan	Clara Olga	113
Vetter	Marie Catherine	346
Veize	Caroline Jenny	65
Viberti	Lucie	41
Winkler	Marthe	6
Viommet	Marie Mathilde	383
Viothier	Franck Elisabeth	48
Viguerat	Rosa Marie	341
Viret	Marie - Nancy - Adèle	214
	Marguerite Rosine	309
Virchaux	Lina - Berthe	89
Witz	Marie Ernestine	224
Visinand	Ida Hélène	282
Vittoz	Fanny	22
Von Flüh	Marie Françoise	430
Wulshamoz - Dupont	Emilie Henriette Cornélie	458
Vulliens	Suzanne	253
Wys	Elise Valérie	277
	Jenny Louise	280
Wyssmann	Madeleine	412







4

Jenni

Marie Louise

237

Jany

Rose Louise Henriette

248

10/10/11

10/10/11

10/10/11  
10/10/11  
10/10/11  
10/10/11

Eponix

Zermatten	Maurice	289
Ziegler	Robert	88
Zuechi	Aquilo-Despomp	103
Zuecher	Fritz	354

Epones

Zangy	Ida Marie	5
Zenkhusen	Marie Josephine Karminie	467
Zierlen	Mathilde	322
_____	Marie	398
Zimmermann	Ida	301
Zukauf	Clara	125
_____	Marie Alice	239
Zwissig	Josephina Maria	365



